REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUIÈME

60,405

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1874

L'ANGLETERRE

ET LES

NOUVEAUX COURANS DE LA VIE ANGLAISE

Un Français du directoire et du consulat ne serait pas trop dépaysé, j'imagine, dans la France de 1874 : il y apercevrait facilement des royalistes et des jacobins de connaissance, aussi bien que la troisième chose qui, de son temps, n'était voulue de personne, et qui devait passer entre les deux volontés irréalisables. Quant à l'Angleterre au contraire, un Anglais qui l'aurait quittée il y a une trentaine d'années et qui la reverrait aujourd'hui aurait peine, je crois, à y reconnaître l'atmosphère de son pays natal. Sans doute depuis trente ans l'extérieur des choses n'y a pas beaucoup varié, les tempéramens et la tenue des individus y sont restés à peu près ce qu'ils étaient; mais l'invisible *mens* qui agite la masse fait vite sentir combien elle diffère de l'esprit du passé. Ce qui frappe tout d'abord, c'est le ton nouveau des esprits à l'égard de la religion. Quoique la nation continue à être foncièrement religieuse par ses instincts, et quoique la foi s'y montre même beaucoup plus à l'état militant ou prédicant qu'elle ne le faisait avant Pusey et Newman, on peut dire qu'au moral aussi l'*acte d'uniformité* a été abrogé. A l'heure qu'il est, la religion n'est plus au nombre des choses imposées par l'opinion publique. A chaque instant, on rencontre des hommes et des journaux qui se posent comme positivistes, comme utilitaires, comme évolutionnistes, et cela ne leur rapporte aucun discrédit, tant s'en faut : c'est là une attitude à la mode, une ma-

nière de se classer et de se faire classer parmi les esprits d'avant-garde.

D'ailleurs le sentiment religieux du pays a perdu lui-même son équilibre. L'Angleterre ne se contente plus en ce moment d'être dissidente ou anglicane à la vieille manière. Les classes marchandes et ouvrières sont restées fidèles au méthodisme ou aux formes les plus exclusives et les plus sectaires du protestantisme indépendant; mais à la place du protestantisme modéré, qui, comme une sorte de compromis parlementaire, était accepté par le gros de la nation, on aperçoit partout maintenant des conflits de tendances contraires. Tandis que les hommes des classes éclairées s'en tiennent généralement à une sorte de morale chrétienne sans théologie ou sont franchement indifférens, une partie de l'aristocratie, du clergé et des femmes intelligentes s'est éprise du *ritualisme*. Pusey est dépassé. Au sein même de l'église établie, il y a un parti fort remuant qui, par le caractère monacal de sa dévotion, rappelle le catholicisme, et qui fait littéralement parade de calquer les cérémonies, les vêtemens sacerdotaux, les pompes mystérieuses du culte romain. J'emploie à dessein ce mot de calquer, car les apparences sont imitées sans grand souci d'en saisir le sens. Devant un autel sur lequel il n'y a pas d'hostie, le ritualisme exécute les génuflexions et les offrandes d'encens qui chez les catholiques s'adressent à l'hostie; il a même dans plusieurs de ses temples des tableaux de chemins de croix qui attendent une dévotion à venir. Que cela indique une propension vers Rome, ce n'est point mon avis. Les ritualistes sont peu portés à se soumettre au pape : ils sympathiseraient plutôt avec le vieux-catholicisme ou avec l'église grecque; mais le ritualisme ne dénote pas moins que le protestantisme pondéré a cessé d'être exigé par le sentiment général. S'il est difficile de dire au juste quelle est la profondeur de ce courant et dans quelle mesure il représente des convictions ou un simple mouvement d'imagination (1), il est certain que l'extrême droite de l'église va au sacerdotalisme le plus prononcé. Elle insiste sur la succession apostolique et fait du prêtre un médiateur nécessaire. Elle encourage la confession auriculaire; elle tend, sinon à rétablir la messe, en tout cas à admettre une sorte de renouvellement constant du sacrifice offert par le Christ et à donner une importance capitale aux sacremens que le prêtre seul peut administrer pour le salut des fidèles. Bref, en Angleterre aussi, il y a une réaction autoritaire, provoquée par l'indifférence

(1) Le *bill* que vient d'adopter le parlement, et qui a pour but de réprimer les cérémonies illégales, semble prouver que le ritualisme a pris assez de développement pour qu'on juge utile de l'arrêter, mais qu'il a trop peu d'importance pour que l'on craigne en l'arrêtant de provoquer une scission.

théologique de l'église moyenne et par le quasi-anabaptisme des dissidens. En regard des partis religieux et laïques qui vont de plus en plus au laisser-faire pur, à la conclusion qu'il faut abandonner les individus à leur conscience ou à leur inconscience, il se trouve un parti à tendances catholiques, qui revient tout simplement à l'idée de rétablir l'unité par la suprématie d'un clergé et par un culte symbolique qui ne s'adresse qu'à l'imagination.

En ce qui touche la politique, l'esprit général n'a pas moins changé : il est devenu sentimental. Jusqu'à ces dernières années, l'Angleterre avait dépensé son esprit de système dans sa théologie, et, sauf un ou deux cas remarquables, réservé son idéalisme pour sa poésie. En politique, elle était surtout gouvernée par son sentiment du possible et du nécessaire. Elle se raillait des peuples enfans qui en sont encore à regarder l'administration d'une société comme un roman, et qui supposent que l'art du législateur ou de l'électeur consiste à imaginer d'abord l'idéal le plus propre à satisfaire leurs désirs, pour ne plus songer ensuite qu'à le faire triompher. Aujourd'hui elle n'a plus guère le droit de jeter la pierre aux autres. Ce que peuvent valoir les transformations radicales qu'elle apporte à sa constitution, ce que peut valoir le renversement qu'elle fait subir à ses traditions en se prononçant, à l'égard de l'Irlande, pour l'indifférence absolue de l'état vis-à-vis de l'éducation religieuse et en créant des priviléges exceptionnels au profit des fermiers, Dieu seul le sait. Les hommes ne le peuvent apprendre que par les fruits qui en sortiront; mais assurément, depuis sa seconde réforme électorale, sa législation intérieure et sa politique étrangère n'ont été qu'un long sacrifice à l'idéal. Ce n'est pas sous la pression d'une agitation dangereuse à braver qu'elle a confié son sort à un nouveau corps électoral, composé en majorité des classes ouvrières, qui n'avaient point fait leurs preuves : elle s'y est décidée sans souci des conséquences et par pur amour pour une théorie. Ce n'est pas non plus d'après les conseils de sa prudence, — et en vérité c'est positivement en dépit de sa prudence, qui en voyait le danger,—qu'elle a dégagé les électeurs de la pression de l'opinion publique en remplaçant le vote à ciel ouvert par le scrutin secret. En cela, elle a simplement pratiqué la méthode française, et elle l'a pratiquée avec cette circonstance aggravante, que, pour réaliser un désir de son imagination, elle faisait table rase des choses qui chez elle avaient le mieux fonctionné. Depuis lors encore, c'est par de pures considérations logiques qu'elle a pris tacitement la résolution d'achever son œuvre. Elle craindrait de se mettre en désaccord avec elle-même en refusant d'étendre aux ouvriers des campagnes les droits politiques qu'elle a accordés aux ouvriers des villes.

Que dire de la foi avec laquelle elle a cru aux idylles de l'école de Manchester, avec laquelle elle a oublié toute l'expérience humaine pour pratiquer à tout prix le dogme de la *non-intervention*, et pour se persuader qu'en ayant elle-même la sagesse de préférer les profits du commerce aux pertes de la guerre, elle ne pouvait manquer en quelques années de convertir le monde entier aux vertus de la paix? Que dire d'un bien autre sacrifice qu'elle a commencé d'offrir à l'inconnu? — Elle a admis les femmes à siéger dans les conseils de l'enseignement primaire; elle est sur le point d'adopter un *bill* qui les appelle, comme les hommes, à élire les ministres de l'église d'Écosse, et par là elle a donné des gages au parti qui la pousse à se livrer corps et âme à la politique d'émotion en ouvrant l'électorat politique lui-même au sexe féminin.

I.

On s'étonnera peut-être des symptômes sur lesquels j'appuie, et, dans ces tendances où je vois l'indice d'un changement organique, on pourra n'apercevoir qu'un simple effet des courans inévitables de notre temps; mais peu importe l'explication à laquelle on s'arrête. Par rapport à l'Angleterre, les symptômes dont j'ai parlé signifient toujours des forces nouvelles qui ont déjà complétement métamorphosé et la constitution du pays et son âme secrète.

Quand nous parlons de la Grande-Bretagne, nous entendons par là le peuple qui a été l'initiateur de la civilisation libérale, celui qui, par ses lois et ses mobiles, est arrivé à fonder le régime de la liberté. Or c'est cette nation-là qui, pour ainsi dire, n'existe plus. L'émancipation catholique et les dernières réformes électorales ont détruit l'ancien agencement des forces sociales, et, quoique le pays soit encore composé d'élémens analogues à ceux du passé, elles en ont fait un organisme d'un genre tout nouveau.

L'Angleterre dont le monde connaît l'histoire était en apparence une monarchie représentative et en réalité une oligarchie tempérée, une société positivement gouvernée par une aristocratie héréditaire. Si elle possédait une chambre des communes, c'est que sa noblesse avait reconnu *elle-même, par sa raison*, la nécessité de partager le pouvoir avec le tiers-état, de se l'attacher comme *junior partner*. D'ailleurs les *bourgs pourris*, les élections en plein soleil, l'influence réelle enfin qu'avaient conservée les maîtres du sol, tout assurait en fait la souveraineté à l'aristocratie protestante, c'est-à-dire à une classe qui, par son éducation religieuse, avait un même esprit politique, qui, par sa position, était indépendante et conservatrice sans frayeur, qui, par sa culture et ses traditions, se

trouvait à l'abri de la fluctuation des penchans individuels, à l'abri des mouvemens contradictoires de colère et de convoitise par lesquels les masses instinctives sont emportées. En un mot, toutes les forces divergentes de la société n'avaient pas cessé d'être dirigées par une corporation que ses intérêts fixes poussaient à vouloir toujours le même but et chez qui se perpétuait une véritable raison législative, une raison collective sans cesse occupée, non pas à imaginer au jour le jour le moyen de contenter tel ou tel entraînement momentané, mais bien à résumer l'expérience de tous les jours pour en déduire des règles générales de conduite, pour accroître son sentiment constant des nécessités et des impossibilités avec lesquelles ses desseins avaient à compter.

L'Angleterre, toujours celle dont l'histoire est connue, était devenue civilement libre, c'est-à-dire que le pouvoir civil avait de plus en plus cessé de réglementer la conduite et les paroles des individus; mais, si les libertés politiques et individuelles avaient pris naissance, c'était parce que les seigneurs, dans leur lutte contre l'absolutisme de la royauté, avaient eu la sagesse de réclamer les mêmes droits civils pour tous, et si ces libertés s'étaient développées de plus en plus, c'est que la classe gouvernante avait réellement fait l'éducation du pays entier. Grâce à son intelligence législative et à son esprit de suite, les autres classes avaient grandi sous une même discipline morale et sous une forme ininterrompue de gouvernement qui avait entretenu chez tous la disposition à respecter l'ordre établi comme une indiscutable nécessité. Avant d'être capables de réfléchir, les couches moyennes et inférieures de la nation avaient été délivrées du gouvernement despotique, qui provoque l'esprit révolutionnaire, et de la religion anti-personnelle, qui jette les personnes dans l'incrédulité. La seule crise réelle avait été toute religieuse, toute relative à l'éducation que recevrait le pays; mais cette crise une fois terminée, la liberté de discussion et de réunion avait pu venir sans entraîner aucun danger politique. Il n'était pas à craindre que les divers groupes en usassent pour se disputer sur le régime qu'il s'agissait d'imposer à tous, car, quant à l'organisation sociale, ils étaient réellement unanimes. La liberté ainsi ne pouvait avoir que des avantages, entre autres celui de contribuer à développer, pour le bien de l'ensemble, les énergies individuelles. Et en effet les Anglais, rendus à eux-mêmes, avaient surtout employé leurs facultés à faire leurs propres affaires. Les ambitions s'étaient tournées vers le commerce; l'intelligence de chacun s'était dépensée à chercher non pas ce que le gouvernement devait lui procurer, mais ce qu'il pouvait lui-même accomplir par ses propres efforts, et les habitudes enfantées par cette manière de pratiquer la liberté

avaient rendu les esprits capables de ne pas s'entre-choquer par leurs théories. La nation dès lors pouvait sans trop de risques arriver à l'âge de la réflexion, à cet âge où la différence des positions et des tempéramens amène des manières différentes de concevoir la société. Les Anglais, tels qu'ils s'étaient formés sous l'influence de leur passé, avaient à l'état de tendance acquise un sentiment commun qui leur permettait vraiment de professer côte à côte toutes les opinions, d'être républicains ou monarchistes, religieux ou irréligieux par leurs dispositions personnelles sans que cela les poussât à briser la société. Ils s'accordaient tous pour ne pas croire à la violence comme moyen de succès politique. Il y avait en eux et tout autour d'eux un esprit public qui les portait à ne vouloir que le régime de la discussion, à ne penser, écrire et parler que pour proposer ce que chacun, avec ses tendances de classe et son intelligence propre, pouvait concevoir comme le meilleur moyen d'atteindre le but voulu par tous.

Je suis loin de prétendre qu'il ne reste rien de ce passé : les conséquences en existent encore à l'état d'habitudes et de traditions; mais je veux dire qu'il ne reste presque rien des institutions qui avaient produit ces résultats. Aujourd'hui ce n'est plus ni l'aristocratie de naissance, ni l'aristocratie de fortune, ni la raison réfléchie et législative du pays qui possède la souveraineté, et l'Angleterre au fond a cessé d'être un ensemble de forces différentes gouvernées par un seul esprit. Elle est maintenant livrée à tous les penchans opposés qu'elle peut renfermer. Après avoir supprimé les conditions religieuses de l'éligibilité, et avoir par là ouvert le parlement à toutes les tendances contraires qui peuvent résulter des divers genres d'éducation religieuse, la classe gouvernante a positivement abdiqué son hégémonie. Sans peut-être se rendre bien compte de ce qu'ils faisaient, les whigs et les tories, les lord Russell et les lord Derby, ont si largement ouvert le corps électoral aux ouvriers et au petit commerce que déjà l'aristocratie et ceux qui subissent son influence y sont en minorité. Implicitement la puissance a passé aux masses qui n'ont pas de traditions, qui n'ont pas de position acquise, et qui sont soumises aux entraînemens insensés des plus étroits appétits.

Que ces nouvelles majorités n'aient pas encore d'organisation et de plan de campagne à elles, cela ne change rien au fait de leur souveraineté; elles n'ont qu'à vouloir pour être en état de dicter la loi. Que la nature de leurs préoccupations et le conflit de leurs tendances irréfléchies les rendent peu capables, et même complétement incapables de s'unir par elles-mêmes dans une volonté commune, cela ne les rend que plus propres à être enrégimentées par

d'habiles généraux. Avec la composition actuelle du corps électoral et par l'effet même des lois contre la corruption, qui tendent à diminuer les frais des candidatures, il se trouvera forcément des candidats intelligens qui, pour pouvoir eux-mêmes parvenir, se chargeront d'en appeler aux désirs latens des groupes les plus importans et de leur fournir un programme de nature à les attirer. Il n'y a pas besoin, pour le croire, de supposer des intentions dépravées. Nous serions trop heureux si les hommes ne faisaient le mal qu'en prenant cyniquement la résolution de trahir leur conscience pour satisfaire leur ambition. Malheureusement c'est leur conscience qui commence par être dupe de leur ambition. Là où la députation n'est réellement possible que pour ceux qui savent s'assurer la popularité, la morale et la prudence des classes bourgeoises, de celles qui aspirent à la députation, se mettent naïvement en accord avec cette nécessité. On voit naître une nouvelle philosophie politique qui consiste à croire honnêtement, par irréflexion, que le devoir de l'homme d'état est justement de n'avoir aucune idée à lui, de ne pas se diriger d'après son propre sentiment des conditions de la vie et du progrès, mais de s'appliquer uniquement à deviner les volontés du peuple et à inventer les choses les plus propres à les réaliser.

Ce n'est pas toutefois que le danger se présente comme chez nous. Il n'y a rien en Angleterre qui ressemble à nos haines de classe à classe, rien non plus qui ressemble à notre socialisme révolutionnaire; les tendances des *sociétés ouvrières* sont à cet égard des plus significatives; mais il ne reste pas moins une marge pour le chapitre des éventualités à redouter. Comme le faisait observer tout récemment M. Greg dans une remarquable étude publiée par le *Contemporary*, il y a tout d'abord la question des impôts. Même en admettant que les classes ouvrières soient animées des meilleurs sentimens, il est évident, si on les arme du pouvoir d'établir à leur gré l'impôt, qu'on les expose à la tentation de diminuer leur propre charge en rejetant le fardeau sur d'autres épaules. En Angleterre surtout, le péril est d'autant plus grand qu'il n'y a rien à inventer. Déjà il existe un *income-tax* qui frappe seulement les revenus supérieurs à un certain chiffre. Déjà aussi il y a une agitation tout organisée contre les impôts indirects, c'est-à-dire contre les taxes qui pèsent également sur le pauvre et le riche. La route est donc ouverte et battue (1). L'instinct de conservation et d'accroissement,

(1) D'ailleurs, depuis les résolutions adoptées en 1860 sur la proposition de lord Palmerston, la chambre des communes est *souveraine* en matière d'impôts. Primitivement les lords se taxaient eux-mêmes, et ils conservèrent pendant longtemps le droit d'amender les lois de finances; mais aujourd'hui la propriété n'a plus d'organe public pour se défendre.

que nulle classe ne peut s'empêcher d'avoir, suffit pour y pousser les nouvelles majorités électorales, et, sans être pessimiste, on peut se demander s'il n'arrivera pas un moment où le privilége de voter et de dépenser l'impôt appartiendra à une partie de la nation qui n'aura pas à le payer. Il y a certainement là de quoi faire réfléchir.

Ajoutons à cela les effets d'une autre réforme dont la portée échappe facilement à un Français; je veux parler de l'adoption du scrutin secret. Le scrutin secret est tellement entré dans nos habitudes, il est si bien la seule méthode d'élection dont nous ayons l'idée, qu'à nos yeux il y a quelque chose de dénaturé à le repousser. Cela nous apparaît comme une détermination qui ne peut pas être fondée en raison, qui évidemment ne saurait provenir que d'un calcul égoïste, d'un hypocrite désir d'escamoter l'indépendance des prolétaires en les forçant par intimidation à voter au gré des patrons dont dépend leur subsistance. En réalité pourtant l'élection publique avait bien d'autres effets que celui de soumettre les classes vivant du salaire à l'influence des propriétaires et des capitalistes. La répulsion que les libéraux mêmes éprouvaient à y toucher, et l'indignation qu'éveillait chez les plus honnêtes penseurs l'idée seule de cette boîte, « où la dissimulation, la lâcheté et l'égoïsme tiendraient en sûreté leurs assises (1), » étaient un de ces avertissemens par lesquels l'instinct de conservation signale des dangers que l'intelligence ne voit pas encore. Il y a peu de temps que le scrutin secret fonctionne, et ce peu de temps a suffi pour montrer qu'en retranchant le vote public on a réellement porté atteinte à la vitalité du système représentatif. On s'aperçoit comment les bons résultats pratiques de ce système étaient liés, beaucoup plus qu'on ne l'avait soupçonné, au vieux mode d'élection; on découvre enfin que la publicité du vote n'était ni plus ni moins que le grand moyen d'organisation moral, que c'était elle qui rendait le pays capable de se gouverner *avec suite* par des parlemens élus, elle qui servait à grouper les intérêts divergens, qui ramenait le pêle-mêle des penchans individuels à deux ou trois partis perpétuels et impersonnels.

Je ne dis pas que l'élection publique n'eût pas l'inconvénient de gêner l'indépendance électorale des classes vivant du salaire; mais le scrutin secret, en voulant assurer à tous la liberté d'obéir à leur conscience politique, a du même coup établi le laisser-faire qui dispense l'individu de toute pudeur, qui le délivre de toute responsabilité envers l'opinion publique, et lui permet de céder sans contrôle à ses entraînemens les plus déraisonnables et les moins avouables.

(1) Ce sont à peu près là les mots que le poète Wordsworth employait pour flétrir le scrutin secret.

Le vote au grand jour faisait régner en matière d'élection ce que les anciens appelaient le *consilium* : il ne laissait passer que les candidatures qui pouvaient soutenir l'épreuve d'une discussion publique; il obligeait les individus à s'enrôler dans l'une ou l'autre des grandes armées reconnues qui avaient un plan de campagne raisonné, et qui au fond représentaient surtout des manières d'entendre les besoins généraux. La seule publicité du vote constituait ainsi une sorte d'assurance nationale contre toute la déraison qui se rencontre forcément dans un peuple. Chacun était plus ou moins libre de s'unir aux conservateurs ou aux libéraux; mais en définitive ce qui déterminait les élections, c'était la double action d'un parti libéral et d'un parti conservateur, qui répondaient l'un et l'autre à des nécessités constantes, qui étaient comme les organes publics de l'ordre et du progrès, de la crainte et du désir, et qui, l'un comme l'autre, étaient dirigés par une sagesse collective impliquant plus ou moins le sentiment de toutes les forces vives du pays. — A droite comme à gauche, les lumières des intelligens concouraient à diriger le gros des forces aveugles vers un but d'utilité commune, et l'individu était protégé contre ses propres faiblesses par un esprit de corps. Pour lui, il y avait enfin une morale électorale, une autorité publique qui, sous peine de discrédit personnel, exigeait de lui la fidélité à son parti, et qui lui imposait le devoir de subordonner ses petits intérêts et ses caprices personnels à un intérêt plus général.

Cette pression a été supprimée, et une fois de plus l'expérience a prouvé que, là où la communauté n'agit pas sur l'individu, les consciences et les intelligences s'en vont, comme les égoïsmes et les penchans, à la débandade. Dès la première élection générale, on a pu observer que le terrain n'appartenait plus uniquement aux partis organisés, à ces partis nationaux qui, dans le choix de leurs candidats, étaient surtout déterminés par des considérations d'ordre général. On a vu apparaître des candidatures d'un nouveau genre qui s'appuyaient sur l'intérêt spécial des cabaretiers, sur les antipathies des sectes dissidentes, sur les idées particulières des groupes qui entendent supprimer par décrets le vice de l'ivrognerie. Bref, le scrutin secret, ajouté à la nouvelle composition du corps électoral, semble menacer de réaliser plus vite les craintes de M. Greg. Jusqu'ici, le parlement avait été une assemblée où les grands types d'opinions, qui constituaient à eux tous la raison nationale, venaient conférer ensemble sur les affaires du pays, — où ils envoyaient des représentans chargés de discuter les meilleures mesures à prendre pour concilier tous les intérêts particuliers. Désormais on a lieu de se demander si le parlement ne risque pas de se changer en un

champ de bataille où viendront se disputer des champions voués à la défense de telles ou telles mesures particulières; le mandat impératif s'y glisse, la nation électorale tend à devenir une simple fédération de sectes, de professions, de petites communes souveraines. Au lieu d'être gouverné par une seule raison législative résultant de la pondération de plusieurs écoles, le pays est exposé à être tiraillé de droite et de gauche par des coalitions de hasard, et à rester comme à l'encan entre Dieu sait combien de prétentions rivales, de partis-pris entêtés, de petites volontés résolues d'avance à ne pas faire de concessions.

II.

Voilà pour les institutions. Quant au travail qui se produit dans les esprits, je crois que M. Greg avait également raison de signaler comme un des *écueils à l'avant* la scission qui se prononce entre l'intelligence et la religion du pays; mais ici il faut de la prudence, car, pour pouvoir apprécier ce qui caractérise l'état intellectuel de l'Angleterre, il importe au préalable de faire la part du courant général qui emporte notre époque, et qui ne dépend en rien de la tendance propre des esprits sur lesquels il exerce son influence.

Jusqu'à un certain point, le mouvement actuel des pensées dans toute l'Europe est une réaction provoquée par ce qu'il y avait d'exclusif et d'excessif dans la morale et la prudence qui nous ont fait le monde où nous vivons, et par ce côté-là il représente quelque chose de parfaitement normal, quelque chose même d'inévitable et par conséquent d'infaillible. Si les systèmes d'aujourd'hui ne sont nullement sûrs d'avoir raison par leurs affirmations, ils sont sûrs d'avoir raison par les démentis qu'ils donnent aux systèmes d'hier et avant-hier. Je pourrais dire, comme Gamaliel, que sous ce rapport ils sont *de Dieu* et ne peuvent manquer de réussir, — car ce qui a produit la réaction, ce sont précisément les lois, les besoins, les sentimens humains qui se trouvaient contredits par les théories de nos prédécesseurs, par les conceptions qu'ils s'étaient formées de la vérité et de la justice. Ainsi il est facile de comprendre comment toute la philosophie novatrice de nos jours est entraînée vers l'idée d'une *évolution nécessaire*, d'une loi de persistance et de développement qui gouverne le monde des pensées aussi bien que celui des espèces physiques. Évidemment cette notion d'évolution n'est qu'une protestation contre le spiritualisme moderne, qui avait basé l'idée de la *responsabilité* sur l'idée du *libre arbitre*, et qui de la sorte, — par le seul fait qu'il présentait les volontés humaines comme l'effet d'une faculté de libre choix, — niait implicitement l'existence

d'une loi régulière de développement que notre expérience nous oblige à reconnaître partout. Évidemment encore, par sa disposition à ne croire qu'à la science et à chercher dans les seules données fournies par les sens l'explication de l'évolution universelle, la philosophie de nos jours est une réaction non moins normale contre toutes les philosophies intuitives qui avaient fait rage vers la fin du XVIIIe siècle et pendant les quarante premières années du XIXe.

Rappelons-nous ces débordemens d'idéalisme et d'imagination. A la suite d'un étroit rationalisme qui, sous le nom de raison, avait attribué à chaque individu une faculté innée pour saisir d'emblée les vérités perpétuelles, — mieux que cela, pour saisir les formes de choses qui étaient le juste et le beau, qui devaient à jamais être reconnues comme la seule bonne forme de gouvernement ou de poème épique, — à la suite, dis-je, de ce rationalisme provoquant, les hommes avaient été rejetés sur leurs sentimens. Sans plus se soucier de ce qu'il faut croire ou admirer, ils n'avaient plus voulu s'occuper que de ce qu'ils éprouvaient en effet, de ce qui réellement se produisait en eux, et malheureusement ils s'étaient si bien absorbés dans leurs sentimens personnels, que la conscience aussi avait eu son orgie. Tour à tour chacune des facultés humaines, chacune des fonctions morales qui peuvent prédominer chez tel ou tel, s'était proclamée comme l'oracle qui méritait seul d'être écouté, comme le guide qui, d'un seul bond, pouvait nous mener à la cause et à l'essence universelles. Il y avait eu les Klopstock et les Hamann arguant des impuissances de la raison spéculative pour affirmer (comme notre Berquin) l'infaillibilité du cœur; il y avait eu le puissant Kant constatant que notre esprit ne peut rien saisir en dehors de lui-même, mais cédant bientôt à la tentation d'ajouter que néanmoins nous avons en nous un *impératif catégorique* qui nous révèle ce qui est pour l'homme de tous les temps le devoir absolu. Il y avait eu les Fries et les Schleiermacher déclarant qu'à côté de son intelligence l'homme possède un *sens de l'infini* qui le met en contact immédiat avec l'inconcevable absolu. Il y avait eu Fichte affirmant que la conscience subjective qui nous révèle les lois du moi pensant nous révèle par là même les lois du non-moi, qui n'est qu'une création du principe pensant. Je ne parle pas des autres philosophies qui ont prétendu trouver le principe universel dans le rationnel absolu, dans le vouloir en soi, ou dans le sentir inconscient.

C'est contre toutes ces hypothèses à la fois que se prononce l'esprit contemporain, ou, si l'on préfère, c'est contre l'hypothèse première impliquée en elles toutes, à savoir contre la supposition que l'homme possède une faculté quelconque qui lui permette d'atteindre

a priori la cause invisible des effets visibles. Dire que notre époque est matérialiste, ce serait adopter une définition trop étroite. En réalité, la réaction qui entraîne toutes les intelligences actives de l'Europe est une disposition commune à ne pas croire au sentiment pas plus qu'à l'imagination ou à la spéculation abstraite; c'est un désenchantement qui nie que l'on puisse mener les hommes à la justice par le cœur ou par le sens moral. Seulement, comme il est impossible de s'en tenir à une négation, notre époque en général tend à conclure que l'intelligence expérimentale doit être la seule source de nos conceptions et de nos principes de conduite. En même temps qu'elle supprime la notion de droit et de devoir, elle affirme volontiers qu'en somme il n'y a pour nous que des faits et des lois, des faits qui sont ce que nous sommes forcés de percevoir en dépit de nos sentimens, et des lois qui représentent simplement les genres d'événemens que l'ensemble de nos perceptions nous oblige à reconnaître, malgré notre raison spéculative, comme ce qui revient constamment se manifester.

Remarquez que cette philosophie nouvelle ne se borne nullement à rejeter ce qu'il y avait d'exclusif dans la philosophie *a priori :* elle exclut elle-même tout ce qui n'est pas une connaissance *a posteriori* déduite des faits perceptibles. Elle est une manière de croire en l'intelligence qui consiste à n'avoir foi qu'en l'intelligence. C'est pour cela que je demanderai la permission de la désigner sous le nom de *positivisme* ou d'*intellectualisme*.

Mais, sous l'influence du courant général, quelle est la direction particulière que prennent les esprits en Angleterre? Qu'est-ce qui caractérise les doctrines que leurs propres dispositions les poussent à substituer aux systèmes qui se sont écroulés d'eux-mêmes? A cette question, je répondrais tout d'abord que le positivisme de l'Angleterre diffère essentiellement de celui que nous connaissons en France. La doctrine de Comte, comme le faisait observer M. Huxley, est simplement du *catholicisme sans christianisme*. Elle a des visées socialistes et des procédés autoritaires; au fond, c'est une théologie qui tend à créer d'autorité un nouvel état social en soumettant les hommes à un nouveau clergé, le clergé des savans, chargés seuls d'interpréter les lois des choses et d'énoncer au nom de la science les règles de conduite qui doivent être indiscutables pour tous. Le positivisme anglais au contraire est plutôt une morale et une prudence à l'usage des individus, morale qui tend surtout à glorifier et encourager l'effort personnel. S'il repousse les religions, c'est parce qu'elles placent au-delà de la terre le but de la vie et de l'activité des hommes. Encore est-il plutôt irréligieux qu'anti-religieux. Il a le sens politique et les habitudes parlementaires de l'Angleterre. Il

sent trop l'importance de la fonction sociale qu'accomplissent en ce moment les religions pour songer à les détruire brusquement, et en général il n'a rien de révolutionnaire dans ses allures. Ce n'est pas lui qui se permettrait d'affirmer que la matière n'est pas seulement le moyen par lequel s'engendrent tous les faits et tous les êtres, mais qu'elle est la cause première, l'agent qui produit tout sans être lui-même un produit. Ce n'est pas le positivisme anglais non plus qui irait, comme M. Taine, jusqu'à expliquer directement les idées humaines par les seules vibrations des nerfs, — ou, en d'autres termes, jusqu'à tâcher de démontrer que les mouvemens des substances perceptibles suffisent pour déterminer des mouvemens de perception et de volonté, sans qu'entre ces deux ordres de phénomènes il soit nécessaire de faire intervenir un être voyant, sentant et voulant. Si l'école anglaise cherche à tout expliquer par les seules actions de la matière, c'est en s'efforçant de montrer que les mouvemens mécaniques, chimiques et organiques de la substance visible suffisent pour amener la formation d'un nouvel ordre d'agens chez lesquels apparaît la propriété de penser et de vouloir, — comme les propriétés chimiques apparaissent dans un autre ordre d'êtres appelés oxygène, hydrogène, etc.

Toutefois, si le positivisme anglais est réservé, il ne montre que mieux par là sa décision. On sent qu'il n'est pas purement un mouvement de colère et un moyen de combat, qu'il représente réellement la froide résolution des intelligences, la conviction fixe résultant de tout ce qu'elles renferment aujourd'hui. Tandis que la France est divisée en groupes irréconciliables qui ne pensent qu'à se nier les uns les autres, et tandis que l'Allemagne aussi se fait ses idées du vrai en vue des luttes qui divisent chez elle l'état et l'église, ou en vue de légitimer les appétits de son ambition nationale, — l'Angleterre, libre de ces excitations et de ces ardeurs militantes, semble plus qu'aucune autre nation avoir donné toutes ses pensées au seul souci de satisfaire son intelligence. Comme la patrie de Luther et de Jean de Leyde avait été l'organe européen de la philosophie romantique et subjective, la patrie de Bacon, de Locke et de Bolingbroke semble aujourd'hui en bonne voie de devenir l'organe européen de l'expérimentalisme scientifique. Par ses Bentham, ses Mill, ses Hamilton, ses Bain, elle a déjà créé une nouvelle logique, une nouvelle économie politique et une nouvelle psychologie, qui ne prennent leur point d'appui ou du moins qui croient et veulent ne le prendre que sur les données positives des sens. Par ses Buckle, ses Lecky, elle a relu laborieusement l'histoire humaine avec l'idée fixe de ne voir dans les décisions des peuples et dans le drame de leur destinée qu'un pur résultat de leurs connaissances

ou de leurs ignorances. Par ses Darwin et ses Owen aussi, elle a repris minutieusement les faits de l'histoire naturelle pour y chercher des raisons et des motifs de conclure que les espèces vivantes sont sorties les unes des autres sous la seule action des influences qui peuvent être observées, c'est-à-dire qu'elle s'est appliquée à établir qu'il n'est nul besoin de sortir de l'expérience et de supposer l'action d'une puissance extra-sensible pour s'expliquer la genèse de toutes les formes d'êtres qui se manifestent comme s'étant réellement produites. Par ses Lubbock, ses Tylor, elle a relu les relations de voyage, compulsé les découvertes de l'archéologie et de la géologie, afin de créer une sorte d'ethnographie scientifique destinée à remplacer la philosophie spéculative de l'histoire, et cette ethnographie, qu'elle a déjà poussée fort loin, est éminemment remarquable à plus d'un point de vue. Elle l'est par son érudition et son respect pour la réalité, comme elle l'est par l'horreur de l'*a priori* qu'elle pousse jusqu'au plus étroit empirisme, car elle vise à réunir, comme dans un catalogue, la totalité des faits de nature à éclairer les idées religieuses et morales de tous les peuples passés et présens. En s'efforçant, d'après ce catalogue universel, de reconstruire l'histoire complète des transformations que la morale et la religion ont parcourues à travers l'humanité entière, elle ne s'aperçoit pas assez que l'humanité est non pas un être unique invariable dans sa constitution, mais bien une suite et une ramification de plusieurs manières d'être différentes dont chacune porte et a porté ses propres fruits, dont chacune a eu son enfance, son âge mûr et sa décrépitude.

Enfin je crois que par M. Herbert Spencer l'Angleterre nous a donné le sommet de la pyramide qu'elle construit si patiemment. Je veux dire que, dans son livre des *Principes premiers*, M. Spencer a vraiment réduit en système explicite la théorie qui me semble impliquée dans les conceptions de Mill, de Bentham, de Buckle, de MM. Darwin, Bain, etc. Que ce système représente ou non ce qui est, il représente certainement d'une façon fort complète les meilleures qualités de l'esprit anglais aussi bien que l'étroitesse de ses préoccupations actuelles.

M. Spencer est un esprit large, prudent, doué à la fois d'un vif sentiment des harmonies universelles et d'un vif sentiment des limites de l'intelligence humaine. Loin d'être exclusif, il cherche d'abord à montrer que la science et la religion reposent toutes deux sur le même sentiment nécessaire, sur la notion d'un être infini, *inconditionné*, d'un absolu enfin qui est aussi l'*inconnaissable* absolu. Le propre de la raison humaine est de ne pouvoir connaître et penser que le relatif, le déterminé; mais il lui est impossible

d'admettre des substances particulières ou des mouvemens déterminés sans les concevoir comme les formes que prend une substance ou une force indéterminée. De même il lui est impossible de connaître des perceptions et des pensées définies sans les considérer comme les modifications d'une puissance indéfinie de penser et de percevoir, et, comme le remarque très bien M. Spencer, les données premières que la science appelle *matière, force, espace, temps*, sont aussi inconcevables en soi que la donnée première des théologies. M. Spencer n'a donc nullement la prétention de saisir la cause des causes. Renonçant à dire ce qui pense en nous ou ce qui agit sur nous, il s'en tient aux perceptions qui se produisent dans notre conscience. Son but est de généraliser toutes les lois déjà constatées pour les ramener à une loi qui s'applique à tous les phénomènes, et de faire de cette loi une vraie philosophie, une véritable unification de tout le savoir humain en la rattachant comme un corollaire obligé à une notion première qui se trouve nécessairement impliquée dans toute impression humaine. Ce principe premier, c'est la *persistance de la force*, et la loi suprême où M. Spencer résume toutes les lois particulières des phénomènes peut être décrite comme un mouvement constant de distribution et de redistribution que la matière subit sous l'action d'une force attractive et répulsive qui se compose et se dissipe, — qui amène des condensations de substance en se dissipant et des désintégrations en s'absorbant, — qui détermine enfin, dans l'ensemble et dans les parties de l'univers, une évolution constante allant de l'homogène à l'hétérogène, de l'indéfini au défini, de l'équilibre instable à des équilibres mobiles, destinés eux-mêmes à une destruction finale.

Toujours est-il que, malgré sa largeur apparente, le système de M. Spencer est essentiellement étroit par son point de départ. Il ne faut pas se fier aux réserves de mots comme les siennes. Peu importe que nous le nommions *loi*, *cause* ou *force*, le dernier facteur auquel notre analyse s'arrête devient pratiquement pour nous la cause par laquelle nous nous expliquons tous les effets. Si M. Spencer ne dit pas positivement que les mouvemens dont il parle soient produits par la seule *activité mécanique* de la matière, et s'il présente seulement sa loi comme *la forme sous laquelle les opérations de l'être inconnaissable se manifestent à nous dans les conditions de notre conscience*, il n'en est pas moins vrai que c'est uniquement d'après les faits physiques, chimiques, physiologiques et mécaniques qu'il se représente la nature de cette loi, ce qui revient en définitive à expliquer tous les phénomènes moraux et sociaux par l'espèce d'opération qu'il n'étudie que dans les phénomènes physiques.

Bref, M. Spencer commence, comme tout le positivisme contemporain, par la résolution de ne se fier qu'à la science physique, à celle qui a uniquement pour objet les substances sensibles en mouvement. Il croit d'avance que cette science a seule droit de nous faire notre idée des lois de l'univers, que ses données à elle sont les seules connaissances *positives*, les seules dont nous devions tirer l'explication totale qui doit être le principe de toutes nos prévisions, de nos décisions, de nos règles pratiques de conduite. Voilà bien le dard du scorpion. Pour parler plus généralement, ce qui me paraît menaçant, c'est la tendance exclusive que j'aperçois non-seulement sous le positivisme matérialiste de l'Angleterre, mais sous l'*intellectualisme* qui est le caractère général de ses diverses écoles modernes. Chez les Buckle et les Mill, chez les penseurs qui ne se sont pas adonnés à expliquer l'évolution de l'univers, je retrouve, comme chez les apôtres de *l'évolution par la seule activité mécanique de la matière*, un parti-pris arrêté de ne tenir compte que des faits perceptibles, c'est-à-dire que des perceptions humaines. Insciemment ou sciemment, tous partent de l'hypothèse que les civilisations n'ont eu pour cause que l'insuffisance ou l'accroissement des connaissances, et, — ce qui est bien plus grave, — que la civilisation ne se transmet que par la science. Tous inclinent à ne voir dans les religions que le mal qu'elles peuvent faire en entravant par leurs dogmes le jugement individuel. Tous croient de confiance que, pour rendre les hommes plus capables de comprendre leurs vrais intérêts, il s'agit de les délivrer des théologies, et que, du moment où ils seront stylés à ne tourner leur attention que vers l'étude des choses utiles et nuisibles, ils ne pourront manquer de s'entendre par leur manière de concevoir l'intérêt général. Tous concluent enfin que le meilleur parti à prendre est de supprimer les dotations des églises et de ne plus s'occuper des religions, de les laisser dans leur coin achever comme il leur plaît leurs rêves chimériques sur les voies surnaturelles de la puissance surnaturelle.

III.

A mon avis, le danger de cet état des esprits revient à ceci, que l'intelligence à son tour se pose aujourd'hui comme le pape-empereur, comme la faculté qui a mission, de droit divin, pour dicter la loi à tous les besoins de notre être. Elle veut tout pour elle et par elle. Elle propose de nous délivrer de l'erreur et du mal en jetant au panier la théologie, la métaphysique, la crainte de l'inconnu, le sentiment de nos limites et bien d'autres choses en vérité, car elle

y jette absolument tous les mobiles et les organes moraux que notre être peut renfermer en dehors du besoin de comprendre, et elle y jette encore tous les moyens d'éducation, de civilisation et de gouvernement qui ne seraient pas exclusivement une application de son savoir à elle.

Or c'est là une grosse présomption qui recouvre une grosse chimère, et qui se prépare une rude leçon. Je ne m'attaque pas,—que l'on y prenne garde, — aux résultats de la science contemporaine. Les résultats sont précieux; les doctrines en elles-mêmes ne sont pas ce qu'il y a d'inquiétant : loin de là, elles représentent la meilleure solution qui ait encore été donnée au problème particulier que les intelligences sont vraiment appelées à résoudre, celui de comprendre toutes nos connaissances en les rattachant à une explication générale déduite d'elles seules, et il est très légitime que les penseurs s'en tiennent à la théorie qui peut seule leur expliquer tout ce qu'ils cherchent à expliquer. Ce qui n'est pas légitime, ce que j'entends dénoncer comme tel, c'est la prétention qui se cache derrière les doctrines, et qui dit tout bas : Il n'y a que cela, — car, par cette négation cachée, la foi que les intelligences ont en elles-mêmes et en leur philosophie n'est certainement qu'une superstition. Il n'est point vrai que notre conception *a posteriori* des lois de la nature puisse jamais représenter tout ce qui est susceptible de nous frapper et dont nous avons à nous garder; il n'est point vrai que notre science des obligations qui résultent pour nous des nécessités à nous connues puisse jamais nous dispenser d'accepter d'autres devoirs fondés sur le sentiment d'une puissance qui dépasse notre entendement. Il n'est point vrai que, pour prospérer ou seulement pour devenir intelligens, nous n'ayons besoin, en fait de mobiles, que du souci de l'utile, et, en fait de facultés, que du jugement utilitaire. Il n'est point vrai enfin que la civilisation consiste en une somme de connaissances, ni surtout qu'elle se transmette d'intelligence à intelligence à l'état d'idées compréhensibles.

Faisons la part large aux connaissances expérimentales, et rendons plein honneur à notre époque en tant qu'elle a su rendre justice à la magnifique faculté de connaître après coup ce que notre déraison nous empêche de prévoir, et ce qui est plus fort que nos volontés insensées. La philosophie contemporaine a eu raison dans ses négations. Elle nous a réellement éclairés en constatant, par une soigneuse étude de l'histoire, que les hommes n'avaient aucun sentiment inné de la vérité qui est toujours vraie, c'est-à-dire des lois perpétuelles de la nécessité et du devoir. Bien plus, elle s'est attaquée à la véritable cause de nos révolutions en nous mettant à même de comprendre que la morale et la prudence publiques n'ont

pas du tout leur source dans les facultés de l'individu, que, tout au contraire, c'est la raison et le sens moral des individus qui ont leur source dans une sagesse publique que l'on peut à bon droit appeler impersonnelle, vu qu'elle se produit précisément par le concours des déceptions et des châtimens de tout genre que les hommes s'attirent faute d'avoir le sentiment du vrai et du juste. La France surtout est payée pour le savoir. Plus que tous les mauvais instincts réunis, ce qui l'a désorganisée, c'est la tendre philanthropie qui, en voyant comment les églises et les gouvernemens avaient mal agi, s'est plu à croire qu'il suffirait de supprimer les autorités et d'abandonner chacun à sa morale naturelle. La France n'en serait pas où elle en est, si, en sentant la nécessité de réformer et de contrôler les autorités humaines, elle eût également senti qu'il n'y avait pas à se fier davantage aux individus humains, parce qu'en fait le propre de l'homme, dans toute condition, est de ne rien avoir en lui qui aspire platoniquement à la justice avant que l'injustice lui ait fait sentir ses crocs, et de ne rien avoir non plus en lui qui cherche seulement à connaître les lois éternelles, avant qu'il en ait appris l'existence en se heurtant contre elles.

Il y a longtemps déjà, Swedenborg avait reconnu en propres termes que l'intelligence est la faculté qui nous rend capables de progrès moral, capables d'être déboutés par Dieu de notre déraison et de nos volontés injustes. Dans la mesure où la philosophie de nos jours a voulu dire cela, elle n'a fait elle-même que renoncer à des erreurs réfutées par l'expérience, et elle est une preuve de plus que l'intelligence, — celle du moins qui s'emploie à comprendre les leçons que nous donnent les lois de la nécessité et de la justice, — est en effet la principale source de la civilisation. Seulement, pour que la destruction des anciennes erreurs n'amenât pas une autre superstition aussi décevante que la foi en un sentiment inné du vrai, il faudrait que l'esprit du jour eût également conscience des impuissances de l'intelligence. Au lieu de la regarder comme suffisant à tout, il faudrait qu'il vît comment tout d'abord elle ne peut pas se suffire à elle-même, comment elle aussi, loin d'être un don de nature, n'est qu'une faculté qui pour grandir a besoin d'être nourrie par d'autres facultés. Malheureusement cela n'a pas lieu. On peut le dire sans exagération, aujourd'hui ce sont les savans et les philosophes qui méconnaissent le plus que nous naissons non pas seulement ignorans, mais inintelligens. Leur propre attention est si exclusivement tournée vers l'intelligence des choses extérieures qu'ils semblent à peine soupçonner la loi première de notre nature, celle qui est à la fois la loi de notre croissance morale et la loi de transmission de la civilisation.

Au XIXe siècle encore, tous les hommes, quand ils viennent au monde, sont des êtres purement sentans, des êtres doués sans doute, dans un sens, de connaissance, mais qui ne peuvent connaître que ce qui se produit en eux, et en eux il ne se produit que des sensations toutes personnelles d'appétence et de répugnance, d'où résultent des craintes et des désirs également personnels. Toujours ainsi le problème de l'éducation, — qui est aussi le problème du progrès, — sera justement de conduire, autant que possible, à la pensée abstraite des multitudes inintelligentes, et en tout cas de faire pénétrer chez des natures qui n'ont encore que des appétences et des répugnances égoïstes la quintessence d'une civilisation dont elles ne peuvent pas comprendre les données. Il s'agit de leur rendre intelligible cette civilisation et par là de les rendre elles-mêmes intelligentes en leur communiquant, autrement que par des connaissances, la conception traditionnelle de la nécessité, qui depuis des siècles s'est peu à peu agrandie de toutes les déceptions humaines, de toutes les défaites qu'ont subies les volontés contraires aux vraies conditions de la vie. D'ailleurs, chez ceux mêmes qui sont appelés à devenir plus tard de savans penseurs, les mobiles qui doivent pendant toute leur vie déterminer leurs volontés, et qui par conséquent déterminent à l'avance le seul emploi qu'ils pourront faire de leur science et leur intelligence, sont déjà formés bien avant l'âge où naît la pensée. Toujours donc il faudra aussi qu'avant l'âge de la pensée la société ait trouvé moyen de civiliser les instincts et l'imagination, qui en sont la préface nécessaire.

Le fait est qu'à cet égard nous n'avons pas de choix : c'est ainsi et seulement ainsi que se transmet la civilisation. Elle consiste non pas dans des opinions de tête, mais dans une tendance publique attachée à une foi publique, à une manière inconsciente de concevoir le bien et le mal, l'impossible et l'inévitable, et cette foi active, que tous ont en eux sans s'en apercevoir, que tous reçoivent sans soupçonner qu'ils l'ont reçue, et qui à leur insu enfante toutes leurs manières de voir, de sentir et de vouloir, — tous aussi sans le savoir concourent par leurs actes et leurs paroles à la propager autour d'eux. Avant d'avoir dix ans, nos enfans sont déjà, par leur caractère, des Anglais ou des Français du XIXe siècle; ils ont déjà reçu du dehors le principe de tous les *genres* d'idées qu'ils concevront plus tard en croyant les puiser dans les choses mêmes. Par l'effet des exemples et des réprimandes de la famille, par suite des obstacles que les volontés des autres opposent aux entraînemens de l'enfant, par les satisfactions et les désagrémens personnels qu'il est sûr de s'attirer chaque fois qu'il se met en accord ou en contra-

diction avec les exigences publiques, ses instincts les plus spontanés sont forcés de prendre la forme d'une espérance ou d'une crainte qui implique déjà la notion de ce qui est approuvé et réprouvé autour de lui. Égoïsme et générosité, prévoyance et étourderie, tout chez lui reçoit l'empreinte de la foi inconsciente dont la vie générale de son époque et son pays n'est qu'une multiple application. Quand la civilisation est ainsi entrée dans son être sentant, il faut encore tout autre chose que des idées abstraites et des connaissances pour la faire passer dans son esprit et en faire le fonds même de son être pensant. Il est nécessaire d'abord qu'elle forme son imagination, et, pour amener ce nouveau progrès, il faut un enseignement qui soit menace et promesse en même temps qu'instruction, un enseignement qui s'adresse encore aux sentimens *personnels*, et qui transforme enfin les mobiles égoïstes en de véritables affections humaines, en des sentimens fixes de devoir, d'amour, d'espérance, de scrupule, attachés à des genres de choses que l'esprit se représente constamment comme ce qui est toujours obligatoire et toujours défendu, comme ce qui entraîne pour tous une malédiction ou une bénédiction.

Mon but toutefois n'est point un but de controverse ni d'apologétique. Je cherche surtout à faire ressortir ce qui caractérise les préoccupations où est engagée l'intelligence de l'Angleterre, et à faire comprendre que ces préoccupations, par ce qu'elles ont d'exclusif, menacent de rompre l'unité que l'esprit public en Angleterre avait si remarquablement conservée. Quand les intelligences cherchent leur satisfaction dans des doctrines qui ne répondent pas à d'autres nécessités de l'être humain, ces nécessités se vengent tout simplement en se faisant à elles-mêmes un moyen de satisfaction qui ne tient pas compte des intelligences. C'est là qu'en est l'Angleterre. Relativement au reste de l'Europe, elle est encore peut-être le pays le plus sage, celui où l'antagonisme des tendances opposées de notre époque se montre le moins immodéré et le moins surexcité par des passions de hasard; mais, par là même, elle ne nous laisse que mieux voir la nature et la gravité de la crise actuelle. Chez elle, nous prenons comme sur le fait l'infirmité inséparable des facultés du XIXe siècle, l'aveuglement qui tient à la direction où les fautes du passé ont jeté les intelligences, et nous pouvons mesurer plus sûrement l'inquiétant écart qui existe entre les connaissances dont notre siècle prétend faire sa seule règle de conduite et l'ensemble réel des besoins humains auxquels, bon gré mal gré, il s'agit de subvenir. L'Angleterre en effet a beau être à l'abri de toute irritation accidentelle, elle aussi, par son développement, n'aboutit qu'à des conflits. Dans sa constitution morale, les

organes vitaux qui s'accordaient hier tendent aujourd'hui à la discorde. Le duel ou, si l'on veut, les rapports de la science et de la religion y sont décidément plus mal engagés qu'ils ne l'avaient été de longtemps.

Ainsi que je l'ai déjà dit, ce n'est pas la science qui a dénoncé la première le traité de paix et de respect mutuel que la raison et la foi avaient signé sur les bases de l'église anglicane; les hostilités ont été engagées par le piétisme méthodiste, qui était lui-même une réaction contre l'indifférence amenée par le rationalisme du XVIIIe siècle, et qui a joué en pays protestans un rôle analogue à celui que l'ultramontanisme jouait dans les pays catholiques. Le réveil religieux a bravé la raison en se laissant aller à une sorte de théurgie spiritualiste, à une piété fébrile qui n'était plus guère que la foi en une opinion magique, par laquelle les hommes pouvaient surnaturellement obtenir la rémission de leurs péchés et les bénéfices de la justice sans avoir aucune condition à remplir. Et à cette religion irrationnelle la raison a répondu comme nous le savons : au lieu de s'en prendre à ce qu'il y avait de déraisonnable dans la façon dont le piétisme se représentait les volontés de Dieu et les devoirs de l'homme, elle s'est prononcée contre la croyance même en une puissance surnaturelle. A l'heure qu'il est, il se trouve que par ce radicalisme elle a simplement poussé la religion à reculer vers le moyen âge. Comme réplique au positivisme irréligieux et matérialiste, il y a le puseyisme et le ritualisme, qui en reviennent tout bonnement à l'idée du salut par une amulette matérielle, par des génuflexions sacramentelles et par la foi aveugle aux pouvoirs surnaturels du prêtre.

Ainsi les deux facteurs du progrès ont pris l'un en face de l'autre des attitudes de combat. La guerre est déclarée entre le passé et le présent, entre la théologie, venue d'une époque d'imagination qui expliquait tout par des influences mystérieuses, et l'intelligence de notre temps, qui n'aspire qu'à concevoir d'après les faits les lois de la nature. Le progrès par l'irréligion, la morale par la déraison, voilà ce qui se lit sur les deux bannières, et dans l'arène j'aperçois des hommes d'église et des hommes de cabinet ou de laboratoire qui discutent gravement si c'est la science seule ou la foi seule qui doit désormais régner, si désormais il n'y aura que des enfans ou que des hommes mûrs, si le monde sera mis au régime exclusif d'une croyance incapable de se faire accepter par les intelligences déjà formées, ou d'une philosophie scientifique incapable de faire l'éducation des inintelligens. Même dans la sage Angleterre les savans et les penseurs me font un peu l'effet de sauvages qui, par dépit contre le manitou de leur tribu, lui auraient donné un coup

de pied, et danseraient une farandole en montrant le poing au ciel. Parce qu'ils sont choqués par les dévotions superstitieuses ou par l'idée que tels ou tels se sont faite de la foi qui sauve, ils déclarent que la sottise consiste à avoir une foi quelconque, et que le dernier mot de la sagesse est de ne plus perdre son temps à se former un juste sentiment des volontés de l'Éternel. Autant déclarer qu'ils veulent poursuivre leurs petites affaires sans regarder s'il y a, oui ou non, des murs devant eux. Parlons franc, la science contemporaine fait d'étranges pèlerinages à Notre-Dame de la Matière, et elle n'est pas pleinement sincère. Les penseurs trahissent leur propre raison en se donnant comme complétement satisfaits par leurs petits mythes matérialistes, par leurs petites légendes sur les prouesses intelligentes de la force inintelligente. J'imagine que, s'ils tiennent cela pour la suprême vérité, c'est surtout parce qu'ils regardent cela comme la meilleure arme de combat; mais l'hypocrisie ne porte pas bonheur. En se persuadant que ces petites cosmogonies sont de force à exterminer le sentiment religieux, et en mettant dès aujourd'hui leur vanité à ne plus s'occuper des religions, les champions de l'intelligence ne travaillent que contre la cause du progrès intellectuel. Si la raison ne voit rien de mieux à faire que de laisser les rêveurs rêver à leur gré leurs rêves surnaturels, c'est elle-même qui le paiera. Au lieu de tuer le sentiment religieux, elle réussira seulement à l'abandonner, faute d'une théologie raisonnable, à toutes les monstrueuses théologies qui peuvent résulter des accouplemens de hasard, de l'aveuglement et des convoitises ou des colères.

Décidément aussi les hommes d'église m'apparaissent comme des somnambules quand, avec leur ritualisme ou leur sacerdotalisme, ils s'imaginent arrêter le torrent qui emporte les esprits, et qui, en les emportant loin de la religion telle qu'elle a été, les expose à se jeter dans l'utilitarisme pur, dans la conviction irréfléchie que le seul emploi fructueux de nos facultés est de les consacrer à découvrir les choses ou les états de choses les plus propres à satisfaire nos désirs. Autant vouloir repousser le Niagara en l'effrayant par des gestes mystérieux. En bonne conscience, la religion elle-même est étrangement matérialiste et utilitaire par les moyens qu'elle emploie pour amener les hommes à reconnaître un maître éternel, et par les recettes qu'elle leur recommande pour détourner d'eux les fléaux et les calamités terrestres. Sous tout cela encore, il y a un machiavélisme inconscient. Les plus croyans ne sont pas tout à fait sincères en se prétendant convaincus de toutes les incompréhensibles efficacités qu'ils proclament comme ce qu'il faut croire. S'ils n'en doutent pas eux-mêmes, c'est peut-être parce que l'irréligion est réellement

ce qui les effraie, et qu'ils ne peuvent rien inventer de mieux que leur ritualisme pour lui faire échec; mais cette habileté, moitié fraude et moitié illusion, est sûre de tourner contre ceux qui s'y laissent entraîner. En se dupant eux-mêmes sur leurs propres sentimens, — en dépensant leur esprit à chercher ce qui peut faire triompher leur volonté, plutôt qu'à découvrir ce qui est vraiment pour eux l'incontestable ou l'incroyable, ils ne peuvent réussir qu'à se cacher la vraie cause qui éloigne les intelligences de la religion et à prendre le poison même pour le contre-poison. De nos jours, tels que sont les hommes, ou du moins tels que les propagandes circulant dans l'air les ont rendus avant qu'ils aient vingt ans, il n'y a plus rien de possible pour eux qu'un scepticisme qui les livre à l'égoïsme, ou qu'une croyance dont ils pourront trouver la confirmation dans tous les faits de chaque instant. Ne pas voir cela équivaut pour les églises à un suicide. Celles-là seules reprendront possession des âmes qui en viendront de plus en plus à annoncer que ce qui sauve, c'est non pas la foi en un homme ou en une classe d'hommes, ni la foi en un gouvernement, ni la foi en des pratiques quelconques, mais la foi qui est un vif sentiment des lois par lesquelles le maître gouverne l'univers et avec lesquelles tous ont à compter sous peine d'être inexorablement frappés.

Que l'on me permette de l'ajouter : le conflit de la science et de la foi a beaucoup moins trait qu'elles ne le pensent l'une et l'autre aux choses d'en haut et aux choses d'outre-tombe. A bien voir, le nœud de la querelle se trouve dans l'idée traditionnelle que les églises nous donnent encore du devoir. La théologie toute la première n'oublie pas la terre, et son principal souci est toujours d'amener les foules à se conformer ici-bas aux conditions nécessaires de la vie; mais la théologie représente l'expérience du passé, et est par là même défiante : elle sait que les foules sont mal capables de discerner les voies par lesquelles toute volonté contraire à ces conditions amène du mal au pécheur lui-même comme à ses voisins. En conséquence, elle est toujours tentée de prendre les aveugles par où ils se laissent saisir pour les détourner des actions malfaisantes dont ils ne peuvent prévoir la douloureuse réaction contre eux-mêmes. Si je ne me trompe, là est la grande pierre d'achoppement, car une telle manière de présenter le devoir donne à croire que le Dieu du ciel n'est pas tout-puissant sur la terre; en tout cas, elle encourage l'idée que ce qui règne sur la terre n'est pas la justice, et c'est bien cette notion-là qui éloigne les intelligences de la religion des églises, comme c'est elle qui, par contre-coup, égare aussi la science. Elle suffit pour discréditer la théologie, parce que les consciences commencent à entrevoir la vraie

justice souveraine, qui a voulu que le mal et le bien ici-bas portassent en eux-mêmes leur rétribution, et qui jamais n'accorde à droite un privilége ou une dispense en considération d'une bonne œuvre accomplie à gauche; mais, d'un autre côté, les consciences ne sont pas encore assez clairvoyantes pour reconnaître que la science la plus utile est la connaissance de cette justice souveraine, et voilà pourquoi les intelligences en restent à l'idée que notre premier intérêt est d'acquérir un ensemble de connaissances pratiques qui nous rende habiles à produire les résultats que nous pouvons désirer.

Pour en revenir à la calme Angleterre, ce qui me frappe en définitive, c'est que, chez elle aussi, la foi et la science sont atteintes d'une seule et même maladie. L'une comme l'autre, elles cherchent à échapper à la vérité, ou plutôt elles n'ont pas plus l'une que l'autre le sentiment de la vérité. Tandis que les hommes préoccupés des intérêts temporels n'estiment que le jugement, les hommes chez qui prédomine la conscience des besoins moraux ne veulent songer qu'à se faire les croyances les plus propres à les consoler, à « griser leur sens de l'infini, » comme disait Schleiermacher, ou à réaliser leurs autres fins. Ni les uns ni les autres ne s'aperçoivent qu'en réalité la grande affaire de l'homme ici-bas est de vivre, et que pour lui la première nécessité ainsi est de parvenir avec ses facultés à subvenir aux exigences de ses besoins, d'arriver par son intelligence ou autrement, par sa science des lois de la nature et par sa crainte de l'inconnu, à reconnaître et accepter en fait une règle de vie qui suffise pour le sauver de tout ce qui lui est intolérable, et lui assurer tout ce qui lui est indispensable. En politique, on n'arrive à rien de bon en dépensant son esprit à décider si c'est le pape, ou le roi, ou le peuple qui a seul le droit de commander, car de toute façon on n'aboutit ainsi qu'à un pouvoir illimité, et en réalité le seul gouvernement qui puisse nous mettre à l'abri des bévues et des folies auxquelles tout pouvoir humain sera toujours sujet est justement le gouvernement illogique résultant de la combinaison de plusieurs pouvoirs, — je dirais volontiers de plusieurs pouvoirs quelconques qui se contrôlent l'un l'autre. Au moral aussi, la seule direction qui puisse pratiquement nous conduire à remplir toutes les conditions de la vie ne peut elle-même provenir que de la combinaison d'une science et d'une foi qui se contiennent et se complètent mutuellement. La science est dévoyée, et elle devient une dangereuse erreur quand elle méconnaît que son rôle est non point de combattre la croyance en une puissance surnaturelle, mais simplement d'empêcher que la foi ne nous donne, sur les volontés de Dieu et sur les conditions auxquelles il a soumis la vie terrestre,

des notions contraires à ce que nos connaissances nous obligent à penser des lois de la nature. La religion s'égare et devient une impiété funeste quand elle méconnaît que son rôle est non point de s'attaquer à la raison qui cherche à connaître comment l'univers est gouverné par ce qui le gouverne, mais simplement d'empêcher que la science prenne son idée des lois de la nature pour l'expression de tout ce qui détermine notre destinée.

Malheureusement, pendant que la science et la foi se querellent, il y a derrière elles le géant aux mille bras, l'hôte qui apparaît aux momens de crise sans être invité et qui se charge de faire prévaloir, malgré les savans et les théologiens, ce qui est seul possible en raison de leurs volontés insensées, ce qui est nécessaire précisément pour déjouer les prétentions qui briseraient la société. En d'autres termes, il y a les masses, que les penseurs cherchent si peu à connaître, et qu'ils mettent si étourdiment en mouvement, — les masses, qui ignorent la science et la théologie, pour qui il n'existe ni compréhensible ni incompréhensible, et qui n'ont pas d'autre mobile que le souci d'éviter la souffrance. Avec une terrible impartialité, elles prêtent leurs bras aux savans tant que les savans attaquent, au nom de la raison, ce qui leur déplaît à elles, ou elles répondent *amen* aux églises chaque fois que les églises promettent de leur faire avoir ce qui leur plaît; — mais quand le mal arrive, quand les penseurs, dans le fol espoir de donner à tous l'intelligence des lois de la nature, ont détruit les manières de croire au surnaturel qui conduisaient au moins les inintelligens à reconnaître des devoirs, et quand ils n'ont réussi qu'à ouvrir la porte aux théologies barbares qui poussent les multitudes à attirer sur elles d'intolérables souffrances, — alors, sous le coup de ces souffrances, le géant aux mille bras, qui est incapable d'en voir la cause et qui au fond ne croit pas à sa propre sagesse, appelle vite à son aide un sauveur de rencontre. Pape ou empereur, peu lui importe; il veut être protégé contre tous les dangers qu'il ne peut pas prévoir, et il prend le protecteur qui se présente en lui donnant le droit de décider seul ce qui doit être fait par tous en dépit de la conscience de ceux qui ont une conscience, et en dépit de la raison de ceux qui ont une raison, comme en dépit des penchans de ceux qui ont des penchans.

Je ne dis pas que l'Angleterre marche à une telle catastrophe; je suis loin de prétendre qu'elle n'ait pas encore assez de sagesse pour se tirer des conflits où elle s'est engagée. Déjà son instinct de conservation s'est réveillé; elle a peur, ce qui est bon signe. D'ailleurs, après tout, son expérimentalisme à outrance n'est que la reprise d'une tentative qu'elle avait déjà faite deux fois, — sous Bacon, sous Locke et Bolingbroke, — et deux fois déjà son caractère l'avait

protégée contre sa tête. L'intelligence spéculative de l'Angleterre n'a jamais été large; mais, grâce à son insouciance pour la logique, l'étroitesse des principes admis par son intelligence ne l'a pas beaucoup gênée. Sans crainte de se mettre en contradiction avec elle-même, elle a toujours su recevoir les leçons de l'expérience et tenir pour nécessaires toutes les choses contraires qu'elles lui indiquaient comme telles. Ajoutons encore à cela que dans son utilitarisme il y a un trait d'excellent augure : sous le nom d'utilité, ce qu'elle poursuit évidemment, ce n'est pas le plaisir de satisfaire ses désirs, c'est plutôt la connaissance des conditions indispensables de la prospérité publique, des lois économiques ou autres que nul désir ne saurait violer impunément.

Toujours est-il, — et je n'ai pas voulu dire autre chose, — que l'Angleterre en ce moment est dans une crise, et que, d'après son passé, on ne peut plus avec certitude prédire son avenir. Elle a eu la gloire, dans la phase qui finit, de créer le type du gouvernement représentatif; mais maintenant les forces qui par leur libre accord lui avaient permis de vivre mieux qu'aucun autre peuple sous le régime de la liberté se séparent l'une de l'autre pour se contrecarrer, et ses institutions n'assurent plus dans ses conseils la prédominance de la sage raison qui jusqu'ici avait dirigé son développement. Aujourd'hui enfin son vieil organisme est ébranlé. L'Angleterre aussi figure au nombre des sociétés tiraillées par des élémens discordans, et il reste à savoir si, parmi les peuples qui ont ainsi à se reconstituer, c'est à elle que reviendra l'honneur de trouver une nouvelle constitution, une nouvelle loi d'ordre de nature à concilier les tendances opposées qui se dégagent de l'état moral de nos jours. A cet égard, les traditions de son passé et le génie même qui l'a rendue capable de ce qu'elle a fait ne sont pas sans m'inquiéter pour elle. En un mot, il y a au soleil couchant de son libéralisme un point noir qui peut annoncer des orages pour le lendemain.

J. MILSAND.

HISTOIRE D'UN DIAMANT

RÉCIT DE MŒURS CONTEMPORAINES.

I.

Depuis longtemps j'observais le comte de Louvignac. Je ne sais quel appât singulier cet homme offrait à ma curiosité, mais je ne pouvais m'empêcher de recueillir tout ce qu'on disait de lui. On en disait beaucoup de bien. D'une humeur douce, d'un commerce facile et agréable, d'une politesse un peu froide, M. de Louvignac n'aurait été pour les gens du monde qu'un homme bien élevé, s'il n'eût paru sujet à quelques-unes de ces manies qui éveillent l'attention. Il avait près de quarante ans, une fortune considérable, un grand train de maison, et il ne songeait pas à se marier; il ne voyait qu'un très petit nombre d'amis, vivait seul dans un hôtel à lui, sortait peu et ne donnait point de dîners. On ne pouvait pas l'accuser d'avarice. Il ne refusait pas son tribut à la charité publique et aux œuvres de bienfaisance. Quand la récolte était mauvaise, ses fermiers le trouvaient accommodant. La plus évidente de ses manies était celle de se croire malade, ou sur le point de le devenir, malgré tous les dehors d'une santé robuste. Il faisait bonne chère, mais en se refusant certains mets réputés innocens, certains vins bienfaisans pour tout le monde et nuisibles apparemment pour lui seul. Chaque année, il passait deux mois dans une petite ville des Vosges que la *fashion* ne connaît pas. Les faux malades ne sont en général que des égoïstes qui dissimulent sous le prétexte des infirmités du corps celle de leur âme : n'est-on pas excusable de ne penser qu'à soi lorsqu'on souffre? M. de Louvignac ne se plaignait jamais. On le voyait préoccupé de sa santé, on devinait son inquiétude aux précautions qu'il prenait; mais, que ce fût savoir-vivre ou mystère, il ne parlait pas de ses maux. De ces contradictions le

monde conclut que M. de Louvignac était un original, ce qui n'explique rien.

Cette espèce de grand seigneur, dont la vie correcte témoignait qu'il voulait être estimé, montrait dans la conversation une indulgence extrême pour les fautes et même pour les gros péchés des jeunes gens. Ordinairement cette bonté philosophique est l'effet d'une longue expérience et d'un grand âge. L'homme sur son déclin sourit des erreurs où il ne peut plus tomber, tandis qu'à quarante ans la sagesse est de fraîche date et volontiers sévère. M. de Louvignac ne l'était que pour lui-même. Avec des principes fermes, en matière de délicatesse et d'honneur, il se plaisait à excuser et à pardonner les faiblesses des autres. En maintes occasions, il avait montré du courage, du sang-froid dans le danger; mais la plus légère indisposition le plongeait dans un abattement profond. Son visage était beau, sa taille élégante, et ses yeux noirs semblaient faits pour exprimer toutes les passions, et cependant on y voyait rarement autre chose qu'une mélancolie inquiète. Il prenait soin de sa personne avec des recherches de petite-maîtresse où l'on ne sentait point l'envie de plaire. Enfin dans ses habitudes, ses mœurs et son caractère, cet homme avait je ne sais quoi d'énigmatique et de compliqué, comme si son naturel eût été altéré ou modifié par quelque choc violent du destin, par quelque passion aujourd'hui éteinte, ou comme s'il eût vécu sous l'obsession d'un souvenir accablant et d'une idée fixe. C'est cette énigme qu'il s'agissait de deviner.

Un soir du mois de janvier 1870, dans le petit salon du vieux marquis de C..., nous étions six fumeurs réunis devant un grand feu. Dix heures sonnaient. On apporta le thé. M. de Louvignac se prépara une tasse de cette boisson chaude dans laquelle il versa beaucoup de lait. Le vieux marquis nous racontait ses souvenirs de jeunesse. Mon voisin, qui était un peintre de paysages, se penchant à mon oreille, me dit tout bas : — Je m'étonnerai bien si le marquis ne nous raconte pas ce soir la mémorable histoire du carrick jaune.

— Qu'est-ce que cette histoire? demandai-je.

— Puisque vous ne la connaissez pas, apprêtez-vous à l'entendre.

Le peintre s'approcha de la fenêtre, souleva le rideau et nous annonça que la neige tombait.

— Cette affreuse neige! s'écria le marquis, je la déteste.

— Pourquoi donc? dit le peintre.

— Mauvais plaisant, reprit le marquis, vous savez bien pourquoi; mais ces messieurs l'ignorent, et je vais le leur apprendre. J'avais dix-sept ans lorsqu'il fut décidé que j'entrerais dans la maison militaire du feu roi Charles X. Pour cela, il fallait passer par l'école de

Saint-Cyr et faire des études spéciales. On me mit dans une pension préparatoire. Un domestique m'y conduisait de grand matin et venait me chercher à neuf heures du soir. Tous mes camarades, à peu près du même âge que moi, se destinaient à la même carrière. La moitié environ se composait de jeunes gens nobles; les autres étaient des fils de banquiers, de riches bourgeois ou d'anciens serviteurs de l'empire. Un assez mauvais esprit régnait parmi nous. Le beau d'Orsay faisait alors parler de lui, et menait la mode. Il inventa la soubreveste, le chapeau qui porte encore son nom, et une forme de bottes à l'écuyère adoptée par les *lions* de cette époque. N'étant libres que le dimanche, nous mettions ce jour-là seulement le costume du monde élégant. Ceux d'entre nous qui n'avaient pas de chevaux en louaient au manége, et nous allions grossir l'escorte du comte d'Orsay, persuadés que le beau sexe n'avait d'yeux que pour nous.

Mon père n'approuva point ces manières de dandy; mais ma mère prit plaisir à voir en moi l'enfant se donner des airs de jeune homme. Elle m'encourageait dans cette voie et subvenait secrètement à mes dépenses. Je n'étais encore que ridicule. Vous allez voir où la vanité peut nous entraîner.

La règle de l'institution exigeait qu'on vînt le soir chercher les élèves externes. Le maître de pension ne voulait pas être responsable de notre conduite hors de chez lui, et il tenait à nous remettre entre les mains d'une personne de confiance. Mon père prenait quelquefois la peine de venir me chercher. Un soir, il me fit appeler. C'était en janvier, par un temps de neige et de glace fondante, comme aujourd'hui. Je trouvai mon père vêtu d'un vieux carrick jaune à cinq collets qu'il ne portait plus depuis longtemps. Un de mes camarades montait dans une belle voiture où sa mère l'attendait. Je me sentis mortifié. Drapé dans un manteau à la mode, je marchais en silence à côté de mon père. A ses premières questions, je répondis par des monosyllabes qui trahissaient ma mauvaise humeur. Il me demanda d'un ton ironique si j'avais quelque contrariété.

A ce moment de son récit, le narrateur, oubliant qu'il parlait de lui-même, devint rouge de colère et s'écria : — Ce drôle! cet insolent! ce petit ingrat eut l'audace de répondre : « Oui, monsieur; vous auriez pu m'épargner l'affront de vous montrer à mes camarades sous cet accoutrement. »

Le vieux marquis s'arrêta comme suffoqué par l'indignation, puis il reprit : — Mon père n'était pas homme à supporter mon impertinence. Il me remit à ma place vertement. Ma mère elle-même me gronda, et je finis par comprendre ma sottise. On me la pardonna; mais ma conscience me la reproche encore. Une fois en ma vie, j'ai

manqué de respect à mon père. Il y a plus de quarante ans de cela, et, quand j'y songe, la honte et les regrets me serrent la gorge. Voilà pourquoi j'éprouve le besoin de raconter cette histoire à mes amis et de m'accuser devant eux. Ma confession faite, je suis soulagé pour quelque temps.

— Ce carrick jaune, dit le peintre, est pour vous comme le ruban volé par Jean-Jacques et dont l'esprit de parti a tenté vainement de faire un couvert d'argent.

— Je conçois, dit M. de Louvignac, que la confession vous soulage parce qu'il s'agit d'une peccadille d'écolier; mais l'aveu d'une action criminelle ne calmerait pas votre conscience et ne vous procurerait qu'un surcroît de honte.

— Peut-être, répondit le marquis.

— N'en doutez pas, ajouta Louvignac.

— Mon cher comte, dit le peintre, vous affirmez cela comme si vous le saviez par expérience.

Louvignac ne répondit pas. Il fronça le sourcil et regarda obstinément le tapis de la table à thé. Je me mis à réciter ces vers bien connus d'un poète contemporain :

Crois-moi, parle avec confiance.
Le sévère dieu du silence
Est un des frères de la mort.
En se plaignant on se console,
Et quelquefois une parole
Nous a délivrés d'un remord.

L'attitude du comte attira les regards de tous les assistans. Une pensée commune nous traversa l'esprit pendant ce silence d'une minute, qui nous sembla un siècle : est-ce que cet homme aurait commis un crime?

— Ces vers sont fort beaux, dit enfin Louvignac en relevant la tête; mais ils font partie d'un dialogue entre le poète et sa muse, et ce tête-à-tête ressemble fort à un monologue. Je ne connais pas de moyen de se délivrer d'un remords. A la répétition générale d'*Iphigénie en Tauride*, lorsque Oreste, tombant épuisé à la fin de son accès de fureur, se mit à chanter : « Le calme rentre dans mon âme, » quelqu'un fit remarquer au maëstro que l'orchestre poursuivait son accompagnement *agitato*, ce qui semblait un contre-sens. Gluck répondit : « Ne vous en mettez pas en peine. Oreste peut dire que le calme rentre dans son âme, mais moi je sais qu'il n'y rentre pas. »

— Il faut convenir aussi, dit le peintre, que tuer sa mère est un cas grave.

— Et heureusement assez rare, ajouta le comte en souriant.

— Allons, mon cher Louvignac, du courage! s'écria le vieux

marquis. Faites comme moi; soulagez votre cœur. Vous vous en trouverez bien.

— Non, mon ami; cela ne servirait à rien. J'ai commis une faute, il est vrai; mais j'en suis puni, et, quand le châtiment est commencé, la confession devient inutile.

Louvignac prit son chapeau et sortit.

— Monsieur le marquis, dit le peintre, vous avez été trop vite. Le criminel entrait de lui-même dans la voie des aveux lorsque vous l'en avez fait apercevoir, et il a ressaisi son secret qui allait lui échapper.

On devine que Louvignac fut le sujet de la conversation pendant le reste de la soirée. Le marquis l'avait connu enfant; il nous donna quantité de détails sur la famille, la fortune, l'éducation, les débuts dans le monde, les voyages, les goûts et les mœurs de ce personnage. — Quant à son aventure, nous dit-il ensuite, quant à l'épisode mystérieux de sa vie qui lui rappelait tout à l'heure le crime d'Oreste, je l'ignore absolument; mais je puis vous indiquer un homme qui en a été le témoin. C'est le vieux docteur Vibrac, médecin de la famille. Je le crois brouillé avec le comte, il parlera peut-être. Vibrac ne pratique plus; souvent il fréquente le soir un petit café de la rue Jacob. Si vous avez autant de patience que de curiosité, faites-lui votre cour en jouant sa partie de domino, et vous arriverez à la découverte de la vérité. Hâtez-vous seulement, car le bonhomme est octogénaire, et il commence à radoter.

Le peintre et moi, nous suivîmes les conseils du marquis. Nous recherchâmes le vieux docteur en fréquentant le même café que lui, et après deux mois de relations assidues et force parties de domino nous avions obtenu les derniers renseignemens nécessaires pour compléter la biographie du comte George de Louvignac.

II.

Comme le nom l'indique, la famille de Louvignac était du midi de la France. Elle y possédait de grands biens depuis trois siècles. Le comte Jean, père de George, commandait une compagnie de la garde royale lorsque la révolution de 1830 éclata. Le nouveau gouvernement lui offrit de rentrer au service; mais il se tint pour engagé avec la branche aînée des Bourbons, et il se retira dans ses terres. Il habitait ordinairement son château de Breuilmont, situé sur un des affluens de la Garonne dans une vallée charmante. La communauté d'opinions politiques le rapprocha d'un certain nombre de gentilshommes campagnards. Il leur donna des dîners et leur ouvrit la chasse de son domaine. On voisinait jusqu'à la distance

de cinq ou six lieues. Il n'y avait guère de semaine où l'on ne se trouvât réunis vingt ou trente convives, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des châtelains de la vallée. Dans une de ces parties de plaisir, le comte Jean remarqua une jeune fille de dix-huit ans nouvellement sortie de son couvent. Il se mit à côté d'elle à table et fut enchanté de son esprit. Le soir, il la fit danser, et en la reconduisant à sa place il lui adressa tout bas cette question : — Mademoiselle, vous conviendrait-il d'être demandée en mariage?

La jeune fille fit semblant de n'avoir pas entendu; mais elle rougit jusqu'aux yeux et agita fort son éventail. A minuit, au moment du départ, le comte lui donna la main pour monter en voiture. — Vous n'avez pas répondu à ma question, lui dit-il.

Encouragée par l'obscurité, la demoiselle répondit : — Demandez et vous recevrez; frappez et l'on vous ouvrira.

— Bon! pensa le comte. Elle me fait savoir ainsi qu'elle a reçu une éducation bien chrétienne. Tandis que je m'enflamme pour ses grâces, sa jeunesse, sa taille fine, ses cheveux bruns et luisans comme l'écorce du marron d'Inde, ses yeux bleus, ses longs cils et jusqu'à la petite fossette de son menton, elle me rappelle d'un mot que tout cela n'est qu'avantages extérieurs. En empruntant sa réponse à l'Écriture sainte, elle m'apprend qu'elle est plus sage que moi, et que les préceptes de l'Évangile sont gravés dans son cœur. Je suis suffisamment édifié sur ses qualités et son caractère, c'est une femme supérieure.

Le lendemain, le comte sortait à cheval au lever du soleil et se rendait chez le père de la jeune fille. M. de La Fênaie, enfermé depuis trente ans dans son petit château, était un de ces gentilshommes chasseurs pour qui l'univers n'a pas vingt lieues de circonférence, et dont l'écurie et le chenil sont affaires d'état. Ne s'attendant guère à recevoir une visite à sept heures du matin, il était en robe de chambre dans la cour de sa ferme, et contemplait avec satisfaction une copieuse bouillie au pain de son qu'un valet délayait dans une auge pour le déjeuner de la meute. — Mon voisin, lui dit le comte, excusez-moi si je vous dérange de grand matin. Une idée de quelque importance m'a mis la puce à l'oreille. Je sais que je manque à tous les usages, et que j'aurais dû vous envoyer une personne tierce; mais en matière d'ambassade on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Voici le fait : je viens vous demander la main de mademoiselle votre fille.

— Pardieu! j'aime cette franchise, répondit M. de La Fênaie. Voyons un peu. Vous êtes quatre ou cinq fois plus riche que moi, mon voisin.

— Je n'en sais rien; cela m'est indifférent.

— J'ai deux enfans, et mon fils n'a pas envie d'être d'église.

— N'allez pas le contrarier, le pauvre garçon!

— Ma fille Antoinette est bien jeune; mais, puisque vous avez de l'inclination pour elle...

— Mieux que cela : je l'aime.

— Eh bien donc, elle est bonne à marier; je vous la donne.

— Un moment! Il faut d'abord savoir si je lui plais.

— Vous lui plairez. La revue des habitans de la vallée est facile à passer. Vous êtes bien fait, riche, franc comme l'or, vous avez vingt-huit ans, qui diable voulez-vous qu'on vous préfère? Voilà qui est dit : touchez là, mon gendre.

Un mois après, le comte Jean de Louvignac épousait Mlle Antoinette de La Fênaie. Les deux époux firent un voyage en Italie, puis ils revinrent dans leur château. Avant l'année révolue, la comtesse donna le jour à un garçon qu'on appela George. Si la vie est un bien, jamais enfant ne vint au monde sous de meilleurs auspices. Il y eut des réjouissances à Breuilmont pour les relevailles de la comtesse et pour le baptême de son fils, à La Fênaie pour le premier anniversaire du mariage. Les invités donnèrent des retours de noces et des retours de chasse, après quoi la vallée rentra dans le calme. Jean de Louvignac adorait sa femme, et lui témoignait à tout propos son admiration. Rien n'était si beau, si parfait, si aimable qu'elle. Au milieu de la conversation, il ouvrait une parenthèse pour se récrier sur l'esprit, le bon sens, la raison d'Antoinette. Actif et remuant par tempérament, le comte s'absentait souvent, mais jamais, ne fût-ce que pour une heure, sans prendre congé de sa femme. Il ne lui reprochait que de n'avoir point assez de caprices et de ne pas fournir à son mari assez d'occasions de lui complaire. De son côté, Antoinette répondait à ces effusions passionnées par une tendresse douce et enjouée. Plus ingénieuse que lui dans l'art de plaire et de charmer, elle feignait d'avoir du goût pour tout ce qu'il aimait. Un voisin faisait bâtir, et le comte semblait avoir envie de l'imiter. Aussitôt Antoinette témoigna le désir de posséder une serre chaude. M. de Louvignac, transporté d'aise, appela son architecte et dirigea les travaux avec ardeur. Il alla jusqu'à Toulouse pour se procurer des plantes rares, et se mit à étudier l'horticulture. Sa femme sut le faire passer ainsi d'une occupation à une autre, en sorte que l'ennui et l'oisiveté n'entrèrent point à Breuilmont. Enfin les deux époux goûtaient tout le bonheur que peuvent donner le parfait accord, la bonne humeur et l'amour partagé.

Pendant ce temps-là, George grandissait. Son excellente constitution triompha aisément des petites maladies de l'enfance. Il était adroit à tous les exercices, montait à cheval dès l'âge de huit ans et

trottait bravement à côté de son père. Une fois par semaine, le docteur Vibrac venait de la ville voisine sur son bidet pour déjeuner au château, et, après avoir regardé l'enfant, il avait accoutumé de dire : — Si tous les hommes étaient bâtis comme ce garçon-là, le pharmacien fermerait boutique ou se ferait pâtissier.

Ce Vibrac, franc méridional et joyeux convive, avait une affection sincère pour la famille de Louvignac; d'ailleurs, bon praticien, au courant des découvertes nouvelles, doué d'un coup d'œil sûr, il se connaissait en hommes, et, tout en badinant, étudiait aussi bien les caractères que les tempéramens. Il pénétrait les intentions de la comtesse, et la secondait dans ses petites ruses de cœur avec une malice pleine de bonhomie.

Un jour, la comtesse le prit à part. — Mon ami, lui dit-elle, j'ai un service à vous demander. Vous voyez de quels soins touchans je suis comblée par mon mari. Aucune peine, aucun sacrifice ne lui coûte pour satisfaire et prévenir mes moindres désirs. Une fois en ma vie, je voudrais répondre à tant d'amour par autre chose que de la tendresse. Je ne suis pas riche comme lui; mais je possède un joyau de prix qu'il ne connaît pas. C'est un diamant monté en bague, que le cardinal Du Bellay a rapporté de Rome il y a trois cents ans. Ce diamant a une valeur historique. La dernière demoiselle Du Bellay, mon arrière-grand'tante, l'a laissé à ma grand'mère, et c'est ainsi qu'il est venu jusqu'à moi. J'ai remarqué qu'aujourd'hui les hommes portent des cravates longues dont ils croisent les bouts sur la poitrine en les attachant avec une épingle. Prenez ce diamant et rendez-le-moi monté en épingle pour la veille de la Saint-Jean.

La comtesse remit au docteur une petite boîte en vernis-Martin sur laquelle était gravée la devise des Du Bellay : *atavis et armis.* Vibrac l'ouvrit et regarda le diamant. — Je m'y connais un peu, dit-il; cette pierre est d'une fort belle eau. J'irai à Marmande, où il y a un joaillier connaisseur et honnête. Votre mari aura là une épingle magnifique.

Au bout de huit jours, Vibrac revint au château. En donnant le bras à la comtesse pour passer dans la salle à manger, il lui remit en cachette un papier. C'était une lettre qu'il avait reçue la veille, du bijoutier de Marmande.

« Monsieur le docteur, lui écrivait le marchand, sûrement la personne à qui appartient le diamant que vous m'avez confié n'en sait pas la valeur. C'est une pierre rare, de huit carats et sans défaut. De peur de me tromper, j'ai consulté un de mes confrères plus expert que moi. Nous l'avons estimé ensemble valoir douze mille francs. Ce qui en fait le prix, ce n'est pas tant la grosseur que la pureté, la belle forme et l'éclat. Il faut savoir que les diamans an-

ciens ont souvent une supériorité marquée sur ceux récemment découverts. Puisque celui-ci est la propriété d'une dame, je pense qu'elle le devrait porter elle-même; ce serait dommage de le donner à un homme. Avant donc de faire l'ouvrage que vous m'avez commandé, j'attendrai de nouveaux ordres. »

— A merveille! dit la comtesse après avoir lu cette lettre. Mon cher docteur, dites à votre joaillier d'exécuter ma commande. Je voudrais que mon cadeau valût cent mille francs.

— Peste! s'écria Vibrac, il fera bon s'appeler Jean dans cette maison le 24 juin prochain.

Cette année-là en effet, les voisins s'entendirent avec Antoinette pour fêter la Saint-Jean avec plus de magnificence qu'à l'ordinaire. On fit venir de Marmande un feu d'artifice. On dansa dans le parc, dont l'accès fut ouvert aux paysans. Le matin, la comtesse, aux aguets, entra chez son mari au moment où il s'habillait, et lui offrit une cravate neuve en soie bleue, qu'il s'empressa de mettre à son cou. Lorsqu'il en eut fait le nœud et croisé les deux bouts : — Il vous faut une épingle pour les attacher, dit Antoinette en présentant la petite boîte en vernis-Martin.

Le comte examina le diamant, et demeura comme saisi de la beauté du cadeau. La comtesse fixa elle-même l'épingle sur la cravate bleue, et, reculant d'un pas, elle battit des mains en s'écriant : — Oh! que cela vous va bien! que je suis contente! vive M. le cardinal!

Louvignac se mira dans une glace, regarda sa femme avec des yeux humides, et les deux époux s'embrassèrent. Au dîner, tous les hommes étaient en cravate blanche, hormis le comte, paré de son épingle. On admira le diamant, dont l'origine fut racontée. On but à la mémoire du cardinal Du Bellay. Le docteur Vibrac se grisa au dessert et récita un compliment en vers dans le patois du poète Jasmin. Les carrosses ne sortirent de la cour du château qu'au point du jour. Cette fête laissa dans l'esprit du petit George des souvenirs ineffaçables. Pour la première fois, on lui avait permis de veiller. Les lanternes vénitiennes et le feu d'artifice l'avaient transporté dans un monde féerique, dont il chercha les traces le lendemain sur l'herbe foulée. Il n'y trouva que des piquets de bois et des bouts de carton noircis. Le diamant seul brillait encore sur la cravate de son père. George ne pouvait en distraire ses yeux. Il lui sembla qu'une étincelle du bouquet de feu s'était changée en pierre, et fixée à jamais sur la poitrine de l'heureux châtelain dont on célébrait la fête. En se rappelant tout ce qu'on avait raconté du cadeau fait par sa mère et les félicitations des convives, il en tira cette conclusion que le comble du bonheur était de posséder un

diamant, et il se dit tout bas : — Moi aussi, quand je serai grand, j'aurai une belle épingle de cravate, comme mon père.

Le comte se proposait de donner à sa femme un collier de pierres précieuses; mais il n'en garda pas le secret, et la comtesse le supplia de n'en rien faire. — Mon ami, lui dit-elle, vous allez porter le trouble dans les mœurs patriarcales de notre vallée. Si l'on me voit des diamans, toutes les femmes en voudront avoir. Tous nos voisins ne sont pas également riches, ce sera le commencement d'une rivalité fâcheuse dont les hommes se plaindront. Quelques-uns des plus aimables cesseront leurs visites, et nous les regretterons. Ne détruisez pas l'égalité des toilettes. Laissez-nous nos robes blanches; laissez-nous montrer nos bras et nos épaules sans y ajouter rien de brillant et de coûteux pour la bourse d'un mari.

M. de Louvignac se soumit aux sages avis de sa femme. Le cadeau qu'il avait reçu d'elle ne fut qu'un incident sans suites, et le diamant des Du Bellay n'éveilla pas de jalousie dans la vallée, où il brilla sans rival.

III.

Le premier événement qui troubla le bonheur d'Antoinette fut le départ de son fils. Le comte pensait que, pour former un homme, il faut au moins quelques années de collége. George savait tout ce que lui pouvaient apprendre sa bonne anglaise et le curé du village. La comtesse voulait faire venir de Paris un précepteur; mais son mari, appuyé de Vibrac, insista pour l'éducation publique, et Antoinette se résigna. George fut envoyé à Sorèze, dont le collége jouit encore d'un certain renom. Le jeune écolier eut des succès, remporta des prix, et revint toujours chargé de couronnes au temps des vacances. Enfin à dix-sept ans, ayant achevé ses études, il se rendit à Toulouse pour se préparer à subir son examen de bachelier.

Cette année-là, le jour de la Saint-Hubert, il y eut dans la vallée une grande chasse pour laquelle on employa des traqueurs. A la première battue, le désordre se mit dans les rangs des chasseurs. Le brouillard de novembre gênait le tir. M. de La Fênaie reçut un coup de feu dans la tête; on le rapporta chez lui mourant. Un valet maladroit apprit la nouvelle de cet accident à la comtesse. Elle partit à l'instant pour La Fênaie. Vibrac, arrivé avant elle, n'avait eu qu'à constater un décès. Il voulut empêcher Antoinette de pénétrer dans la chambre mortuaire, mais rien ne put la retenir. A la vue de son père dont le visage était horriblement défiguré par la blessure, elle s'évanouit. Rentrée au château, elle se mit au lit avec la fièvre. Le lendemain, le docteur secoua la tête en lui tenant

la main. La fièvre prenait un caractère alarmant. Une médication énergique triompha du premier accès; le second parut moins violent, mais au troisième les symptômes s'aggravèrent; le délire commença, et la malade fut emportée en quelques heures.

Jean de Louvignac reçut ce coup si subit et si imprévu avec une stupeur morne dont Vibrac s'inquiéta d'abord. Bientôt éclatèrent les cris et les larmes, et le docteur se rassura. Quand cette crise fut passée, le comte trouva jusque dans les manifestations de sa douleur l'emploi de son activité, sans quoi il ne pouvait vivre. Il avait dans le cimetière du village une sépulture de famille où le corps d'Antoinette fut déposé provisoirement. Sur un nouveau terrain, il fit construire une autre tombe plus belle en forme de chapelle et pour deux personnes seulement. Il y voulait dormir un jour à côté de sa femme, et quand on y eut transporté les restes de la comtesse, il se plut à venir souvent dans ce monument, dont il gardait la clé, pour y prier devant le petit autel et regarder la place qui lui était destinée. Cependant le tombeau n'avait pas été aussi long à bâtir que celui de Mausole, et le docteur Vibrac, qui n'approuvait point les séances dans le boudoir funèbre, se mit en devoir de chercher au comte une autre occupation. — Monsieur, lui dit-il, depuis vingt ans que vous demeurez dans ce château, vous avez eu peu de souci de ce qui se passait dans le reste de la France. Une nouvelle révolution a éclaté; c'est à peine si vous y avez pris garde. Je ne vous blâme point de ne pas déchirer la bande de votre journal. Cependant le moment me paraît venu de songer aux vivans, et particulièrement à votre fils. George a dix-huit ans; il faudrait lui faire voir le monde et lui permettre de choisir la carrière qui lui plaira, car il n'est pas lié par les mêmes engagemens que vous. On peut bouder un gouvernement, on ne boude pas son pays.

M. de Louvignac adopta toutes les idées du bon docteur. Il partit pour Paris avec son fils. Comme il n'y trouva point d'appartement assez vaste pour lui, il acheta un petit hôtel dans le faubourg Saint-Germain, et fit venir ses chevaux. Il se créa des relations dans la meilleure compagnie, et fréquenta les salons et les théâtres. Afin de surveiller George de plus près, il partagea ses plaisirs et lui servit de compagnon aussi bien que de mentor. La première fois que le jeune provincial s'assit à l'orchestre de l'Opéra, il fut plus ébloui du coup d'œil de la salle que des merveilles de la scène. Les parures des femmes le remplissaient d'admiration. Il ne pouvait détacher ses regards d'une loge d'avant-scène où une vieille dame étalait sur des épaules maigres une magnifique rivière de diamans. George demanda naïvement à son père si ces diamans étaient plus beaux que celui du cardinal Du Bellay. — Je n'en sais rien, répon-

dit le comte. Il faudrait les voir de près; mais je doute qu'il y en ait un seul de la valeur du mien. Si le bijou du cardinal figurait parmi ces pierres, il les éclipserait peut-être par l'éclat de ses feux.

Au bout d'un an de séjour à Paris, George, ayant assez de la vie mondaine, exprima le désir d'embrasser l'état militaire. Il se séquestra volontairement, prit des maîtres de mathématiques et de dessin, et son père lui tint lieu de répétiteur. Ses examens furent brillans. Il entra des premiers à l'école de Saint-Cyr. Après ses deux ans d'études et d'exercices, il en sortit avec le brevet de sous-lieutenant pour aller servir en Algérie dans un régiment de chasseurs, et le comte Jean retourna au château de Breuilmont. Vibrac ne se réjouissait qu'à demi des succès de George. — Tout cela est fort bien, pensait-il, le fils a le pied à l'étrier; mais le père, quelle monture lui ferons-nous enfourcher maintenant? comment lui trouver une nouvelle occupation? Ce moment si beau va devenir pour lui comme une année climatérique.

En effet, le comte, rentré chez lui, tomba bientôt dans le désœuvrement. Lorsqu'il chercha ses goûts d'autrefois, il ne les retrouva plus. La chasse lui était odieuse depuis l'accident qui avait eu des suites si funestes. A quoi bon remettre dans la serre des fleurs qu'Antoinette ne verrait plus? Recommencer à fréquenter les voisins, c'était courir après des souvenirs douloureux pires que l'ennui. Le comte reprit le chemin du cimetière malgré les représentations de Vibrac. Il ajouta quelques embellissemens au tombeau de sa femme, et ne bougea plus de son boudoir funèbre. Ses cheveux blanchirent; sa santé s'altérait visiblement. Il perdit le sommeil et l'appétit. En peu de mois, il devint méconnaissable, et le docteur, remarquant les symptômes d'une fièvre nerveuse, crut devoir écrire à George, afin de l'engager à venir donner des soins à son père. Pendant le délai nécessaire pour obtenir un congé, George reçut une seconde lettre plus pressante que la première. Le comte avait commis une imprudence. Il était resté jusqu'à la nuit dans son caveau par un temps froid, et la fièvre nerveuse se trouvait compliquée d'une pleurésie. Le malade avait reçu les derniers sacremens, lorsqu'il aperçut le visage de son fils penché sur son lit. A cette vue, ses yeux se ranimèrent, et la voix lui revint. — George, dit-il, écoute-moi, et songe à m'obéir. Dans ce coffret qui est là, sur ma cheminée, tu prendras ma vieille cravate bleue et mon épingle en diamant. Quand je serai mort, tu me mettras cette cravate au cou, et tu en attacheras les deux bouts croisés sur ma poitrine avec l'épingle. C'est ainsi que je veux être enseveli. Ces deux objets me viennent de ta mère. Tu es assez riche pour ne point regarder à un diamant, et, quand tu te marieras, tu en donneras d'autres à ta

femme. Cette fantaisie d'un mourant ne fera pas grand tort à mon héritage; je te prie de la respecter.

— Je la respecterai, répondit George.

— Encore un mot, reprit le moribond; n'ayant d'autre héritier que toi, je n'ai pas écrit de testament, cependant je voulais laisser douze mille francs au docteur Vibrac.

— Il les aura, mon père. Je les lui donnerai.

— Fort bien. Tu sais où mon corps doit être déposé; à présent je puis m'en aller. Je ne te souhaite pas de finir comme moi, consumé par les regrets et l'ennui. Mieux vaut mourir dans ses souliers, non comme un brigand corse, mais comme un bon soldat. Sois homme d'honneur, et va avec Dieu.

Le moribond n'essaya plus de reprendre la parole, et au bout d'une heure il s'éteignit.

George, qui connaissait seul les dernières volontés de son père, résolut de les exécuter religieusement, sans témoin, de peur d'éveiller la cupidité de quelque subalterne. Quand les formalités d'usage furent remplies, il ouvrit le coffret et en tira le précieux diamant. C'était le premier objet qui lui eût fait connaître dans son enfance le plaisir de l'admiration. Il le regarda longtemps et le porta respectueusement à ses lèvres. Il prit ensuite la vieille cravate bleue, qu'il mit au cou du défunt, en attacha les deux bouts croisés sur la poitrine avec l'épingle, et dissimula le tout dans les plis du linceul. Sa vénération pour son père, la gravité des circonstances et la perte douloureuse qu'il venait de faire ne laissèrent point de place dans son esprit à d'autres regrets. Le diamant du cardinal Du Bellay fut enfoui et scellé dans la tombe avec le comte Jean de Louvignac, sans que personne en sût rien, hormis son fils.

Les habitans de la vallée, grands et petits, assistèrent au convoi funéraire. Au retour de la cérémonie, George annonça au docteur Vibrac qu'il avait à lui remettre une somme de douze mille francs.

— Qu'est cela? demanda le docteur. Pourquoi me veux-tu payer vingt fois mes honoraires?

— Parce que mon père me l'a ordonné en mourant.

— Si c'est un legs, à la bonne heure. Il faut savoir pourtant en quel état le feu comte a laissé ses affaires. Je les crois un peu dérangées depuis la mort de sa femme. Son hôtel de Paris, qui lui a coûté cher, n'est pas même loué. Les gérans, se sentant la bride sur le cou, auront fait leur main. Commence par rétablir l'ordre dans ta fortune, et nous verrons après.

— Quel que soit l'état de la succession, vous aurez vos douze mille francs.

— Ne te fâche point, mon ami; je les accepterai.

Le docteur remarqua bientôt que George s'entendait parfaitement à remettre en ordre sa fortune, et même qu'il y prenait goût. Le notaire paya les douze mille francs. On corrigea quelques abus. Le petit hôtel de Paris fut mis en location. De la serre chaude, on fit une orangerie, en sorte qu'elle devint lucrative d'onéreuse qu'elle avait été. On vendit les chevaux et voitures, dont un militaire en activité n'avait que faire, par conséquent aussi les provisions de fourrages et tout l'attirail dispendieux de la chasse à courre. En voyant ces réformes exécutées promptement, de la main et sous l'œil du maître, par un jeune homme de vingt-quatre ans, le vieux docteur comprit que l'héritage des Louvignac n'était pas en danger de périr. Au milieu de ces occupations, George avait appris la déclaration de guerre de la France à la Russie et les premiers faits d'armes de la campagne de Crimée. Il retourna en Algérie pour s'embarquer avec son régiment. Sous les murs de Sébastopol, il eut le bonheur de se distinguer en deux rencontres, et de conquérir le grade de capitaine et la décoration de la Légion d'honneur. Son ambition n'en souhaitait pas davantage. La paix une fois signée, George, revenu en France et n'ayant plus en perspective que la vie insipide des garnisons, voulut se reposer de ses fatigues, et donna sa démission. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut un voyage de deux ans en Italie, d'où il passa en Grèce, puis en Orient. Dans une lettre qu'il écrivit de Schiras au docteur Vibrac se trouvait le passage suivant : « Ce qui m'a le plus charmé, c'est le costume de cérémonie du shah de Perse ruisselant de pierres précieuses. J'ai acheté dans ce pays quelques diamans assez beaux. Si vous apprenez par les journaux que je suis élu roi des Tartares comme Tamerlan, faites votre bagage et venez me rejoindre. » Les chances de fortune de Tamerlan ne s'étant pas présentées, George se lassa des mauvais lits et des cuisines nauséabondes. Il revint enfin à Paris, où il reprit possession de son hôtel, après avoir signifié de loin leur congé aux locataires qui l'occupaient.

Dès ses premiers pas dans cette ville de plaisirs, le comte de Louvignac fut frappé des changemens survenus à Paris pendant son absence. La transformation n'était pas encore complète, mais elle marchait à grands pas. Déjà le marteau des embellissemens avait jeté à bas d'anciens quartiers, et sur leurs ruines s'élevaient de longs boulevards tirés au cordeau et bordés de maisons fort belles, mais toutes semblables entre elles. Une véritable révolution s'opérait dans les idées et les mœurs. Tandis que la fortune publique se chargeait de dettes énormes, on entendait parler de fortunes privées faites en un jour, par des coups de main, et atteignant des chiffres scandaleux. De là un luxe toujours croissant dans les équipages,

les meubles, l'argenterie, les toilettes des femmes. George s'étonna de voir les jeunes visages eux-mêmes grossièrement fardés. Il lui sembla qu'ils y gagnaient bien plus en effronterie qu'en beauté. La fièvre dépensière engendre la soif de l'argent. On ne parlait d'autre chose. Il ne servait à rien d'être jeune, beau, bien élevé, pas plus que d'avoir de l'esprit ou d'autres talens que celui de faire fortune. Les hommes se divisaient en deux classes seulement, les riches et les pauvres, par la raison que tout était à vendre.

George de Louvignac, ayant bonne envie de se conformer aux modes et usages nouveaux, se fit présenter dans un cercle d'hommes de son âge. Il va sans dire qu'on y jouait gros jeu. On lui montra un jeune garçon, à peine majeur, qui venait d'hériter de deux cent mille francs, que lui laissait un parent de province; la nouvelle de cet héritage lui était arrivée la veille au matin, et le soir il avait perdu pareille somme au jeu. Cette aventure excitait la gaîté de tout le cercle, et le joueur dépouillé riait aussi haut que les autres. George se laissa mettre à une table de lansquenet. En moins d'une heure, il y perdit douze mille francs. Comme il trouva que c'était assez payer sa bienvenue, il ne voulut plus toucher aux cartes.

Le jeune homme qui lui servait de pilote le conduisit dans une réunion de beautés à la mode. Il y régnait une liberté de langage qui n'allait pas tout à fait jusqu'au mauvais ton. Celles de ces dames dont on se disputait les bonnes grâces n'étaient pas toujours les plus jolies, c'étaient plutôt celles qui, par leur savoir-faire ou leurs extravagances, avaient acquis un certain renom. La maîtresse de la maison singeait assez bien les manières des femmes du monde. Elle donnait à dîner tous les jours à deux ou trois jeunes gens qu'elle avait ruinés et même réduits aux expédiens. Dans cette société-là, les qualités de George, son esprit, son grand air, furent appréciés quand son introducteur l'eut annoncé comme un homme riche. Il adressa ses hommages à la personne la plus jeune parce qu'elle lui sembla moins recherchée que les autres. Au moment où il se retirait, son introducteur lui dit tout bas : — Je reste ici pour m'enquérir des préliminaires du traité de paix, et je vous en ferai part demain matin.

— Va-t-on aussi vite que cela? demanda George.

— Sans doute. A quoi bon perdre le temps en simagrées?

Le lendemain, le négociateur vint déjeuner avec George. — L'affaire dont je me suis chargé n'était pas des plus simples, dit-il. Vous vous tromperiez fort, si vous pensiez que cette jeune femme est délaissée; c'est au contraire parce qu'elle a beaucoup d'occupations qu'on ne s'amuse pas à la pourchasser inutilement. Cependant je lui ai représenté que vous êtes nouveau-venu dans nos réunions,

qu'il nous importe à tous de vous y retenir par des relations faciles et aimables, et qu'il serait malséant de vous rebuter dans votre première inclination. Elle m'a répondu en riant qu'elle consentirait donc à vous écouter pour faire preuve de vertus hospitalières. Voici maintenant à quelles conditions : on ne pourra vous consacrer qu'un jour par semaine, un jour entier, de vingt-quatre heures. Le reste de la semaine appartient à un heureux titulaire qui ne céderait rien de ses priviléges. On saura lui faire accepter cet accommodement. Votre tour de faveur ne vous coûtera que cinq cents francs par semaine; mais on vous demande des diamans pour une somme de douze mille francs environ, c'est ce qu'on appelle en affaires une épingle. Du reste, on n'exige pas de vous le secret. S'il vous plaît d'orner votre voiture d'une jolie femme, on vous accompagnera le matin au bois de Boulogne, le soir au théâtre; votre possession sera donc bien et dûment établie. Réfléchissez et voyez si cela vous convient.

— Mes réflexions sont faites; cela ne me convient pas.

— Mon cher comte, si vous cherchez le placement de votre cœur dans les prix doux, comme dit le commerce, il ne faut pas vous adresser à des femmes que la mode met à l'enchère.

— Laissons la question d'argent, répondit George. Ce que je n'accepte pas, c'est le partage avec cet heureux titulaire dont le cœur se repose un jour par semaine. Si j'étais amoureux, cette condition suffirait à me dégriser.

— Mais puisque cet homme est six fois plus riche que vous, qu'avez-vous à dire?

— Rien absolument, et c'est pourquoi je bats en retraite.

— Vous êtes un grand enfant. Il ne s'agit que de vous accoutumer à cette idée du partage. Vous en verrez bien d'autres quand vous connaîtrez mieux notre monde.

— Je commence à le connaître.

— Il faut être de son époque. Nous appelons cela savoir se mettre *dans le mouvement*.

— Eh bien! je crois que jamais je n'y entrerai.

George comprit qu'il ne pouvait demeurer parmi cette bande de dissipateurs, à moins de se ruiner comme eux. Insensible aux plaisirs de la vanité, n'éprouvant pas le besoin d'afficher des succès achetés ni de promener une femme payée dans sa voiture, il chercha son plaisir ailleurs. Soit par une disposition naturelle, soit sous l'influence des premières impressions de son enfance, il sentit se développer son goût dominant pour les pierres précieuses. La belle industrie des bijoutiers de Paris et les merveilles étalées aux regards des passans l'y invitaient. Il se mit en relations d'affaires

avec un de ces joailliers fameux qui méritent le nom d'artistes. Des curieux apprirent de ce joaillier que George achetait des diamans d'un grand prix. Les hommes ne portant pas de bijoux, on pensa que ce devait être pour en faire des cadeaux, mais à qui? C'est ce qu'on ne put découvrir. Bientôt on remarqua que George entassait ses acquisitions dans un écrin qu'il se plaisait à regarder. Il devenait tout à fait expert en matière de pierres fines. On s'amusait à lui présenter des diamans pour en savoir le prix, et, comme il les estimait en véritable connaisseur, on échangeait des sourires qui signifiaient : « Notre ami est un maniaque. »

M. de Louvignac n'en était pas au point de ne laisser d'accès dans son cœur à aucune autre passion que celle du collectionneur. Tout en se livrant à son occupation favorite, il aimait aussi les plaisirs de l'esprit. Grâce à son nom et aux anciennes relations de son père, il put s'introduire dans un monde moins frivole et moins dangereux que celui des jeunes dissipateurs. On l'accueillit avec distinction, et nous avons des raisons de croire qu'il y trouva le placement de son cœur sans le secours d'un ambassadeur et sans aucun débat d'argent. Le temps que dura cette liaison mystérieuse fut assurément le plus heureux de sa vie; mais un bonheur qu'il faut tenir secret est rarement de longue durée. Selon toute apparence, le comte de Louvignac se vit enlever par un caprice de femme ce qu'un caprice lui avait donné. Sa fierté ne lui permit ni de se plaindre ni de faire la confidence de son déboire, et comme il se sentait tomber dans la tristesse, sans attendre qu'elle fût remarquée par ses amis, il partit brusquement pour son château de Breuilmont afin d'y cacher sa blessure.

Le meilleur auxiliaire du temps pour la guérison des peines d'amour, c'est le changement de lieux. George en éprouva bientôt l'effet salutaire. Il retrouva toutes choses à Breuilmont en l'état où il les avait laissées le jour de son départ. Chaque objet que rencontrait son regard réveillait en lui le souvenir consolant des belles années de son enfance, si bien que les dix ans qu'il avait passés à courir le monde lui semblèrent comme un rêve pénible. Le bon docteur Vibrac, dont la vieillesse n'éteignait point la vivacité méridionale, venait souvent lui tenir compagnie et lui proposer une partie d'échecs. Un jour, Vibrac le surprit absorbé dans la contemplation de ses pierres précieuses étalées sur un tapis de velours vert. — Je ne vois pas, dit le docteur après avoir regardé toute la collection, je ne vois pas dans tout cela l'épingle de ton père.

— Vous ne la reverrez jamais, répondit George.

— Comment! Est-ce que tu l'aurais vendue ou donnée en échange pour un de ces bijoux?

— Non, mon ami; le diamant des Du Bellay a éteint ses feux et ne doit plus éblouir personne.

— Je comprends, tu le tiens caché aux regards des profanes comme une relique sacrée; mais pourquoi dis-tu qu'il ne doit plus briller pour personne? Tes descendans ne seront pas obligés de partager tes pieux scrupules, et franchement ce serait dommage. La nature n'a pas mis un nombre inconnu de siècles à faire cette petite merveille pour qu'elle demeure au fond d'un tiroir. Ce diamant a des droits à la lumière, et tôt ou tard il y reviendra...

— Jamais! répondit George avec un soupir.

Il raconta ce qui s'était passé le jour de la mort de son père, et comment le feu comte de Louvignac avait exigé que le diamant fût enfermé avec son corps dans le cercueil.

— Voilà une singulière fantaisie, dit le docteur; mais c'est la dernière volonté d'une âme noble et belle. Il n'y avait pas à marchander; tu as bien fait de lui obéir. Je vois d'ailleurs que tu as amplement réparé cette perte et que tu t'es mis en mesure de pouvoir un jour offrir à ta femme plus de diamans qu'il n'y en eut jamais dans la famille. Il s'agit maintenant de trouver la jolie paire d'épaules sur lesquelles brillera ta collection.

— Cela ne presse pas, répondit George.

En examinant les papiers de la succession, l'héritier des Louvignac rencontra, parmi les lettres de sa mère, celle du bijoutier de Marmande au docteur Vibrac. Il apprit ainsi que le diamant avait été évalué à douze mille francs. Le prix lui sembla énorme et hors de proportion avec la grosseur de la pierre, dont il croyait se souvenir. Il fallait donc que, malgré son peu de volume, cette pierre fût tout à fait rare par son poids, son éclat et sa pureté. Le plus gros diamant que George eût dans sa collection avait été payé trois mille francs; celui de sa mère valait quatre fois davantage. Assurément ce devait être une merveille, et il l'avait eue devant les yeux pendant des années sans en connaître la valeur! et aujourd'hui qu'il saurait l'apprécier, la vue lui en était à jamais interdite! Tant de beauté dans un objet si petit, et personne au monde ne devait plus le revoir! — Le docteur, pensa George, le docteur lui-même l'a dit : c'est vraiment dommage. C'est une cruauté, une barbarie qui révolte la nature. A-t-on bien le droit de condamner à l'obscurité les plus beaux ouvrages de Dieu? Ma religion n'a-t-elle pas été surprise? Si j'eusse connu le prix de cet objet, n'aurais-je point fait de justes réflexions sur un acte de vandalisme que nul être en possession de son bon sens n'oserait commettre? Décidément je n'en ai pas encore fini avec ce chiffre fatal de douze mille francs qui ressemble à une raillerie du hasard. Ce diamant

venait de ma mère; en bonne justice, n'était-ce pas à moi qu'il appartenait, et un autre pouvait-il en disposer?

Mais George se rappela que sa mère s'était bien volontairement dessaisie du diamant. Il se rappela les derniers momens de son père, la promesse solennelle faite à un mourant, et il fut obligé de convenir avec lui-même qu'il était destitué de tous ses droits sur l'objet de sa convoitise. D'autres sophismes lui revinrent bientôt à l'esprit. Il ne demandait pas à rentrer en possession de cette précieuse relique de famille, ni à l'ajouter à sa collection. Ce qu'il regrettait seulement, c'était de ne l'avoir point regardée avec ses yeux de connaisseur. Ne pouvait-il donc sans crime la revoir une fois, la tenir avec respect dans ses mains, la considérer un moment et la remettre ensuite à sa place? Cette curiosité serait-elle donc si coupable? La main pieuse d'un fils ne pouvait-elle se poser sur les restes d'un père qu'elle avait enseveli elle-même? Et que devient la dépouille mortelle de l'homme après dix ans d'intervalle? Quelques ossemens épars dans un peu de poussière. « La cendre glorieuse d'Alexandre le Grand, dit Hamlet, sert peut-être aujourd'hui à boucher le trou d'une futaille. » Que sera-t-il advenu dans mille ans de cette tombe, de ce village et de ce cimetière? Le diamant seul n'aura rien perdu de sa beauté. Peut-être le soc d'une charrue le fera sortir de terre sous les pieds d'un laboureur. Ne vaudrait-il pas mieux l'en tirer tout de suite? Malgré tous les raisonnemens du monde, George voyait se dresser devant lui les grands mots de sacrilége et de profanation. Si encourageans que fussent le scepticisme d'Hamlet et les doctrines hardies des philosophes matérialistes, il se sentait faiblir à l'idée de plonger sa main dans un cercueil; ce qui ne l'empêcha pas de s'informer exactement, par la lecture et par ses conversations avec le docteur, du degré de décomposition où se trouve le corps humain dix ans après l'inhumation, lorsque ce corps est enfermé dans un caveau et non en pleine terre.

Un matin, George se rendit au cimetière. Il se reprochait de n'avoir pas encore visité la tombe de ses parens. A l'extérieur, le monument lui parut en parfait état; mais, quand il eut ouvert la porte et pénétré à l'intérieur, il fut effrayé des ravages du temps. Quelques vitraux de la toiture brisés par la grêle étaient tombés. La pluie avait ruisselé sur les murs. Une mousse épaisse couvrait les planches de l'autel rongé par l'humidité. Le prie-Dieu souillé par l'eau et la poussière était inabordable. A droite et à gauche de l'autel, les deux pierres sépulcrales qui marquaient les entrées des caveaux étaient sur le point de tomber en avant, et le salpêtre rendait les deux inscriptions illisibles. Quant aux dorures des arceaux

et aux peintures murales, il n'en restait plus de traces. Ce spectacle produisit sans doute une impression sinistre sur l'esprit de George, car il ne prit que le temps de constater les dégâts et rentra chez lui. La porte du château fut fermée aux visites. Les domestiques remarquèrent que leur maître se promenait seul sous les arbres du parc d'un air agité. On l'entendit pendant la nuit marcher dans sa chambre, et sa lampe brûla jusqu'au jour. Il descendit avant le lever du soleil et entra sous une remise où il faisait travailler des ouvriers maçons et paveurs. C'était un dimanche. Les ouvriers ne devaient point venir; mais ils n'avaient pas emporté leurs outils. M. de Louvignac s'empara d'un de ces pics de fer qu'on emploie à desceller les pavés ou les pierres, le mit sur son épaule, et sortit du château par la cour des écuries.

Le docteur Vibrac, allant voir un malade et monté sur son bidet, longeait dans un petit sentier le mur du cimetière. Un bruit sourd frappa son oreille. Il crut entendre de forts coups de pioche suivis d'un éboulement. Il arrêta son cheval, se dressa sur ses étriers et regarda par-dessus le mur. Le cimetière était entièrement désert. On voyait à peu de distance le tombeau du feu comte de Louvignac. La porte en était close. Vibrac écouta un moment, et, n'entendant plus rien, remit son cheval au trot. Cependant George, résolu à reconquérir son diamant, travaillait comme un manœuvre. L'entreprise offrait plus de difficultés qu'il ne l'avait pensé d'abord. Lequel des deux caveaux renfermait le cercueil de son père? il ne s'en souvenait plus. En grattant avec un couteau l'une des pierres sépulcrales, il retrouva sous la couche de salpêtre ces mots de l'épitaphe : *Ici repose*, puis le nom de *Jean*. Suffisamment éclairé par cette découverte, il fit sauter à coups de pic le peu de ciment qui soutenait encore la pierre; mais, comme il ne frappait pas toujours juste, un large pan de moellon se détacha du mur; la pierre le suivit et se brisa sur les dalles avec fracas. George se recula lestement, puis il demeura immobile en face de l'ouverture du caveau.

Lorsque ses yeux se furent accoutumés à la demi-obscurité, il s'aperçut que la voûte détériorée livrait passage à des infiltrations d'eau et à l'air extérieur. Il descendit les marches en se courbant. Le cercueil, déposé sur une table en maçonnerie, n'était plus qu'un amas de poussière, dans laquelle le diamant devait être mêlé. George en prit au hasard une poignée en y enfonçant hardiment la main. Au milieu de cette poussière se trouva un corps dur qu'il examina de près : c'était un petit caillou de couleur roussâtre, d'une surface raboteuse et de forme ovoïde. Il le mit dans sa poche, puis il alluma une bougie pour se livrer à des recherches plus minutieuses. Il ne chercha pas longtemps. A peine la bougie fut-elle suspendue

au-dessus du cercueil que le diamant des Du Bellay, rendu à la vie, lança un jet de lumière éblouissant dans l'œil de son libérateur. George s'en saisit. Dans la joie du succès, il s'enfuit, laissant le tombeau en l'état où il l'avait mis, et rentra au château, son pic de fer sur l'épaule, sans prendre garde aux mines ébahies de ses gens, fort étonnés de le voir passer en cet équipage.

IV.

Le docteur Vibrac venait déjeuner au château si souvent qu'on ne prenait pas la peine de l'annoncer. Il se rendait tout droit à un petit salon où il lisait les journaux en attendant le coup de cloche et l'arrivée du maître de la maison. Un matin, il trouva sur la cheminée du salon l'écrin qui renfermait les bijoux de George. La clé était dans la serrure. Sans penser à mal, il ouvrit la boîte et reconnut aussitôt la fameuse épingle du feu comte de Louvignac. Comme si le couvercle d'argent oxydé lui eût brûlé les doigts, il le laissa retomber, ferma vivement la boîte et se plongea dans un fauteuil pour réfléchir au secret qu'il venait de surprendre. Le bruit souterrain du cimetière lui revint alors à la mémoire, et la vérité tout entière se découvrit à lui subitement. Sa franchise ne s'accommodait point d'une position équivoque. Pendant le déjeuner, ses yeux perçans, fixés sur ceux de George, lançaient des regards pleins d'interrogation. A la fin, n'y tenant plus : — Je ne savais pas, dit-il, que notre pauvre village possédât de bijoutier; cependant ta collection s'est enrichie d'une belle pièce depuis peu.

— Vous avez ouvert mon écrin! s'écria George.

— Assurément.

— C'est une indiscrétion.

— Si j'ai commis une indiscrétion, comment s'appelle ce que tu as fait?

— Appelez-le comme vous voudrez. J'ai repris possession de mon bien.

— De mon temps, dit le vieillard avec des yeux étincelans, de mon temps on croyait que le bien donné ne nous appartient plus. On croyait qu'un chef de famille riche avait le droit de disposer de ses bijoux sans en demander la permission à monsieur son fils. On croyait aussi qu'il pouvait donner des ordres à ce fils, et partir pour l'autre monde avec la conviction que ses volontés dernières seraient exécutées, les engagemens tenus, les promesses fidèlement remplies. Aujourd'hui les jeunes gens ont donc changé tout cela? J'ignore s'ils ont mis le cœur à droite, comme Sganarelle; mais en quelque endroit qu'ils l'aient mis, à coup sûr il est mal placé.

— Doucement! vous m'offensez, docteur.

— Non, poursuivit le docteur, ce n'est pas mon intention; mais si le diamant de ta mère est ta légitime propriété, si tu n'as pu souffrir qu'il fût distrait de ton héritage, pourquoi donc as-tu consenti à me payer les douze mille livres que ton père a voulu me laisser? Rien ne t'y obligeait. Il n'y avait point de testament, point d'écrit, et nous voyons que les paroles ne comptent pas. Ces douze mille livres sont à toi aussi bien que le diamant. Pour les reprendre, il n'est pas besoin de les tirer d'un tombeau. Accorde-moi huit jours de délai, et je te les rendrai. Aussi bien je n'en veux plus. Le legs de ton père est défloré dans mon esprit. J'ai hâte de te restituer ton argent.

— Docteur! s'écria George, ne faites pas cela, je vous en supplie, ou je ne vous reverrai de ma vie.

— Ne plus nous revoir, c'est impossible, reprit le docteur. Je vais trop loin. Je suis injuste; pardonne-moi ma vivacité. Maintenant, fais-moi ta confession entière; à cette condition, je ne t'assassinerai plus de mes remontrances.

George raconta son expédition sans rien omettre. Quand il eut achevé son récit, il montra au docteur le petit caillou qu'il avait tiré du fond du cercueil. Vibrac prit le caillou, le regarda longtemps, le tourna entre ses doigts, le frotta sur sa manche et le gratta doucement avec son couteau. — C'est étrange! dit-il; cela n'a pas pu s'introduire dans le cercueil. La voûte d'un caveau ne contient pas de pierre qui ressemble à cela. Je croirais volontiers... Eh oui! c'est ce que nous appelons un calcul. En vérité, c'est étrange. Le feu comte de Louvignac avait la pierre. S'il eût vécu deux ou trois ans de plus, il s'en serait bien aperçu. Je l'aurais envoyé à quelque célèbre chirurgien de Paris, car ces opérations-là sont toujours difficiles et dangereuses. On emploie aujourd'hui des instrumens d'une grande perfection; mais s'ils viennent à se briser ou s'il y a une adhérence, gare au malade! Diable! voilà qui est grave. La pierre est une maladie héréditaire. Prends garde à toi, mon enfant; il faut te surveiller.

— En êtes-vous bien sûr? demanda George en pâlissant.

— Parfaitement sûr. Un jour tu auras la pierre; c'est plus que probable.

— Mais c'est une affreuse maladie!

— Pas plus affreuse que beaucoup d'autres. D'ailleurs on peut en retarder la marche avec des soins et du régime; il est fort heureux que tu sois averti.

Le docteur voyait bien George changer de visage, mais il feignait de ne point s'en apercevoir, et continuait à disserter sur les infirmités héréditaires, sur les causes, les effets, la formation du calcul, et sur les élémens chimiques dont il se compose. Quand il fut as-

suré que le coup avait porté, il prétexta sa tournée de visites pour se retirer. — En attendant les maux à venir, dit-il, allons combattre les maux présens. Adieu; nous en reparlerons.

Vibrac sortit, laissant George absorbé dans ses réflexions, les coudes sur la table et la tête dans ses mains. Arrivé à la grille du château, le docteur se retourna, et dit avec le ton de sarcasme auquel le patois du midi prête une force particulière : — *As boutat ta ma din la toumbo; as estat mousségat; tant pis per tu!* (Tu as mis ta main dans la tombe, tu as été mordu; tant pis pour toi!)

On pourrait croire que M. de Louvignac ne goûta plus le même plaisir à regarder le précieux diamant dont la conquête lui coûtait si cher. Cependant il ne laissa pas d'ouvrir souvent son écrin et d'en admirer la plus belle pièce, tout en poussant de gros soupirs. Une fois seulement il tira de la boîte l'épingle de son père et prit le chemin du cimetière, sans doute avec le dessein de la remettre dans le cercueil; mais en route il s'arrêta pour faire briller le diamant et lui dire adieu. L'épreuve était trop forte, il revint sur ses pas en murmurant tout bas : — Quand j'aurai rendu à la terre ce chef-d'œuvre de la nature, je n'en serai pas moins malade et condamné. Si je dois mourir de la pierre, la possession ou la perte de ce joyau n'y changera rien. C'est pourquoi je le garde.

Afin de n'être plus tenté d'enfouir son diamant, il fit réparer les dégâts du monument funèbre, sceller solidement les pierres des caveaux et restaurer les vitraux. A partir de ce moment, George de Louvignac fut travaillé par la crainte d'une maladie héréditaire. Si éloignée ou si lente que dût être cette maladie, la menace lancée par le docteur et nettement formulée n'en était pas moins effrayante. L'attente d'un mal certain ou seulement probable est déjà une souffrance; mais d'abord Vibrac ne se trompait-il pas? Ce médecin de campagne, avec son assurance méridionale, se donnait peut-être des airs d'homme savant. Peut-être même avait-il menti. Ses reproches amers semblaient trahir une intention méchante. Avant de le croire et de se résigner, il fallait consulter d'autres médecins plus savans que lui. George se rendit à Paris. Lorsqu'il présenta son petit caillou au célèbre Trousseau, l'œil sagace de ce grand praticien reconnut tout de suite l'objet soumis à son examen.—Il n'y a pas à s'y tromper, dit le docteur. Ceci est un calcul, ou autrement une pierre biliaire. Comme on ne pratique guère à présent l'opération de la taille et que la lithotritie détruit le calcul, il faut, pour que cette pierre soit venue jusque dans vos mains, qu'on l'ait obtenue par l'autopsie d'une personne morte, de votre père peut-être?

— En effet, répondit George en rougissant.

— Cela est fâcheux pour vous. Ne laissez pas au germe d'une maladie héréditaire le temps de se développer. Je vais vous indi-

quer par écrit le régime à suivre. Si vous l'observez rigoureusement, il pourra vous préserver. Vous êtes jeune encore; le mal est lointain, et vous aurez devant vous assez d'années pour espérer de mourir d'autre chose.

Cette consultation porta le dernier coup aux illusions de George. Le doute n'était plus possible. Chaque mot de Trousseau appuyait sur le trait lancé par Vibrac. Mieux eût valu cent fois ne rien savoir et aller au-devant d'un mal inconnu plutôt que de vivre d'inquiétudes et de précautions. Ce fut alors que George éprouva quelque chose approchant du remords et qu'il regretta d'avoir *bouté* sa main dans la tombe, comme dit le patois des bords de la Garonne. Certainement son aventure était l'œuvre d'un hasard aveugle; mais c'est toujours aux grands coupables que le hasard réserve de telles surprises, et George n'ignorait pas que les bonnes gens de son pays auraient appelé cela une punition de Dieu.

Bientôt la préoccupation constante de sa santé, l'observation d'un régime sévère et le besoin de s'écouter sans cesse donnèrent au comte de Louvignac l'apparence d'un homme distrait, parfois indifférent ou bizarre, souvent mélancolique. De là ce caractère factice et ces mœurs singulières dont les gens du monde ne pouvaient deviner la cause. Vibrac, devenu vieux et hors d'état de pratiquer, céda sa clientèle et vint s'établir à Paris. George, qui lui savait mauvais gré de sa révélation, le reçut froidement, et ils cessèrent de se voir.

Au mois de septembre 1870, M. de Louvignac se trouvait à son château de Breuilmont. Après le désastre de Sedan et l'investissement de Paris par les armées allemandes, il se rendit à Tours pour se mettre à la disposition du gouvernement de la défense nationale. A la bataille de Coulmiers, il se conduisit bravement et reçut deux balles dans la poitrine en attaquant un régiment bavarois. Transporté le soir à l'ambulance, il y rendit le dernier soupir dans la nuit, et la religieuse qui lui donna des soins l'entendit prononcer ces mots : — Dieu soit loué! je meurs d'autre chose.

La fortune du comte de Louvignac fut partagée entre plusieurs cousins au second degré. L'écrin, vendu en détail, rapporta une somme d'argent considérable à la succession, et le diamant des Du Bellay, acheté dix-huit mille francs par un jeune fou, appartient aujourd'hui à une de ces aventurières cosmopolites qui font profession de ruiner les fils de famille.

PAUL DE MUSSET.

UNE

MISSION EN BIRMANIE

— 1873-1874. —

Une ambassade birmane vient de quitter la France, et, bien qu'il n'y ait pas lieu d'attacher à la visite de ces ambassadeurs une importance exagérée, il peut être intéressant de rechercher ce qu'ils sont venus faire à Paris, d'autant plus que les questions de l'extrême Orient touchent de près les intérêts français. Pendant que nous nous débattons chez nous sans pouvoir nous entendre, et que nous semblons chercher à détruire le bon effet produit à l'étranger par nos premières tentatives de renaissance, le temps se passe, et les questions mûrissent. Les événemens dont le Tonkin vient d'être le théâtre en sont la preuve. Peut-être l'occasion eût-elle été belle pour étendre notre influence dans les mers de Chine et notre territoire au nord de la colonie de Saïgon; malheureusement notre situation financière d'une part, notre situation politique de l'autre, ne nous permettent guère de profiter des occasions favorables qui peuvent se présenter dans ces parages lointains. Il importe cependant de ne point perdre de vue ces pays, où la France semble appelée à jouer un rôle civilisateur, et, avant de parler de la mission qui a précédé la récente visite des envoyés du roi de Birmanie, il n'est point inutile d'expliquer brièvement l'origine de nos rapports avec ce souverain asiatique.

I.

En 1857, on vit arriver à Paris un certain M. Girodon, portant le nom et le titre plus sonores de général d'Orgoni, et se disant en-

voyé par sa majesté le roi de Birmanie auprès du gouvernement français. Ce dernier se conduisit sagement en ne reconnaissant pas comme ambassadeur cet aventurier. Le personnage en question avait su plaire au roi de Birmanie, et venait en effet avec une sorte de mission, celle de ramener des hommes capables de créer en Haute-Birmanie des établissemens sérieux, tels qu'ateliers de construction, manufactures d'armes, fonderies, etc. M. d'Orgoni ne créa rien en Birmanie; il ruina les malheureuses familles qui eurent confiance dans ses promesses, et mourut misérable lui-même à Rangoon. Il s'était pourtant fait passer auprès du roi pour un personnage très influent, et avait promis de rapporter, outre sa petite colonie industrielle, un traité d'alliance avec la France. Nous savons comment il s'était acquitté de la première partie de cette mission; quant à la seconde, on a vu que le gouvernement impérial avait refusé de lui reconnaître le titre d'ambassadeur. Revenir auprès du roi sans le traité tant désiré, c'était dur pour l'amour-propre de M. d'Orgoni. Il s'en tira assez habilement. La maison où il demeura lors de son retour à Rangoon vint à prendre feu; il sauva tout ce qui lui appartenait, seule la valise qui était censée renfermer le traité devint la proie des flammes.

D'où vient que le roi de Birmanie rêvait et rêve encore l'alliance d'un peuple puissant ayant une réputation militaire? C'est qu'à la suite de deux guerres malheureuses avec les Anglais, l'une en 1824-1826, l'autre en 1852-1853, le gouvernement birman se vit dépouillé de toutes ses côtes et de la riche province du Pégou. Il dut en outre subir un traité humiliant en vertu duquel le passage d'armes et de munitions de guerre était interdit à travers le territoire anglais, qui constitue avec le Pégou et Rangoon la clé de l'Irawady, la seule voie de communication de ces pays. Le traité impose encore un droit de 1 pour 100 *ad valorem* sur toutes les matières entrant en Haute-Birmanie. Le droit de visite que donne cette clause du traité rend toute fraude impossible en ce qui concernerait le passage d'armes ou de munitions. Il est inutile de rechercher ici les causes de ces deux guerres, on les retrouverait autant dans l'ambition du gouvernement de Calcutta que dans l'arrogance et la vanité de celui d'Ava (1). Qu'il suffise de savoir qu'après la paix de 1826 le gouvernement de Calcutta s'annexa les districts d'Arakan et de Tenasserim, et qu'à la suite de la paix de 1853 il s'annexa le Pégou. Ces trois provinces réunies forment aujourd'hui le commissariat-général de la Birmanie anglaise, dont le chef-lieu est Rangoon; il relève directement du vice-roi des Indes.

(1) Ava était alors la capitale de la Haute-Birmanie.

Il est assez naturel que le roi de Birmanie regrette ses provinces perdues et cherche par un moyen quelconque à s'affranchir du traité humiliant qui lui lie aujourd'hui les mains. Ce souverain est trop sage et trop fin pour parler ouvertement dans ce sens à qui que ce soit, mais je crois que l'on peut, sans grand risque de se tromper, lire ces sentimens au fond de son cœur. Le moindre port de mer ferait bien son affaire.

Avant d'aller plus loin, examinons la situation géographique et commerciale de la Birmanie indépendante, dite aussi Haute-Birmanie. L'Indo-Chine peut se diviser naturellement en trois régions : la première correspondrait au bassin du golfe du Bengale, et comprend trois fleuves principaux dont le cours général a la direction nord-sud, et qui tous trois ont leurs embouchures assez rapprochées l'une de l'autre; ce sont l'Irawady, le Sittoung et le Salouen. La deuxième, qui correspond au bassin du golfe de Siam, comprend deux cours d'eau principaux dirigés aussi du nord au sud, le Meinam et le Mékong. La troisième région correspondrait au bassin de la mer de Chine et du golfe du Tonkin : dans cette partie, les cours d'eau ont une direction générale ouest-est; au nord, on trouve le Sonkoï, rivière importante qui prend sa source dans la province chinoise du Yunnan. Ces trois régions naturelles correspondent à peu près aux trois régions politiques, qui, prises dans le même ordre, sont : la Birmanie, le royaume de Siam et l'empire d'Annam. Deux points seulement font exception au tableau que nous venons d'esquisser de l'Indo-Chine. C'est d'abord la partie méridionale de la presqu'île de Malacca, dont les Anglais sont presque absolument maîtres aujourd'hui; ce sont ensuite les embouchures du Mékong, qui, avec d'autres provinces et le petit royaume du Cambodge, forment la colonie française de Cochinchine.

L'empire d'Annam, dont le souverain réside à Hué, est lié avec nous par un traité qui, tout en lui laissant son indépendance, le contraint à certains égards vis-à-vis de notre pays, et, s'il manquait jamais à ses engagemens et que la France éprouvât le besoin d'une expansion coloniale, elle trouverait dans la vallée du Sonkoï et le long de la côte orientale de l'Indo-Chine un terrain pour ainsi dire préparé à la recevoir.

Le royaume de Siam a de tout temps été en lutte avec la Birmanie au sujet de la suzeraineté à exercer sur les contrées connues sous le nom général d'*états schans*. Aujourd'hui il semble que ces états jusqu'au 20e degré de latitude soient sujets de Siam, tandis qu'au nord de ce parallèle ils dépendraient de la Birmanie, et celle-ci serait ainsi limitrophe de la province du Tonkin, laquelle relève, nominalement au moins, de la cour de Hué.

Les frontières de la Birmanie au nord sont mal définies et peu connues; mais elles ne dépassent pas le 28e degré de latitude. A l'est, la Birmanie est limitrophe de la province chinoise du Yunnan ainsi que du Tonkin; du côté du nord-ouest, elle touche à la province anglaise de Chittagong; au sud-ouest et au sud, elle est baignée par les eaux du golfe de Bengale. Toutefois il y a lieu de distinguer deux Birmanies : la Haute-Birmanie ou Birmanie proprement dite, qui constitue aujourd'hui le royaume indépendant dont le souverain réside à Mandalay, sur l'Irawady, et la Basse-Birmanie ou Birmanie anglaise, se composant de trois provinces : l'Arakan, le Pégou et le Tenasserim.

Depuis la frontière de l'extrême nord jusqu'à la Montagne-Bleue vers le nord-ouest, ainsi que sur toute la frontière de l'est, habitent, au milieu des montagnes privées de routes et couvertes de forêts de bois de teck, des peuplades fort peu civilisées et quelquefois très turbulentes. Dans le nord et le nord-ouest, ces peuplades portent le nom de Kakhyens; dans tout l'est, ce sont des Shans, et dans le sud-est, près de la frontière anglaise, des Karenie. Les Kakhyens sont des tribus très remuantes; pendant l'année 1872, celles des environs de Mogoung ont été particulièrement insubordonnées. Mogoung se trouve au nord-ouest de la ville de Bhamo, située sur l'Irawady, près de la frontière chinoise. C'est un lieu d'exil pour les réfugiés politiques et un foyer d'insurrection. On y trouve un fonds d'Assamites, anciens prisonniers faits en 1820 lors de la guerre entre le roi de Birmanie et les peuples de l'Assam, et que le gouvernement birman avait internés dans ce district. Mogoung est pourtant un point destiné à attirer l'attention à cause de la proximité des mines d'ambre, situées un peu plus au nord, mines qui étaient autrefois exploitées par le roi. Au commencement de 1872, ces Kakhyens attaquèrent une localité dans les environs de Mogoung et mirent à mort le résident birman; le gouvernement central parvint néanmoins à rétablir l'ordre par le simple envoi sur les lieux d'une force de 500 hommes. Les mines d'ambre sont aujourd'hui entre les mains de Kakhyens insoumis qui les exploitent sur une très faible échelle et vont en vendre les produits dans les villages ou sur les bords de l'Irawady. Ces tribus se livrent volontiers au pillage des barques qui remontent l'Irawady au nord de Bhamo. La rivière passe par un défilé qui se trouve à peu près à mi-chemin entre Mogoung et Bhamo; là les pillards s'embusquent dans les hautes herbes et attaquent les barques que les bateliers halent pour remonter le courant. Les barques qui descendent le fleuve et qui suivent le fil de l'eau sont à l'abri de leurs rapines.

Les Shans sont moins turbulens, leurs états sont divisés en une

masse de petites tribus dont les chefs viennent une fois par an, à une époque déterminée, présenter leurs hommages au roi de Mandalay et faire ainsi acte de soumission. Les Shans s'adonnent à la culture plus que les Kakhyens; il existe même chez eux un certain mouvement d'émigration vers la Birmanie anglaise, que les Anglais encouragent en autorisant le résident anglais en Haute-Birmanie à accorder vingt-cinq passages gratuits sur chaque bateau à vapeur postal descendant l'Irawady vers Rangoon. En effet, les bras font défaut au Pégou pour cultiver les terrains fertiles formés par le delta de l'Irawady. A Rangoon, une agence du gouvernement reçoit les émigrans, leur désigne des terrains et leur fait les avances nécessaires; mais il est à observer que la plupart de ces Shans ne profitent pas de ces facilités, ils vont généralement d'eux-mêmes dans les villages où ils savent retrouver d'autres émigrans qui les ont précédés dans le pays. — Les Karenie ont fort peu de rapports avec le souverain de la Haute-Birmanie, dont ils ne relèvent que nominalement; encore cette suzeraineté est-elle fort contestable. Ces régions sont parcourues par des missionnaires qui ne dépendent ni de l'évêque résidant à Mandalay, ni de celui établi à Rangoon; c'est une mission spéciale composée de prêtres italiens.

Le pays des Shans et celui des Karenie ont été visités par un assez grand nombre d'explorateurs. Il suffit de rappeler les voyages entrepris en 1830, en 1834 et en 1857 par le docteur Richardson, ceux du major Mac Leod (1837), du major O'Riley (1855 et 1863), du capitaine Watson et du major Fedden (1864). En 1866, l'expédition française conduite par M. de Lagrée traversa aussi une partie du Laos birman. Aujourd'hui deux jeunes officiers français, les capitaines Fan et Moreau, dans un dessein purement scientifique, sont partis de Mandalay et explorent, en se dirigeant de l'ouest vers l'est, les pays birmans jusqu'à la frontière du Tonkin. Ils ne peuvent manquer de rapporter beaucoup de données intéressantes et compléteront les notions géographiques fournies par les nombreux voyageurs que nous venons de citer.

Disons maintenant quelques mots sur la situation commerciale de la Haute-Birmanie. Étant données d'une part cette ceinture de tribus sauvages qui entourent la Birmanie de l'ouest à l'est en passant par le nord, et de l'autre l'absence de bonnes routes dans l'intérieur du pays, on voit déjà que tout le mouvement commercial doit se faire par le sud et par la voie naturelle de l'Irawady, c'est-à-dire à travers les possessions anglaises. Toutefois certaines relations existent entre la Birmanie et la Chine par la route de Bhamo à Talifou. Il est en principe très naturel que les produits du sud-ouest de la Chine tendent à prendre la route de l'Irawady, plutôt que d'aller

gagner le Yan-tsé-kiang pour déboucher à Shanghaï, d'où les produits, après cet énorme trajet, ont à doubler la presqu'île malaise pour se rendre en Europe. La chambre de commerce de Rangoon a déjà, il y a quatre ans, ouvert un crédit de 75,000 francs pour permettre des études dans ce sens; mais jusqu'à ce jour aucun voyageur en dehors des naturels du pays n'est parvenu à se rendre de Chine en Birmanie ou de Birmanie en Chine. Le gouvernement des Indes se plaint amèrement des difficultés que lui créerait le gouvernement birman. Il peut en effet y avoir quelque chose de fondé dans ces récriminations. On conçoit que le gouvernement birman craigne de voir son indépendance diminuer par l'ingérence des étrangers et particulièrement des Anglais. Il est positif pourtant que le roi avait proposé à la mission française de la faire pénétrer en Chine par cette voie; mais les difficultés du voyage, le manque de garanties au-delà de la frontière, des influences venues du gouvernement même de Yunnan ou d'ailleurs, bien d'autres raisons encore, firent avorter ce projet.

L'Irawady est navigable jusqu'à Bhamo, c'est-à-dire à 900 milles de son embouchure; un bateau à vapeur par mois en moyenne se rend de Mandalay à cette ville frontière. Depuis des siècles, les caravanes chinoises font le trajet entre Bhamo et Talifou; les guerres civiles seules interrompent leur marche de temps à autre. Talifou est au beau milieu de la partie riche du Yunnan et aux portes du Setchouen et du Kouei-tcheou. Les produits chinois qui se rendent de ces parages à Shanghaï par le Yan-tsé-kiang, outre le grand détour que nous avons signalé, ont en outre, si je ne me trompe, à payer un droit à l'entrée de chaque province, tandis que par Bhamo ils n'en ont à payer qu'à la Birmanie. M. Cooper, qui en 1869 tenta de pénétrer de Chine en Birmanie, a depuis habité longuement Bhamo pour y étudier sur place la question; il est d'avis que par cette voie on gagnerait un tiers sur les produits du Yunnan. La partie difficile du trajet est de Bhamo à Momein. Cette dernière place est en communication avec le reste de l'empire chinois par des routes pavées, et n'est distante de Bhamo que de 200 ou 220 kilomètres. Le major Sladen, qui a visité ces pays en 1868, s'exprime de la façon suivante dans son rapport officiel : « Il résulte des dernières études et des derniers renseignemens que les populations qui habitent au-delà de la Birmanie indépendante sont favorables à l'ouverture de voies sérieuses de communication. En outre les mouvemens de terrain qui séparent la Birmanie de la Chine à hauteur de Bhamo ne sont pas de nature à opposer un obstacle sérieux à la construction d'un chemin de fer, de 130 milles de longueur, qui réunirait Bhamo à Momein. Ce chemin de fer entraînerait sur l'Irawady et sur Ran-

goon tout le commerce du sud-ouest de la Chine. En tout cas, il n'y a pas de temps à perdre pour exploiter cette route par caravanes régulières et s'assurer l'amitié des chefs des différentes tribus kakhyennes qui occupent cet intervalle... » Il ajoute que ces contrées offriraient un grand intérêt au point de vue de l'étude des langues, des mœurs, des races et de l'éthnologie en général. Il ne faut pas s'inquiéter outre mesure de l'insurrection musulmane au Yunnan. Les panthays ou mahométans de ces contrées paraissent aujourd'hui réduits, et, eussent-ils maintenu leur autorité, ils se seraient montrés favorables à l'ouverture de relations commerciales du côté de l'Irawady. A l'heure qu'il est, on peut prévoir pour Rangoon un très grand avenir, et il serait à souhaiter que les capitaux français arrivassent à temps pour avoir leur part dans les énormes bénéfices que le commerce est appelé à faire dans ces contrées.

La grande route commerciale de la Haute-Birmanie est donc le cours de l'Irawady, menant par bateaux à vapeur les produits de l'intérieur jusqu'à Rangoon, et réciproquement. Le mouvement d'exportation dans l'année commerciale 1872-1873 s'est chiffré par une somme de 29,776,800 francs, supérieure à la valeur des exportations de l'année précédente de 2,156,000 francs. Les principaux articles d'exportation sont les suivans : les objets classés sous le titre vague d'objets divers, qui figurent pour près de 12 millions, puis les cotons bruts, les huiles de sézame, les soieries, les sucres et mélasses, le cachou, les bois de teck et autres, les huiles de pétrole, les thés secs ou en briques, les pièces de coton, les peaux, les objets en laque, les gommes laques, les graminées, les poneys, les blés, les pierres de jade, les pierres précieuses diverses, les métaux et le tabac. Le mouvement d'importation dans la même année a été de 33,302,300 francs, somme supérieure à celle de l'année précédente de 2,923,600 francs. Les articles d'importation sont les cotonnades, les articles divers, les soieries, les poissons secs et salés, les soies gréges, les riz, le sel, la noix de bétel, les laines, la quincaillerie et les fils de laine ou de coton. La douane anglaise à Thaiet-myo, c'est-à-dire à la frontière de la Haute-Birmanie sur l'Irawady, est un bon thermomètre du mouvement commercial qui existe sur ce fleuve entre la Haute et la Basse-Birmanie. Il suffira de dire que dans l'année commerciale 1872-1873 les droits perçus se sont élevés à 4,320,500 francs; ils vont tous les ans en augmentant : dans l'année 1868-1869, ils n'étaient encore que de 525,000 francs. La valeur totale du commerce en Birmanie anglaise s'est élevée, dans l'année 1872-1873, à la somme de 330,500,000 francs, dépassant de 61 millions l'année précédente.

II.

Avant l'année 1872, la Birmanie n'avait encore de traité qu'avec l'Angleterre, traité qui pèse au gouvernement birman, bien que les Anglais y mettent toutes les formes possibles. Le gouvernement de Calcutta entretient depuis la dernière guerre un résident à Mandalay, capitale actuelle de l'empire birman, et ce résident a un délégué à Bhamo, qui se tient au courant des relations de commerce qui existent avec la Chine. Ce résident est généralement choisi parmi les officiers détachés aux affaires indigènes des Indes. Ce n'est pas se tromper que de dire que l'Angleterre ne rêve de ce côté aucune annexion; seules, une politique carrément hostile aux Anglais ou des émeutes que l'on est en droit de prévoir à la mort du roi actuel, et qui entraveraient le commerce britannique, pourraient décider le gouvernement de Calcutta à intervenir en Haute-Birmanie.

En 1872, le roi de Birmanie envoya une ambassade qui devait se rendre en Italie, en France et en Angleterre, elle avait pour but de jeter les bases d'un traité de commerce avec les deux premières de ces nations et de toucher quelques questions politiques avec l'Angleterre. Depuis longtemps, le roi préparait l'envoi de cette ambassade, et à cet effet de jeunes Birmans avaient, depuis plusieurs années, été envoyés à Paris et à Londres pour y étudier les langues occidentales.

L'Angleterre accueillit l'ambassade avec égards et bienveillance, mais répondit que le vice-roi des Indes était le délégué du gouvernement britannique, et que c'était avec lui que les questions birmanes devaient être discutées. L'Italie conclut un traité de commerce; le terrain avait été pour ainsi dire préparé de longue date par les anciens missionnaires italiens, remplacés depuis par des missionnaires français. Le père Abbona particulièrement, qui avait longtemps vécu en Birmanie, n'avait pas peu contribué à faire connaître sa patrie dans ces contrées. La France mit peu d'empressement à répondre aux propositions des ambassadeurs; cependant M. de Rémusat finit par préparer un traité de commerce pur et simple, qui fut voté par l'assemblée, et dont les ratifications devaient être échangées à Mandalay par l'intermédiaire d'un envoyé français.

Pourquoi les Birmans tenaient-ils tant à un traité avec la France? C'est qu'ils avaient entendu parler de ce pays et de son histoire, de son ancienne influence dans les Indes, de ses vertus militaires. Le bruit de nos désastres était bien arrivé à Mandalay, mais on ne

s'y rendait pas bien compte de ce qu'étaient les Allemands, on n'avait jamais entendu parler d'eux dans l'histoire de ces contrées, et leur pavillon ne s'était guère, jusqu'à ces dernières années, montré dans ces mers lointaines. Enfin, en tenant compte de l'orgueil birman, il est permis de supposer que le roi de Birmanie se flattait de voir son alliance bienvenue comme pouvant être de quelque utilité dans le cas d'une nouvelle guerre avec nos ennemis. Certaines discussions qui eurent lieu à Mandalay lors de l'échange des ratifications permettent d'affirmer que cette illusion existait dans l'esprit du souverain.

Au commencement d'octobre 1873, la mission chargée de porter le traité à Mandalay et d'en obtenir les ratifications s'embarquait à Marseille, et se rendait d'abord à Calcutta. Il était sage en effet d'avoir avec le vice-roi des Indes une entrevue pour lui donner l'assurance que l'on n'allait en Birmanie soulever aucune question politique. La mission était chargée de présens de grande valeur pour le roi des Birmans : c'étaient deux grands vases de Sèvres, une tapisserie des Gobelins, plusieurs armes à feu de luxe, une pendule, des objets de parfumerie, et surtout des poupées mécaniques et des jouets tous plus ingénieux les uns que les autres. Le vice-roi n'était pas à Calcutta; il était à Agra, dans le haut de la vallée du Gange. La mission s'y rendit sur son invitation et reçut l'accueil le plus aimable. Elle profita de son séjour dans ces parages et des facilités qui lui furent offertes pour visiter Delhi et Bénarès, puis s'embarqua pour Rangoon, chef-lieu de la Birmanie anglaise.

Le commissaire-général reçut très hospitalièrement les envoyés français, tout en étant peut-être un peu inquiet sur le véritable but de leur mission. Devant les assurances qu'on lui donna, il put abandonner toute préoccupation, et le 20 décembre la mission française s'embarquait pour remonter l'Irawady jusqu'à Mandalay. Le roi avait frété à cet effet un des bateaux de la compagnie anglaise, qui fait un service régulier et postal sur ce fleuve.

Le 23, le vapeur franchissait la frontière qui sépare la Birmanie anglaise de la Birmanie indépendante et mouillait à Meuhla, premier poste de Haute-Birmanie, situé sur la rive droite du fleuve. A Rangoon, la mission avait rencontré, venant au-devant d'elle pour l'accompagner jusqu'à Mandalay, Mgr Bourdon, évêque de la Haute-Birmanie, homme agréable, instruit, et très digne représentant de l'église catholique dans ces contrées, puis un envoyé du roi dont le rang pourrait être comparé à celui de secrétaire d'ambassade. Ce personnage se distinguait par sa nature joviale et par un appétit formidable. Il avait fait partie de l'ambassade qui avait préparé le traité à Paris; nous avions pour lui la croix de chevalier de la Lé-

gion d'honneur. Son nom est *Meng-la-zéya-thou-tsa-rai-dan-guy*, ce qu'on peut traduire par : « noble seigneur investi de la haute dignité d'écrire des lettres. »

A Meuhla, un premier spectacle ayant véritablement un cachet asiatique nous attendait. Un jeune homme du nom de Pangyet Wondonk y avait été envoyé au-devant de nous par ordre de son souverain. Nous le vîmes descendre la berge d'un pas calme et majestueux, abrité des rayons du soleil par une ombrelle dorée que portait un de ses nombreux suivans. Il était un de ceux qui avaient passé plusieurs années en France; il avait également fait partie de l'ambassade venue à Paris et devait être, comme son compagnon, décoré de la Légion d'honneur. Contrairement à ce qui arrive trop souvent, ce jeune Birman avait su démêler en France la bonne éducation de la mauvaise; il en était revenu avec une certaine instruction, le goût des études et un grand désir de voir son pays entrer dans la voie qui procurait aux nations européennes le travail, le bien-être et les richesses qu'il y avait rencontrés. Ce jeune homme nous accompagna jusqu'à Mandalay, où il devait rester attaché à la mission en qualité d'interprète et d'intermédiaire entre la cour et nous.

Le soir, une représentation théâtrale et un ballet furent offerts aux membres de la mission. L'effet produit par les danses birmanes et le jeu des acteurs est étrange; mais ce genre de plaisir devait se renouveler à peu près tous les soirs pendant les deux mois et demi que la mission française séjourna en Birmanie, et l'on conçoit que, l'intérêt de la nouveauté ayant disparu, il n'en reste guère d'autre. Sans comprendre la langue, on finit par saisir l'intrigue. C'est généralement un prince fort amoureux d'une princesse, mais qui, avant d'obtenir sa main, doit triompher d'un certain nombre d'ennemis plus ou moins redoutables. Toutefois quelques-unes de ces représentations sont bien autrement crues; l'intrigue se passe alors dans la chambre même d'un mari trop aveugle, et Dieu sait jusqu'à quel point il faut qu'il le soit pour ne pas s'apercevoir des scènes, impossibles à dire, qui se passent près de lui et sur lesquelles les rires du public devraient bien attirer son attention. Nous pourrions en dire autant des danses; à côté de véritables ballets, on voit des danses d'un caractère plus que licencieux. Ces représentations portent le nom général de *poë*. La mission en fut rassasiée pendant son séjour dans les états du roi de Birmanie. Parmi les actrices et les danseuses se trouvent des célébrités, et certes Mlles Jendomali et Nengié se croiraient supérieures à nos chefs d'emploi. L'orchestre vaudrait bien la peine d'être décrit, mais les instrumens et le genre d'harmonie qu'ils produisent sont tellement différens

des notions que nous pouvons avoir sur la musique que la tâche serait trop difficile.

Puisque nous en sommes aux représentations théâtrales, pour n'y plus revenir, disons tout de suite que les Birmans ont un autre genre de spectacle. Sur une scène élevée à un mètre de terre environ, et n'ayant que 50 centimètres de profondeur sur environ 20 mètres de longueur, ils font manœuvrer de la façon la plus habile des marionnettes qui ont environ 30 centimètres de haut, et cela à l'aide de ficelles sortant par le haut de la scène et que l'on voit à peine. Un fil différent correspond à chaque articulation de chaque marionnette, chacune d'elles a peut-être dix fils correspondant aux dix doigts d'un homme placé derrière la toile. La représentation commence, et on jurerait que ce sont ces petits personnages qui parlent, tant leurs mouvemens sont naturels; les pieds, les jambes, les bras, la tête, le corps, tout cela se meut facilement et naturellement. Ils s'assoient, se couchent, marchent, s'animent, à faire rêver le Guignol des Champs-Élysées.

De Meuhla, le vapeur était reparti le lendemain matin, s'arrêtant aux principales stations sur la rivière, où chaque fois nous trouvions le gouverneur du district, nous attendant et nous souhaitant la bienvenue.

L'une de ces stations, située sur la rive gauche, porte le nom de Yenangyoung; c'est près de là que sont les mines ou puits de pétrole. Les envoyés français trouvèrent sur le bord de la rivière bon nombre de poneys pour les porter sur le terrain de l'exploitation. La selle est une sorte de coussin double dont chaque moitié repose sur les reins de l'animal de chaque côté de l'épine dorsale, les reins seuls sont couverts, les flancs sont à nu; de chaque côté de ce rudiment de selle, recouvert en drap rouge ou vert, pendent deux petites cordes portant chacune un petit anneau en guise d'étrier. Malheureusement ce genre d'étrivières n'est pas susceptible de s'allonger; à quoi d'ailleurs serviraient ces étriers dans lesquels un pied d'enfant pourrait à peine entrer? Nous dûmes prendre notre parti et les laisser battre contre nos mollets sans songer à nous en servir. Quant aux naturels du pays, vêtus d'une veste blanche en coton très léger, et d'une pièce d'étoffe retroussée à la façon d'un caleçon de bain, ils se tenaient à cheval, les genoux à hauteur du dos de l'animal, et l'orteil seul passé dans l'étrier.

A une distance de 5 kilomètres environ de notre point de départ se trouvent les puits, dans un pays dénudé et triste. Ils étaient au nombre de cent environ, il y a vingt ans, lorsque le colonel Yule se rendit à la cour d'Ava; on en compte aujourd'hui trois cents. La profondeur varie de 30 à 90 mètres. L'air que l'on respire au fond

de ces puits est naturellement malsain et souvent fatal aux travailleurs. On attache le mineur à l'aide d'un câble que l'on déroule ensuite autour d'une sorte de poulie. L'homme descend ainsi avec le vase à remplir et les instrumens nécessaires à cet effet. A côté du grand câble se déroule en même temps une corde plus fine; quand le mineur sent que la respiration va lui manquer, il en donne le signal en tirant la petite corde. Aussitôt ses compagnons le hissent; on le voit bientôt apparaître livide et dégouttant de sueur; on le couche à l'ombre, où il reprend ses sens. Pendant tout ce temps, un autre mineur est descendu et continue à remplir le vase laissé dans le fond du puits par son prédécesseur. Cette manière d'opérer est élémentaire. Il est difficile d'obtenir des renseignemens exacts sur ce que produisent ces puits; ce que l'on peut constater, c'est l'exportation du pétrole de Haute en Basse-Birmanie, exportation notée à la douane anglaise. Or en 1872-73, il est passé, à la maison de douane de Thaiet-myo, 3,429,205 kilogrammes de pétrole, représentant une valeur de 1,182,870 francs.

Le gouverneur de Yenangyoung était venu au-devant de nous : c'est un vieillard de plus de quatre-vingts ans; il était en compagnie d'une assez jolie femme de vingt ans environ, avec laquelle, nous a-t-on dit, il s'était marié depuis quelques jours seulement.

Le 26, vers midi, nous arrivions à Sagain, ancienne ville abandonnée et qui n'est plus qu'un village, située sur la rive droite, en face à peu près de l'ancien emplacement d'Ava. Les barques de combat étaient là nous attendant pour nous escorter jusqu'à Mandalay. Ces barques, dorées de tous les côtés, portent de 30 à 50 rameurs; on distinguait parmi les plus belles celle du roi et celle de la reine; bien entendu, ces augustes personnages ne s'y trouvaient pas. Il fut convenu qu'on passerait la journée entière à Sagain pour donner le temps à Mandalay de faire les préparatifs pour l'entrée solennelle du lendemain.

Vers huit heures du matin, le 27 décembre 1873, le bateau mouillait devant Mandalay. La ville ne se voit pas de la rivière, elle en est environ à 2 kilomètres, les berges sont un peu élevées et couvertes d'arbres, du moins en est-il ainsi à l'endroit où s'arrêta le vapeur. L'exactitude n'étant pas une vertu caractéristique des Orientaux en général et des Birmans en particulier, rien n'était encore disposé pour le débarquement. Peu à peu on vit pourtant arriver un certain nombre d'hommes étrangement affublés, que nous reconnûmes toutefois pour être des soldats au vieux fusil qu'ils portaient entre les bras. Cette arme semblait les embarrasser beaucoup; les alignemens, le pas cadencé, le maniement d'armes, étaient autant de choses dont ils n'avaient jamais entendu parler : aussi pro-

fitaient-ils du moindre temps d'arrêt pour s'agenouiller à terre et s'asseoir sur leurs talons à la façon du pays. Ces braves militaires étaient jambes et pieds nus, portant cette espèce de caleçon de bain qui n'a rien de l'uniforme, chacun en possédant un d'une couleur différente. Le haut du corps était recouvert de vieilles vestes anglaises réformées et complétement en loques, enfin sur la tête un melon en cuivre doré, portant sur le devant un petit miroir, généralement cassé. Ce miroir est là pour réfléchir les rayons du soleil et donner à cette armée l'aspect le plus brillant.

Cependant les éléphans destinés à nous transporter n'arrivaient pas, et en les attendant on devisait de la bonne tenue des troupes, de l'habitude qu'avaient les hommes de se tatouer depuis la ceinture jusqu'aux genoux, du singulier costume des femmes, dont la jupe fendue depuis la hanche jusqu'aux pieds, d'un côté seulement, laissait en marchant voir la jambe entière, etc. A ce propos, nos compagnons de voyage nous racontèrent une légende assez bizarre. Les Birmans n'ont presque pas de barbe, et ils s'attachent à arracher le peu dont la nature les a gratifiés, ils laissent croître tous leurs cheveux, qui, entre parenthèses, sont fort beaux et d'un noir d'ébène, ils les nouent en chignon sur le haut de la tête. Dans cet accoutrement, ils ne laissent pas d'avoir un certain aspect féminin. Or il y eut dans les temps reculés une époque où les habitans s'y trompaient parfois. Un sage monarque, voyant la population de son empire décroître, décréta que tout homme serait tatoué et que toute femme porterait le costume engageant dont nous avons parlé.

Mais voici les éléphans arrivés, la mission, escortée par les troupes, défile pendant une heure et demie à travers champs d'abord, puis à travers les rues de la ville extérieure, se rendant à la résidence que le souverain avait fait bâtir pour la recevoir. L'éléphant qui marchait en tête portait la lettre écrite au roi par le président de la république française.

La ville de Mandalay se compose d'abord d'une petite ville centrale carrée, pouvant avoir 800 mètres environ de côté, ensuite de la « ville intérieure, » vaste carré d'environ 1,800 mètres de côté, enfin de la « ville extérieure, » qui s'étend dans tous les sens. La ville centrale, c'est à proprement parler le palais. Sur chaque face il y a une porte; celle du nord et celle du sud sont les portes vulgaires, celles des habitués du palais ou des ouvriers employés à l'intérieur; la porte de l'ouest est toujours fermée et ne s'ouvre que pour donner passage à quelque reine se rendant à la promenade; celle de l'est est la porte d'honneur par laquelle entrent les personnes qui ont obtenu une audience du souverain ou qui ont à s'entretenir avec les ministres. Dans cette petite ville centrale se trou-

vent la résidence du souverain et celle de ses 300 femmes, les jardins du roi, la salle de conseil des ministres, la résidence du chef de la religion, la haute cour de justice, l'habitation de l'éléphant soi-disant blanc, l'hôtel de la monnaie, l'arsenal secret. Tandis que le palais n'est entouré que d'une haute palissade en bois de teck, la « ville intérieure » est bordée d'un grand mur, sur le haut duquel circulent des patrouilles, et tout à l'entour est un canal plein d'eau qui peut avoir 30 mètres de large. Les rues sont toutes à angle droit, ressemblant à nos boulevards, sauf toutefois sous le rapport de l'entretien, et les chars à bœufs, seuls véhicules du pays, doivent présenter des garanties de solidité toutes spéciales pour résister aux cahots qu'ils éprouvent. Les maisons sont en bois de teck et en jonc tressé; on en voit quelques-unes en maçonnerie, mais c'est l'exception. Sauf dans les quartiers un peu élevés, les maisons sont sur pilotis à cause des inondations périodiques; l'eau circule ainsi sous le plancher, et on sort de chez soi en barque pendant deux mois de l'année. Il y a enfin la ville extérieure, où l'on distingue le quartier des Chinois, celui des Persans, etc.

La résidence construite pour la mission française était dans cette troisième enceinte, mais très près du canal. Elle consistait en une maison sans étages, bâtie sur pilotis, confortablement distribuée, au milieu d'un vaste enclos d'environ 60 mètres de côté. Les cuisines, les écuries et le logement des officiers birmans attachés au service de la mission constituaient trois autres maisonnettes. Cet enclos avait deux portes, et à chacune d'elles était affecté un corps de garde; le rôle de ce dernier ne consistait pas à rendre des honneurs ou à nous préserver des voleurs. Des honneurs, ces excellens soldats ne sauraient par quel bout prendre leurs fusils pour les rendre; quant aux voleurs, nous avons plusieurs fois été victimes de leur industrie, mais la garde ne nous a été d'aucun secours dans ces occasions. Nous pensons qu'elle n'était là que pour épier nos moindres gestes et les rapporter au palais. En effet, pendant près de trois mois de séjour à Mandalay il a été impossible à un membre quelconque de la mission de sortir de la maison sans être suivi par l'un des gardes.

La maison avait été parfaitement montée, avec des attentions délicates; le maître d'hôtel et le cuisinier étaient tous deux Français, et, si la cuisine laissait à désirer, c'était plutôt à cause de la matière première que par la faute de l'artisan. En effet, en Birmanie il n'y a pas de moutons, et il est expressément défendu d'abattre un bœuf. Un jour, fatigués de la chèvre et du riz, nous décidâmes la mort d'un veau. L'exécution eut lieu la nuit, clandestinement; eh bien! croirait-on que la garde qui veillait aux portes de notre pa-

lais entendit les plaintes de la victime? La viande fut saisie, et il fallut presque échanger des notes diplomatiques au sujet de la mort de ce jeune quadrupède, lequel renfermait peut-être l'âme de quelque personnage illustre qui n'avait pas fini la série de ses épreuves ici-bas. Il est cependant permis de manger de la volaille, de la chèvre et du gibier; il faut croire que les âmes qui passent dans le corps de ces animaux sont celles de personnages bien peu intéressans. Toutefois pour la chasse faut-il encore aller à une certaine distance de la capitale et éviter que le roi n'entende les coups de feu. Dans les écuries de la mission se trouvaient une dizaine de poneys à la disposition des envoyés français. Nous avions eu occasion de remarquer combien ces petits chevaux étaient bons, mais nous étions frappés de la maigreur et du mauvais état de ceux de la résidence, bien qu'on nous eût dit qu'ils sortaient des écuries royales. Nous en eûmes bientôt l'explication, et le régime financier et administratif du gouvernement birman nous apparut dans toute sa simplicité. Le roi se dit que, s'il dépensait chaque jour la somme raisonnablement nécessaire à l'entretien de ses chevaux, le ministre des écuries retiendrait pour lui-même la moitié de cette somme; il pense donc mieux faire en ne déboursant que la moitié de la somme nécessaire; mais de son côté le ministre des écuries, à qui le roi joue ainsi un très vilain tour, se rattrape sur la deuxième moitié, et l'on devine ce qui reste aux chevaux pour manger.

III.

C'est dans cet établissement que la mission eut à passer deux mois et demi, tandis que son but véritable n'aurait dû exiger que quelques jours de présence. Les environs de Mandalay sont plats et couverts de rizières; on y rencontre beaucoup de bécassines. Le long du fleuve, on peut chasser le canard, et dans les nombreux étangs qui entourent la ville on rencontre du gibier d'eau de toute nature. A quelques lieues vers l'est ou vers l'ouest commencent les montagnes, et, lorsqu'on s'en approche, la nature change d'aspect; il faut avoir vu ces plantations d'aréguiers pour s'en faire une idée. Cet arbre, sorte de palmier haut et mince, se plante en quinconce, chaque pied n'étant pas à plus de $1^{m},50$ de ceux qui l'environnent. Lorsqu'un Birman ne fume pas un de ces longs et mauvais cigares de son pays, il mâche du bétel, il n'interrompt l'un ou l'autre de ces exercices que pour manger ou pour dormir. Avant chaque repas, il se rince la bouche afin d'enlever tout ce jus noirâtre et hideux que produit la mastication du mélange composé d'une feuille

de bétel, d'un peu de chaux vive et d'une noix de l'aréguier. Tout Birman convenable est suivi d'un serviteur portant l'ombrelle; parmi les nombreux autres suivans se trouvent celui qui porte la boîte à mâcher le bétel, puis celui qui est chargé des cigares, un autre porte l'eau, la coupe pour boire ou pour se laver la bouche, etc.

Il n'est pas exagéré de dire que la Birmanie, à l'exception pourtant des vallées les plus habitées et les mieux cultivées, est remplie de tigres, d'éléphans sauvages, de cerfs et de toute sorte d'animaux dont la chasse aurait été pour plusieurs d'entre nous un bien grand divertissement. Malheureusement l'état de santé de quelques-uns des membres de la mission et des considérations d'un autre ordre s'opposèrent toujours à la mise à exécution d'une de ces parties.

A ce propos, je ne puis résister au plaisir de décrire un spectacle auquel j'ai plusieurs fois assisté; je veux parler de la capture d'un éléphant sauvage dont on veut faire un animal domestique. Quelque invraisemblable que paraisse la chose, j'affirme ne rien exagérer de ce que j'ai vu. Les éléphans domestiques ne se reproduisent pas d'une façon assez régulière pour faire face à tous les besoins : aussi est-on obligé tous les ans de chercher à s'emparer d'un certain nombre d'éléphans sauvages habitant les grandes forêts de bois de teck. On doit porter son choix sur les éléphans jeunes encore; en effet ceux qui sont dans la force de l'âge ont quelque peine à passer d'un régime à l'autre, et meurent généralement dès le début du dressage. Le roi, qui est, pour ainsi dire, maître de tout ce qui existe dans son royaume et se considère par suite comme le propriétaire des éléphans qui vivent à l'état sauvage, possède des troupeaux de femelles qui vivent au sein des forêts dans la plus grande indépendance; mais à une certaine époque de l'année elles sont recherchées par les mâles sauvages. Dès que l'une de ces femelles a fait la rencontre de l'un de ces éléphans, elle l'entraîne à sa suite et va racoler ses compagnes. Le mâle n'y voit pas malice, et s'estime fort heureux de la nouvelle connaissance qu'il a faite; il se complaît au milieu de ce troupeau de dix à douze femelles, qui du reste ont pour lui les attentions les plus délicates. Ces femelles, bien qu'indépendantes et non soumises à la volonté d'un cornac, n'en ont pas moins un certain sentiment d'obéissance à l'homme. Ainsi dans la forêt vivent un certain nombre de cornacs montés sur des éléphans privés, choisis parmi ceux que rien n'effraie, et que la nature a dotés de vigoureuses défenses. Dès que ces conducteurs d'éléphans ont vu le troupeau de femelles réunies autour d'un mâle sauvage, ils impriment à ce troupeau une marche lente et régulière vers la capitale; ils se laissent peu voir afin de ne pas attirer l'at-

tention du sauvage, qui pourrait encore échapper, mais les femelles comprennent à demi-mot. Après un nombre de jours qui varie suivant la distance de la forêt à la ville, voici le troupeau arrivé à quelques kilomètres de Mandalay. Le sauvage commence bien à s'apercevoir de l'étrangeté du spectacle, il n'est plus dans la forêt, il voit des éléphans montés par des hommes à une certaine distance du troupeau, il remarque les gens travaillant dans les champs ou passant sur les chemins : aussi se tient-il au milieu de ses compagnes, aveuglément confiant dans leur affection et dans leurs bons procédés.

La prise de l'éléphant sauvage est fixée au lendemain, le public en est informé, et la foule se transporte au jour prescrit à l'arène disposée à cet effet. Nous n'entreprendrons pas la description détaillée de ce cirque, toutefois il est indispensable d'en dire quelques mots. L'arène proprement dite est limitée par une sorte de palissade en troncs de bois de teck solidement fichés en terre; cette palissade est séparée de l'emplacement qu'occupent les spectateurs par un couloir d'une largeur de 3 mètres environ, et elle n'est pas continue, les troncs de bois qui la forment laissent entre eux un espace d'environ 1 mètre. On voit déjà qu'un homme poursuivi dans l'arène par un éléphant peut se précipiter dans le couloir sans que l'animal puisse l'y suivre. Cette arène a deux portes, l'une d'entrée, l'autre de sortie, comme la plupart des arènes, me dira-t-on, — avec cette différence toutefois que la porte de sortie est double, et chacune des sorties est à environ 5 mètres de l'autre. Ces portes ne sont pas ce que nous pourrions supposer au premier abord. Le passage est fermé par deux troncs de bois de teck mobiles, pouvant glisser dans une rainure pratiquée en terre et susceptibles de pivoter autour d'une cheville qui les traverse dans le haut. Quand la porte est censée ouverte, les deux troncs qui la composent forment une sorte de triangle dont la base serait la rainure; au contraire, si on la suppose fermée, les deux troncs sont parallèles. On maintient les troncs écartés dans le bas ou la porte ouverte à l'aide de cordes qu'il suffit de couper pour que les troncs se rapprochent, c'est-à-dire pour que la porte se referme. L'intervalle compris entre les deux portes fermées constitue une grande cage à claire-voie dans laquelle il s'agira d'emprisonner l'éléphant sauvage. Le cirque est disposé de telle sorte que les spectateurs peuvent voir aussi bien ce qui se passe au dehors qu'au dedans.

L'heure des émotions est enfin venue; la porte d'entrée du cirque est ouverte, on voit au dehors le troupeau de femelles qui s'avance vers cette porte, maintenant au milieu d'elles le sauvage, qui se trouve heureusement être un éléphant dans la force de l'âge; la

prise en sera d'autant plus difficile. Étonné de ce cirque rempli de monde ainsi que de la foule qui, n'ayant pas trouvé de place, se tient à une distance respectueuse à l'entour du troupeau, le sauvage ne quitte pas ses bonnes amies. Celles-ci, arrivées près de la porte, entourent, poussent, pressent leur victime de façon à l'obliger à la franchir. Le sauvage résiste, leur échappe, puis leur revient immédiatement, ne pouvant pas admettre qu'il soit trompé par elles. Enfin, exaspéré par les hurlemens du public, il prend sa course; mais il a compté sans les vieux éléphans de combat dont nous avons déjà parlé. Ceux-ci le chargent en tête et l'obligent à retourner au milieu de ses compagnes. Ces alternatives durent au moins deux heures; enfin la porte est franchie et refermée aussitôt. Dans l'arène commence un exercice semblable à celui des combats de taureaux en Espagne, et on comprend maintenant l'utilité du couloir réservé. L'éléphant agacé, irrité, poursuit les picadors, se précipite furieux contre la palissade, en un mot épuise ses forces. On ouvre alors la porte intérieure de la sortie, et, afin de l'engager à entrer dans cette souricière, on a eu soin d'y faire passer une femelle, que l'on maintient en dehors de la porte de sortie; mais l'éléphant est devenu soupçonneux, et il reste au milieu du cirque, indifférent aux agaceries des jouteurs ainsi qu'à celles de sa compagne sans vergogne. Le voyant ainsi à bout, on prépare un câble avec un nœud coulant que l'on jette près d'un de ses pieds de derrière, car, dans l'état de prostration où il se trouve, il ne s'inquiète plus de ce qui se passe autour de lui; toutefois personne n'oserait s'aventurer dans le rayon d'action de sa trompe. A l'aide d'une lance, on lui pique la jambe postérieure; semblable à un cheval qui voudrait se débarrasser d'une mouche, il lève la patte et finit par la laisser tomber dans le nœud coulant. Or cette corde traverse la double porte et est amarrée à un cabestan qui se trouve au dehors. Aussitôt de virer au cabestan et d'entraîner le pauvre animal dans la souricière.

C'est alors que commence la partie la plus triste du spectacle. Il s'agit, à l'aide de câbles passés sous le ventre et noués sur le dos, de ficeler la malheureuse bête; il s'agit également de lier ensemble les pieds de derrière. L'éléphant se débat, lutte et se met en sang; mais la cage est solide et trop petite pour qu'il puisse y faire de très grands mouvemens; quant aux hommes chargés de l'attacher, ils sont garantis par la claire-voie. L'opération terminée, la porte extérieure est ouverte, et le câble amène cette pauvre bête au-dessous d'une potence à laquelle on lie les cordes qui l'entourent, de manière qu'il ne puisse plus se coucher; on le lie également au montant de la potence, et de cette façon il ne peut plus bouger.

A partir de ce moment, un homme spécial est attaché à son ser-

vice, ce sera son cornac, l'éléphant doit apprendre à le connaître. Ce cornac le met à la portion congrue pendant quelques jours et s'amuse, en passant par le haut de la potence, à descendre sur son dos. L'animal ne peut s'en défendre, d'ailleurs il commence à s'habituer à cet homme qui s'occupe de lui; bientôt on lui délie les pattes de derrière, de façon qu'il puisse reposer mieux, et l'on amène deux vieux mâles montés par des cornacs. Ceux-ci se placent l'un à droite, l'autre à gauche du captif, qui voit ainsi que l'éléphant se laisse monter et conduire sans en paraître pour cela plus malheureux. Enfin après quinze ou vingt jours de captivité, suivant le tempérament de l'animal, on lâche toutes ses chaînes et on l'emmène promener entre ses deux maîtres d'école. A partir de ce moment, on peut considérer le dressage comme terminé. Nous eûmes l'occasion de voir prendre quatre éléphans sauvages. Le vieux qui fut le premier pris ne résista pas à son nouveau régime et mourut avant que le jour de le détacher de sa potence ne fût venu; inutile d'ajouter que jamais ces fêtes n'ont lieu sans que quelques victimes y laissent leur peau.

Il serait trop long de passer en revue tous les usages auxquels on peut appliquer les qualités de l'éléphant; contentons-nous de le suivre sur les chantiers où l'on débite les troncs de bois de teck venus en flottant sur la rivière. Disons tout de suite que chaque éléphant travailleur est monté par un cornac, dont le principal rôle consiste à exciter l'animal plutôt qu'à le diriger. A l'époque de la coupe des bois, les troncs arrivent au barrage en quantité supérieure à ce que peut débiter la scierie, laquelle travaille toute l'année; ils s'entassent donc le long de la berge, il s'agit de les retirer de l'eau et de les mettre en tas suivant leur dimension, pour ensuite de là les prendre et les débiter au fur et à mesure du travail de la machine. Il y a trois tas, c'est-à-dire trois dimensions, les grands troncs, les moyens et les petits. Un premier éléphant est dans l'eau et a pour rôle de débrouiller successivement ces pièces de bois et de les amorcer une à une sur la berge; on le voit examinant ce chaos et procédant à l'aide de ses défenses et de sa trompe pour dégager le tronc qu'il a destiné à être tiré à terre. Le tronc une fois amorcé sur la berge, un autre éléphant qui, celui-là, est le seul dont l'intelligence ne soit pas mise à l'épreuve, est attelé à la pièce de bois et la traîne sur le haut, où il la laisse. Alors arrivent deux autres animaux; l'un d'eux, prenant le tronc par une extrémité, le soulève par sa trompe avec l'aide de sa défense, puis, marchant par le flanc, il entraîne son fardeau vers le tas auquel par ses dimensions il doit appartenir, tandis que son compagnon l'aide en poussant devant lui l'extrémité qui traîne à terre. Arrivé contre le tas,

dont la hauteur ne doit pas dépasser 2^{m},50 ou 3 mètres, l'éléphant qui est en tête fait un effort pour arc-bouter l'extrémité qu'il tient sur le haut du tas; enfin, desserrant sa trompe, il en forme une sorte d'anneau, aussitôt le compagnon donne un vigoureux coup de tête, et l'arbre vole en l'air pour aller retomber à sa place; mais voici que le tronc qui était à la scierie est débité. Un éléphant attaché spécialement à ce service s'approche du tas et, avec sa trompe, en tire un nouvel arbre qu'il entraîne jusqu'au devant de la scie, et là, avec un coup d'œil extraordinaire, guidé quelque peu par des mouvemens imperceptibles de son cornac, il place le tronc exactement comme il faut, de façon que la scie mécanique le saisisse bien dans sa longueur; des ouvriers le fixent aussitôt avec des coins, et le travail continue. — Voilà ce qui est difficile à croire, mais voilà ce que nous avons tous vu.

IV.

Le 1er janvier 1874, le roi accordait aux envoyés français leur première audience. Ceux-ci se rendirent au palais à dos d'éléphans, précédés des cadeaux offerts au souverain. L'entrée se fit, comme cela a toujours lieu pour les étrangers de distinction, par la porte de l'ouest. Avant de nous présenter à la porte des appartemens du roi, on nous mena à la salle du grand-conseil; pour y pénétrer, il fallut quitter nos souliers. Pourquoi on nous y mena, nous ne le savons pas au juste; peut-être était-ce un moyen de tâter nos dispositions à l'égard de cette formalité. Toutes les ambassades anglaises qui nous avaient précédés s'étant conformées à cet usage ridicule, il n'y avait pas lieu de faire la moindre difficulté. C'est tout au plus si nous échangeâmes entre nous quelques observations à voix basse. Peu de temps après, on vint nous dire que tout était disposé dans la salle royale pour nous recevoir. On remit ses souliers, pour les ôter de nouveau à la porte des appartemens du roi, et on pénétra dans ce palais, qui est un mélange de luxe et de misère. Nous étions en uniforme et en chaussettes, bien entendu. Fallait-il se découvrir ou fallait-il rester couvert, les avis étaient partagés; il paraissait plus naturel de se découvrir, toutefois les plus malins en fait d'usages diplomatiques furent d'un avis contraire, et il fut décidé qu'on resterait couvert. Sur quoi était basée cette étiquette? Nous cherchâmes à le savoir, et on nous dit que deux raisons plus ou moins bonnes exigeaient qu'on gardât les chapeaux ou les képis sur la tête : d'abord parce que le chambellan chargé de lire la lettre du président de la république au roi de Bir-

manie restait coiffé d'une sorte de gâteau de Savoie doré, en très mauvais état d'ailleurs, — cette raison nous parut spécieuse; — ensuite parce que du moment où on saluait en se découvrant les pieds, à la mode birmane, il n'y avait pas lieu de se découvrir la tête, à la mode européenne, — cette deuxième raison nous parut meilleure; mais alors, pour être logique, il aurait fallu rester couvert à toutes les autres audiences que nous accorda le roi. Nous ne tardâmes pas du reste à apprendre que cette façon de procéder avait profondément blessé le roi. Nos débuts n'étaient vraiment pas heureux, nous avions réussi à mécontenter le souverain dès le premier jour, et ce petit événement défraya pendant longtemps à nos dépens la presse anglaise de Rangoon et de Calcutta. La colère du roi se porta sur le malheureux et sympathique Pangyet-Wondonk, qu'on rendit responsable de ce manque à l'étiquette.

Accroupis sur le tapis, les pieds cachés aux yeux du roi, c'est-à-dire placés dans une direction opposée à celle de son siége, nous attendîmes dans cette posture peu commode. Enfin la porte du fond s'ouvrit, et le roi, précédé du chef des eunuques, parut; il s'étendit sur un petit lit préparé à cet effet, entouré des ustensiles qui ne quittent jamais les Birmans de haut rang. Son costume était simple, mais relevé par une rivière de diamans de toute beauté; la lettre du président de la république fut lue, on échangea quelques paroles banales, et le roi se retira.

Nous eûmes dans la suite plusieurs audiences de sa majesté, dans lesquelles la conversation prit des tournures plus sympathiques. Une fois, nous eûmes occasion de voir la rivière de diamans remplacée par une rivière de rubis non moins belle; dans une autre audience, le roi, qui paraissait de fort belle humeur, nous fit voir ses plus belles pierres. Un diamant et surtout deux gros rubis attirèrent notre attention; l'un de ces derniers, probablement unique dans le monde, est de la grosseur d'un œuf de pigeon. Une autre fois, sa majesté, voulant que nous emportions dans nos pays des souvenirs du sien, nous donna différentes choses : c'étaient des boîtes en laque ou en ivoire, des pièces d'étoffes de soie, une coupe en or, etc. Il nous décora également de son ordre dit *tsaloué*. Que l'on se figure quatre plaques en or réunies par un certain nombre de fils du même métal; le tout se porte comme une giberne, de façon que l'une des plaques se trouve sur l'épaule gauche, l'autre contre la hanche droite, tandis que les deux autres sont l'une au milieu de la poitrine et la quatrième au milieu du dos. Enfin, à la dernière séance qui nous fut accordée avant notre départ, le roi nous fit remettre en sa présence de volumineux sacs remplis de roupies, pièces de monnaie de la valeur de 2 fr. 50 cent. l'une.

Nous nous inclinâmes, et, après que sa majesté se fut retirée, nous fîmes comprendre à ses ministres que nos usages ne nous permettaient pas d'accepter cet argent, et nous rendîmes les sacs, tout en insistant pour que sa majesté ne se froissât pas de ce refus. Les mauvaises langues affirment que, loin d'en être piqué, il éprouva un certain sentiment de satisfaction en voyant les six sacs d'argent rentrer au bercail.

En dehors des séances royales, il y avait les séances avec les ministres, et Dieu sait de quelle patience il fallut faire preuve avec ces braves gens. L'excellent père Lecomte, qui nous servait d'interprète, fit preuve d'un dévoûment sans bornes; sa santé, déjà peu florissante, fut fortement ébranlée par les fatigues et les contretemps résultant de ces longues discussions où la saine logique n'entrait pour rien. Que d'heures passées accroupis sur un mauvais tapis, par une chaleur accablante, pour n'arriver à aucun résultat!

Le traité français portait qu'il pourrait être l'objet de négociations ultérieures. Le gouvernement entendait par là que le traité de commerce pourrait être suivi de conventions décidant par exemple l'installation d'un consulat français à Mandalay, préparant quelques concessions importantes à des compagnies françaises, etc., mais la traduction birmane du jeune Pangyet-Wondonk laissait comprendre qu'à ce même traité, déjà voté par l'assemblée et signé par le président, on pourrait ajouter des articles nouveaux et modifier les anciens. C'en était trop, la colère du roi tomba sur Pangyet-Wondonk, qu'on retira d'auprès de nous; il fut disgracié et interné, jamais nous ne le revîmes depuis. Il fut remplacé par un certain Moung-oung-thou, qui avait également passé plusieurs années en France, dont une à Saint-Cyr; mais les allures cavalières et la familiarité de ce personnage nous obligèrent à le tenir toujours à distance. Il avait, pendant son séjour en France, saisi les mauvais côtés de notre éducation, contrairement à ce qu'avait fait son intelligent et malheureux compagnon. Les discussions sur le texte du traité continuaient toujours, et le gouvernement birman, devant la fermeté des envoyés français, en vint un jour à dire que ses ambassadeurs à Paris avaient outre-passé leurs pouvoirs en faisant le présent traité. Le gouvernement français avait donc eu affaire à de mauvais plaisans. — Il ne nous restait plus qu'à partir.

Devant cette décision, le gouvernement birman mit les pouces, et d'un commun accord il fut décidé que le roi signerait le traité tel qu'il était, mais qu'il se réservait le droit de l'annuler, si un deuxième traité préparé par lui n'était pas ratifié par le gouvernement français. Il décida donc l'envoi à Paris d'une ambassade devant obtenir la ratification de ce second traité et offrir des présens

au président de la république en échange de ceux que celui-ci avait envoyés au roi de Birmanie. Le sort de ce deuxième projet de traité était jugé d'avance pour tout esprit clairvoyant; on y voyait percer la politique méfiante à l'égard de la Grande-Bretagne, et on y lisait des clauses contraires à la dignité de la France dans un article qui stipulait que nos nationaux seraient justiciables des tribunaux birmans.

Le gouvernement français a sagement agi en accueillant avec une certaine cordialité les ambassadeurs birmans, mais en enterrant leur ridicule projet. Aujourd'hui le gouvernement de Mandalay reste libre de dénoncer le premier traité, si cela lui convient; mais, au lieu d'en venir là, il est probable qu'il entreprendra de nouvelles négociations, trop tard peut-être pour lui, car la France, malgré tous ses malheurs, peut encore se passer de la Birmanie et ne compte pas sur ses vaillantes troupes pour lui venir en aide. Il ne serait pas étonnant alors qu'on laissât entendre au souverain de Mandalay que nous avons des traités avec beaucoup de puissances tout à l'entour du globe, et qu'il nous est impossible de consacrer notre temps à des négociations stériles avec la Birmanie.

L'ambassade birmane était composée de la façon suivante : 1° son excellence Thadô-menguy-mahâmeng-la-tsithou, keng-woun-menguy, — ministre des affaires étrangères du roi de Birmanie, ambassadeur extraordinaire, grand-officier de la Légion d'honneur, etc. La série de ses noms pourrait se traduire ainsi qu'il suit : enfant royal, grand dignitaire, haut et noble seigneur dont le nom est connu au loin, grand dignitaire maître des postes de police de la frontière (c'est-à-dire des relations extérieures). Il paraît intelligent et rempli de tact. 2° Meng-la-zéya-thou-tsa-ray-dan-guy, — premier secrétaire, chevalier de la Légion d'honneur, etc., et que nous savons déjà être le noble seigneur investi de la haute dignité d'écrire des lettres, — d'ailleurs bon vivant et également intelligent. 3° Moung-oung-thou, celui dont nous avons parlé, gentilhomme de la chambre royale, faisant les fonctions d'interprète. Avant de partir, nous avions cru devoir attirer sur le manque d'éducation de ce jeune homme l'attention de ses chefs; notre démarche resta sans résultat, peut-être au contraire le gouvernement birman ne voyait-il pas avec déplaisir les fonctions d'interprète confiées à quelqu'un qui n'avait pas la sympathie des envoyés français. Il peut aujourd'hui reconnaître les inconvéniens de son manque de confiance, car, sans cet intermédiaire désagréable, mais obligé, bien des choses auraient pu aboutir. Combien de négocians et de gens intéressés à apprendre quelque chose sur la Birmanie se sont plaints de ses procédés! A un commerçant respectable, qui étudiait la ques-

tion de l'établissement d'une maison française à Mandalay, n'a-t-il pas répondu avec arrogance que la Birmanie ne tenait nullement à des relations de commerce spécialement françaises, mais que bien au contraire c'était la France qui recherchait l'amitié de la Birmanie, et qu'en conséquence il leur était permis de prendre les choses de très haut? 4° Moung-mia, également, croyons-nous, gentilhomme de la chambre royale; ce jeune homme, agréable et parfaitement élevé, parle très bien l'anglais; il a passé à Londres plusieurs années, il y est actuellement retourné en qualité d'agent commercial. Enfin une suite de six individus, parmi lesquels un trésorier, trois sous-secrétaires et deux jeunes catholiques faisant fonction d'aides-interprètes, — ces deux derniers particulièrement intelligens, bien élevés et instruits, mais naturellement rejetés à l'arrière-plan, un peu à cause de leur religion, surtout à cause de la jalousie dominante de Moung-oung-thou, qui ne permettait pas qu'on arrivât à l'oreille du ministre sans passer par son canal.

On se met donc en route, deux d'entre nous restent à Mandalay: ce sont deux jeunes capitaines de l'armée française animés des plus nobles sentimens, et qui vont entreprendre un voyage d'exploration afin d'étudier quelles sont les relations que dans un avenir plus ou moins lointain on peut espérer créer entre la Cochinchine, le Tonkin et la Birmanie. Le roi d'ailleurs leur témoigne un grand intérêt et leur fournit des escortes et des moyens de transport, tant qu'ils seront dans son royaume. A l'heure où nous sommes, il y a lieu de les croire à plus d'à moitié de leur tâche, et il faut espérer que leur entreprise sera couronnée de tout le succès qu'elle mérite. — Trois autres vont rejoindre leur poste diplomatique en Chine, et le quatrième a pour mission d'accompagner les ambassadeurs jusqu'à Paris.

La route choisie est celle de Singapour. Dans cette place, les ambassadeurs sont reçus avec les plus grands honneurs, on les salue à coups de canon, et le gouverneur les invite à dîner. Il était facile de deviner une vague préoccupation chez les agens anglais, qui ne manquaient pas d'affirmer à toute occasion que la France ferait fausse route, si elle venait faire de la politique dans le golfe du Bengale : ces eaux, l'Angleterre les considère comme siennes et les fera respecter comme telles, laissant d'ailleurs, du moins on le dit, la plus grande liberté d'agir à la France de l'autre côté des détroits de Malacca.

A Paris, la conduite du gouvernement fut ce qu'elle devait être. De politique, il n'en fut pas question; de commerce, on en parla peu, la question était réservée et dépendait du retour pur et simple, de la part du gouvernement birman, au premier traité.

L'ambassade eut à se défrayer elle-même de toutes ses dépenses. En effet, pourquoi le gouvernement français prendrait-il à sa charge une ambassade qu'il n'a pas désirée et qui vient pour compliquer plutôt que pour simplifier les questions? Il est vrai qu'à Mandalay la mission française avait été hébergée complétement, mais on peut répondre que, dans cette capitale encore peu connue, les hôtels brillent par leur absence, et que le roi ne pouvait laisser à la belle étoile cette mission qu'il appelait de tous ses vœux.

L'ambassadeur birman n'en fut pas moins traité avec tous les honneurs qui lui étaient dus. Les voitures de gala vinrent chercher les Birmans à leur hôtel, les amenèrent à l'Élysée, où un bataillon, avec le drapeau, leur rendit les honneurs. Le président de la république, entouré de ses ministres et de son état-major, leur fit le plus gracieux accueil, la maréchale leur offrit un goûter, et quelques jours après ils dînaient à la présidence. Des ordres furent donnés pour leur faciliter la visite de tous nos établissemens publics, tant à Paris que dans les environs, les principaux industriels de la ville leur firent voir leurs fabriques et usines. Enfin lorsqu'ils eurent pris congé du président pour se rendre en Italie, ils trouvèrent partout sur leur passage les préfets les recevant avec bienveillance et disposés à leur faire les honneurs de leurs villes. Lyon et Marseille attirèrent spécialement leur curiosité; ils s'arrêtèrent à la Seyne et visitèrent Monaco.

Espérons qu'ils emportent une bonne impression de la France, de ses richesses, de son industrie et de ses forces. Si un jour ils se décident à faire appel à quelque homme intelligent pour débrouiller leur chaos financier et administratif, s'ils désirent quelque ingénieur pour tirer parti de toutes les richesses que contient leur pays, souhaitons qu'ils s'adressent à des Français, qui, agissant en dehors de toute considération politique et de tout appui de notre gouvernement, n'exciteront pas la jalousie des Anglais, qui au contraire verraient avec plaisir ce pays sortir de l'ornière, sachant bien qu'ils seront toujours les premiers à en bénéficier. Le dernier vœu que nous émettons, c'est que la France, déjà si dignement représentée par les missionnaires qui sont en Birmanie, n'arrive pas la dernière pour profiter commercialement d'un terrain que quelque courageux compatriote aurait préparé.

A. Marescalchi.

LES
PEINTURES ANTIQUES
DU MUSÉE DE NAPLES

LES NOUVELLES DÉCOUVERTES DE POMPÉI.

L'intérêt des états exige souvent de sanglantes hécatombes où périssent par milliers les plus jeunes, les plus braves et les plus dignes; on se réjouit d'une victoire sans trop compter les larmes des mères. Au nom de l'intérêt de la science, non moins indiscutable que l'intérêt des états, les générations modernes ne sont-elles point pardonnables de se réjouir de la grande éruption du Vésuve de l'an 79, catastrophe qui ensevelit cinq villes, qui causa la mort de plus de la moitié de leurs habitans, et qui plongea les survivans dans toutes les misères? Sans cette bienheureuse cendre volcanique, qui a comme embaumé les antiques cités des Osques, que resterait-il de Pompéi et d'Herculanum? Il en resterait ce qu'il reste de Capoue, ce qu'il reste de Corinthe, ce qu'il reste de Brindes : une colonne isolée, les gradins d'un amphithéâtre, les substructions d'un temple, une stèle fruste, une inscription sur la paroi d'un sarcophage, et, à plusieurs pieds sous terre, une poignée de médailles à côté de quelques fragmens de poteries. La vie intime de l'antiquité, à laquelle nous a soudain initiés Pompéi, serait fermée. Il y aurait bien les livres; mais lire est peu, si on ne voit, si on ne touche. A Pompéi, dans ces rues étroites, à hauts trottoirs, parsemées au mi-

lieu de grosses pierres, afin qu'on pût les traverser à pied sec durant les grandes pluies, dans ces maisons et dans ces villas où l'on retrouve la distribution compliquée donnée par Vitruve, où l'on pénètre en client dans l'atrium, en ami dans le peristylum, en maître dans le triclinium et dans le venereum, devant ces fontaines publiques, ces carrefours, sur ces dalles du forum, contre ces murailles historiées des *graffiti* des enfans, des amoureux et des oisifs de la ville morte, il semble qu'on se rappelle avoir vécu au siècle d'Auguste. Ce qui dans les textes était presque inintelligible devient familier.

Sans les fouilles de Pompéi et d'Herculanum, toute une branche de l'art antique, la peinture, serait inconnue. Sauf les quelques fresques trouvées à Rome au XVIe siècle et les quelques décorations découvertes récemment au mont Palatin, on en serait réduit à parler des peintures antiques à peu près comme les aveugles parlent des couleurs. D'ailleurs les dix-huit cents peintures réunies au musée Borbonico, au Vatican, ou encore en place à Pompéi et au Palatin, ne suffisent pas pour connaître la peinture antique; mais elles peuvent servir à l'étudier. Mise en comparaison avec les innombrables œuvres des Polygnote, des Panaenos, des Zeuxis, des Parrhasios et des Apelles, mentionnées par les auteurs, la collection, unique au monde, du musée de Naples, paraît bien pauvre. Telle qu'elle est cependant, c'est une précieuse épave d'un art disparu, et qui fut un grand art. Quelle variété de sujets dans ces peintures! Quelle science et quelle beauté de composition! quelle vigueur, quelle légèreté, quelle souplesse de touche! quelle grâce d'attitudes! quelle noblesse de style! quelle perfection de dessin et quelle harmonie de couleur!

C'est les yeux encore éblouis par les merveilles de la peinture moderne que renferment les musées, les églises, les palais de Parme, de Florence et de Rome, que nous avons vu pour la première fois les peintures antiques du musée de Naples. Une telle préparation aurait pu rendre sévère pour ces peintures : il n'en fut rien; nous n'eûmes pas de désillusion. Les peintures de Pompéi et d'Herculanum sont infiniment supérieures à l'idée que s'en forment même les fanatiques de l'art grec. Et cependant toutes leur sont bien connues : mille fois ils ont feuilleté les recueils spéciaux où ces peintures sont reproduites au trait ou en couleur, et ils ont étudié les savans commentaires qui accompagnent les planches; mais tout autre est l'impression qu'on ressent en voyant les peintures elles-mêmes. A ceux qui les connaissent pourtant bien, ou plutôt qui croient les connaître, elles semblent nouvelles. C'est pour eux comme une révélation. Ils s'aperçoivent que les gravures ne leur

ont rien montré et que les commentaires leur ont appris beaucoup de choses, mais non point ce qu'il eût fallu leur apprendre. Les gravures sont sèches et dures, et dans les contours et dans les passages de tons à tons; au contraire ce qui caractérise les originaux, c'est la morbidesse et l'harmonie. Pour les commentateurs, ils jugent et ils expliquent trop en érudits, pas assez en artistes. Ils s'inquiètent beaucoup plus d'entasser textes sur textes, inductions sur inductions, hypothèses sur hypothèses, afin de découvrir les sujets d'une composition ou la symbolique d'une figure, que de décrire cette composition ou cette figure. Ils font ainsi de très intéressantes dissertations mythologiques et historiques; mais il semble qu'ils aient eu des yeux pour ne pas voir. Chercher à voir et à dire ce que nous avons vu, tel a été notre but. Ceci n'est donc point une étude archéologique; c'est tout simplement ce qu'on appelle un *salon*, un *salon* sous le règne de Néron.

I.

Les peintures antiques exposées au musée Bourbon (1) se divisent en trois grandes classes : les peintures d'histoire, types mythiques, figures héroïques, sujets historiques, — les peintures de genre, scènes d'intérieur, ouvriers et artisans au travail, jeux d'amour, génies ailés, danseuses et musiciennes, grylles, grotesques, mimes, funambules, — les peintures purement décoratives, paysages, marines, animaux, motifs d'architecture, arabesques, masques comiques et tragiques, fleurs, natures mortes.

Au nombre des peintures historiques, il faut placer en première ligne le *Thésée vainqueur du Minotaure*. Le héros athénien, debout au milieu du tableau, est nu. Ses formes sont fortes, mais une proportion parfaite les fait élégantes. La tête très petite et le col massif comme un fût de colonne semblent empruntés au type d'Hercule jeune. Dans la main droite, Thésée tient le bâton noueux qui lui a servi à terrasser le monstre. Il abandonne sa main gauche à un éphèbe qui la lui embrasse; un autre se prosterne à ses genoux, tandis qu'une jeune vierge, aussi sauvée de la mort par le magnanime fils d'Égée, touche religieusement sa massue. A ses pieds gît le Minotaure, vu en raccourci. Son corps de colosse, charnu et musclé, s'étend en pleine lumière, et sa monstrueuse tête de taureau, qui semble mugir encore, se modèle puissamment dans l'ombre. L'ensemble de cette peinture est d'un grand caractère. Le Thésée

(1) Celles du Vatican et du Palatin, ainsi que les nouvelles découvertes de M. Florelli à Pompéi, rentrent dans cette classification.

est superbe. Par le calme et la noblesse de son attitude, par l'expression sereine de son visage, par la perfection de ses formes, on dirait une statue de la belle époque. Les enfans sont charmans aussi dans leurs poses variées et pleines de grâce. Il n'y a rien à reprendre à la composition. Les lois classiques y sont observées avec autant de fidélité que d'adresse.

On sait que Hercule, — « le héros au triple talent, » comme il a été dit, — tout en nettoyant les étables d'Augias, séduisit sa fille Augè. Celle-ci eut un fils qu'elle abandonna sur le mont Parthénion pour cacher sa faute. Des bergers recueillirent l'enfant et le firent nourrir par une biche. On le nomma Télèphe en souvenir de la biche. C'est cette scène de l'enfance de Télèphe qui fait le sujet d'une des plus importantes peintures de la galerie, comme dimension et comme valeur. Tout en bas de la composition, à droite, au premier plan, Télèphe, à demi couché et se soulevant sur un bras, tète la biche, tandis que l'animal, peint en demi-raccourci, retourne la tête pour lui lécher les genoux. Rien de plus joli que ce groupe. La flexion du cou de la biche, très habilement traitée, est gracieuse et naturelle. Un énorme Hercule, vu de dos, portant tous les attributs du héros des douze travaux : la peau de lion, le carquois, la massue, regarde tendrement l'enfant. Une figure ailée, qu'on croit être le génie de la Paix ou de l'Abondance, plane au-dessus de l'Hercule. Au second plan se montre assise sur un flot de nuages une femme majestueuse. La tête ornée d'une couronne de fruits, elle est vêtue d'une tunique sans manches, par les échancrures de laquelle sortent de beaux bras cerclés de bracelets d'or, et d'un pallium vert-bronze, dont les extrémités retombent sur les genoux. Les seins se dessinent sous les mille plis transparens de la tunique safranée. Au-dessus de cette belle figure, qui représenterait, selon les commentateurs, Augè ou quelque divinité champêtre, sourit la tête d'un jeune satyre. Sa physionomie, gaie et railleuse, est vivante. On ne peut, en la regardant, ne pas se rappeler le gamin napolitain qui a ouvert la portière de la voiture à l'entrée du musée. Cette œuvre, d'une exécution un peu dure dans certaines parties, a un grand aspect de puissance. Au point de vue de la composition, on ne saurait nier cependant l'effet disgracieux, deux fois reproduit, du satyrisque qui semble émerger de la tête d'Augè, et de l'Abondance qui paraît sortir de la tête d'Hercule, comme Minerve s'élança de la tête de Jupiter. La couleur est d'une belle harmonie. D'ailleurs, sauf les draperies, qui sont vert-bronze, rouge, safran et jaune-brun, les tons peuvent presque se réduire à deux : le brun-rouge pour les deux hommes et les animaux, le jaune tirant sur le rose pour l'enfant et les deux femmes.

Quelle que soit la valeur de *l'Enfance de Télèphe*, il faut admirer plus encore une figure de femme, de grandeur naturelle, qui se trouve dans la même salle. Habillée d'un vêtement de dessus pourpre et d'une de ces longues tuniques à manches portées dans les colonies romaines de l'Afrique, elle est debout sur une terrasse qui peut-être domine la mer. Ses bras tombent le long de son corps, et ses mains, qui se rejoignent et se croisent au-dessous de la ceinture, tiennent par la poignée un glaive dans son fourreau. Cette attitude, qui dans son abandon conserve encore tant de noblesse, et ce visage, d'une si pure beauté et d'une si vive expression de douleur, sont d'une impression indicible. C'est beau et grand comme certaines figures drapées de l'école de Phidias. On croit que le peintre a voulu représenter Didon après le départ d'Énée ou Médée après la trahison de Jason. Peut-être aussi est-ce une Phèdre. Dans l'antiquité, le type de Werther n'existe pas; c'est la femme qui joue le rôle des désespérés d'amour.

Le Centaure Chiron apprenant à Achille à jouer de la lyre est une des œuvres les plus parfaites du musée. Le centaure, monstrueux, le torse à demi couvert d'une peau de bête, entoure de ses énormes bras le corps divin d'Achille adolescent. Il lui montre sur la cithare les cordes qu'il doit toucher. Achille est nu, vêtu seulement d'une légère chlamyde attachée à l'épaule par une agrafe d'or et flottant sur le dos. Qu'on se rappelle le mouvement et la pose de la chlamyde de l'Apollon du Belvédère. La tête fière d'Achille, toute ceinte d'un flot de cheveux bruns et frisés qui font ressortir la pâleur ivoirine de la peau, a le charme et la noblesse. Le corps, dont les formes sont choisies, les contours purs, le modelé moelleux, est élégant et élancé, mais sans gracilité. La tonalité générale est ambrée. Ce qui fait l'originalité de cette composition, bien liée et se tenant comme un groupe de marbre, c'est l'opposition du corps frêle d'Achille et du torse massif du centaure. Chiron est certes trois fois plus grand et quatre fois plus gros que son élève. Or l'éclat, le relief et les proportions accomplies du corps de l'Achille font que dans le tableau on ne voit que lui. Le Chiron, placé presque dans la pénombre, tandis que l'Achille apparaît en pleine lumière, est sacrifié, de même que dans un beau portrait équestre le cheval doit par quelque savant artifice être sacrifié au cavalier.

Non loin de l'*Achille et Chiron*, un simple fragment, une tête de femme très largement peinte, attire le regard. Comme il n'y a pas de parti-pris d'ombre et de lumière et que les demi-teintes se confondent au lieu de se fondre, le modelé manque, et la face paraît plate; mais les traits sont admirablement dessinés, et les cheveux bouclés jetés comme en se jouant.

La belle peinture qui représente les trois Grâces se retrouve trait pour trait dans le célèbre tableau de Raphaël, *les Trois Grâces*, dont les copies sont nombreuses et les reproductions innombrables. Chez Raphaël, les figures sont moins grandes que dans la peinture du musée de Naples, mais c'est la même composition, les mêmes attitudes, les mêmes formes, les mêmes expressions. C'est aussi la même grâce et le même charme. Il ne faut pourtant pas se hâter d'accuser le Sanzio d'avoir copié la fresque, car cette antique ne fut découverte qu'en 1760; mais au temps de Raphaël il y avait dans une église de Sienne le fameux groupe antique des *Trois Grâces*. Sans doute les Siennois prenaient ces trois Grâces pour les trois Vertus théologales, de même qu'aujourd'hui encore les Romains croient faire leurs dévotions à saint Pierre en s'agenouillant pieusement, dans l'église de Saint-Pierre, devant une statue de bronze de Jupiter Capitolin. Quoi qu'il en fût, si Raphaël ne pouvait connaître la peinture des *Trois Grâces*, il connaissait à coup sûr le groupe de marbre. Or la peinture de Pompéi, le groupe de Sienne et le tableau de Raphaël sont identiques. On doit donc croire que la peinture est une imitation, faite par un peintre campanien, du groupe de marbre qui devait plus tard être imité par Raphaël. Comme composition, ces trois œuvres ne se distinguent entre elles que par des dissemblances à peine appréciables; mais, chose tout au moins singulière, le tableau se rapproche certainement plus de la peinture antique, que Raphaël n'avait jamais vue, que du marbre de Sienne, qu'il connaissait bien. C'est que le génie du peintre est différent du génie du sculpteur. Raphaël, en faisant un tableau d'une statue, a appliqué les procédés mêmes qu'un peintre campanien avait employés quinze siècles auparavant.

On ne saurait ne pas s'arrêter devant deux rares spécimens de la peinture archaïque trouvés à Pæstum. L'un, *la Mort de Patrocle*, semble imité de la grande sculpture du fronton du temple d'Égine; l'autre, qui est comme une frise peinte, représente de forts et beaux jeunes gens, armés et vêtus dans le style du célèbre *Soldat de Marathon* et des guerriers grecs figurant sur les plus anciens vases. C'est une sorte de procession d'hommes armés; quelques-uns d'entre eux sont à cheval. Par leur crinière dure et courte, leur large encolure, leurs formes ramassées, les petits chevaux qu'ils montent rappellent ceux de la frise du Parthénon.

Le plus souvent, c'est moins la valeur intrinsèque de l'œuvre que le sujet ou les circonstances de la découverte qui la font célèbre. *Les Noces aldobrandines*, la peinture antique la plus connue, sont bien inférieures à la *Dircé*, au *Sacrifice à Diane*, à la *Pasiphaé* du musée du Vatican, au *Thésée*, à l'*Achille*, aux *Trois Grâces*,

au *Télèphe*, à la *Didon*, aux *Bacchantes* du musée de Naples; mais c'est la première peinture antique importante qui ait été découverte. De même pour *le Sacrifice d'Iphigénie*. Les érudits ont beaucoup disserté sur cette peinture, qui est cependant une des plus médiocres de la galerie Bourbon. La facture en est sèche, le dessin défectueux. Il n'y a pas à parler de la couleur, qui parcourt toute la gamme des tons terreux et des tons ternes; la composition enfin ne se lie pas. A droite, le sacrificateur, tenant un long poignard, attend la victime près de l'autel sur lequel elle doit périr. Au centre, deux jeunes gens portent Iphigénie, qui lève les bras au ciel comme pour implorer l'intervention divine. A la gauche du tableau, Agamemnon s'appuie contre une stèle de marbre qui supporte la statuette de l'Artémis Taurique. Pour ne pas voir l'affreux holocauste, le Roi des rois se détourne et s'enveloppe la tête de son manteau. C'est à cause de cette attitude que les érudits ont tant discuté. Ils ont rappelé que le célèbre peintre grec Timanthe, vainqueur de Parrhasios dans un concours, a peint un *Sacrifice d'Iphigénie* dont Cicéron, Quintilien et Pline nous ont laissé la description. Timanthe représenta Agamemnon la tête couverte. Il agit ainsi, dit Cicéron, parce qu'il ne pouvait pas surpasser les diverses expressions de douleur qu'il avait déjà données aux autres figures, — selon Pline, parce qu'il ne voulait pas violer la loi de l'art qui défend de montrer un visage en larmes. Or, Agamemnon la tête drapée se voyant aussi dans la peinture du musée de Naples, certains archéologues en ont conclu que cette peinture est une copie du tableau de Timanthe. Quelle puissance et en même temps quelle simplicité d'argumentation! Il y a pourtant quelques objections à faire. D'une part, Timanthe n'avait voilé le visage d'Agamemnon ni pour ne pas violer la loi esthétique, ni parce qu'il ne pouvait trouver une expression de douleur assez vive. Il l'avait fait tout simplement parce que la tradition antique le voulait ainsi. Le peintre avait lu sans doute ces vers de son contemporain Euripide : « Agamemnon voit Iphigénie s'avancer vers l'autel fatal. Il gémit, il détourne la vue, il verse des larmes, il se couvre la tête de son pallium. » Ainsi il appartenait autant à un décorateur obscur de la Campanie qu'au grand peintre de l'île de Cythmos de se conformer et à la tradition et au dénoûment de la tragédie d'Euripide. D'autre part, à l'époque où cette œuvre fut peinte, vraisemblablement vers le milieu du 1er siècle de l'ère chrétienne, le récit de Cicéron et peut-être même celui de Pline étaient connus. Pourquoi donc un peintre ayant à représenter un sacrifice d'Iphigénie n'eût-il pas eu l'idée de prendre une attitude qui avait si bien réussi à Timanthe? Mais pour l'honneur de l'art antique on doit se refuser à voir dans cette fresque d'un ordre

très inférieur la copie d'un des chefs-d'œuvre de la peinture grecque.

Cette étude n'est point un catalogue : aussi devons-nous passer rapidement devant une multitude de peintures d'histoire qui mériteraient de longues haltes et de sérieuses descriptions. Il faut parler seulement d'un certain nombre d'œuvres qui sont pour ainsi dire typiques : sur les autres, on ne pourrait guère que se répéter; mais, parmi celles-ci, combien de compositions originales, combien de figures nobles ou charmantes! *Dircé attachée aux cornes d'un taureau*, imitation du groupe de marbre connu sous le nom de *Taureau Farnèse*; *Briséis enlevée à Achille*, composition compliquée et d'un habile agencement; *Ariadne abandonnée*, figure d'un profond sentiment de mélancolie qui s'accuse dans l'attitude du corps comme dans l'expression du visage; *Latone et les Niobides*, rare modèle de peinture monochrome, peint sur marbre et signé de l'Athénien Alexandre; un superbe *Génie de Minerve* se détachant en clair sur fond noir; un *Apollon citaræde* d'un ton rouge-brique et d'un dessin dur, à la David; *le Jugement de Pâris*, *le Bacchus et le Faune*, et *l'Hermaphrodite*, peintures restées en place à Pompéi; un *Narcisse* nu, se mirant dans l'eau qui réfléchit son visage; *Thésée, le Centaure et Hippodamie*, peinture monochrome sur marbre d'un très beau mouvement; *Satyre embrassant une bacchante*, figures admirablement groupées; *Vénus pleurant la mort d'Adônis*, œuvre accomplie, malheureusement trop dégradée; *Péronée allaitant son père Cimon dans la prison*, composition d'une belle simplicité, — quelle charmante pudeur dans le geste de la femme qui découvre son sein! — *Hercule entouré de bacchantes*, peinture magistrale, pleine d'expression et de relief.

Dans les galeries du musée Bourbon, on n'est transporté qu'au 1er siècle de l'ère chrétienne, car toutes les peintures datent de ce temps, — de l'an 1er à l'an 79, — et déjà on peut dire : Les dieux s'en vont. Les grands dieux du polythéisme gréco-romain n'ont pas inspiré les artistes campaniens; c'étaient les divinités inférieures, les demi-dieux, les héros, qui les séduisaient. Ils ne cherchaient plus ce qui enseigne et ce qui élève; ils cherchaient ce qui charme et ce qui émeut. Ils avaient abandonné l'*Iliade*, qui était le livre des maîtres grecs, pour les *Métamorphoses* d'Ovide; ils étaient descendus de l'Olympe sur la terre. Leurs types préférés, c'est Narcisse, c'est l'hermaphrodite, c'est Adônis, c'est Ganymède, c'est Omphale, c'est Andromède, ce sont les bacchantes, les nymphes, les néréides, les centauresses, les satyres, les faunes et les amours; ce sont surtout ces femmes que le peintre antique dont on voit les œuvres dans la salle des *Noces aldobrandines*, au Vatican, avait représentées : les amantes malheureuses, Didon, Médée, Dircé, Pasiphaé,

Ariadne. Même lorsqu'ils peignent quelque grand dieu ou quelque héros fameux, bienfaiteur de l'humanité, les peintres de la décadence ne le mettent en scène que dans ses aventures galantes. Minerve et Junon n'apparaissent que pour être jugées par Pâris, Vénus que pour pleurer la mort d'Adônis. Thésée parle à Ariadne, Persée embrasse Andromède, Achille console Briséis; Hercule file aux pieds d'Omphale ou folâtre avec des bacchantes. Ils ne sauraient peindre Jupiter, le maître des hommes et des dieux, que sous la figure du cygne de Léda. Certes quelques peintures du musée de Naples attestent qu'un petit nombre de peintres voulaient encore lutter contre la mode; mais leur talent, qui n'était pas à la hauteur de leurs aspirations, les trahissait. Les rares peintures qui représentent les types divins du cycle homérique sont inférieures, et comme dessin, et comme couleur, et comme composition, à celles dont les demi-dieux et les héros font le sujet. Pour peindre les dieux d'Homère, il faut de grands artistes, comme les maîtres grecs du siècle de Périclès et du siècle d'Alexandre, et les peintres de la Rome impériale n'étaient que de merveilleux ouvriers.

II.

A côté des peintures d'histoire, qui se recommandent par le beau style, la composition sévère, les attitudes pleines de noblesse, il y a les peintures de genre, qui ont la grâce, le charme, l'imprévu, aussi bien dans le sujet que dans la composition.

Comment ne pas s'arrêter de longues heures devant ces adorables figures, si souvent reproduites, mais jamais assez admirées, qu'on désigne sous le nom générique de *Danseuses d'Herculanum?* Ce sont des bacchantes, des nymphes, des néréides, des muses, des heures, des grâces, des canéphores, des erréphores; mais les maîtres de l'antiquité figurée les ont appelées les *Danseuses*, parce que les peintres ont vraisemblablement voulu représenter ces saltatrices, ces tympanistrias, ces aulètrides, ces mimes, ces ludiones, ces joueuses de cythare, de lyre, de harpe syrienne, de crotales et de cymbales, qui, dans les salles de festin et même sur les théâtres, imitaient les danses sacrées des vierges de Sparte et d'Athènes et les danses mythologiques des nymphes et des bacchantes. Un jour que Caton assistait au spectacle des jeux floraux, le respect qu'inspirait cet austère citoyen empêchait la multitude de demander que, selon la coutume, les danseuses se montrassent nues. Caton, averti par un de ses amis assis à ses côtés, sortit aussitôt du théâtre, afin que sa présence n'empêchât pas d'observer les rites accoutumés. Les Parisiens d'aujourd'hui diront que Caton ne pouvait moins faire.

Au musée de Naples, on peut compter jusqu'à quarante de ces danseuses. Plusieurs d'ailleurs semblent être de la même main, et douze d'entre elles ont été découvertes, au siècle dernier, dans des fouilles entreprises sur l'emplacement présumé de la première Pompéi. Elles faisaient sans doute partie d'un système de décoration générale pour quelque grande pièce. Ces figures, traitées décorativement, ne posent pas à terre; elles s'enlèvent en clair au milieu du panneau, sur champ rouge, brun ou noir. Les unes sont à demi nues; autour d'elles flottent des draperies légères, de couleurs rompues, qui ménagent le passage des carnations au ton dur et uniforme du champ. D'autres sont enveloppées de ces tissus transparens, bleu clair, vert-bleu, hyacinthe, pourpre, safran, que les anciens nommaient *vitreæ vestes*. Sous ces voiles de verre, on sent la chair qui palpite, les reliefs qui se modèlent, les dépressions qui s'accusent; on voit le mouvement des membres et le jeu des muscles. D'une main, cette tympanistria tient au-dessus de sa tête un tambourin qui projette une ombre portée très vive sur son buste nu; de l'autre main, dont les doigts se ferment, elle fait résonner l'instrument. Cette danseuse, la jambe droite jetée en avant, la jambe gauche repliée en arrière, écarte de ses deux mains son vêtement safrané, comme si elle voulait apparaître dans sa sublime nudité. Celle-ci, dont la chevelure blonde est dénouée et flotte au vent, renverse la tête; son bras, étendu tout droit, déploie son ample *bassora* vert de mer. C'est une bacchante en proie au délire divin. Celle-là, couronnée de roseaux et vêtue pudiquement, semble dans son mouvement lent se laisser glisser le long de quelque talus humide; c'est une naïade. Cette autre, tout enveloppée d'une draperie flottante formant capuchon au-dessus de sa tête, porte une cassette d'or. Elle paraît planer dans l'éther. On croit voir la grande image de la nuit apportant le repos et les songes heureux aux humains. Ces gracieuses figures, on les voudrait de grandeur naturelle; mais on ne saurait dire leur vénusté, leur souplesse, leur légèreté, leur élégance, leur « enlèvement. » C'est la danse elle-même : la danse des nymphes, la danse des fées, la danse des péris, la danse des elfes, la danse des willis!

La *Néréide* couchée sur un cheval marin et la *Néréide* couchée sur un tigre marin sont traitées de la même façon que les *Danseuses*. Elles se détachent en clair sur champ rouge. Ces deux belles peintures, qui se faisaient pendant et qui semblent du même artiste, ont été trouvées en 1768 dans les excavations de Gragnano. La néréide au cheval marin est nue et vue de face; l'autre, également nue, est vue de dos. Elle tient le tigre par le cou et lui verse à boire dans un plat d'or. L'expression des têtes, la grâce des mouvemens, la

jolie silhouette des figures, qui sont d'ailleurs très bien modelées, font de ces peintures deux œuvres accomplies.

Une des fresques les plus connues, sinon une des meilleures du musée de Naples, est la fameuse *Marchande d'amours*. La gravure l'a popularisée, et un ingénieux peintre contemporain s'en est inspiré. Dans une petite pièce, éclairée d'un seul côté, la marchande d'amours, le sein découvert ainsi que l'ont les nourrices, est assise devant une cage d'osier qui renferme encore un petit amour. La commère tient un autre amour par les deux ailes, à peu près comme les marchandes de la halle tiennent un poulet. Elle le montre à deux jeunes femmes groupées à l'extrémité opposée du tableau. L'une d'elles est assise; l'autre, restée debout, s'appuie sur l'épaule de son amie. Un amour que sans doute ces belles dames ont déjà acheté se penche vers elles et les regarde. La symbolique de cette composition, dans laquelle nous ne voulons pas nous égarer, a longtemps occupé, et sans résultat, la critique savante. C'est le sujet qui a fait la célébrité de ce petit tableau, comme il en fait à peu près tout le mérite. Le parti-pris hardi et original des ombres et des lumières mérite bien d'être loué; mais le coloris est terne, le dessin incorrect (la jambe trop longue de la femme assise), la composition picturale peut-être un peu élémentaire.

La marchande d'amours avait sa place marquée au musée Bourbon. Quand elle aura vendu tous les amours qui remplissent son panier, combien pourra-t-elle encore en vendre! car il y a une nombreuse série de peintures antiques consacrée aux amours et à leurs jeux. Les uns se parent des armes de Mars, les autres tourmentent les colombes de Vénus; ceux-là soufflent dans de doubles flûtes ou embouchent des conques marines, ceux-ci touchent les cordes des lyres hexachordes ou agitent de légers *tympanons*. D'autres courent, dansent, sautent; d'autres tirent de l'arc, chassent, pêchent, domptent des chevaux, montent des dauphins, conduisent des hippogriffes. Il en est qui jouent à cache-cache; il en est qui s'effraient mutuellement avec des masques tragiques. Tous les jeux, tous les exercices, toutes les espièglerie, tous les caprices! La manière dans laquelle sont peints ces amours n'est pas moins variée. Ici il y a la tonalité dorée du Corrége, là la tonalité cuivrée du Giorgione. On retrouve les ombres portées violemment accusées à la Prud'hon, les torses savamment modelés à la Raphaël. Des expressions de têtes ineffables font penser à Greuze, des bras et des jambes potelés, marbrés de mignardes fossettes, rappellent Boucher. Les amours des en-tête et des culs-de-lampe de Moreau le Jeune, d'Eisen, de Gravelot, pour *les Baisers*, *Zélis au bain*, *les Saisons*, *le Décaméron*, *les Chansons de Laborde*, ne sont ni plus spirituels, ni mieux inventés que ceux-ci.

Des scènes de la vie privée, ou, à vrai dire, de la vie très intime, sont rendues et traitées avec une grâce indicible. Le groupe si bien composé du jeune patricien et de sa maîtresse a la pureté des lignes et l'harmonie des couleurs. Dans le *venereum* de la maison du faune, à Pompéi, il y a une peinture du même genre et non moins remarquable. C'est une homme qui tient une jeune femme entre ses bras. Elle se défend, elle est pudique. Ce n'est point la volupté, c'est l'amour. Un autre peintre a représenté la fin d'un repas. Un jeune homme à demi couché sur le *biclinium* vide un rhyton d'un trait, tandis qu'à ses pieds une femme fait un signe à quelque esclave. Comment ne pas admirer aussi cette adorable figure de femme, qui, assise et ses vêtemens tombés jusque sur ses genoux, arrange ses cheveux en se regardant dans un miroir d'acier poli? Elle n'a point l'expression de coquetterie d'une femme moderne. Elle est simple comme une nymphe qui se mire dans une source.

La caricature et cette peinture que les anciens appelaient la *ropographie* et la *rhyparographie* ont leurs spécimens dans les fresques de Pompéi et d'Herculanum. Voici Énée, Anchise et le petit Ascagne, coiffés de têtes de chiens, fuyant Troie mise à sac. Voici un scarabée conduisant un char attelé d'un gros perroquet; on a voulu voir dans cette fresque la satire allégorique de l'empereur Néron. Voici des pygmées luttant contre des sauterelles, des nains se livrant à des danses grotesques. La représentation des métiers est plus intéressante au point de vue de l'étude de la vie antique, sinon au point de vue de l'art, car toutes ces peintures, d'une spirituelle composition d'ailleurs, sont d'une exécution extrêmement lâchée; elles n'ont ni dessin ni perspective. La plupart sont à peine esquissées. Il y a des fripiers qui déplient, lustrent et montrent des étoffes, des cordonniers qui essaient à leurs cliens sandales, crépides et brodequins, des foulons qui trempent, foulent et étendent des tissus. Ici on entre chez un quincaillier; on voit les vases de cuivre, on devine les ciseaux, les pinces et les figules. Plus loin, on visite une boulangerie; on aperçoit dans un four dix rangées de ces pains en forme de barrette dont les pareils sont exposés à l'étage supérieur du musée. On pénètre dans l'école; les élèves, rangés en demi-cercle, écrivent sur leur ardoise, tandis que le pédagogue fouette un écolier indocile. Une jeune femme, assise dans un jardin devant un châssis fixé à un pilastre, palette et pinceaux en main et une boîte à couleurs à ses pieds, copie un hermès à tête de Bacchus. Un jeune homme dessine une statue du Forum. Souvent, au lieu de peindre les artisans mêmes, les peintres de Pompéi ont personnifié les génies des métiers sous la figure de petits amours ailés. Il y a les génies des vignerons qui foulent le raisin, les génies

des menuisiers qui rabotent les planches, les génies des cordonniers qui parent le cuir, les génies des tisserands qui filent le chanvre.

Où les peintres de Pompéi et d'Herculanum étaient passés et sont demeurés maîtres, c'est dans la peinture purement décorative. Leur féconde et capricieuse imagination a créé là tout un monde factice et miroitant de villas idéales, d'architectures fantastiques, de paysages d'outre-terre et d'horizons invraisemblables, à flore inconnue et à faune chimérique, où l'on voudrait vivre. Sur ces grands panneaux, enduits des couleurs les plus vives et les plus variées, depuis le rouge-brun, le vermillon, le pourpre, le lie de vin, le noir-vert, le noir-bleu et le noir-bronze jusqu'au jaune d'ocre, au jaune d'or, au blanc de l'ivoire et au blanc de la laine, leur pinceau a couru librement, n'ayant d'autre guide que la fantaisie. Ici, c'est un gracieux hémicycle de marbre rose émergeant d'une mer céruléenne; là, c'est un édifice compliqué, avec portiques superposés, frontons s'étageant à perte de vue, colonnades interminables, hauts escaliers, tours, *columbarias*, pavillons, balustrades, piédestaux supportant des statues. Les triglyphes, les perles, les rangées de palmettes et d'acanthines, s'incrustent sur toutes les surfaces planes, de même que les algues, les varechs et les fucus s'attachent aux roches sous-marines. Dans d'autres peintures, les plus capricieuses arabesques se tordent comme des serpens, se contournent comme des volutes, fléchissent comme des lianes, grimpent comme des volubilis, pendent comme des stalactites. A des guirlandes de fleurs, longs festons multicolores, grimacent des masques comiques. Homards, lamproies et raies nagent au fond d'une mer transparente. Des paons, au plumage changeant, picorent une énorme grappe de raisin, tandis que des hirondelles rasent la terre et que deux coqs combattent. Une table disparaît presque sous la masse de fruits dont elle est surchargée. Dans une mare s'ébattent des canards; au milieu d'un bois sautent des chèvres. Il y a des paysages et des marines, des prés qui verdoient et des mers qui moutonnent.

III.

Peintures d'histoire, peinture de genre, peintures décoratives de ce musée, on peut retrouver là presque toutes les écoles modernes, sinon à leur apogée, du moins dans leur principe, leurs moyens d'exécution et leurs aspirations. Il y a les musculatures excessives de Michel-Ange, les formes nobles et les compositions simples de Raphaël, les tons ambrés et la vénusté du Corrége, les tons rouges du Giorgione, les contours secs de David, les ombres portées vio-

lemment accusées et la gamme bleuâtre de Prud'hon, les marines animées de Joseph Vernet, les ruines chaudes de Hubert Robert, les amours roses et potelés de Boucher, les inventions capricieuses et charmantes des peintres d'ornemens du XVIIe siècle et des peintres de trumeaux du XVIIIe siècle. Les figures bien dessinées sont de formes choisies, mais le modelé n'est pas poussé aussi loin qu'il le faudrait. La couleur est agréable; il semble que deux écoles de coloristes y aient présidé. Toutes les peintures peuvent se diviser en deux grandes séries : les peintures dont la tonalité est rouge-brique, à la Giorgione, les peintures dont la tonalité est jaune ambre, à la Corrége. Les premières sont généralement dures de dessin; les secondes au contraire ont des contours souples et fondus dans la pâte. D'ailleurs les œuvres des peintres campaniens ont plus d'harmonie que d'éclat. Est-ce parti-pris d'école, action du temps, ou résultat du procédé de peinture employé?

Il convient de dire à ce propos que l'on a reconnu trois procédés divers dans les peintures antiques découvertes à Rome et aux environs de Naples : la fresque, la détrempe, l'encaustique. Les traits des contours imprimés en creux sur l'enduit, qu'on distingue dans certaines peintures, prouvent qu'elles ont été peintes à fresque. D'autres peintures qu'on a laissées en place à Pompéi, exposées à l'air et à la pluie, vont chaque année s'effaçant. Or une des caractéristiques de la peinture à la détrempe est de se dégrader très rapidement à l'action de l'air et à l'action de l'eau. Pour l'encaustique ou peinture à la cire, a-t-on les mêmes certitudes? Il faut le croire, car il n'est pas douteux qu'on ait eu l'idée à Naples de sacrifier quelques fragmens sans importance et de les soumettre à l'analyse chimique; probablement on y a découvert de la cire. Si cette expérience n'a pas été tentée, rien ne peut autoriser à penser qu'il y ait des encaustiques au nombre des peintures du musée de Naples. D'une part en effet, toutes ces compositions semblent peintes d'après le même procédé, et, s'il est assez difficile de distinguer à première vue une fresque d'une détrempe, il serait fort aisé, croyons-nous, de reconnaître une peinture à l'encaustique, car, selon les auteurs, ces peintures étaient d'un éclat surprenant. D'autre part, on ne se servait le plus souvent de l'encaustique que sur des panneaux de bois et sur des plaques d'ivoire ou de toute autre matière dure (1). Pour les peintures sur mur, à l'intérieur ou à l'extérieur,

(1) Nous avons vu, il y a quelques années, une peinture qu'on attribuait à Timomaque de Byzance, et qu'on assurait être peinte à l'encaustique. C'était une *Cléopâtre piquée par l'aspic*, qui avait fait grand bruit à l'époque de sa découverte, sous la restauration. La *Revue d'Édimbourg* et plusieurs recueils d'Allemagne y avaient consacré de longues études. Cette peinture est sur ardoise. La tonalité est toute diffé-

on employait surtout la fresque ou la détrempe. Or, sauf quelques marbres monochromes, il n'y a au musée que des peintures murales. Enfin la peinture à l'encaustique « défiait le temps, » dit Pausanias. Synésius raconte aussi que la *Bataille de Marathon*, peinture à l'encaustique de Polygnote, placée sous un portique découvert d'Athènes, subsista jusqu'au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne. Les peintures de Pompéi et d'Herculanum ne « défient pas le temps, » puisque, laissées à l'air, elles perdent bientôt leurs couleurs. Les objections émises ici n'ont d'ailleurs rien d'absolu, car il y avait trois ou au moins deux procédés différens d'encaustique, et celui qui consistait à peindre avec des pinceaux imprégnés de cires liquéfiées, — c'était celui qu'employaient les décorateurs de Pompéi, comme le plus facile et le plus rapide, — était moins brillant et moins durable que l'encaustique des maîtres grecs. On peut remarquer aussi dans les peintures découvertes en Italie des empâtemens, des tons paraissant obtenus par des glacis, et des parties luisantes qui semblent incompatibles avec la fresque et avec la détrempe.

Groupes ou figures isolées, les peintures antiques sont en général d'une belle composition, simple et grande dans l'histoire, ingénieuse et spirituelle dans le genre. Cependant c'est toujours un peu le style de composition du bas-relief. Il n'y a que trois plans bien marqués. Des figures et des objets qui devraient être au quatrième ou au cinquième plan s'avancent jusqu'au troisième. On ne saurait dire à la vue d'une de ces peintures, gravée au trait, si c'est un tableau ou un bas-relief. Des critiques ont affirmé que les marines et les paysages pèchent par la perspective. Cela est vrai, si on ne regarde qu'à la perspective aérienne; mais la perspective linéaire y est très bien observée. La touche facile, large, ferme, prouve une main merveilleuse. Certaines peintures sont très empâtées par places; d'autres sont absolument lisses. Les carnations sont quelquefois traitées au moyen de hachures dirigées dans le jeu du mouvement. Les draperies sont mieux modelées et mieux peintes que les chairs. Les lumières, les demi-teintes et les ombres sont disposées avec talent. Les peintres campaniens semblent avoir procédé ainsi, pour une draperie jaune entre autres : du blanc dans les

rente de la fresque et de la détrempe; la couleur est d'un éclat au moins égal à celui de la peinture à l'huile. Quelques parties ont près d'un centimètre d'empâtement. Il était avéré que ce tableau était peint à l'encaustique, mais certains critiques pensaient qu'il avait été peint au XVIIIe siècle sur l'ordre et d'après les procédés du comte de Caylus. On sait que le comte de Caylus s'occupa de retrouver les procédés de la peinture à l'encaustique. Le possesseur de cette *Cléopâtre* en demandait un million.

lumières, du jaune pâle dans les demi-teintes, du jaune-brun dans les ombres, puis un glacis jaune roux sur le tout. On ne saurait admettre ce glacis, s'ils ont peint à fresque; mais il devient admissible, si, comme on le pense, ils ont peint à l'encaustique. La cire étant sèche, ils pouvaient glacer rapidement avec une nouvelle couche de cire tiède.

Les peintures antiques trouvées à Pompéi, à Herculanum, à Rome et à Pæstum sont moins une preuve qu'un indice de l'excellence de la peinture grecque. L'impression qu'on ressent dans les vastes salles du musée Bourbon est qu'on est en présence d'un art fait d'habileté et de science, non point d'œuvres de grands maîtres. Quelle que soit la valeur de certaines fresques, il ne faut pas juger l'art de peindre dans l'antiquité sur ces quelques peintures, il faut le juger sur l'ensemble des seize cents œuvres exposées. On peut alors croire qu'avec les puissans moyens d'exécution que possédaient les peintres antiques un grand artiste, un Polygnote, un Zeuxis, un Apelles, a pu faire des chefs-d'œuvre.

Depuis bientôt trois siècles, les tapisseries, les panneaux à compartimens sculptés, les cuirs mordorés, les velours, les étoffes de soie et de laine, ont peu à peu chassé de nos demeures les peintures décoratives sur mur. Aujourd'hui on ne peint plus guère que les plafonds, encore, quand le peintre n'est pas Baudry ou Cabanel, est-ce d'après un poncif dont on ne peut s'écarter. Il faut des teintes légères, des tons vaporeux, des figures de femmes et d'enfans qui n'aient du corps humain que les contours, car un modelé trop accusé et une couleur trop vigoureuse les feraient tomber sur la tête des gens. Dans quelques hôtels particuliers cependant, dans des escaliers par exemple, on voit encore des peintures murales largement exécutées par de simples décorateurs d'une habileté prestigieuse : guirlandes de fleurs, natures mortes, motifs architectoniques, paysages, figures de déesses et d'amours; mais ces sortes de décorations sont trop rares. On est prodigue pour l'industrie, parcimonieux pour l'art.

A Rome, il n'en était pas ainsi. Pour toute décoration intérieure, les anciens avaient les plaques de marbre et les couches de stuc; mais le plus souvent le marbre et le stuc ne montaient que jusqu'à hauteur d'appui. Au-dessus, comme le mur récrépi ou même peint d'un ton uniforme eût été d'un aspect pauvre ou monotone, les Romains de l'empire, qui n'en étaient plus à la simplicité des Romains de la république, avaient imaginé de faire peindre de grandes compositions plus ou moins bien exécutées, qui valaient mieux à tout prendre que le mur nu. Le premier, le peintre Ludius, vivant sous le règne d'Auguste, avait vulgarisé ce genre de décoration. Il avait

orné les murailles intérieures et extérieures des demeures particulières de ces peintures autrefois réservées presque exclusivement par les Grecs aux édifices de l'état et aux temples des dieux. Mais Ludius n'était pas un grand peintre; ce n'était qu'un décorateur des plus habiles et des plus intelligens. Il comprit que, pour que les peintures murales pussent plaire à tous les yeux et convenir à toutes les bourses, il fallait en modifier et les sujets et les procédés. Au lieu des grandes compositions historiques ou mythologiques, il peignit des paysages, des marines, de petites figures, des arabesques, des animaux, des architectures fantastiques. Au lieu de l'encaustique, procédé lent et coûteux, il employa la fresque et la détrempe; peut-être inventa-t-il cette détrempe vernie à l'encaustique dont il est difficile aujourd'hui de retrouver les procédés. Ainsi Ludius put peindre des murailles entières, non pas à la toise, mais presque au mille; il put orner les maisons urbaines et suburbaines de vastes peintures d'un aspect charmant et d'un prix modique, — *blandissimo aspectu, minimoque impendio*. Bientôt, la mode s'en mêlant, il n'y eut pas jusqu'au plus petit marchand qui ne voulût avoir le mur de sa boutique décoré de quelques scènes de son métier ou de son négoce. C'est pour cela qu'on voit à Pompéi tant de pochades de boulangers, de cordonniers, de fripiers, de fleuristes, de marchands de vin cuit.

Ludius, qui fit sans doute fortune, eut de nombreux élèves et de nombreux imitateurs; mais certains d'entre eux avaient une main plus habile et des aspirations plus élevées. Tandis que la masse de leurs confrères, continuant l'œuvre de Ludius, courait la basse clientèle des marchands et des plébéiens, ils se mettaient aux gages des grands et peignaient leurs demeures de la cité et leurs villas de la Campanie. Les uns se contentaient de décorer de spirituelles ébauches les échoppes et les tavernes; les autres peignaient au Palatin ou dans la maison d'Arrius Diomède des héros, des nymphes et des bacchantes. Ils abandonnaient la rhyparographie et l'ornement pour la grande peinture décorative. Faut-il croire pour cela, avec certains érudits, que ces peintres faisaient des copies des tableaux et des fresques des maîtres grecs? Faut-il admettre qu'on peut ainsi retrouver dans les peintures du musée de Naples sinon la touche même, le modelé savant, le contour impeccable, les tons magiques des Parrhasios et des Apelles, du moins leurs compositions, leurs attitudes, leurs dispositions de plans, leur entente de la couleur et du clair-obscur? Nous ne le pensons pas. Cette idée, fort à la mode à la fin du siècle dernier, a été suggérée par l'analogie des sujets. A ce compte, combien de vases peints seraient copiés sur les œuvres des maîtres! Parce que Zeuxis a fait un *Jupiter*, Aristide un

Bacchus, et Timanthe un *Sacrifice d'Iphigénie*, il ne s'ensuit pas de là que tous les Jupiters soient des copies de Zeuxis, tous les Bacchus des copies d'Aristide, toutes les Iphigénies des copies de Timanthe. Tous les Napoléons des images d'Épinal ne sont pas des copies de David ou de Gros; tous les horribles chemins de croix qui déshonorent les plus belles églises de village ne sont pas des copies de Raphaël, de Tintoret et de Rubens. Au temps des empereurs, bien des tableaux des maîtres grecs avaient péri; d'autres étaient restés en Grèce; quelques-uns seulement avaient été transportés à Rome. A la vérité, Néron fit faire au peintre Dorothée une copie de la *Kypris Anadyomène* d'Apelles, qui commençait à se pourrir; mais Dorothée, pour copier cette œuvre, l'avait sous les yeux. Peut-on admettre que le césar laissât à tous les peintres et à tous les décorateurs de l'empire le loisir de copier la *Kypris Anadyomène*, pour qu'ils la recopiassent ensuite sur le mur de l'atrium de quelque affranchi de Germanicus? D'autres peintures grecques, il faut en convenir, exposées dans des endroits publics, étaient toujours visibles; mais les peintres et les décorateurs, qui n'étaient que médiocrement payés à Pompéi, auraient-ils pu gagner leur vie, s'il leur eût fallu, pour chaque peinture exécutée en Campanie, venir d'abord faire une copie à Rome? Qu'il y ait dans les peintures trouvées dans les fouilles des imitations, des réminiscences inconscientes ou voulues des tableaux des maîtres, on peut le croire; qu'il y ait de véritables copies, cela est inadmissible. Ces peintures ne sont que des œuvres décoratives d'une habileté extrême, comparables par plus d'un point aux peintures rapidement brossées de nos décorateurs.

Qu'on suppose donc que dans deux ou trois milliers d'années, Paris détruit ou enseveli par quelque cataclysme, on y découvre inespérément ces rares peintures décoratives qui ornent encore certains hôtels; ces peintures, qui sont non pas des œuvres d'art, mais des œuvres de métier, inspirations et réminiscences des chefs-d'œuvre modernes, ne donneront pas l'idée de ce qu'était un tableau de Raphaël, de Ingres ou de Corot. Néanmoins, grâce à la pratique consommée de l'art, aux puissans moyens d'exécution, à la noblesse et au charme des figures, à la variété des attitudes, à la grande entente de la composition, au coloris même, pourtant bien atténué par le temps, qui y seront manifestes, on pourra avoir une idée de ce qu'avaient pu faire Raphaël, Ingres ou Corot.

Les auteurs citent plusieurs tableaux de maîtres grecs transportés en Italie. Il n'y a cependant pas trop à s'étonner que les fouilles n'aient pas donné au milieu de tant de peintures de la décadence une seule peinture de la grande époque. D'abord y eut-il jamais à

Pompéi et à Herculanum des tableaux grecs? Ils étaient fort rares, ils atteignaient un très haut prix. Les riches Romains ressemblaient à plus d'un amateur contemporain : ils n'avaient des œuvres d'art que pour qu'on en parlât. Il est donc à supposer qu'ils préféraient laisser à Rome, où chacun les voyait, leurs tableaux de maîtres, que de les exiler dans leurs villas de la Campanie. Quant aux Campaniens, ils n'étaient pas assez riches pour acheter de telles choses. Un Pompéien pouvait bien donner quelques as d'argent à un peintre de l'école de Ludius qui avait décoré son atrium; mais pouvait-il surenchérir sur l'empereur Tibère et payer six millions de sesterces *l'Archigalle* de Zeuxis? A Rome, dans les belles fouilles du Palatin, on aurait pu s'attendre avec plus de raison à découvrir quelques œuvres de maîtres, puisque Pline et Suétone parlent des tableaux du palais, ou, à mieux dire, de la ville des césars. Il y avait là le *Héros* de Timanthe, la *Vénus Anadyomène* et deux *Alexandre* d'Apelles, plusieurs compositions licencieuses de Zeuxis et son *Archigalle*, l'*Artamènes* d'Aristide, l'*Ialyse* de Protogènes; mais ces peintures étaient toutes sur panneaux de cèdre ou sur panneaux de mélèze, car il est douteux que les Romains aient jamais enlevé de Grèce des pans entiers de murailles peintes. Le bois s'est pourri, et ainsi s'est évanoui l'œuvre d'Apelles, tandis que, grâce à la muraille avec laquelle il fait corps, le travail hâtif d'un décorateur romain s'est conservé dix-neuf siècles. La matière a vaincu le génie.

On ne possède que les peintures des artistes romains et des artistes hellènes de l'extrême décadence émigrés en Italie. Si malheureusement on n'avait aussi que les marbres et les bronzes des sculpteurs romains, pourrait-on se figurer la *Vénus de Milo*, les *Lutteurs* de la Tribune, la *Vénus du Capitole*, le *Strigille*, le *Torse Farnèse*, l'*Éros* attribué à Praxitèle, la *Psyché*, l'*Illisus*, le bas-relief de la *Victoire Aptère*, la frise des Panathénées? Pour cela, devrait-on qualifier d'hyperboliques les louanges que Platon, Aristote, Cicéron, Quintilien, Vitruve, Lucien, prodiguent aux statuaires grecs? Il faut se garder d'oublier que ces grands esprits ne sont pas moins enthousiastes quand ils parlent des tableaux de Polygnote, de Zeuxis et d'Apelles, que lorsqu'ils citent les statues de Phidias, de Polyclète et de Praxitèle. C'est donc bien plus par un seul marbre grec qu'on jugera du génie des peintres de la Grèce que par toutes les peintures romaines du Vatican, de Pompéi et du musée de Naples.

HENRY HOUSSAYE.

LA

NAVIGATION HAUTURIÈRE

I.

L'art de se diriger en haute mer quand on a perdu la terre de vue est assurément un des problèmes les plus difficiles qui aient jamais été posés à l'esprit humain : aussi a-t-on mis près de trois mille ans à le résoudre. On voit, il est vrai, des sauvages étrangers à toute notion scientifique franchir dans leurs pirogues de vastes espaces, se transporter des îles Tongas aux Fidjis, des Carolines aux Mariannes avec une sûreté de coup d'œil qu'égalerait à peine l'instinct des oiseaux voyageurs, mais la constance des vents qui règnent entre les tropiques seconde merveilleusement ces traversées. Pour arriver jusqu'à la terre lointaine vers laquelle chaque année, à la même époque, il s'élance, le Polynésien n'a besoin que de se rappeler sous quel angle la brise venait, l'année précédente, frapper sa voile. Il n'en saurait être ainsi dans nos parages. Les vents y sont trop irréguliers, trop sujets à des variations que rien d'apparent n'accuse pour qu'il soit possible de conjecturer où leur souffle capricieux conduira le navire qu'il entraîne. A quel indice dès lors se rattacher pour ne pas errer au hasard sur cette plaine uniforme dont le bord paraît reculer au fur et à mesure qu'on avance? On marche, et derrière soi on n'a pas laissé de traces; on n'a guère par conséquent espoir d'en rencontrer. Il n'y a pas en effet de piste à suivre sur la mer. On n'en trouverait pas davantage dans le ciel. Heureusement le ciel n'a pas le morne aspect de la plaine liquide. Chaque jour, le soleil y décrit son orbe triomphal; chaque nuit les constellations y déploient dans un ordre immuable leur réseau lumineux. En les voyant si régulièrement monter et re-

descendre les degrés de la voûte céleste, sans jamais sortir de la route qui leur a été tracée, le marin a dû naturellement se demander s'il ne devait pas songer à les prendre pour guides. Après avoir d'un regard attentif observé leurs mouvemens, il en est arrivé dès les premiers âges de la navigation à savoir quel amas d'étoiles il convenait de laisser à sa droite, quel groupe il importait de tenir à sa gauche, quand on voulait, en certaine saison, se rendre de tel port à tel autre. C'est ainsi qu'impuissant à jalonner sa route sur les flots le navigateur put cependant s'y reconnaître encore en suivant les porte-flambeaux qui semblaient marcher devant lui. Quelques vieux pilotes entourés d'une vénération superstitieuse gardaient alors avec un soin jaloux le dépôt de ces itinéraires qui n'étaient inscrits que dans leur mémoire. Que de fois il fallut employer la ruse ou la violence pour arracher à ces demi-dieux marins leur secret! Ménélas va surprendre endormi dans sa grotte Protée, le pasteur de phoques; Ulysse cherche pendant dix ans, de plage en plage, le chemin qui doit le ramener à Ithaque. Il part enfin, instruit par Calypso. Son regard se promène des « Pléiades au Bouvier, du Bouvier, qui se couche tard, à l'Ourse, qui ne se plonge jamais au sein de l'océan. » Nul n'a pu lui apprendre encore qu'il existe, dans la direction du septentrion, un phare bien autrement sûr, un astre presque immobile et si voisin du pôle qu'il semble avoir été destiné à marquer sur le dôme des cieux le point où irait aboutir l'axe prolongé de la terre. Cette découverte appartient, dit-on, aux Phéniciens; elle leur donna, pendant plus de deux cents ans, le monopole du commerce maritime.

A partir de cette époque l'essentiel pour le navigateur n'est pas tant d'avoir le vent en poupe que de pouvoir discerner l'étoile polaire. « De quels nuages Jupiter a couvert la mer immense! » tel est le premier cri du pilote antique à l'approche de la tempête. Le pilote du moyen âge ne se montre pas moins effrayé dès qu'il est exposé « à perdre la tramontane. » Le danger d'errer à l'aventure et non pas la fragilité des nefs est donc ce qui retient, ce qui enchaîne invinciblement au port, pendant toute la durée de la saison d'hiver, une marine dont l'enfance se prolonge démesurément à travers les âges. Le vaisseau que montait saint Paul, et qui voulut tenter un tardif passage de Gnide à Rome, portait deux cent soixante-seize personnes; rien ne fait présumer qu'il fût moins propre que les grandes jonques chinoises à prêter le flanc à l'orage. Nous le voyons pendant quatorze jours lutter avec succès contre le vent du nord. Emporté par des grains impétueux au large de la Crète, il ne se laisse pas affaler dans le golfe de la Syrte; il s'allége d'une partie de sa cargaison, se débarrasse d'une portion de ses dromes

et tient obstinément le travers. Tout irait bien en somme, si le soleil et les étoiles consentaient seulement à se montrer; mais par malheur le ciel reste obstinément voilé. On s'imagine courir vers l'entrée de l'Adriatique, on tombe à l'improviste sur la côte de Malte. La hourque d'Alexandrie avait eu raison de la tempête; son capitaine la conduit au naufrage par une erreur de route.

Pendant plus de mille ans, la navigation dans la Méditerranée resta stationnaire. Vers le milieu du XIIe siècle, un changement notable se produit : les marins d'Amalfi, de Gênes, de Venise, de Mayorque, ont trouvé le moyen de s'orienter sans le secours des astres. Connue des Chinois dès l'antiquité la plus haute, l'aiguille aimantée vient d'arriver jusqu'aux républiques italiennes par l'intermédiaire des Arabes. Qui n'a entendu parler aujourd'hui de la propriété merveilleuse qu'une pierre, en apparence inerte, peut communiquer au barreau d'acier sur lequel on la promène? Ce fut d'abord une aiguille qu'on imprégna ainsi de l'affinité mystérieuse, du « véhément désir » de se tourner vers le nord. Placée dans un vase, cette aiguille flottait librement sur l'eau, soutenue par un fétu. L'aiguille se transforma bientôt en une lame aplatie; on la fit alors reposer par son centre sur un pivot, on l'enferma dans une boîte recouverte d'une glace et on la chargea d'entraîner le cercle gradué qui ne devait plus seulement indiquer la direction du pôle, mais le cap du navire, — en d'autres termes, l'angle formé par la route suivie et par le méridien magnétique. « La calamite » de Panurge changea dès lors de nom, elle devint « la boussole; » les marins d'aujourd'hui la nomment « le compas. »

Il faut voir sur quel ton les navigateurs en possession de cette invention féconde le prirent dès le début avec les routiniers qui continuaient à en négliger l'usage! « Que me fait, disait en 1433 le célèbre prince Henri de Portugal à ses capitaines hésitans, l'opinion des pilotes flamands dont les scrupules vous arrêtent! Est-ce que ces marins du nord savent se servir de l'aiguille aimantée et des cartes marines? » Le secret des navigations lointaines ne paraît pas cependant dater uniquement de l'apparition de la calamite. Les Dieppois devancèrent, assure-t-on, les Portugais sur la côte d'Afrique; les Scandinaves, dans l'opinion de plus d'un savant, les auraient précédés aux Açores. Quant aux cartes marines, c'est sur des navires majorquins qu'on les rencontre pour la première fois vers le milieu du XIIe siècle. En 1359, le roi d'Aragon voulait qu'on en munît chacune de ses galères. Nous est-il permis de prendre au sérieux ces informes croquis dont nos bibliothèques nous ont gardé plus d'un spécimen? Ce serait bien mal comprendre les difficultés que la cartographie avait à résoudre. Le moyen âge, pour tout ce qui con-

cernait la figure et les dimensions de la terre, héritait des notions qui avaient cours dans Alexandrie au IIe siècle de notre ère. Ptolémée admettait la sphéricité de la terre; ce fut sur des globes sphériques que l'on rapporta d'abord les contours du monde connu. Chaque point essentiel y fut déterminé par la rencontre de deux cercles disposés d'équerre : un parallèle et un méridien. Que faut-il entendre par ces mots, qui reviennent si souvent dans les traités de géographie et de navigation? Je voudrais assurément éviter tout détail trop technique; il me paraît cependant impossible de faire comprendre le rôle qu'a joué la science dans les progrès de la navigation sans emprunter quelquefois à la géométrie son langage.

Si chaque hémisphère terrestre se composait, comme certaines montagnes calcaires, de couches superposées, chaque assise distincte y représenterait un parallèle : la base de la montagne serait l'équateur; au sommet on rencontrerait le pôle. Nous avons du reste tous les jours sous les yeux, dans le dôme arrondi de nos églises, une image bien autrement parlante de la moitié du globe. Les moulures qui descendent du pied de la lanterne à la base de la coupole y figurent en quelque sorte les méridiens. Ainsi que les grands cercles imaginaires que le géomètre a tracés d'un pôle à l'autre de la terre, on peut se représenter ces nervures saillantes comme successivement visitées et éclairées par un astre qui opérerait sa révolution diurne autour du monument. La pensée d'appuyer les déterminations géographiques sur ces deux données fournies par l'astronomie, la hauteur du parallèle au-dessus de l'équateur et la distance du méridien à un méridien principal d'où l'on numérote les autres, n'est pas une pensée précisément moderne; elle remonte à l'époque où pour la première fois on balbutia les mots de latitude et de longitude. Ce qui fut une nouveauté, ce fut l'entreprise de transporter sur une surface plane des dessins primitivement appliqués sur une surface ronde. Nous voyons Toscanelli ne pas hésiter, vers 1460, à étendre ainsi d'un seul coup, sur le papier, près de la moitié de l'écorce du globe. « Il a, dit-il, tracé de sa propre main, sur une carte semblable aux cartes marines, toute l'extrémité de l'Occident à partir de l'Irlande jusqu'à la fin de la Guinée vers le sud, avec les îles qui se trouvent sur la route. » Vis-à-vis, « droit à l'ouest, » il figure hardiment « le commencement des Indes. » De pareilles esquisses ont pu sans doute servir au navigateur à se donner, suivant le naïf aveu de Colomb, l'apparence « d'un homme qui sait où il va et qui s'attend à rencontrer ce qu'il cherche; » elles ne constituaient pas ce que nous appelons aujourd'hui une carte marine.

Pour qu'une carte mérite véritablement ce nom, il faut que le

marin y puisse tracer sa route en ligne droite et y mesurer exactement les distances. A ce prix, le marin se passera d'une représentation fidèle de l'étendue relative des terres. Pour atteindre ce but, suffisait-il, comme on paraît se l'être imaginé au xve siècle dans l'académie de Sagres, de construire un canevas composé de carrés égaux et d'y inscrire les divers fragmens de la mosaïque terrestre? C'eût été fort bien inventé sans doute, si notre planète affectait la forme cylindrique, mais une sphère, un globe ne s'accommode pas de la simplicité d'un si mince expédient. A peu près exactes dans le voisinage de l'équateur, les distances se trouvaient singulièrement altérées quand on se rapprochait des pôles. Il fallut rétablir le rapport qui existe entre les degrés des grands cercles et ceux des cercles moindres qu'une audacieuse fiction avait dilatés outre mesure. La transformation s'accomplit en 1569. Mercator en découvrit la loi mathématique : il laissa tous les parallèles égaux à l'équateur; il allongea en proportion les méridiens. C'est ainsi que « les cartes plates » se trouvèrent converties « en cartes réduites. » Les cartes plates n'avaient qu'une échelle; la projection de Mercator en eut deux : l'échelle des longitudes, où la longueur du degré resta constante; l'échelle des latitudes croissantes, qui fit varier cette longueur en raison du plus ou moins grand rapprochement du pôle. Cette dernière échelle est la seule à laquelle on se puisse confier quand on veut mesurer les distances. Joignez sur une semblable carte le point d'où vous partez à celui où vous vous proposez de vous rendre, vous aurez tracé une ligne droite qui coupera tous les méridiens sous le même angle. Cet angle, relevez-le; il vous indiquera « le rumb de vent auquel vous devrez mettre le cap, » en d'autres termes la division du cercle gradué de la boussole qu'il faudra constamment maintenir ou ramener, à l'aide du gouvernail, dans la direction de la quille.

Le grand problème de la route à suivre sera-t-il par cette seule opération graphique pour longtemps résolu? Il ne le sera, hélas! que pour l'instant même où le navire va s'éloigner du port. A peine en effet les derniers sommets se seront-ils abaissés à l'horizon qu'il faudra trouver réponse à une question nouvelle. Hier on se demandait « où il fallait mettre le cap : » il s'agit de savoir aujourd'hui « où l'on est. » Pour procéder à cet examen de conscience, le moyen le plus simple consiste à supputer le chemin parcouru. De temps immémorial, le marin a fait usage de « l'estime de la route. » On rencontrerait jusque dans Vitruve des appareils destinés à mesurer la vitesse du sillage. « Le loch » est l'instrument dont se servent les marines modernes depuis près de trois siècles; on n'a encore rien trouvé de plus sûr et de plus pratique. Un triangle de bois lesté par

la base est jeté du bord à la mer. Comment constater avec quelle rapidité le vaisseau s'en éloigne? On a pris soin d'attacher aux trois coins du plateau, qui de cette façon se tient vertical, une corde divisée en parties proportionnelles du mille. Laissez la corde se dérouler librement pendant un espace de temps connu, quinze ou trente secondes, je suppose; il vous sera facile de conclure de la quantité de corde filée le chemin que le vaisseau parcourt en une heure.

Muni du loch et de la boussole, sachant dans quel sens il marche, mesurant presqu'à chaque pas la grandeur de ses enjambées, d'où vient que le marin ne puisse, quand il ne recourt qu'à « l'estime, » se rendre un compte exact de sa situation? D'où vient qu'après un certain nombre de jours de traversée il se trouve assailli de tant de doutes cruels? C'est que la vitesse, par suite des inégalités de la brise, n'est jamais uniforme; la route a des flexions qui s'apprécient mal; frappé obliquement par le vent, le vaisseau dérive, des courans inconnus l'entraînent. C'est par centaines de lieues que Christophe Colomb et ses pilotes comptaient leurs désaccords. Qui de nous, — je parle des officiers de ma génération, — n'a pas vu l'estime entachée de 50, de 60, de 80 lieues d'erreur quand on venait du Brésil et avant qu'on fût rendu aux Açores? Suivant la judicieuse remarque du plus grand des navigateurs, il n'existe qu'un moyen « précis et certain » de savoir où l'on est: il faut recourir « à l'astrologie. » Celui qui sait à propos consulter les astres « peut réellement avoir de l'assurance; » les prédictions qu'il fondera sur ses calculs seront en quelque sorte des « visions prophétiques. »

II.

Le soin de propager l'instruction dans toutes ses branches fut longtemps, en pays catholique, le privilége du clergé, et l'on vit, — chose étrange, — la science des mouvemens célestes cultivée pendant près de trois cents ans avec une ferveur toute spéciale par ces corporations qu'on accuse d'avoir méconnu Colomb et d'avoir proscrit Galilée. Jusqu'en 1785 et en 1791, nous trouverons des cordeliers, des chanoines, des abbés séculiers, chargés des travaux astronomiques à bord des navires de d'Entrecasteaux et de La Pérouse. En 1673, c'était un ecclésiastique, l'abbé Denys, qui enseignait, « pour le roy, » l'art « de naviger » aux pilotes de la ville de Dieppe. « La navigation, leur disait-il, a deux pieds sur lesquels elle marche, la latitude et la longitude, » et l'abbé Denys avait parfaitement raison. Il définissait du même coup la méthode que nous employons pour marquer notre point sur la carte et les ser-

vices que nous attendons de l'astronomie. L'observation des astres ne remonte pas pour la marine au-delà du xve siècle. Elle date du jour où les Portugais parvinrent à acclimater sur leurs caravelles l'astrolabe de Raymond Lulle, perfectionné par Martin Behaim. Cet astrolabe, simple cercle divisé muni d'une alidade aux deux extrémités de laquelle se dressait une pinnule, resta en usage sur nos vaisseaux jusqu'aux dernières années du règne de Louis XIV. Pour s'en servir, on le tenait généralement à la main, suspendu verticalement par un anneau. « Il faut prendre garde, disait à ce sujet le bon abbé Denys, il faut prendre garde au branlement du navire et choisir le lieu où il y ait le moins de mouvement, lieu qui est proche du grand mât. Alors, après avoir passé l'anneau dans son doigt, on laissera pendre l'astrolabe avec toute sorte de liberté, puis on baissera ou haussera l'alidade, jusqu'à ce que les rayons de l'astre passent justement par les trous qui sont au milieu des pinnules. C'est ainsi, remarque fort à propos le professeur de Dieppe, que furent faites les premières navigations des Indes; mais tous les jours, a-t-il soin d'ajouter, apportent dans la science de nouvelles lumières. » Après l'astrolabe, après le quartier et l'anneau astronomique, vint enfin cet instrument que nos pilotes appelaient indifféremment la *flèche*, l'*arbalète*, l'*arbalestrine*, le *bâton de Jacob*, — « simple bâton équarri en effet sur lequel, le tenant horizontalement, on faisait couler des traversaires en croix nommées des marteaux. » Le bon abbé ne peut parler de cet instrument qu'avec enthousiasme. « Le marteau, dit-il, qui va et vient le long de l'arbalète, représente le soleil ou les étoiles auxquels on prend hauteur. Plus ce marteau sera proche du bout de l'œil, moins le soleil ou les étoiles seront éloignés du zénith, — le zénith est le point du ciel qui se trouve au-dessus de nos têtes, — plus ils seront élevés sur l'horizon. »

Que l'on disposât, comme Barthélemy Diaz, comme Christophe Colomb, comme Améric Vespuce, de l'astrolabe et du quart de cercle, ou, comme l'abbé Denys, du bâton de Jacob, de quelle façon arrivait-on à se procurer par l'observation et par le calcul les deux élémens dont on avait besoin pour marquer « son point » sur la carte, la latitude et la longitude? « C'est une maxime de la sphère, exposait en son naïf langage aux « écholiers » de Dieppe le professeur choisi par le grand roi, que l'on est autant éloigné de la ligne équinoxiale que le pôle du monde est élevé sur l'horizon. » Observer la hauteur angulaire du pôle, c'est donc en réalité mesurer sa propre distance à l'équateur, autrement dit c'est se procurer par un équivalent la connaissance de la latitude. Y aurait-il vraiment opération plus prompte et plus facile, si l'étoile polaire occupait sur la

voûte céleste la place que son nom semble lui assigner? « Par une providence toute juste, quoiqu'elle nous soit inconnue, Dieu n'a pas voulu nous obliger de cette grâce. L'étoile polaire est proche du pôle, elle n'est pas néanmoins le pôle, » et les pilotes de Dieppe, s'ils n'avaient eu l'idée de s'adresser à une étoile voisine, à la claire des gardes, ne seraient jamais venus à bout « d'ajuster cette affaire. » Ayant supputé de combien de degrés ou minutes l'étoile du nord est au-dessus ou au-dessous du pôle, pendant que la claire des gardes décrit son cercle habituel, « ils composèrent des tables pour y marquer, vis-à-vis de ces rumbs, le nombre de degrés et minutes qu'il fallait ajouter ou soustraire pour tirer de la hauteur de l'étoile la véritable élévation du pôle. »

Du moment qu'il fallait relever une étoile au compas, observer la hauteur de l'autre au-dessus de l'horizon, consulter en outre des tables, autant valait s'adresser au soleil. Pourvu que l'on saisît le moment où cet astre atteignait le point culminant de sa course, il n'y avait qu'un chiffre à soustraire de sa distance au zénith ou qu'un chiffre à y ajouter pour obtenir directement la latitude. Ce chiffre, on le rencontrait déjà dès le XIIIe siècle dans les Tables alphonsines; on le trouvait beaucoup plus exact au XVe dans les éphémérides de Regiomontanus; il s'appelle la *déclinaison*. Le soleil en effet n'est pas tous les jours à la même distance de l'équateur. Suivant la pittoresque expression de l'abbé Denys, « il biaise à la ligne. » Il faut donc, pour conclure de sa hauteur à midi l'élévation du pôle, tenir compte à la fois de sa distance au plan équatorial et de sa position au-dessus de l'horizon. Le dernier des caboteurs ne négligerait pas de nos jours certaines corrections dépendant de la dépression, de la réfraction, de la parallaxe; au XVIIe siècle et à plus forte raison au temps des grandes découvertes, on n'y regardait pas de si près. Quand l'abbé Denys conduisait ses écholiers au bord de la mer pour leur apprendre à observer la hauteur du soleil, il avait remarqué qu'il pouvait se placer indifféremment sur le galet ou monter sur une falaise haute, suivant son calcul, de 84 pieds. « Jamais l'observation n'avait présenté la moindre différence. Chacun trouvait sa latitude aussi bien en haut comme en bas. » Voilà où en était l'astronomie nautique en l'année 1673. Qu'on se garde bien d'imputer la morale facile dont nous lui voyons faire preuve à des notions de géométrie incomplètes; cette morale se mettait simplement d'accord avec l'imperfection notoire des instrumens. La précision ne commence pour les observations nautiques qu'avec l'invention des instrumens à réflexion.

La détermination de la latitude heureusement est peu exigeante. Les erreurs commises dans l'observation de la hauteur ne s'y mul-

tiplient pas. « Si la nature, écrivait en 1673 l'abbé Denys, nous avait donné des moyens de trouver la longitude aussi assurés que ceux dont nous disposons pour trouver la latitude, jamais, sinon par des tempêtes furieuses, il ne se perdrait de navires. » Malheureusement « quantité de beaux esprits » s'étaient sans succès occupés de la question. Améric Vespuce prétendait, il est vrai, dès l'année 1500, l'avoir résolue, à l'aide du mouvement de la lune, *corso più leggier della luna;* mais, en réalité, il avait sans profit « sacrifié son sommeil et peut-être abrégé sa vie de dix ans. » La détermination des longitudes à la mer devait faire pendant trois siècles le désespoir des astronomes, et peu s'en fallut qu'elle n'allât prendre rang, avec le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle, parmi les questions insolubles. Force était donc en 1673 de se tenir pour satisfait quand on parvenait à déterminer sur quel parallèle on avait conduit son navire. En venant « des îles » ou pour y aller, le premier soin était de se porter à la hauteur convenable, de se mettre, suivant l'expression consacrée, en latitude. On courait ensuite soit à l'est, soit à l'ouest, toujours droit devant soi, sans se détourner un instant de son parallèle, jusqu'à ce que l'on rencontrât la terre.

Fallait-il croire, avec l'abbé Denys, « qu'en nous dérobant la connaissance des moyens qui auraient pu nous procurer sûrement et promptement une bonne longitude, Dieu avait voulu obliger les pilotes à veiller sur leur route et chasser par là de leur cœur les mauvaises pensées? » L'excellent abbé prêtait à la Providence un souci qu'elle n'avait jamais eu. La solution du problème des longitudes était difficile; Dieu ne l'avait pas interdite à la science par une loi fatale. De quoi s'agissait-il en somme? D'arriver à connaître, au même instant physique, l'heure de deux points différens. Dans mainte ville de province située à l'est ou à l'ouest de la capitale, nous voyons aujourd'hui des cadrans munis d'un double jeu d'aiguilles se charger d'apprendre aux plus rustres qu'on ne compte pas à la fois la même heure à Paris et à Quimper-Corentin. L'observateur, placé sur la terre ferme, n'en était plus à découvrir en 1673 le secret que cherchait encore le navigateur cent ans plus tard. L'antiquité elle-même avait déterminé des longitudes pour des stations terrestres; on pourrait dire qu'elle dut, dès le principe, les déterminer presque involontairement. Reportons-nous en effet au temps où tout était surprise pour l'humanité. Qu'un de ces phénomènes destinés à rentrer dans l'ordre des choses prévues vînt à se manifester soudainement dans le ciel, l'imagination des peuples en restait vivement frappée. D'accord sur l'événement, les témoins, pour peu qu'ils occupassent des stations sensiblement distantes

l'une de l'autre, s'entendaient moins bien dès qu'il fallait fixer le moment précis où l'on avait vu le phénomène se produire. Les clepsydres n'étaient cependant pas en défaut. Si ces instrumens, au même instant consultés, se refusaient à indiquer la même heure, c'était au mouvement apparent de la sphère céleste qu'il fallait s'en prendre. Les seuls rapports conformes émanaient de spectateurs placés sous un méridien commun. Signaler une heure d'avance ou de retard dans l'apparition du signe céleste, c'était, sans s'en douter, indiquer 15 degrés de différence dans sa longitude. Le soleil en effet qui nous sert à mesurer la durée met vingt-quatre heures à faire le tour de la terre, une heure par conséquent à franchir un intervalle égal à la vingt-quatrième partie de la circonférence. Éclipses d'astres, occultations d'étoiles, tout ce qui peut marquer un court moment dans l'espace et le marquer à la fois pour divers points du globe, conduira de cette façon au résultat cherché; seulement ce qui résout la question pour le géographe est bien loin de l'avoir tranchée pour le navigateur. Ces incidens d'une apparition si rare, le navigateur n'a pas le temps de les attendre. Ajoutons que, pour la plupart, il n'a pas le moyen de les observer. « Le branlement du navire, » pour employer l'excellente expression de l'abbé Denys, ne permet pas aisément de braquer du pont de nos vaisseaux des lunettes sur ces points lumineux dont on ne distingue pas la présence à l'œil nu. Quand, après l'invention des lunettes achromatiques, on eut substitué aux lunettes de 12 et 15 pieds de longueur des lunettes qui n'en avaient plus que trois ou quatre, on crut qu'il allait suffire de soustraire l'observateur aux oscillations du vaisseau pour retenir les astres dans le champ de l'instrument. On reprit donc à ce sujet en 1759 et plus tard en 1771 une idée qui paraît avoir été pour la première fois émise en 1567. Une chaise à double suspension fut construite, on attacha cette lourde machine à une vergue entre le grand mât et le mât d'artimon. L'astronome s'y assit avec sa lunette; mais il trouva bientôt que les mouvemens du fauteuil-mécanique, en dépit du poids considérable dont on l'avait chargé, s'ils étaient devenus moins étendus et plus lents que ceux du navire, étaient en revanche plus irréguliers.

Pour conclure de l'observation des astres la longitude en mer, Américi Vespuce avait eu l'excellente pensée de tirer parti de leurs distances réciproques. L'intervalle qui sépare les étoiles fixes reste, il est vrai, toujours le même; des étoiles aux planètes, il ne se modifie que très lentement; la lune seule a un mouvement propre qui rend ses déplacemens dans le ciel très sensibles. Quand leurs calculs aboutissaient à quelque invraisemblance trop grossière, Amé-

ric Vespuce et Sébastien Cabot ne s'en prenaient ni à leurs observations défectueuses, ni à leurs méthodes; ils accusaient de ces déceptions l'irrégularité des mouvemens planétaires et les erreurs typographiques de Regiomontanus. Le roi d'Angleterre, Charles II, résolut de procurer aux marins des éphémérides plus exactes. Le 4 mai 1675, il fonda l'observatoire de Greenwich et lui donna pour mission « la rectification des tables où se trouvaient inscrits les mouvemens des corps célestes. »

Que pouvait-on faire encore pour hâter l'éclosion du grand œuvre astronomique? Ce que fit Hadley en 1732 lorsqu'il inventa son octant et fournit ainsi aux marins le moyen d'observer avec une précision inconnue jusqu'alors les distances de la lune au soleil, aux planètes et aux étoiles les plus brillantes. Réduites par le calcul à ce qu'elles eussent été, si on les avait observées du centre de la terre, ces distances, on les retrouvait dans le *Nautical Almanach* de Greenwich. Les calculs de l'astronome et l'observation du marin fixaient pour le même instant la position de la lune dans le ciel; mais l'astronome avait en outre marqué dans ses tables l'heure correspondante du méridien de Greenwich; il ne restait plus au marin qu'à en rapprocher l'heure du lieu où il observait pour avoir sa longitude.

Vers la fin du XVIIIe siècle, on ne comptait plus qu'une minute environ d'erreur dans les déterminations des éphémérides, une autre minute du fait même de l'observateur. La lenteur du mouvement de la lune cependant est telle que ces deux minutes emportaient près d'un degré d'indécision dans la connaissance de la longitude. En 1714, le parlement anglais offrit 20,000 livres sterling (un demi-million de francs) à qui découvrirait le moyen d'atteindre à la précision du demi-degré. Une erreur d'un demi-degré ne représente qu'un mécompte de dix lieues sur l'équateur, de sept seulement sur le parallèle moyen.

L'astronomie n'était malheureusement pas en mesure de mériter au temps de la reine Anne un prix si magnifique. Elle le serait à peine aujourd'hui. Sur l'indication de Newton, l'astronomie prit le parti d'appeler la mécanique à son aide. Elle demanda aux horlogers de Londres de lui construire une horloge portative, une montre en un mot, dont la somme des écarts n'excédât pas deux minutes de temps après quarante-deux jours de traversée. De cette façon le master anglais n'aurait plus à demander aux distances lunaires l'heure du méridien de Greenwich; il l'emporterait sous clé à bord de son vaisseau.

L'art de mesurer le temps avait fait un pas gigantesque au XVIIe siècle. Les clepsydres, dans lesquelles la chute de l'eau, mo-

dérée et réglée par certains artifices, servait à diviser le jour en parties égales, les cadrans où l'ombre d'un style retraçait la marche du soleil, tous ces appareils, dont en 1587 on se contentait encore, venaient de faire place au plus merveilleux assemblage mécanique qui soit sorti de la main des hommes, je veux parler de l'horloge à roues dentées, à balancier et à échappement. En 1664, une horloge à pendule fut embarquée par Huyghens sur un vaisseau anglais; en 1669, le duc de Beaufort en emportait une autre dans l'expédition de Candie, mais l'horloge qui devait donner la longitude à la mer ne pouvait être une horloge à pendule; elle devait naître de l'application d'un autre principe. On en fait justement remonter l'invention à la découverte de l'isochronisme du spiral et à celle du balancier compensateur.

Pierre Le Roy en France, Arnold en Angleterre, avaient confectionné des horloges portatives. Seul, Harrison, en 1736, réussit réellement à construire une horloge marine. Vingt-neuf ans plus tard, en 1765, il réclamait la prime promise par la reine Anne; sa montre avait déterminé les longitudes en-deçà des limites de précision qu'exigeait l'acte législatif de 1714. Ce n'était pas une horloge, c'était un système qu'on voulait posséder; Harrison fut invité à développer le sien, et les 20,000 livres sterling ne lui furent adjugées que le jour où il eut mis d'autres fabricans en mesure de reproduire, par l'application de ses principes, les résultats qu'il avait lui-même obtenus. En 1766, un horloger français, Ferdinand Berthoud, fut envoyé par le ministre de la marine, Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, pour étudier « cette machine dont la construction était simple, dont l'exécution, en revanche, était très difficile.» Berthoud réussit à en faire une imitation des plus heureuses. Dès 1768, les horloges françaises purent être employées à la rectification des cartes marines. M. de Fleurieu sur l'*Isis*, M. Verdun de La Crenne sur la *Flore*, l'abbé Chappe en Californie, les avaient soumises aux plus concluantes épreuves. « Je crois avoir fait une très bonne carte de la côte d'Afrique, depuis le cap Spartel jusqu'au cap Bojador, en y comprenant les îles Canaries, écrivait en 1776 à Ferdinand Berthoud le chevalier de Borda. Il m'aurait été impossible d'en faire une passable sans vos horloges. »

Arrêtons-nous ici et mesurons du regard le chemin qu'avait fait l'astronomie nautique depuis le jour où Améric Vespuce observait, le 23 août 1499, « la conjonction de la lune et de Mars. » Les plus habiles astronomes ne pouvaient alors réussir à se mettre d'accord sur la position du cap Saint-Augustin. Peu s'en fallut qu'ils ne renonçassent à décider de quel côté de la fameuse ligne de démarcation tracée par le pape tombait cette protubérance du Nouveau-

Monde. Améric Vespuce, le premier directeur-général d'un dépôt des cartes et plans dont l'histoire fasse mention, avait bien pu se charger de dresser, sous le nom de « Padron Real, » le tableau officiel des positions géographiques; il avait bien pu accepter la mission « de veiller à ce que les pilotes, revenant d'un voyage de long cours, indiquassent fidèlement aux officiers de la *Casa de contratacion* de Séville la situation exacte des terres nouvellement découvertes, » la navigation n'en acquérait pas pour cela des allures plus sûres. Il était difficile en effet d'asseoir une hydrographie sérieuse sur les informations de gens qui, au dire de Christophe Colomb, n'auraient jamais pu, si on les eût abandonnés à eux-mêmes, retrouver la route des pays où la fortune les avait fait aborder. Il fallait, — ce sont encore les expressions du grand navigateur que j'emprunte, — il fallait, en ces jours d'enfance astronomique, « constamment découvrir à nouveau. »

Si dans l'Océan-Atlantique, large à peine d'un millier de lieues, les mécomptes atteignaient parfois le tiers de cette distance, qu'on juge des erreurs qui se durent commettre dans cet autre océan trois ou quatre fois plus vaste qu'eurent à parcourir Magellan et ses successeurs. Là, si l'on est quelquefois parvenu, dans un sentiment d'équitable recherche, à restituer aux premiers navigateurs l'honneur de leurs découvertes, c'est parce qu'on a pris très sagement le parti de tenir peu de compte de leurs assertions géographiques. On a reconnu les peuples qu'ils avaient dépeints, les contrées qu'ils avaient décrites; on ne s'est plus inquiété de leurs longitudes. C'est donc une ère véritablement nouvelle que l'on voit s'ouvrir lorsque Cook entreprend en 1772 son second voyage vers les terres australes. Cook emportait à bord de la *Résolution* une montre marine exécutée par Kendall sur les principes que venait d'exposer Harrison. Outre des horloges à pendule pour opérer à terre, des lunettes achromatiques pour observer les éclipses des satellites de Jupiter, La Pérouse, Vancouver, d'Entrecasteaux, possédaient également des chronomètres. Ce furent ces horloges portatives qui, dans leurs longues et périlleuses campagnes, les rattachèrent jusqu'à la dernière heure au méridien absent de la patrie. Aussi jamais le feu sacré n'eut-il pour le veiller et pour l'entretenir des vestales plus fidèles. Quand un vaisseau s'est lancé en plein océan, quand il va surtout à la découverte, de tous les officiers celui qui peut le moins négliger son service, c'est assurément l'officier qu'une honorable confiance a investi du soin de « garder le temps. » Des brisans sous la proue alarmeraient peut-être moins l'équipage que ce cri sinistre : « on a laissé s'arrêter les montres! » Surpris par la révolution qui venait d'éclater en France, les officiers de d'Entrecasteaux se virent

contraints de vendre à Sourabaya leurs navires pour faire subsister les équipages; ils ne se séparèrent pas de leurs chronomètres. M. de Rossel rapporta lui-même en Europe ces dieux lares, et l'autorité de la montre n° 14, chef-d'œuvre d'horlogerie sorti des mains incomparables de Berthoud, est encore la plus ferme base sur laquelle s'appuie l'ensemble des positions géographiques que nous a léguées cette grande expédition.

Ferdinand Berthoud a trouvé dans les deux générations qui l'ont suivi de dignes successeurs, et l'on peut affirmer que, tant qu'il y aura en France des Bréguet, des Mottez, des Winnerl, nous n'aurons pas à craindre de devenir les tributaires de l'art étranger. La marine française possède à elle seule aujourd'hui plus de 400 chronomètres représentant une valeur de près d'un million de francs. Il n'y a pas quarante ans qu'une montre marine, chose à peu près inconnue sur nos navires de commerce, était une rareté même à bord de nos navires de guerre. Les vaisseaux, les frégates en étaient pourvus. On livrait les corvettes et les bricks à l'estime, corrigée çà et là par les distances lunaires. Mais les chronomètres eux-mêmes ne peuvent rien quand les astres font défaut, et l'obscurité du ciel venait souvent aux atterrages rétablir entre les privilégiés et les déshérités de l'administration une égalité de périls. Dans les longs mois noirs de l'hiver, ce n'est plus seulement la longitude, c'est la latitude même qui devient incertaine. On se trouve alors exposé, aussi bien de nos jours qu'au temps de l'abbé Denys, « à s'aller enferrer dans la Manche de Bristol, » quand il faudrait cingler entre la côte de France et la côte d'Angleterre. Pour éviter de semblables méprises, il n'est qu'un seul moyen, et ce moyen, on ne doit jamais hésiter à l'employer : aussitôt qu'on n'a plus la ressource de lire sa position dans le ciel, il faut la chercher en tâtant le terrain sous ses pieds. Nous possédons aussi une topographie sous-marine. Le relief et la nature du fond sont à l'approche des côtes, de certaines côtes surtout, des indices assez concluans pour tenir lieu de l'observation des astres.

Pouvoir jeter la sonde, interroger les dépressions des vallées au-dessus desquelles on passe, examiner les graviers, les débris de coquilles que le plomb en rapporte, c'est rester encore dans les limites de la navigation positive. La navigation conjecturale commence quand tout manque à la fois et qu'on n'a plus pour se diriger que des probabilités. Il arrive souvent, à ce moment même où l'on est dans l'impossibilité la plus absolue de vérifier son point, qu'on se sent poussé en avant par une force invincible. La violence de la brise ne permet pas au navire de rester en place; elle lui laisse encore moins la faculté de rétrograder. L'obscurité est telle que le

regard se fatiguerait vainement à en vouloir percer les ténèbres. Pour se diriger, il ne reste plus que la boussole. C'est sur ce disque tremblant, ce n'est pas sur l'horizon qu'il faut tenir ses yeux attachés. Fatalement condamné à prendre le droit chemin ou à périr, le capitaine joue sa vie et celle de son équipage sur une hypothèse. On ne se laisserait pas autrement tomber dans un gouffre.

Ce sont là pour le marin les suprêmes épreuves. Ajoutons que depuis quarante ans on ne néglige rien pour nous les épargner. C'est pour nous que les astronomes, que les hydrographes, que les horlogers travaillent, pour nous que les ingénieurs, après avoir bâti des phares sur toutes les pointes, élevé des balises ou mouillé des bouées sur toutes les roches, iront chercher jusqu'au milieu du bouillonnement des récifs quelque aiguille de granit qui puisse encore recevoir leur ciment. Le marin d'aujourd'hui n'est plus que l'enfant gâté du siècle. Pour comprendre vraiment les grandeurs de la vie maritime, il faut se rejeter de trois ou quatre siècles en arrière, il faut étudier la navigation hauturière à ses débuts, remonter jusqu'aux jours où, derrière chaque nuage aux contours arrêtés, on croyait deviner une île, où, perdu dans une immensité qu'il était permis de soupçonner sans bornes, on suivait le vol des oiseaux, « lorsque tous se dirigent le soir du même côté, » dans l'espoir de pouvoir comme eux « aller dormir à terre. »

III.

Pareil à ces corps qui se chargent peu à peu d'électricité, l'homme a pu amasser, de génération en génération, une portion tous les jours plus grande de la puissance divine. Et cependant, quand nous reportons nos regards en arrière, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que, si l'humanité aujourd'hui a le bras plus long, l'individu autrefois avait la taille plus haute. Ce n'est pas seulement la trempe des âmes qui était en ces temps déjà éloignés supérieure; celle du corps ne l'était pas moins. On s'étonne de la merveilleuse aptitude à souffrir que possédaient les navigateurs du XVe et du XVIe siècle, ces sybarites qui renouvelaient leurs provisions dans la première anse venue avec des salaisons de pingouins. Quand l'âme dispose ainsi d'un vase de bronze, on conçoit qu'elle le jette plus légèrement dans les aventures. Ce qui doit néanmoins obtenir le premier rang dans notre admiration, lorsque nous étudions les débuts et le développement de la navigation hauturière, c'est le triomphe que l'homme, avant de se heurter à des difficultés réelles, a dû remporter sur son imagination. Les chétifs instrumens qui bravèrent alors le courroux des flots rehaussent à peine pour moi l'audace des anciens décou-

vreurs. Qu'avaient à envier, sous le rapport des qualités nautiques, les navires de Colomb ou ceux de Magellan aux *pilot-boats* que le capitaine Wilkes emmena en 1838 au-delà du cap Horn? La moindre crique leur offrait un abri, la plupart des bancs n'effleuraient pas leur quille, et, un jour de tourmente, je ne sais quel galion eût fait meilleure figure que ces « vaisseaux ronds de médiocre calibre, courts de varangue et à poupe carrée, » dont les dimensions eussent peut-être fait reculer d'effroi les argonautes, mais dont la bonne assiette sur l'eau, la voilure maniable, le gréement à la fois solide et léger, auraient certainement rassuré le regard d'un marin. « Outre les bourcets et les bonnettes à étui, » la caravelle portait « quatre voiles à oreilles de lièvre, » dites aussi « voiles latines. » On citait surtout ce genre de bâtiment pour « son habileté à virer de bord. » Les chebecks que nous prîmes en 1830 au dey d'Alger, ceux qui croisent encore tous les jours sur les côtes de Catalogne ou dans le golfe de Valence, moins hauts de bord peut-être, moins renflés dans leurs formes, peuvent cependant donner une idée des caravelles. Ce sont des caravelles de course; les caravelles étaient des chebecks de charge. Tant que la brise soufflait modérée, elles gardaient leurs grandes voiles triangulaires enverguées sur de longues et fragiles antennes. Pour les gros temps, elles tenaient en réserve un appareil plus sûr, ce jeu de voiles carrées avec lequel un des bâtimens de Colomb, la *Pinta*, quittera les Canaries.

Le port moyen de la caravelle variait entre 120 et 130 tonneaux. L'équipage se composait communément d'une cinquantaine d'hommes : un capitaine, un maître, un contre-maître, un pilote, un tonnelier, un calfat, un charpentier, un canonnier, un bombardier, deux trompettes, quatorze matelots, cinq écuyers et vingt novices. Ce qui eût été téméraire, ce n'est pas d'aller en découverte avec ces navires alertes, bien pourvus de vivres et de mince tirant d'eau; c'eût été de vouloir leur substituer dans une pareille mission des caraques, des galéasses, des mahones ou même ces ramberges que plus tard les Anglais construisirent « pour faire peur. » Avec la caravelle, la boussole et l'astrolabe, on pouvait faire le tour du monde; le difficile était de l'entreprendre.

Les Espagnols ont partagé avec les Portugais la gloire des grandes découvertes du xve siècle; c'est aux Portugais qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir rendu ces découvertes possibles en émancipant les premiers la navigation. Améric Vespuce a pu trouver bon de parler avec dédain de ces voyages « où l'on se traînait le long des côtes » et qui ont abouti « à faire le tour de l'Afrique par le sud, comme tous les auteurs de cosmographie l'avaient indiqué. » Les navigateurs qui ont su atteindre Madère et les Açores ont in-

contestablement frayé la route à ceux qui, soixante ans plus tard, sont arrivés à Guanahani. Ne comparons pas du reste la découverte du Nouveau-Monde et celle du cap de Bonne-Espérance : l'une est le miracle de la foi unie au génie, l'autre est le plus grand exemple de ténacité courageuse que puissent offrir les annales humaines. Tous les marins, je l'espère, me comprendront.

Le 28e degré de latitude septentrionale semblait, au début du xve siècle, limiter du côté du sud, à deux cents lieues environ de Ceuta et du cap Spartel, les rivages accessibles et la terre habitable. Étaient-ce bien, comme on le répète encore tous les jours, de folles terreurs qui arrêtaient le navigateur devant ce promontoire dont le nom même indiquait qu'on ne pouvait passer outre? Du cap Noun au cap Bojador, situé cinquante-trois lieues plus au sud, on ne rencontre que des falaises escarpées ou des dunes de sable. Toute cette partie de la côte est entièrement dépourvue de végétation. Le mugissement des brisans s'y fait entendre à plusieurs milles au large. Lorsque règnent les vents d'ouest, c'est par 16 mètres de fond qu'on voit la mer briser. D'octobre en avril, on évite encore aujourd'hui soigneusement d'approcher de ces parages où la terre est presque constamment enveloppée d'une brume épaisse, et où les vents du large soulèvent en quelques heures des lames monstrueuses. Voilà ce que les explorations modernes nous ont appris sur des rivages qui ont vu périr, en moins de vingt années, une de nos frégates à voiles et trois de nos navires à vapeur. Quand le prince Henri échauffait l'ardeur de ses capitaines, quand il gourmandait, non sans quelque dureté, leur prétendue mollesse, ceux-ci avaient-ils donc si grand tort de lui répondre : « Au-delà du cap Noun, il n'y a probablement ni peuples ni villes. La terre n'est pas moins sablonneuse que dans les déserts de la Libye; la mer est si basse qu'à une lieue de la côte on ne trouve pas plus d'une brasse de fond. Les courans vont au sud avec une telle force que, si nous dépassons le cap Noun, nous ne pourrons pas au retour les refouler. »

La sagesse même parlait par la bouche de ces marins; heureusement elle ne réussit pas à se faire écouter. En sa qualité de grand-maître de l'ordre du Christ, le prince Henri disposait de biens considérables. Il s'était juré que ses caravelles iraient plus loin que n'avaient été « les ancêtres, » et aucune objection n'était capable de lui faire abandonner son dessein. En 1417, sa persévérance reçut une première satisfaction. Deux petits vaisseaux expédiés d'un des ports de la côte des Algarves, avec l'ordre formel de doubler le cap Noun, poussèrent enfin jusqu'au cap Bojador. Là, ils reculèrent encore une fois devant « l'agitation furieuse de la mer. » L'année suivante, une autre tentative fut faite. Jean Gonçalvez Zarco et

Tristan Vaz essayèrent de franchir cette pointe basse de roche que venaient heurter si violemment la houle et les courans contrariés de l'Atlantique. Comme leurs prédécesseurs, Gonçalvez Zarco et Tristan Vaz perdirent courage; comme eux, ils rétrogradèrent, — par bonheur, pour revenir à Lisbonne, ils ne prirent pas la même route. Il était dur de remonter la côte en refoulant constamment un courant contraire. Les Portugais se laissèrent aller à prolonger leur bordée au large. La tempête les saisit et les jeta en quelques jours à près de 120 lieues de la côte d'Afrique. Ils virent tout à coup se dresser devant eux un sommet élevé, dominant d'environ 1,600 pieds le niveau de la mer. Ils se dirigèrent vers cette terre inconnue, y abordèrent et lui donnèrent le nom de Porto-Santo. Quelques jours plus tard, le 2 juillet 1419, ils découvraient une île plus considérable encore; c'était l'île de Madère, qui devint bientôt le siége d'une colonie.

Douze années s'écoulent; ce n'est plus à 120 lieues des côtes d'Afrique, c'est à 250, à 300 lieues du cap Saint-Vincent que nous rencontrons les Portugais. Gonzalo Velho Cabral a découvert les premières vedettes des Açores. D'étape en étape, les Portugais parviennent jusqu'à l'extrémité occidentale de l'archipel, jusqu'à Corvo et jusqu'à Florès. Après Florès, il n'y a plus d'îles. Ceux qui voudraient en chercher plus avant feraient comme Sébastien Cabot en 1497, ils iraient butter aux rives d'un continent.

Remarquez à cette occasion le progrès soudain qui se manifeste dans l'art de naviguer. Jusqu'alors on s'était borné à se glisser le long de la côte, redoutant comme le plus grand péril de la perdre de vue. Si l'on s'était parfois trouvé en pleine Atlantique, loin de tout rivage, c'est qu'on y avait été emporté par la tourmente. Pareille fortune a pu conduire une barque anglaise à Madère dès l'année 1337, et quatre siècles plus tôt deux chefs scandinaves en Amérique. Je ne vois pas là matière à s'étonner. La tempête n'entraîne-t-elle pas journellement des bateaux japonais sur la côte de Luçon? N'en a-t-elle pas poussé jusqu'au Kamtchatka? Et comment se seraient peuplées les Sandwich, les îles de la Polynésie, la Nouvelle-Zélande, si les vents ne s'étaient chargés d'y porter la semence humaine? Toutes ces rencontres fortuites d'îles ou de continens ne sauraient prendre place dans l'histoire de la navigation. Ce qui constitue un progrès, ce qui doit être tenu pour une conquête, c'est la terre nouvelle trouvée par des gens qui sauront en revenir, et qui auront le moyen d'y retourner.

En 1433, l'ambition avouée des Portugais était déjà d'arriver jusqu'aux Indes. Ils voulaient, pour s'y rendre, contourner la pointe méridionale de l'Afrique; avant tout, il fallait réussir à doubler le cap Bojador. Le prince Henri s'adresse à son écuyer, Gil Eannez.

Comme un loyal chevalier qui accomplit un vœu, Gil Eannez va fermer les yeux au péril; il a promis à son maître de venir à bout de son aventure. L'année 1434 ne s'écoulera pas sans qu'une barque portugaise soit parvenue à passer de l'autre côté du terrible cap africain. Quand ce mur est tombé, qu'a-t-on aperçu au-delà? Une côte plus aride et plus désolée encore que celle qui s'étend entre le cap Bojador et le cap Noun, un océan de sable terminé par des bords abrupts, un plateau d'où ont disparu les dernières broussailles et que nivellent incessamment les vents du désert.

Dans son impatience d'apporter au prince Henri la nouvelle d'un succès presque inespéré, Gil Eannez n'avait dépassé le cap Bojador que de 30 lieues à peine. En 1435, c'est 12 lieues plus loin, — 12 lieues seulement, — qu'il s'arrête. En 1436, nouvelle expédition. On ira cette fois 120 lieues plus au sud; c'est toujours du sable, toujours des falaises et des dunes qu'on rencontre; partout un rivage inabordable. Enfin, sous le 24e degré de latitude, les capitaines du prince Henri ont découvert un port. Ils franchissent la barre du Rio do Ouro, et pour la première fois on peut communiquer avec des habitans. La ville de Lisbonne verra de l'or d'Afrique rapporté par ses caravelles. La navigation vers le sud en reçoit une nouvelle impulsion. Enhardis par leurs communications de jour en jour plus fréquentes avec les Açores, les pilotes ont complétement modifié leurs allures. Ils se cramponnaient autrefois à la terre; ils la lâchent aujourd'hui des deux mains. Les promontoires s'effacent l'un après l'autre. On vient à peine de dépasser le Cap-Blanc que déjà d'autres navires signalent l'embouchure du Sénégal. En 1447, on se trouve à la hauteur du Cap-Vert. Il a fallu trente-deux ans d'efforts, l'armement de cinquante et une caravelles pour en arriver là; mais c'en est fait désormais des appréhensions chimériques. On peut revenir du pays des noirs; la zone torride ne consume pas ceux qui la visitent. Quand le prince Henri mourut en 1463, sa persévérance avait donc été couronnée d'un plein succès. Les Portugais n'avaient pas encore touché le rivage des Indes; l'académie de Sagres leur en avait ouvert et jusqu'à un certain point aplani la route.

Le roi Jean II, « le plus grand roi, suivant l'expression du vieux cardinal d'Alpedrinha, qui soit né du meilleur des hommes, » monta sur le trône en 1481. Les îles du Cap-Vert, la rivière de Sierra Leone, le golfe de Benin, Fernando Po, San-Thomè, Annobon, l'île du Prince, étaient déjà connus. Les Portugais se sont établis à El-Mina et dans l'île d'Arguin; le roi de Portugal et des Algarves est en même temps le seigneur de Guinée. Parvenus aux dernières limites de notre hémisphère, les Portugais n'osaient pas toutefois aborder l'hémisphère austral. Une grave considération les retenait :

en partant de San-Thomè, « ils perdaient la vue de leur pôle arctique. » Comment naviguer sous des cieux nouveaux dont les constellations ne figuraient pas dans l'almanach de Regiomontanus? Ce ne fut qu'en 1484 que Diogo Cam et Joam Affonso d'Aveyro s'aventurèrent au sud de l'équateur et dépassèrent l'embouchure du Zaïre. En 1486, Barthélemy Diaz et Joam Infante allèrent plus loin encore. Ils atteignirent le cap derrière lequel s'épanouissait le grand Océan indien. En une seule campagne, ces deux navigateurs avaient reconnu 350 lieues de côtes; pour en gagner pied à pied 1,400, on avait employé plus des deux tiers d'un siècle. Diaz avait cru devoir nommer l'extrémité du continent africain le cap des Tourmentes. Le roi Jean à plus juste titre l'appela le cap de Bonne-Espérance. Les colères de l'Océan austral ne pouvaient rien avoir en effet de bien effrayant pour des marins habitués dès l'enfance à braver celles de l'Atlantique. Les calmes prolongés de la ligne ont souvent mis à plus forte épreuve le courage de ces intrépides navigateurs.

Les dernières années du règne de Jean II furent occupées par la guerre, que le Portugal n'avait pas cessé depuis l'année 1415 de soutenir contre le Maroc. Le 12 juillet 1491, l'infant dom Affonso se tua en tombant de cheval. Depuis cette époque, une sorte de lassitude morale semble s'être emparée de l'esprit du monarque qui avait poursuivi jusqu'alors avec tant d'énergie les glorieuses traditions de la dynastie d'Aviz. L'armement de la flotte de l'Inde demeurait indéfiniment ajourné. Tout à coup le bruit se répand que des bâtimens venant des mers lointaines qui baignent les côtes du Cathay et celles de l'île de Zipangri sont entrés dans le Tage. Ce n'est pas seulement de l'or qu'ils rapportent en témoignage du point qu'ils ont touché; des branches de palmier que la traversée de retour n'a pas eu le temps de flétrir, des oiseaux tels qu'au dire des poètes en peuvent seuls produire les pays où naît l'aurore, des passagers qu'à leur peau cuivrée, à leur face aplatie, Marco-Polo n'eût pas hésité à reconnaître pour des sujets de Khoubilaï-Khan, voilà les gages qui disent plus sûrement encore d'où arrivent les navires ancrés devant Lisbonne. Les Portugais ont été devancés dans les Indes! et par qui l'ont-ils été? Par des bâtimens espagnols! Un certain Christophe Colomb, un Ligurien engagé au service de la reine Isabelle, a trouvé, quand ils le cherchaient encore, le chemin des antipodes. « Il a suivi le soleil vers son couchant jusqu'à plus de 5,000 milles de Gadès; il a vogué pendant trente-trois jours de suite sans apercevoir autre chose que le ciel et l'eau. Ce qui était caché depuis l'origine des choses commence enfin à se révéler. »

Il fut, dit-on, question à Santarem d'arrêter cet aventurier qui, par la plus inattendue des fortunes, menaçait de ravir au Portugal

la palme que le Portugal avait poursuivie sous trois règnes et qu'il était enfin sur le point de cueillir. Jean II, fort heureusement pour sa gloire, ne céda pas à cet odieux conseil. Il préféra demander au pape de partager l'univers entre les Espagnols et lui en deux portions égales. Colomb put donc regagner sain et sauf le 15 mars 1493 le port qu'il avait quitté le 3 août 1492. Quelques jours après, il faisait son entrée triomphale à Barcelone « accompagné de ses Indiens et de ses perroquets. »

IV.

Il fallait raconter avec quelque détail les premiers pas de la navigation hauturière, car ces premiers pas furent les plus difficiles. Ils eurent lieu dans la zone des vents variables, qui est aussi la zone des tempêtes fréquentes. Beaucoup de vieux marins sont d'avis que c'est à la hauteur des Açores que se rencontrent les plus grosses mers et les plus forts coups de vent. Une fois la zone des vents variables franchie, on trouva une température si douce, des brises si égales, si constantes dans leur direction, qu'on se crut un instant sur le chemin du paradis terrestre. On était entré dans la zone des vents alizés. Personne n'ignore aujourd'hui les lois de cette grande circulation atmosphérique qui s'établit des régions polaires vers l'équateur, dévie vers l'ouest en se heurtant à des couches animées d'une plus grande vitesse de rotation, et laisse de chaque côté de la ligne équinoxiale un vaste champ neutre où viennent se mêler les courans des deux pôles. Cet espace, qui oscille, suivant la saison, du nord au sud, a été nommé par les marins « le pot au noir. » Le ciel en effet y est presque toujours chargé de gros nuages opaques, et, quand par intervalles il ouvre ses cataractes, on se croirait revenu aux jours du déluge. Une humidité chaude, pénétrante, envahit le navire : chacun aspire à sortir au plus vite de cette étuve; souvent par malheur on s'y débat longtemps. Des souffles capricieux peuvent durant des semaines retenir sur la limite des deux hémisphères le capitaine novice. Les Portugais, qui avaient découvert le Brésil sans le chercher et sans le vouloir, étaient restés très pénétrés du danger qu'on courait de se voir entraîné par les courans sur la côte d'Amérique. Ils s'obstinaient donc à hanter autant qu'ils le pouvaient la côte africaine aussitôt après avoir dépassé les îles du Cap-Vert. Mal fixés sur la longitude du cap Saint-Augustin, moins bien renseignés encore sur celle de leur navire, ils n'osaient pas prolonger leurs bordées vers l'ouest, où ils eussent trouvé, à l'approche des côtes, une autre influence, celle d'un vaste continent attirant à lui les couches d'air et épurant le ciel. Pendant qu'ils s'attardaient dans les fâcheux parages qu'un

peu plus d'expérience leur aurait fait rapidement traverser, les premiers symptômes de scorbut, les dyssenteries, les fièvres, faisaient leur apparition; les équipages commençaient à être décimés. Les Portugais nous transmirent leurs préjugés; les plus illustres de nos amiraux sous la restauration en étaient encore imbus, tant les idées reçues peuvent conserver d'empire sur les meilleurs esprits. Aujourd'hui ce n'est plus par 16 degrés de longitude, ce n'est plus même par 20, c'est par 29 et 30 degrés que l'on cherche « à couper la ligne. » On y a gagné des traversées infiniment plus promptes et tout aussi sûres.

La prétention de dresser une carte générale des vents est un des espoirs de notre génération. Pour certains parages, quelque nombreux, quelque précis que soient les renseignemens qu'on recueille, il faudra s'en tenir à des probabilités. On aura seulement tant de chances pour cent de rencontrer juste; mais il existe d'immenses étendues de mer où règne soit un souffle immuable, soit un souffle régulièrement périodique. Qui n'a entendu parler des moussons de l'Inde et des mers de Chine? Là, quand le soleil échauffe de ses rayons presque perpendiculaires telle portion de l'Asie, le flot aérien s'y précipite; la mousson du nord-est fait place à la mousson du sud-ouest : celle du sud-est se retire devant l'onde qui revient du rumb opposé. Le soleil s'éloigne, la terre se refroidit; à l'instant l'alizé reprend ses droits. Le moment périlleux est l'époque où les deux courans s'avancent à l'encontre l'un de l'autre. Il se produit alors comme un couple de rotation qui, sous l'impulsion de deux forces adverses, tend à faire tourner l'atmosphère. C'est l'heure des ouragans, des typhons, des cyclones. Quand on le peut, on évite de s'exposer au changement des moussons.

Les tempêtes des tropiques ressemblent à la colère des caractères froids. La nature y sort de ses gonds. On voit alors le vent acquérir une intensité dont rien dans nos climats ne saurait donner une idée. La violence de ces tourbillons, près du centre surtout, semble irrésistible; c'est une trombe gigantesque qui renverse tout. Heureusement on a étudié les lois de ces désastreuses convulsions. On sait dans quel sens se meut la colonne d'air, dans quel sens aussi elle tourbillonne. On l'observe à ses débuts, à ses premières manifestations menaçantes. Il n'y a plus que les fous ou les maladroits qui la bravent, les autres s'en écartent soigneusement. Il faut pourtant que le voisinage de la terre ou quelque autre circonstance impérieuse ne vienne pas contrarier cette manœuvre. Si la prévoyance du capitaine a été surprise, si la liberté de ses mouvemens a été enchaînée, il doit se préparer à une lutte formidable. Le navire, quelque forts que puissent être ses reins, ploiera sous la première étreinte. Il se redressera presque toujours, à une condition toute-

fois : on aura pris toutes les précautions nécessaires pour que l'eau ne pénètre pas dans la cale. L'eau qui gagne les parties basses du navire, c'est le sang qui s'écoule des veines d'un combattant. Il n'est rien de plus lamentable que de voir un navire perdre ainsi ses forces. Le calfat, qui sonde constamment les pompes, ne doit transmettre qu'à voix basse et à l'oreille du capitaine seul les progrès que l'eau fait sur ses engins. Le calfat n'a qu'un jour, mais ce jour-là il est le second personnage du navire. Il existe un secret entre le capitaine et lui. Quand, après avoir lutté pour ainsi dire corps à corps avec la mer, qui s'infiltre lentement pour tout envahir, il a réussi à faire baisser l'ennemi de quelques lignes, son impassibilité habituelle n'y résiste pas; un sourire de triomphe illumine ses traits et avertit le capitaine avant qu'il ait parlé; puis le calfat, l'honnête et modeste calfat, rentre dans son mutisme, il rentre aussi jusqu'à un certain point dans son obscurité. La lutte est ailleurs, elle est sur le pont, où le capitaine, debout près du compas, suit les variations graduelles de la brise. Le vent accomplit son cycle en grondant, paraissant parfois se calmer et tout à coup rugissant de plus belle. Battue, fouettée dans tous les sens, la mer ne se déroule plus en larges volutes; elle se dresse en pyramides qui viennent l'une après l'autre donner l'assaut au navire. Tout a un terme cependant. La furie de l'ouragan s'épuise, le vent regagne peu à peu son poste accoutumé, et la sérénité reparaît dans le ciel.

Les vents alizés, par leur constance, auraient pu devenir un obstacle aux communications des peuples. Favorables pour une traversée, ils auraient rendu l'autre interminable. On s'explique fort bien sur ce point les inquiétudes des compagnons de Christophe Colomb. Cet illuminé, ce rêveur qui entraînait ses pilotes et ses capitaines vers un but chimérique, qui leur promettait les rivages de la Chine lorsqu'à partir des îles Canaries ils auraient parcouru 700 ou 800 lieues, les eût promenés sur les mers pendant 3,000 ou 4,000 lieues encore, si le Nouveau-Monde ne se fût trouvé sur sa route. Ne pouvait-il se faire de semblables illusions sur la possibilité de remonter autrement que par un éternel louvoyage la pente que ses trois caravelles descendaient avec une facilité alarmante? Si Colomb compta retrouver les vents variables en s'élevant de nouveau vers le nord, il ne devait certes pas attendre le secours inespéré que lui apporta le courant du *gulf-stream*. On serait donc vraiment tenté de croire que la Providence favorisa de quelque communication mystérieuse ce nouvel Énée, dont la foi plus encore que la science chercha et découvrit aussi une Italie. Emporté par son ardent désir d'amasser des trésors pour solder une nouvelle croisade et pour délivrer les âmes du purgatoire, Colomb n'avait probablement pas calculé de

très près ses moyens de retour; il fut fort heureux de trouver, pour le ramener vers l'Europe, d'autres vents et d'autres courans que ceux qui l'avaient conduit aux Lucayes.

Dans les mers de l'Inde, on n'eut point à subir de pareilles anxiétés. Les récits de Marco Polo, l'expérience de Pero de Covilham, qui en 1486 se rendit d'Aden à Calicut et de Calicut à Sofala, donnaient à Vasco de Gama l'assurance que, s'il avait vent en poupe pour aller de l'Afrique à la côte de Malabar, il trouverait dès les premiers jours de l'automne un vent non moins propice pour revenir à l'entrée de la Mer-Rouge. Les Romains avaient sous leurs empereurs commercé avec l'Inde, les Arabes n'eurent qu'à reprendre ces relations interrompues. Ils s'arrêtèrent vers le milieu du canal de Mozambique, retenus par la crainte des courans à la hauteur du cap Corrientes, comme les Portugais l'avaient été à la hauteur du cap Noun. Le pays des Ouac-Ouac resta pour eux une contrée fabuleuse; pour en approcher, il eût fallu passer devant les fameuses montagnes d'aimant. Tous les peuples navigateurs ont eu leurs légendes; mais sous la légende se cache généralement un fonds de vérité. Dès le XIIe siècle, on ne doutait pas en Europe que les peuples établis sur les bords de l'Océan indien ne traversassent de longs espaces de mer. On n'attribuait pas encore cette audace à la possession de la boussole et au régime si commode des moussons; on croyait que les Indiens lâchaient au départ des oiseaux qui, en retournant à leurs nids, montraient au pilote la route à suivre.

Tant qu'on voulut se régler sur les saisons, se borner à faire chaque année un voyage, la navigation des mers de l'Inde fut facile, et on rencontra des itinéraires tout tracés; dès qu'on entreprit davantage, qu'on prétendit se servir de la mousson en la prenant de biais ou à revers, on se trouva lancé dans un nouveau genre de découvertes. Au lieu de terres nouvelles, il fallut découvrir des routes. Il se déploya dans cette recherche une imagination, une persévérance, qui le cèdent à peine aux premières ardeurs de la navigation hauturière. C'est alors que les îles se rencontrent à foison et que les grandes solitudes des cartes se peuplent. Il ne se passe pas deux cents ans que le monde tout entier est connu. Aujourd'hui nous trouvons, non sans quelque raison, la planète bien étroite; nous allons partout et nous y allons si vite! La Cochinchine n'est plus qu'à trente jours de Marseille. C'est que depuis un quart de siècle un grand fait est intervenu : le vent a cessé d'être notre maître. Nous avons dans nos flancs les outres d'Éole, et la tension que ces outres renferment, nous la dépensons à notre gré. La navigation hauturière ne pouvait manquer d'être profondément modifiée par un événement aussi considérable.

Trois sortes de navigations sont pour le moment en présence : la

navigation à voiles, la navigation mixte et la navigation à vapeur; chacune a ses itinéraires distincts. La navigation à vapeur va tout droit. Rien ne l'arrête, rien ne la suspend, rien ne la ralentit. Elle possède la force; elle s'en sert. A quel prix? Maint naufrage est là pour le dire. De toutes les navigations, la plus périlleuse est à coup sûr cette navigation puissante qui ne connaît plus de frein, qui traverse les lames qu'elle ne peut franchir, court bride abattue au milieu des brumes et se donne à peine le temps de voir les rochers qu'elle dépasse. Les procédés qui suffisaient aux pilotes de Dieppe ne conduiraient pas au port ce cheval échappé.

Depuis le jour où Colomb découvrit que sa calamite ne marquait plus exactement le nord, la déclinaison de l'aiguille aimantée a tenu une grande place dans les préoccupations du marin. Les Portugais constatèrent avec satisfaction, en doublant le cap de Bonne-Espérance, que l'aiguille et l'étoile polaire avaient retrouvé leur accord. Le cap des Aiguilles, — c'est ainsi qu'ils appelèrent la pointe où avait été observée l'absence de déclinaison, — ne mériterait plus aujourd'hui ce nom, puisque le méridien céleste et le méridien magnétique y présentent un écart de 30 degrés, car tel est le caractère de ce phénomène que, soumis à des lois, il n'obéit qu'à des lois instables. Les cartes ont pris soin de marquer les courbes d'égale déclinaison. Ce fut au temps surtout où l'on espérait déterminer ainsi la longitude; mais ces courbes se déplacent, le tracé s'en altère. Pour connaître la déclinaison de la boussole avec la précision qu'exigent les conditions de la navigation nouvelle, il n'y a pas de courbes à consulter; il faut observer soi-même, il faut observer le soleil, principalement à son lever et à son coucher, ou la direction de l'étoile polaire. L'aiguille ne cède pas seulement aux attractions générales du globe; elle est également sollicitée par les attractions locales qui se manifestent de nos jours avec d'autant plus d'énergie que le fer se trouve en masses énormes à bord de nos navires. A la déclinaison, — donnons-lui le nom sous lequel les marins la désignent, — à « la variation » vient se joindre une autre cause perturbatrice, « la déviation. » Chaque navire a son méridien magnétique, et, ce qui serait fait pour décourager des gens qui n'auraient pas pour premier devoir la patience, — ce méridien s'incline tantôt vers l'est, tantôt vers l'ouest, suivant le cap où gouverne le navire. Avant de quitter la rade, on a soin d'étudier, de constater toutes ces perturbations. On en dresse des tables qui servent à corriger la route. Hélas! ces tables ne sont exactes que pour une certaine latitude. Changez de parages, vous changez de déviation. Revenez donc, après un long oubli, à l'étoile polaire! Consultez-la souvent; demandez-lui sans cesse si vous pouvez encore vous fier à la boussole. Il n'y a que

cet astre qui à toute heure, et sans vous astreindre à de longs calculs, soit constamment en mesure de vous répondre.

J'ai dit toutes les précautions dont la science nous entourait, tous les périls, toutes les misères qu'elle nous épargne; je ne réclame donc pour nous ni l'intérêt, ni l'enthousiasme dont seuls les premiers navigateurs étaient dignes. Néanmoins quelque chose me paraît atténuer un peu le caractère en quelque sorte divin de l'antique marine. Ces hommes, dont la force morale nous humilie, dont les grands exemples semblent sortir de terre comme des ossemens de mammouth, avaient un gage de sécurité qui nous manque : ils prenaient leur temps. Lorsqu'ils n'avaient pu avoir la hauteur du soleil à midi, que depuis plusieurs jours ils naviguaient sur une latitude estimée, ils n'hésitaient pas à mettre en panne à l'entrée de la Manche. On rencontrait alors aux atterrages,—je dis alors, il n'y a pas vingt ans, — des flottes entières qui restaient à la cape, ballottées par la mer en dépit d'un vent favorable. Ces flottes, à l'aide d'un code international de signaux, s'interrogeaient mutuellement sur leur latitude. Si, aux environs de midi, le soleil se montrait entre deux nuages, tous les sextans sortaient de leur étui. Aux mois de décembre et de janvier, époque habituelle du retour des Indes, il y avait chaque jour des centaines d'observateurs qui guettaient, remplis d'émotion, la hauteur méridienne. Parvenait-on enfin à la saisir, on avait bientôt sous les yeux le spectacle d'une débâcle générale. Tous les navires mettaient la barre au vent, tous se couvraient de voiles. — Hourah pour Le Havre ou pour Saint-Malo! hourah pour Hambourg ou pour Rotterdam! hourah pour la vieille Angleterre! Ce n'est pas ainsi que nos paquebots reviennent de New-York et des Antilles. Celui qui ferait preuve d'une pareille prudence passerait bientôt pour un *slow coach*. Tant de circonspection ne conviendrait pas même à un navire de guerre, quoiqu'un navire de guerre ne soit pas tenu d'affronter les risques d'un paquebot. L'état n'autorise pas ses capitaines à tout sacrifier au besoin d'aller vite; il a, — qu'on me passe cette expression, — un respect exagéré pour sa flotte. Il la voudrait sans doute active, entreprenante; il ne la voudrait pas exposer. Les responsabilités qu'en tout pays d'ailleurs l'état crée à ses officiers sont vraiment écrasantes; on comprend difficilement comment leur audace y résiste.

Peu de marines en Europe pratiquent la navigation hauturière avec autant de succès que la nôtre. Nous devons cet avantage à l'activité que nous avons déployée pendant vingt ans et que nous déployons encore. Les campagnes du Mexique et de Chine, la possession de la Cochinchine et de la Nouvelle-Calédonie nous ont valu un corps d'officiers généralement familiarisés avec les voyages de long cours.

Il en est résulté dans la marine française un retour assez vif vers la pratique des observations astronomiques. Ce qui s'était produit aux premières années de la restauration s'est de nouveau produit après nos récens malheurs. Cette fois surtout il y avait urgence. Quand on ne veut pas interrompre sa course, il ne faut pas uniquement compter sur le soleil. Les étoiles ont été de tout temps difficiles à observer, car le bord de l'horizon vers lequel l'instrument à réflexion les ramène est rarement la nuit bien nettement tracé. Nos officiers sont venus à bout de vaincre cet obstacle. Les uns ont perfectionné leurs instrumens, d'autres se sont contentés de perfectionner leur pupille. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aujourd'hui la plupart de nos capitaines aiment autant atterrir sur des observations de nuit que sur des observations de jour.

La marine à vapeur, on le voit, a bien ses mérites. Sans doute la marine à voiles, la marine d'autrefois, n'a pas cessé d'être le regret de ceux qui l'ont connue, — et ils l'ont connue à l'heure bénie de la jeunesse. C'était si beau, ces flancs à trois étages garnis de cent vingt canons, ce nuage de voiles, ces 1,100 hommes rangés sur les bras, sur les amures ou sur les écoutes, ce navire qui ployait sous la brise, cette voix tonnante qui dominait l'orage et enlevait les cœurs! Aujourd'hui on commande dans un tube de caoutchouc, on fait signe de la main aux timoniers qui tiennent le gouvernail. Plus de pompe, plus d'apparat, plus d'activité, — du silence. Et cependant il est difficile de se défendre d'une certaine impression quand on monte sur nos nouveaux navires. Aussitôt on y a le sentiment, je dirai plus, la sensation de la puissance. S'il est quelque chose de disgracieux au monde, c'est assurément une escadre cuirassée. Ne la jugez pas en rade; l'immobilité lui sied peu. Attendez qu'elle ait pris la mer, qu'elle ait, près de la côte, quelque brise violente à refouler; vous serez surpris du majestueux dédain qui fera devant elle reculer la rafale. L'a-t-on rangée en ordre sur une ou plusieurs files, ses vaisseaux bien dressés garderont fidèlement leurs distances et leurs intervalles; vous pourrez sans crainte circuler dans leurs rangs, serpenter avec assurance de l'un à l'autre. Une pareille escadre forme un bloc qui se meut. On sent que, si elle se précipitait en avant, rien ne l'arrêterait, il faudrait lui livrer passage. Et pourtant, à un signal donné, on l'a vue plus d'une fois s'arrêter court d'elle-même, s'arrêter frémissante comme un cheval qui se cabre sous le mors et ploie sur ses jarrets. Pour la figer en quelque sorte sur place, il suffit qu'un pavillon, ce pavillon que vous voyez là-haut flotter sous la girouette, descende brusquement. Dès qu'il aura quitté la pomme, du bossoir de chaque vaisseau tombera une ancre. L'escadre est mouillée, et chaque vaisseau est à son

poste. Ce n'est plus la marine à voiles, cela; c'est tout autre chose, mais c'est beau aussi.

Ce qui place la marine cuirassée hors de son centre, ce qui la montre le plus à son désavantage, il faut bien le dire, c'est la navigation hauturière. Ces lourdes carapaces ne sont pas propres aux aventures lointaines. Elles nous ramènent un peu à la marine des galères. Aussi bien des gens croiraient-ils le moment venu de jeter bas des cuirasses que l'artillerie, de jour en jour plus puissante, va bientôt percer. Je ne partage pas cet avis. Si vous jugez possible de combattre sans cuirasse un navire cuirassé, l'essai est facile. Je ne mets pas en doute que quelques coups de canon tirés sur des buts destinés à figurer les deux adversaires ne rangent à mon opinion ceux qui à cette heure ne la partageraient pas. Pour combattre un adversaire sérieux, il faut le combattre à armes égales, et, jusqu'à nouvel ordre, il ne saurait y avoir de parité entre le navire qui se couvre d'une armure et celui qui s'en dépouille. Le temps viendra peut-être où il n'en sera plus ainsi; il n'est pas encore venu. Le plus convaincu de nous tous à cet égard doit être le brave officier qui commandait devant Kinbourn la *Dévastation*.

Il ne s'agit donc pas de changer les conditions de la lutte; il s'agit, si j'ai bien compris, de la déplacer. Nous approchons ici d'un terrain brûlant; je n'y poserai le pied qu'avec toutes les précautions imaginables. S'attaquer au commerce, éviter les rencontres de guerre, les grandes rencontres surtout, c'est un programme sans doute, mais tout programme qui règle la constitution de nos forces navales touche à la politique. Et ne suis-je pas en droit de vous dire : Regardez autour de vous, voyez comme toutes les marines secondaires grandissent, se font respectables par leur organisation, par leur discipline, par l'esprit d'initiative et de progrès qui les anime? Est-ce bien le moment de songer à la guerre de course, et ne faut-il pas d'abord songer à occuper énergiquement les mers? Quand il n'y aura plus de bâtimens cuirassés qu'en Angleterre, je voterai le décuirassement; jusque-là, attendons. — Oui certes, j'ai confiance en notre marine. Le second empire avait beaucoup fait pour elle. Il semblait qu'il se crût tenu de racheter à cet égard l'indifférence dont on a taxé, un peu injustement peut-être, l'empire de 1804. Aussi la marine française est-elle sortie, comme la marine russe après Sébastopol, plus glorieuse et plus honorée d'un sanglant désastre. Ce n'est pas une raison pour qu'elle ferme les yeux à ce qui se passe autour d'elle. Qu'elle ait, je le veux bien, une flotte hauturière, mais qu'elle en garde d'abord une qui puisse combattre dans les mers d'Europe de pied ferme, et qui nous réponde au moins de la sécurité de nos côtes.

E. Jurien de La Gravière.

LES RÉVOLUTIONS

DE L'ASIE CENTRALE

IV [1].

LES CONQUÊTES DE LA RUSSIE.

I.

D'après la façon dont on écrit d'habitude l'histoire de l'Europe au moyen âge, il semblerait que les nations occidentales aient vécu isolées du reste du monde, qu'elles se soient suffi à elles-mêmes et qu'elles aient à peine ressenti le contre-coup des grands événemens de l'Asie centrale. Il n'en est pas ainsi. Les croisades ne sont pas seulement un accès passager de ferveur religieuse. Après saint Louis, tous rapports n'ont pas été rompus entre Européens et Asiatiques. Si la France, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre dirigèrent dès lors leur activité vers les pays d'outre-mer que l'on venait de découvrir, les états slaves au contraire restèrent en relations suivies avec les populations de l'Orient. Voyez la Russie notamment. A la fin du XIVe siècle, il existe déjà un état moscovite, mais ses princes sont vassaux du khan des Kiptchaks, le descendant de Djozdi, l'un des trois héritiers de Gengis-Khan. Les Kiptchaks, qui formaient la Horde-d'Or, étaient les moins civilisés des Mongols; plus fidèles que leurs frères de la Transoxiane aux habitudes nomades de la race touranienne, ils avaient conservé la rudesse de leur caractère primitif, et, bien que convertis de nom au mahométisme, ils étaient encore adonnés à des superstitions grossières. Sur

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

les confins des territoires occupés par ces tribus errantes, quelques grandes cités, Kief, Kazan, Novgorod surtout, reliées par le commerce aux villes hanséatiques du nord, servaient de refuge à la civilisation naissante. La conquête de Constantinople par les Ottomans rejeta de ce côté de nombreux émigrans qu'y attirait d'ailleurs la communauté de religion. Vers l'an 1550, le tsar russe est déjà un souverain indépendant; Astrakan lui appartient. Il a dans son armée un corps nombreux de cosaques, Mongols d'origine, dont il se sert d'abord contre ses voisins, et qu'il lance ensuite à la conquête de la Sibérie. C'est, à vrai dire, le moment où la Russie devient puissance européenne, de puissance asiatique qu'elle était d'abord. Dans les provinces reculées du Volga et de l'Oural, dont le reste de l'Europe ne s'occupe pas, la population slave l'emporte décidément sur les Turcs et les Mongols. Quel changement depuis l'époque où les généraux de Timour (deux siècles auparavant) entraient en vainqueurs dans Moscou et réduisaient cette ville en cendres!

Ces événemens du moyen âge sont le prélude des conquêtes modernes de la Russie sur les bords de l'Oxus et du Yaxartes, et c'est par là que les Russes se distinguent des autres peuples européens qui ont pris pied sur le continent de l'Asie. Les colonies françaises, anglaises et portugaises dans l'Inde sont au début l'entreprise de quelques négocians aventureux; Hongkong et Saïgon sont des créations modernes faites de propos délibéré dans un intérêt politique et commercial, tandis que l'entrée des troupes du tsar à Samarcande est l'acte le plus récent d'une lutte de races qui se poursuit depuis des siècles sans interruption.

Pour bien apprécier les obstacles auxquels se heurtaient les Russes dans leur marche progressive vers les contrées de l'Orient, il est nécessaire de rappeler quelle est la nature du sol et du climat. De la Caspienne au Pacifique, entre les 35e et 50e degrés de latitude, il existe de vastes déserts dont quelques cours d'eau et plusieurs chaînes de montagnes peu élevées rompent la monotonie de distance en distance. Pour le voyageur qui vient de la Russie, la steppe commence presque aux portes d'Orenbourg; mais jusqu'à la rivière Emba le désert n'a rien de redoutable. On trouve encore des rivières et des lacs dont l'eau est douce; sur les bords, il y a des prairies, parfois on aperçoit des arbres. A mesure que l'on avance vers le sud, le sol devient plus stérile, l'eau des ruisseaux est saumâtre aussi bien que celle des puits. Çà et là s'offrent d'anciens lacs desséchés dont une épaisse couche de sel révèle l'emplacement. La végétation disparaît; les collines de sable changent de forme au gré des vents. Rien ne surpasse la désolation de ces immenses plaines nues et arides, l'Oust-Ourt, entre la Caspienne et l'Aral, — le Kizil-Koum (sables rouges), entre l'Oxus et le Yaxartes, — le Kara-

Koum (sables noirs), au nord de ce dernier fleuve. Entre le Kharizm, la Caspienne et les frontières de la Perse, la steppe présente encore la même apparence. Il n'y a là ni alimens, ni fourrage, ni combustible. La température est glaciale en hiver, brûlante en été. Pendant la saison froide, le vent soulève la neige en tourbillons sous lesquels tout est enseveli. On rapporte par exemple qu'en 1827 les Kirghiz de la Horde du milieu perdirent dans un ouragan plus d'un million de moutons.

La steppe est en effet habitée malgré l'inclémence de son climat et la stérilité de son sol. Au sud de Khiva sont les Turcomans, au nord les Kirghiz; plus à l'est, au cœur du désert de Gobi, vivent des tribus mongoles; à l'extrémité du continent, dans les espaces peu connus qui séparent le fleuve Amour de la muraille de la Chine, subsistent des Mandchous. Toutes ces peuplades, Turcomans, Kirghiz, Mongols, Mandchous, sont les diverses variétés de la race tartare. Tous sont nomades; le pays ne permet pas d'autre existence. Cependant au temps de leur splendeur les Mongols eurent, dit-on, une capitale du nom de Karakorum. Ce fut là que trônèrent Gengis-Khan et ses fils. Les voyageurs modernes n'ont pas été capables d'en retrouver les ruines, si légères étaient les constructions de cette ville abandonnée. Ne s'étonnera-t-on pas que de ces régions inhospitalières soient sorties les invasions successives qui, bien qu'éphémères, ont bouleversé l'Asie et plus d'une fois ensanglanté l'Europe? Remarquons au moins que ces hordes envahissantes ont toujours subi l'ascendant des peuples qu'ils avaient conquis sans jamais rapporter la civilisation dans le pays d'où ils étaient issus. Khiva, Bokhara, Kachgar, Pékin, n'ont cessé d'être des merveilles de la vie civilisée en comparaison des plateaux stériles d'où venaient leurs conquérans.

Sous Pierre le Grand, les Russes étaient maîtres de la Sibérie, ce qui ne les avançait guère. Ils allaient jusqu'à la Caspienne et au pied du Caucase; quelques tribus kirghises des environs d'Orenbourg reconnaissaient leur suprématie. En somme, ils étaient en mesure déjà d'exercer une certaine influence dans l'Asie centrale. A cette époque, Khiva guerroyait sans cesse contre Bokhara. Vers l'an 1700, les Khiviens envoyèrent une ambassade à Saint-Pétersbourg, chargée d'offrir au tsar l'hommage du khan Mohamed, disent les historiens russes, et de réclamer l'appui des troupes européennes contre leurs ennemis de Bokhara, ou peut-être simplement, comme le racontent les historiens indigènes, pour conclure un traité de commerce. Pierre le Grand comprit que la possession de Khiva lui assurerait la prépondérance sur beaucoup d'autres états; il rêvait même, paraît-il, d'ouvrir à ses sujets dans cette direction

une route vers les riches contrées de l'Hindoustan. Il résolut donc d'envoyer une expédition militaire dans la vallée de l'Oxus. Le programme de cette entreprise était bien complexe : complimenter les souverains de la Khivie et de la Bokharie, rechercher les sables aurifères que l'on prétendait exister dans l'Amou-Daria, reconnaître l'ancien lit par lequel ce fleuve se déversait dans la Caspienne, explorer la route de l'Inde. Tout cela était pacifique, et pourquoi donc alors donner à son ambassadeur l'escorte d'une armée entière? C'est que Pierre le Grand avait lieu de croire que les khans ousbegs avaient quelques démêlés avec leurs propres sujets; il voulait leur offrir généreusement d'installer une garnison russe dans leur capitale.

Le chef de cette expédition était le prince Bekovitch Cherkaski, d'origine kirghise et même, dit-on, l'un des plus importans personnages de ces tribus nomades. Les gouvernemens de Kazan et d'Astrakan lui fournirent 4,000 fantassins et 2,000 cavaliers cosaques. La première campagne fut employée à construire un fort à Krasnorodsk, sur une presqu'île de la côte orientale de la Caspienne que les Russes occupent encore aujourd'hui. L'année d'après, au mois de juin 1717, il se mit en marche à travers le désert d'Oust-Ourt, battit les troupes khiviennes à Karagach, et enfin conclut un traité de paix avec le khan. Celui-ci lui offrit alors l'hospitalité dans son palais de Khiva. Seulement, la contrée fournissant peu de ressources, on lui fit croire qu'il était indispensable de partager ses troupes en petits détachemens. Ce n'était qu'une ruse de guerre. Quand les soldats russes furent disséminés, l'ennemi les attaqua en détail et les anéantit. Bekovitch fut l'une des premières victimes. On raconte qu'il fut écorché vif et que l'on fit un tambour avec sa peau. Cet acte de cruauté n'est rien moins que prouvé; mais, s'il est vrai que Bekovitch était de race mongole, on comprend aisément que les compatriotes de ce transfuge éprouvèrent une vive irritation contre lui (1). Le désastre de 1717 eut de graves conséquences pour les Russes. Les Turcomans qui habitent entre la Caspienne et l'Oxus ne s'étaient prononcés par prudence pour aucun des deux partis belligérans. Lorsqu'ils apprirent la défaite des envahisseurs, ils attaquèrent les forts que les Russes avaient établis sur le littoral. Les garnisons, isolées et dépourvues de vivres, résolurent de se retirer sur Astrakan; la navigation était sans doute périlleuse sur cette mer, dont les rivages étaient peu connus. Aussi n'en réchappa-t-il que quelques individus. En définitive, l'issue de cette malheureuse entreprise fut telle que le tsar s'abstint de la renouveler.

(1) Voyez *le Khiva en mars 1873*, par Ali-Suavi.

C'est un spectacle curieux en vérité que ces nomades mongols qui, après avoir conquis l'Asie sous Gengis-Khan et maintenu leur situation sous ses successeurs, finissent par s'effacer de l'histoire et accepter la suprématie des peuples qu'ils avaient autrefois subjugués. Les Kirghiz de la Petite-Horde, les plus rapprochés de l'Oural, que le contact d'une nation civilisée arrachait peu à peu à la barbarie, conservaient une grande influence dans la steppe. Vingt-cinq ans après la malheureuse expédition de Bekovitch, il advint que Nadir-Shah, souverain de la Perse, s'étant emparé de Khiva, détrôna la famille régnante. Comme ce conquérant aimait à se concilier les Russes, il consentit volontiers à laisser le pouvoir à Nour-Ali, sultan de la Petite-Horde, qui s'avouait lui-même sujet du tsar. Ceci est un fait important, car les Russes partent de là pour prétendre que Khiva leur appartient comme ayant été depuis un siècle l'apanage d'un de leurs vassaux. La vérité est que, postérieurement à Nour-Ali, les Khiviens eurent un khan d'une autre famille qui soumit au contraire les Kirghiz, ou qui du moins disputa avec succès aux Russes la domination sur les tribus les plus rapprochées de son territoire.

Repoussés des bords de la Caspienne par les Turcomans et du bassin de l'Aral par les Kirghiz rebelles, les Russes ne firent pas de progrès sensibles jusqu'à nos jours. La Sibérie, qu'ils transformèrent en colonie pénale, ne se colonisait pas; malgré les 10,000 déportés que l'on envoyait par force au-delà de l'Oural chaque année, le pays restait inculte, sans commerce, sans industrie. Le gouvernement même semblait ne pouvoir trouver des administrateurs habiles et intègres pour cet immense territoire. Là où le sol plus fertile aurait attiré les émigrans, ceux-ci, ne pouvant obtenir aucune protection contre les nomades, se retiraient ou bien menaient une vie de rapine. La province d'Orenbourg, — au commencement du XIXe siècle, la province de l'empire la plus rapprochée de l'Asie intérieure, — contenait les élémens de population les plus divers et offrait l'image du plus complet désordre. On y trouvait des Baskirs, des Kalmouks, des Cosaques, des Kirghiz, toutes les variétés de la race turco-mongole en un mot, quelques-uns chrétiens, la plupart mahométans, d'autres encore simplement idolâtres. De temps à autre, des révoltes éclataient au milieu de ces nomades, qui trouvaient un appui auprès des khans de Khiva et de Bokhara. Le gouverneur-général d'Orenbourg envoyait alors des colonnes mobiles qui avaient peine à joindre les insurgés et souffraient plus du climat que du feu de l'ennemi.

La steppe peuplée de tribus indociles, et au-delà de la steppe les habitans fanatiques du Kharizm, obéissant, comme leurs frères de la Bokharie, aux doctrines musulmanes les plus farouches, c'en

était assez pour arrêter longtemps les Russes. Bien que le commerce par caravanes eût toujours quelque activité, Khiva se refusait à lier des relations diplomatiques avec les Européens. En 1793, sur la demande du khan, le tsar lui envoie un médecin, le docteur Blankenagel; les Khiviens se refusent à le laisser repartir, et, lorsqu'ils ont épuisé tous les prétextes, ils complotent de le faire assassiner en route, afin qu'il ne puisse rien révéler de ce qu'il a vu. Le docteur eut l'adresse de s'enfuir chez les Turcomans, d'où il put regagner Astrakhan. En 1819, le capitaine Mouravief, après avoir exploré les rives orientales de la Caspienne, se voyant bien accueilli par les Yomoudes, a l'audace de se rendre à Khiva sous l'escorte de ces Turcomans. On l'y retient prisonnier six semaines durant. Dans ce temps, les Khiviens se livraient à toute sorte de rapines. Leur capitale était un marché toujours ouvert où les nomades venaient vendre comme esclaves les pêcheurs russes qu'ils avaient enlevés sur le littoral de la Caspienne, ou les Kirghiz soumis à la Russie qu'ils avaient faits prisonniers. Les caravanes venant de Bokhara étaient frappées d'impôts vexatoires et pillées en cas de refus. Les autorités de la frontière avaient un crédit ouvert pour le rachat des captifs. En une seule année, la dépense dépassa 20,000 roubles pour cet objet.

Sur la fin de l'année 1836, le gouvernement russe, voyant que les tribus lui échappaient grâce à leur mobilité d'allures, craignant d'autre part d'entreprendre sans succès une nouvelle expédition contre le khan de Khiva, véritable instigateur de tous les désordres, le gouvernement russe se résolut à manifester son mécontentement par une mesure purement défensive. Il saisit tous les négocians khiviens qui revenaient par Orenbourg ou par Astrakan de la foire de Nijni-Novgorod, puis il avertit le khan que ceux-ci seraient conservés comme otages jusqu'à ce que de son côté il eût fait mettre en liberté les sujets russes retenus en esclavage. Les conséquences immédiates de cet acte de vigueur montrèrent que Khiva vivait en quelque sorte dans la dépendance commerciale de ses voisins du nord-ouest. Le prix des marchandises européennes s'y éleva outre mesure, tandis que la valeur des productions du pays s'abaissait de moitié. Néanmoins le khan Allah-Kouli ne se pressait pas de satisfaire aux réclamations des Russes, espérant toujours s'en tirer par la ruse. Il permit que quelques-uns de ses sujets vinssent protester bruyamment auprès du gouverneur-général d'Orenbourg que les deux états vivraient dorénavant en paix; mais ces envoyés n'avaient aucun mandat, ne pouvaient engager la parole de leur maître. Lorsqu'il s'aperçut que cela ne réussissait pas, il renvoya 25 prisonniers avec quelques présens. Ces prisonniers étaient des vieillards que l'âge rendait incapables de travailler, et d'ailleurs

c'était une démarche dérisoire, puisque les pirates de la Caspienne enlevaient cette même année des centaines de pêcheurs de nationalité russe. Sur ces entrefaites survint l'invasion de l'Afghanistan par les Anglais. On se laissa facilement convaincre à Saint-Pétersbourg que l'armée britannique allait triompher sans délai de tous les états de l'Asie centrale, qu'il ne fallait pas perdre un seul jour, si l'on tenait à partager avec elle. Sans doute Perofski, gouverneur-général d'Orenbourg, était bien aise de s'illustrer par une brillante campagne dans la vallée de l'Oxus. Des transfuges, se disant bien informés, lui assuraient que le khan, ruiné par la suppression du commerce extérieur et des droits de douane qui en découlaient, avait imposé des taxes oppressives sur les Turcomans et les Kirghiz, que ceux-ci menaçaient de piller la ville, que les habitans n'avaient nul désir de se défendre, et que les clés d'or destinées au général russe victorieux étaient déjà fondues.

Perofski avait assez d'expérience des affaires de l'Asie centrale pour comprendre que le véritable ennemi dans une guerre de ce genre, c'était le désert qu'il fallait franchir, ce n'était pas l'armée du khan. Il se disait qu'il suffirait d'arriver sous les murs de Khiva avec 3,000 fantassins et douze pièces de canon, mais qu'il fallait des forces plus considérables pour assurer sa ligne de marche et surtout une quantité de bêtes de somme pour ravitailler ses colonnes. Une fois l'expédition résolue, il fut décidé qu'elle se composerait de 4,400 hommes et 2,000 chevaux avec vingt-deux bouches à feu et un convoi de 10 à 12,000 chameaux. Dans la steppe, le chameau est bien préférable au cheval parce qu'il endure la soif, vit de presque rien et porte un chargement plus lourd. A cette époque, la route à suivre s'imposait d'elle-même. Orenbourg était la seule base d'opérations où l'on pût accumuler les hommes et les magasins. Orenbourg était, il est vrai, à 1,300 kilomètres de Khiva, ce qui supposait au moins cinquante étapes, dont un bon tiers dans le désert d'Oust-Ourt; mais on comptait établir un dépôt d'approvisionnement dans le voisinage de la rivière Emba, presqu'à moitié chemin, et l'alimenter par Astrakan et Gourief ou par le petit poste de Mangichlak, que les Russes avaient créé précédemment sur le littoral de la Caspienne. En somme, le plan de l'expédition avait été bien étudié d'avance dans tous ses détails, à tel point que l'on avait décidé déjà de détrôner Allah-Kouli et de le remplacer par l'un des sultans kirghiz fidèles à la Russie. La chancellerie russe avait adopté cette résolution d'autant plus volontiers qu'elle redoutait quelque peu de porter ombrage à la Grande-Bretagne, et que cette solution ressemblait tout à fait à ce que les Anglais projetaient alors d'exécuter en Afghanistan, où ils allaient substituer Shah-Soujah à l'émir régnant Dost-Mohamed.

Le général Perofski partit d'Orenbourg le 14 novembre 1839. Quoique le temps fût encore doux, la saison était assurément mal choisie, car le corps expéditionnaire allait traverser les steppes à l'époque des neiges et des grands froids. En effet, dès les derniers jours de novembre, le thermomètre descendait au-dessous de zéro. La contrée était tout à fait dépourvue de combustible. Le peu de bois que les soldats traînaient avec eux était réservé pour la cuisson des alimens; il n'y avait donc pas de feux de bivac par ces nuits où l'on observait, dit-on, 20 et même 30 degrés de froid. Les hommes s'épuisaient à marcher sur la neige. Les chameaux succombaient à la fatigue. En approchant de l'Emba, le général en chef apprit que les provisions envoyées d'Astrakan n'y étaient pas arrivées. Les navires qui en étaient chargés s'étaient laissé saisir par les glaces. Les uns furent attaqués par les Kirghiz et brûlés avec leurs cargaisons; d'autres purent décharger au fort Alexandrofsk les vivres qu'ils apportaient. Ainsi Perofski se trouvait à la fin de décembre avec des magasins à moitié vides, des hommes fatigués, un convoi insuffisant. Il se flattait que la neige, au-delà de l'Emba, aurait moins d'épaisseur, que le froid serait moins vif. N'était-ce pas de ce côté que se réfugiaient les nomades quand l'hiver était trop rigoureux dans leurs plaines de campement habituel? Ces prévisions ne se réalisèrent point. Le froid ne diminuait pas; alors les conducteurs du convoi s'insurgèrent. Jusqu'alors ils avaient supporté les fatigues et les souffrances du voyage; mais ils déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin, que l'on ne voyageait jamais par un temps si rigoureux. Perofski fit fusiller quelques-uns des plus mutins, ce qui calma les autres, et il réussit à continuer sa marche jusqu'à Ak-Boulak, à 160 verstes de la rivière Emba. Après deux mois et demi de route, il était alors à moitié chemin à peine de Khiva. Des 10,400 chameaux avec lesquels il était parti, il n'en restait guère plus de 5,000; le reste avait succombé à la fatigue, au froid, aux privations. Si sobre que soit ce patient animal, encore faut-il qu'il ait quelque chose à manger. Fallait-il poursuivre l'expédition? Le convoi ne pouvait plus porter qu'un mois de vivres; ce délai ne suffisait pas pour atteindre la vallée de l'Oxus, où l'on se trouverait au surplus en pays ennemi. Le général dut se résoudre à revenir en arrière. Il ne rentra dans Orenbourg que le 8 juin, ayant perdu le quart de son monde dans cette malheureuse campagne.

Malgré l'insuccès de cette expédition, le khan de Khiva comprit qu'il était imprudent de braver un adversaire tel que le tsar. Il eut donc la sagesse de restituer les esclaves russes qu'il possédait et d'interdire à ses sujets tout acte d'hostilité contre la Russie. Cela fait, Perofski lui envoya un ambassadeur, le capitaine Nikiphorof, avec mission de conclure un traité; cette ambassade ne put abou-

tir. « Le khan et ses ministres, écrivait Nikiphorof, n'ont aucune idée de ce qu'est un traité politique. » L'année d'après, en 1842, un autre envoyé, le lieutenant-colonel Danilefski, fut plus heureux. Le khan Allah-Kouli venait de mourir; son successeur, Rahim-Kouli, plus conciliant, conclut enfin une convention de paix et d'alliance en vertu de laquelle le khan s'engageait à ne plus molester les sujets russes. Il est remarquable que ce document ne fixait aucune frontière entre les deux états limitrophes. Il convenait peut-être de ne pas être trop exigeant envers un potentat si étranger aux usages des nations civilisées. Le résultat le plus clair de ces négociations fut, suivant toute apparence, de fournir aux Russes d'assez bons renseignemens sur les états de l'Asie centrale et sur les routes qui y conduisent. Les successeurs de Rahim-Kouli ne se sentirent nullement liés par la convention qu'il avait signée de son sceau; les tribus n'en continuèrent pas moins leurs déprédations. Dix-sept ans plus tard, lorsque le colonel Ignatief, — aujourd'hui ambassadeur à Constantinople, — se rendit à Khiva pour réclamer l'exécution du traité Danilefski, on lui répondit tranquillement que l'on avait perdu ce document, qu'il n'y en avait aucune trace dans les archives. Pendant cette période, Russes et Khiviens cherchaient de part et d'autre à s'assurer la domination sur les nomades, qui de leur côté ne voulaient reconnaître aucun maître. Si les Européens acquirent alors peu d'influence dans cette région, on l'attribue à la tyrannie et à la corruption des officiers russes, et aussi aux habitudes vexatoires de l'administration, qui prétendait organiser ces tribus, y créer une hiérarchie de chefs indigènes, doubler les taxes de capitation, toutes innovations auxquelles les Kirghiz répugnaient. A dire vrai, l'espace compris entre Orenbourg, Khiva et la Caspienne fut un peu négligé. N'ayant guère à gagner par une attaque directe sur le Kharizm, les Russes allaient en faire le tour par Samarcande et Bokhara.

II.

Les Russes avaient fait fausse route à vouloir pénétrer au centre de l'Asie par la vallée de l'Oxus. Quoi qu'en eût dit Pierre le Grand, ils finirent par reconnaître que Khiva est une impasse qui ne mène à rien, sans compter que l'on n'y arrive pas facilement. Leurs progrès furent au contrare rapides dès qu'ils s'engagèrent dans les vallées du Yaxartes et de l'Ili, plus fertiles, peut-être aussi moins bien défendues.

On a vu précédemment quelles avaient été la puissance de l'émir et la richesse de la ville de Bokhara aux siècles passés. Le commerce annuel entre cette capitale, entrepôt de l'Asie centrale, et les terri-

toires russes, atteignait le chiffre de 8 millions de francs. Souvent rançonnées par les nomades, les caravanes étaient de plus soumises à des droits de douane exorbitans. L'émir n'avait pas d'ailleurs que ce moyen brutal de s'enrichir aux dépens des Russes. Il envoyait de temps en temps des ambassades qui revenaient de Saint-Pétersbourg comblées de présens et en laissaient une bonne partie à leur maître. De leur côté, les Russes vinrent pour la première fois à Bokhara en 1820, avec une mission officielle. M. de Negri, chef de l'ambassade, était accompagné par le baron de Meyendorf, à qui l'on doit le récit du voyage. Ce diplomate avait pour instructions d'obtenir que les marchandises ne fussent pas surtaxées dès qu'elles passaient la frontière, et que les caravanes fussent protégées contre les nomades indisciplinés. L'émir régnant, le terrible Nasroulah, répondit qu'il appartenait à l'empereur Alexandre de protéger lui-même ses sujets; du reste il voulut à peine recevoir M. de Negri, il refusa même de mettre en liberté les esclaves de nationalité russe, au nombre de 600 à 700, qui vivaient en servitude dans le khanat. L'ambassadeur ne put ramener que ceux dont il paya la rançon. Plus tard d'autres envoyés du tsar ne furent pas mieux accueillis. Cependant en 1840 Nasroulah avait peur des Anglais, qui étaient maîtres alors de l'Afghanistan. Le major Boutenief fut reçu d'une façon convenable; celui-ci venait, comme ses prédécesseurs, négocier un traité de commerce et réclamer les sujets russes retenus en esclavage. Il ne put obtenir que ses demandes fussent sérieusement discutées. Puis, lorsque parvint la nouvelle des désastres éprouvés par l'armée anglaise à Caboul, il se vit brusquement éconduit.

Il était clair, après ces tentatives réitérées, que les potentats de l'Asie centrale ne céderaient rien aux Européens, que par la force seule on obtiendrait d'eux quelques garanties. La route ordinaire des caravanes entre Orenbourg et Bokhara contourne la mer d'Aral par l'Orient. A moitié chemin à peu près, vers l'embouchure du Yaxartes, se trouvait à cette époque la limite idéale entre les tribus soumises à la Russie et celles qui se reconnaissaient vassales des khans de Bokhara, de Khiva ou de Khokand. Çà et là se dressaient au bord du fleuve quelques forteresses, d'où des chefs indigènes, plus ou moins soumis à leurs maîtres, rançonnaient les caravanes et pillaient les nomades. Ainsi en 1850 le commandant d'Ak-Mesdjid, qui n'était autre que Yacoub-Beg, devenu plus tard sultan de Kachgar, enlevait 26,000 têtes de bétail aux Kirghiz dans une razzia, 30,000 têtes une autre fois. Afin de protéger ses vassaux contre ces exactions, le tzar se décida enfin à mettre des garnisons permanentes en quelques points de cette région. En 1847 fut fondé le fort d'Aralsk, à l'embouchure du Syr-Daria. C'était une base d'opérations pour de nouvelles entreprises. En même temps, les Russes s'occu-

paient d'explorer la mer d'Aral. Le pays ne fournissant pas de bois, de petits navires furent construits en Suède, démontés et transportés par eau pièce à pièce de Saint-Pétersbourg à Samara par les rivières et les canaux, puis à dos de chameau de Samara jusqu'aux bords de l'Aral. Le lieutenant Boutakof, devenu plus tard contre-amiral, fit une exploration complète de cette méditerranée peu connue et découvrit que le Yaxartes restait navigable à une grande distance de son embouchure. Il est digne de remarque que ces avant-postes du Turkestan, si restreints qu'ils fussent, coûtaient fort cher au gouvernement impérial, parce que le pays ne produisait à peu près rien et qu'il fallait apporter d'Orenbourg tout ce qu'exigeait le ravitaillement des troupes.

Dès le début de leur établissement au fort d'Aralsk, les Russes s'aperçurent que les Khiviens et les Bokhariotes n'étaient pas les voisins les plus gênans. C'était du Khokand que les Kirghiz avaient le plus sujet de se plaindre. Ce dernier khanat avait éprouvé de singulières vicissitudes. Après avoir été longtemps soumis à celui de Bokhara, il était redevenu indépendant sous le sceptre d'un descendant direct de Baber et de Timour. Les circonstances lui furent alors favorables. Il s'étendit vers le commencement du siècle tout le long du Yaxartes. Tachkend et Chemkend, les deux principales villes de cette région, lui appartenaient; Ak-Mesdjid était sa forteresse la plus avancée vers le nord. Le voisinage de ce nid de pirates était intolérable; mais il paraissait assez téméraire de prétendre s'en emparer, car du fort Aralsk à Ak-Mesdjid il y avait un désert de 500 kilomètres à traverser. Cependant le général Perofski, qui était encore à cette époque gouverneur-général d'Orenbourg, se mit en campagne au printemps de 1853 avec 1,700 hommes de troupes. L'un des bateaux à vapeur de la flottille remontait en même temps le fleuve. La place était bien fortifiée; elle ne fut enlevée d'assaut qu'après un siége de cinq semaines, pendant lequel la garnison se comporta vaillamment. C'était la première fois que les Russes avaient une affaire sérieuse contre les habitans du Turkestan; ce fut dans cette première rencontre que la lutte fut la plus vive. Les Russes y eurent plus de morts et de blessés que dans aucun des combats qu'ils soutinrent plus tard contre l'armée entière de Bokhara; mais enfin ils tenaient Ak-Mesdjid et étaient résolus d'y rester. Les tentatives que firent les Khokandiens pour en reprendre possession n'eurent aucun succès. C'était une perte grave pour eux parce que cette importante forteresse, réputée imprenable, était leur point d'appui le plus solide dans la vallée du Syr-Daria.

Dans le même temps, les Russes menaçaient Khokand du côté de la Sibérie. De Semipolatinsk part une route de caravanes, orientée du nord au sud, qui se dirige vers Kachgar et Yarkand à travers le ter-

ritoire occupé par la Grande-Horde. Les forts de Kopal et de Vernoë, construits d'abord pour garantir la sécurité de cette route, devinrent des centres de commerce pour les tribus d'alentour. Deux lignes de postes fortifiés s'avançaient ainsi vers l'Asie centrale, séparées par un intervalle de 1,000 kilomètres environ. N'était-il pas naturel de les relier l'une à l'autre par une troisième ligne transversale, en sorte que cette série de forts engloberait tous les nomades, les isolerait en quelque sorte des états de l'Asie centrale qui les pillaient si souvent? Le projet, adopté par le tsar après mûre délibération, se vit ajourné par la guerre de Crimée. L'occasion était belle pour les émirs de Khiva, de Khokand et de Bokhara de refouler les Russes dans leurs solitudes du nord. La Porte, qui restait en relations diplomatiques avec eux, les y engageait vivement; ils n'eurent garde d'en profiter, absorbés qu'ils étaient par leurs querelles intestines. Aussi, dès que la paix fut rétablie en Europe, les Russes reprirent-ils leur marche en avant. D'année en année, ils construisaient de nouveaux forts, s'assuraient la possession d'une vallée, progressant avec lenteur, mais avec prudence, de façon à ne jamais revenir en arrière. La confiance qu'ils inspiraient aux Kirghiz leur fut sans doute d'un grand secours. Ces nomades acceptaient sans résistance, peut-être même avec empressement, la protection d'un voisin puissant. C'est ainsi que le tsar étendit sa frontière à une époque qui nous est inconnue, probablement vers 1860, jusqu'aux monts Thian-Shan. Entre le lac Issi-Koul et cette chaîne de montagnes, à l'orient de Khokand, se trouvent les sources du Yaxartes. Il n'y a là que des populations pastorales. Les Russes y érigèrent le fort Narim et devinrent ainsi limitrophes de la Kachgarie. Personne n'y fit attention en Europe. Il n'y avait pas alors de contrée moins connue que ce coin du monde où l'on prétend que fut le berceau de notre race.

Cependant les Russes n'occupaient encore que des provinces stériles et presque désertes. La vallée du Syr-Daria est salubre, mais l'agriculture y est presque inconnue depuis la mer d'Aral jusqu'à Ak-Mesdjid. Tout au plus les nomades récoltent-ils de quoi pourvoir à leur propre subsistance; ils n'ont rien à vendre. Tout ce que consommaient ces petites garnisons échelonnées à la frontière devait être amené à travers le désert. Le bois faisait absolument défaut. Les bateaux à vapeur du lac d'Aral n'avaient d'autre combustible que des broussailles bientôt épuisées. Au-delà des avant-postes s'offraient au contraire des plaines bien irriguées, des montagnes où l'on savait déjà qu'il existe des gisemens de houille. Tachkend, l'un des entrepôts de l'Asie centrale, était à quelques journées de marche. Après avoir franchi le désert, les Russes s'étaient arrêtés à l'entrée de la terre promise. Cette situation ne pouvait durer, et de fait elle ne dura pas.

Remarquons qu'il n'y avait pas alors d'unité dans le commandement sur cette frontière lointaine de l'empire. La ligne du fort Vernoë relevait de la Sibérie occidentale, celle du Syr-Daria du gouvernement d'Orenbourg. L'accord nécessaire à établir entre deux généraux fort éloignés l'un de l'autre fut cause sans doute de quelques hésitations. Les documens russes nous apprennent (1) que ces expéditions ne se faisaient pas à l'aventure. C'était à Saint-Pétersbourg, sous les yeux de l'empereur, que se préparaient les plans de campagne. Enfin un nouvel ordre de marcher en avant fut donné au printemps de 1864. Les troupes sibériennes, sous la direction du général Tchernaïef, s'emparèrent d'Auli-Ata, celles d'Orenbourg entrèrent dans Hazret-Sultan, l'une des villes saintes du Turkestan; puis les deux colonnes, réunies sous le commandement de Tchernaïef, prirent Chemkend, et, quelques semaines après, Tachkend, ville de 80,000 habitans, dont la garnison n'opposa qu'une courte résistance. Ces conquêtes coûtaient à peine quelques hommes tués ou blessés. Ainsi Tachkend se rendit à un faible détachement de 1,550 hommes, ce qui démontre avec évidence que la population indigène n'était pas hostile aux Européens.

Parvenu jusqu'au cœur du pays de Khokand, le gouvernement russe sentit qu'il devait justifier sa conduite; c'était surtout une nécessité envers la Grande-Bretagne, qui était seule au reste à s'alarmer des progrès de la Russie dans l'Asie centrale. C'est ce que fit le prince Gortchakof par une circulaire diplomatique du 21 novembre 1864. Ce document mérite de fixer l'attention; il contient en effet, sur les rapports de voisinage entre les états civilisés et les nations barbares, des théories politiques que confirme l'histoire de tous les peuples, mais qu'aucun gouvernement, même ceux qui les avaient le plus pratiquées, n'avaient encore érigées en principe. Toutes les nations civilisées sont tenues de protéger leurs sujets, de réprimer l'esclavage, de châtier les tribus turbulentes qui les entourent: aussi sont-elles contraintes de s'étendre peu à peu. C'est ce qu'ont fait les États-Unis en Amérique, la France en Algérie, la Hollande dans les îles de la Sonde, l'Angleterre aux Indes. Elles ne peuvent s'arrêter que lorsqu'elles rencontrent devant elles des populations sédentaires qui comprennent les avantages du commerce et d'une existence régulière. Il était donc inévitable que la Russie s'avançât jusqu'aux limites des états de Bokhara et de Khokand; la ligne des postes fortifiés par lesquels elle couvre et défend sa frontière et maintient en respect les tribus pillardes ne pouvait subsister que dans une contrée fertile, offrant des ressources suffisantes

(1) Voyez *Khiva and Turkestan*, traduit du russe par le capitaine Spalding; Londres 1874.

pour l'entretien des garnisons. Dans l'état où ses dernières conquêtes l'ont mise, la Russie a enfin atteint une frontière stable; elle est en face d'un milieu social plus compacte, mieux organisé. Elle a atteint la limite géographique où l'intérêt et la raison lui prescrivent de s'arrêter. Quel motif aurait-elle au surplus d'étendre davantage son territoire? Outre qu'elle possède déjà plus de provinces qu'il ne lui en faut, elle sait que le commerce est l'élément essentiel de la civilisation. Elle veut donc vivre en paix avec ses nouveaux voisins, et ne faire usage de la force qu'autant que la justice l'exigera.

Par malheur, ces belles théories étaient déjà démenties par les faits au moment même où le prince Gortchakof les émettait, tant est puissant l'entraînement qu'exerce l'esprit de conquête sur un général victorieux. Quel besoin en effet les Russes avaient-ils d'occuper la ville de Tachkend? Tchernaïef y était entré; on se serait bien gardé de l'en faire sortir, quoiqu'il eût sans doute outre-passé ses instructions en cette circonstance. Au mois de janvier 1865, un ukase impérial institua la province du Turkestan, formée d'une part, aux dépens de la Sibérie occidentale, par le district de Vernoë et les steppes kirghises jusqu'au pied des montagnes neigeuses du Thian-Chan, de l'autre, aux dépens de la province d'Orenbourg, par la vallée inférieure du Yaxartes. Tchernaïef en était nommé commandant supérieur avec les pouvoirs militaires et civils les plus étendus, en raison de ce qu'il devenait responsable de la défense d'un pays presque entièrement inconnu; Hazret-Sultan était la capitale de cette nouvelle province, dont l'ukase déterminait les limites de tous côtés, sauf toutefois vers le sud. Était-ce par ignorance géographique ou par espoir de réaliser bientôt dans ce sens des conquêtes plus étendues? Tachkend restait cependant en dehors du Turkestan. On annonçait l'intention d'en faire une ville libre qui se gouvernerait elle-même sous le protectorat de la Russie. Cette fiction n'eut pas longue durée. Bientôt les habitans pétitionnèrent pour être annexés à l'empire; ils craignaient, disaient-ils, que le retrait de la garnison russe ne les exposât aux représailles des souverains de Khokand ou de Bokhara. Ne nous laissons pas prendre à ces manifestations, qui s'obtiennent on sait comment. En définitive Tachkend fut réuni à la province du Turkestan et en devint même la capitale.

Comment cette extension de l'empire russe était-elle accueillie par les autres puissances? En Europe, une seule nation avait lieu de s'en inquiéter, la Grande-Bretagne; mais, ne pouvant l'empêcher, elle cherchait à se convaincre qu'elle y avait plus à gagner qu'à perdre. « Les Ousbegs, écrivaient les journaux anglais, sont sanguinaires et dépravés. L'état de barbarie dans lequel ils vivent rend

l'Asie centrale inabordable. Les Russes vont ouvrir les routes, porter les germes de civilisation, ils supprimeront l'esclavage, ils renverseront les barrières que le commerce n'osait franchir jusqu'à ce jour. » Encore un peu, ils auraient salué comme un événement heureux la soumission de toute l'Asie centrale aux généraux du tsar. Quelque lointaines que fussent encore les chances d'un conflit entre les Russes et les Anglais sur les frontières de l'Inde, un tel langage n'était que de la résignation. On sait combien était timide à cette époque la politique extérieure du vice-roi, et cependant, s'il lui avait plu d'intervenir, il aurait trouvé sur l'Oxus et sur le Yaxartes des peuples disposés à la résistance. Leur fanatisme religieux avait été surexcité par la perte d'Hazret-Sultan; cette ville, où se rendaient en pèlerinage ceux qui ne pouvaient faire le voyage de La Mecque, appartenait aux infidèles; c'était une profanation dont il fallait tirer vengeance.

L'ambition bien connue de Mozaffer-Eddin, khan de Bokhara, ne lui permettait pas d'ailleurs de rester inactif, bien que ses possessions fussent encore intactes. Jusqu'alors le Khokand était seul entamé. Après bien des révolutions, ce dernier état avait conservé pour souverain un enfant, seizième descendant de Baber, sous la régence d'Alim-Koul, le chef énergique des Kiptchaks, qui forment la tribu la plus belliqueuse de cette région. Alim-Koul résista vaillamment aux Russes et périt à la prise de Tachkend. Un mois après cet événement, Mozaffer écrivit une lettre arrogante au général Tchernaïef pour le sommer d'évacuer Tachkend, le menaçant, s'il ne cédait pas, de soulever contre lui tous les vrais croyans de l'Asie centrale. En même temps, il envoyait une de ses armées à Khokand, en expulsait les partisans des Kiptchaks, et il appelait au trône un certain Khouda-Yar-Khan. Tchernaïef n'avait aucun sujet de défiance contre ce nouveau souverain qu'un caractère faible devait empêcher de devenir un voisin désagréable; mais, comme il voulait avant tout ne pas être troublé dans la jouissance des territoires récemment acquis, il ne pouvait tolérer que l'émir de Bokhara s'adjugeât la partie sud-ouest du khanat, y compris l'importante ville de Khodjend. Pour manifester son mécontentement, le général russe fit arrêter une caravane bokhariote qui était à Orenbourg. Par représailles, l'émir fit arrêter une caravane russe à Bokhara; puis il expédia un khodja à Saint-Pétersbourg pour s'entendre avec le tsar lui-même : il ne demandait aux commandans de la frontière que d'attendre le retour de cet envoyé. Tchernaïef et son chef immédiat, Krijanofski, gouverneur-général d'Orenbourg, discernaient bien le vrai mobile de ces démarches. L'émir voulait gagner du temps, réunir ses troupes et tomber enfin sur les Russes quand il aurait concentré toutes les forces dont il pouvait disposer. Le khodja fut interné dès qu'il mit

le pied sur le territoire russe, et Tchernaïef se hâta d'occuper la vallée du Syr-Daria en amont de Tachkend jusqu'à Chinaz, sous le prétexte qu'il y a là des plaines fertiles et bien cultivées dont les récoltes étaient nécessaires pour l'approvisionnement des garnisons. Khouda-Yar-Khan, auquel appartenait ce territoire, ne fit pas d'opposition. Jugeant bien quelle était sa situation en face des Russes, il leur adressa des protestations d'amitié, et, grâce à cette conduite prudente, il resta possesseur de ce qui subsistait de l'état de Khokand.

Entre Mozaffer et les Russes, l'affaire semblait trop vigoureusement engagée pour se terminer autrement que par la guerre. Il est à croire que le gouvernement de Saint-Pétersbourg s'inquiéta de cette nouvelle lutte en perspective, d'autant que s'attaquer à l'émir de Bokhara, le chef spirituel de l'Asie centrale, c'était entamer une guerre religieuse dont l'issue n'était pas certaine. Il fut donc décidé de tenter une dernière démarche de conciliation. Sur la fin de l'année 1865, Tchernaïef fit partir pour Bokhara une ambassade pacifique à la tête de laquelle était le conseiller Struve, fils de l'astronome bien connu, avec trois officiers. En réalité, cette démarche était fort imprudente, car on sait que les potentats asiatiques se moquent assez des immunités diplomatiques. En effet, les quatre membres de la mission russe furent enfermés dès leur arrivée à Bokhara. Mozaffer annonça qu'il les relâcherait quand son khodja serait revenu de Saint-Pétersbourg. Là-dessus Tchernaïef se mit en route, en février 1866, avec 14 compagnies d'infanterie, 600 cosaques, 16 canons, en tout 1,700 hommes environ, et un convoi de 1,200 chameaux. Il avait l'intention d'occuper le fort de Djizak, qui commande les défilés par lesquels on passe du Khokand dans la Bokharie. La contrée était dépourvue d'eau, de bois, de fourrage et de vivres. Le général avait mal calculé ses approvisionnemens, Djizak était mieux défendu qu'il ne le supposait. Il se vit donc obligé de battre en retraite, sans le moindre désordre d'ailleurs et sans éprouver de pertes sérieuses. Néanmoins c'était un succès pour Mozaffer-Eddin, qui se crut plus que jamais en état de résister aux Européens.

En conséquence de cet échec, Tchernaïef fut disgracié. Son successeur, le général Romanofski, arrivait dans le Turkestan au printemps de 1866. La situation de cette province était, paraît-il, quelque peu compromise. Il s'y trouvait à peine 13,000 hommes de troupes en tout, dont un quart au plus dans les avant-postes autour de Tachkend pour recevoir le premier choc des armées bokhariotes. Le trésor était vide, l'administration civile des districts récemment conquis existait à peine. Les colonnes mobiles de l'émir harassaient les petites garnisons de la frontière. Cependant, au mois de mai,

Romanofski s'avançait au-devant de Mozaffer-Eddin avec quelques milliers de soldats. La rencontre qui eut lieu à Irdjar, sur les bords du Yaxartes, un peu en amont de Chinaz, fut décisive. En moins d'une heure, les 40,000 hommes de l'émir se débandèrent, abandonnant sur le champ de bataille l'artillerie et les équipages. Les pertes des Russes s'élevaient à douze blessés. Il n'y eut jamais en aucun pays défaite plus complète et moins honorable. Romanofski s'avança tout de suite jusqu'à Khodjend, qui ne fit aucune résistance. Mozaffer alors demanda grâce. Les ambassadeurs qu'il détenait dans sa capitale furent mis en liberté. Les conditions qu'on lui fit n'avaient rien d'excessif : reconnaître les conquêtes de la Russie, réduire les droits de douane en faveur des marchandises russes, payer un million de francs d'indemnité de guerre. La paix parut donc se rétablir.

La Russie avait tant à faire dans ses nouvelles conquêtes qu'une longue période de tranquillité lui semblait être indispensable. Il fallait avant tout pourvoir à l'organisation des territoires qu'elle venait de s'attribuer. Les municipalités existaient déjà dans chaque ville de quelque importance; Romanofski les conserva en les plaçant sous la surveillance d'un officier russe; il délégua même des attributions fort étendues à ces corps municipaux, telles que la perception des impôts et l'administration de la justice. Le commandant de cette province lointaine endossait une si grande responsabilité, il lui était si difficile de consulter ses supérieurs hiérarchiques lorsque quelque chose d'imprévu se présentait, que l'on avait toujours été obligé de lui laisser beaucoup d'initiative. Par cette même raison, le tsar institua, par un ukase du 23 juillet 1867, le gouvernement-général du Turkestan russe dont le siége était dans la ville de Tachkend, définitivement réunie à l'empire. Romanofski était-il un trop petit personnage pour un tel commandement, ou bien avait-il démérité? nous ne savons, mais il rentra dans la vie privée. Le nouveau gouverneur-général était le général von Kauffmann, qui s'était acquis déjà la réputation d'un habile administrateur dans les provinces de la Baltique.

A cette époque, Khouda-Yar, khan de Khokand, s'était résigné au rôle effacé que lui donnaient les événemens. Sous l'apparence bénévole d'un traité de commerce, il avait accepté de fait le protectorat de la Russie; il y a gagné de régner tranquille jusqu'à ce jour. L'attitude de la Bokharie était loin d'être aussi satisfaisante. Non pas que Mozaffer-Eddin eût sérieusement envie de recommencer la guerre, car la journée d'Irdjar lui avait appris la valeur respective de ses troupes et des troupes européennes; mais ses sujets et surtout la caste sacerdotale, toujours influente dans la Transoxiane, ne se soumettaient pas si volontiers. L'émir avait envoyé des ambassa-

deurs au sultan et au vice-roi des Indes pour demander des secours contre les Russes. De Constantinople comme de Calcutta, on lui avait répondu qu'il devait faire les sacrifices nécessaires pour obtenir la paix. Cependant le peuple, excité par les mollahs, refusait d'admettre que la sainte Bokhara dût s'humilier devant les infidèles. Mozaffer-Eddin dut faire les préparatifs de guerre, bon gré mal gré. Au mois de mai 1868, Kauffmann, au lieu d'attendre l'ennemi, se mit en campagne; il rencontra l'armée bokhariote à Serpoul, dans la vallée du Zerefchan, la mit en déroute et, le lendemain, fit son entrée dans Samarcande, qui avait fermé ses portes aux troupes battues de l'émir. Il s'éloigna ensuite pour soumettre d'autres forteresses du voisinage, ne laissant derrière lui qu'une faible garnison. Le beg de Sheri-Sebz reprit alors cette ville; la garnison russe, réfugiée dans la citadelle, ne fut sauvée que par le prompt retour du général en chef. En réalité, la guerre était finie. L'ancienne capitale de Timour, l'un des foyers de la religion musulmane, restait aux mains des Russes.

Cependant le sort de cette antique cité ne fut pas fixé tout de suite. Le traité de paix donnait aux négocians russes toute liberté d'aller et venir dans la Bokharie; il réduisait à 2 1/2 pour 100 le taux des droits de douane sur les marchandises importées, il fixait une contribution de guerre d'un million de francs. Il sembla d'abord que les Russes gardaient Samarcande comme garantie de paiement. Deux ans se passèrent ainsi; puis on prétendit que les Européens y avaient pris pied, que leurs intérêts seraient compromis par le départ des troupes impériales. Enfin, à l'automne de 1870, le général von Kauffmann annonça définitivement que Samarcande était incorporé dans le Turkestan russe. Outre que cette ville est importante de nos jours par le chiffre de sa population et par son histoire, elle occupe une situation topographique que les conquérans ne peuvent négliger. Le peu d'eau que débite le Zerefchan est absorbé par les canaux d'irrigation pendant la saison chaude. Alors, si les cultivateurs des environs de Samarcande abusent de leurs droits, ceux de Bokhara sont affamés; les prairies se dessèchent, les jardins maraîchers deviennent stériles. En un mot, Bokhara ne subsiste que par la tolérance du gouvernement auquel appartient le haut de la vallée. Cela étant, les Russes ne pouvaient abandonner une conquête que personne d'ailleurs n'était en mesure de leur disputer, Mozaffer-Eddin moins que tout autre.

Cet infortuné souverain, victime des fautes commises par son père Nasroulah plus encore que des siennes, avait eu la guerre civile après la guerre étrangère. Exaspéré par des défaites qu'il attribuait à la trahison, le vieux parti musulman accusait l'émir de faiblesse et de lâcheté parce qu'il pactisait avec les infidèles. En même

temps que les begs de Sheri-Sebz et de Karchi, l'héritier présomptif prenait les armes contre son père. Comme il ne convenait pas aux Russes que le khanat fût la proie de nouvelles révolutions, le général von Kauffmann envoya ses troupes au secours du monarque légitime. C'était du reste une occasion pour lui de montrer le drapeau du tsar aux populations méridionales de la Bokharie. Lorsque la paix se rétablit, Mozaffer-Eddin était l'obligé de l'empereur Alexandre, son vassal plutôt, de même que le souverain de Khokand.

III.

Des trois états ousbegs, Khiva seul conservait son indépendance. Il ne restait plus à soumettre que ce khanat et les steppes turcomanes pour que la Caspienne et l'Aral fussent des lacs russes. Le commerce de l'Asie centrale, devenu plus actif depuis que les Européens avaient accès dans les vallées du Yaxartes et du Zerefchan, se plaignait des longs détours que l'hostilité des Khiviens l'obligeait de faire. Les caravanes venant de Tachkend et du fort Vernoë ne pouvaient en effet entrer en Russie que par Orenbourg ou plus au nord encore par les routes détournées de Petropaulosk ou de Semipolatinsk. Déjà le tsar avait une flotte sur la Caspienne. Astrakan et Gourief au nord, Bakou sur la côte de Géorgie, en étaient les principaux ports. Sur la côte sud-orientale, à défaut d'un établissement de terre ferme, que le shah de Perse, possesseur du territoire, n'eût pas autorisé, les Russes avaient une station navale dans l'île d'Achourada, d'où ils exerçaient une surveillance rigoureuse sur les pirates turcomans. En pleine mer, les navigateurs n'avaient rien à craindre de ces sauvages; mais tout navire marchand qui s'approchait du rivage s'exposait à leurs attaques; les cargaisons étaient pillées, les matelots emmenés à l'intérieur des terres et vendus comme esclaves sur les marchés de Khiva. Usant de leur force dans un intérêt d'humanité qui n'a rien que de louable, les Russes s'arrogeaient un droit de visite sur toutes les barques turcomanes afin de s'assurer qu'elles ne transportaient ni prisonniers, ni munitions, ni contrebande de guerre. Ils possédaient encore au nord, dans la péninsule de Mangichlack, le fort Alexandrofsk, qu'ils n'avaient guère cessé d'occuper depuis le temps de Bekovitch; mais la garnison était en butte aux attaques continuelles des Kirghiz, sans compter que le pays d'alentour est si stérile que l'on n'en pouvait rien retirer. Les tribus mêmes de l'Oust-Ourt, qui reconnaissaient la suprématie du tsar, demeuraient turbulentes parce qu'elles se sentaient soutenues, encouragées par le khan de Khiva. En 1869, le gouverneur-général d'Orenbourg obtint la per-

mission de créer une colonie plus au sud, dans la baie de Krasnovodsk, qui n'est pas loin de l'endroit où l'Oxus débouchait jadis dans la Caspienne. En apparence, c'était surtout une station commerciale fondée à la demande des négocians russes pour servir d'entrepôt aux marchandises en provenance ou à destination de la vallée de l'Oxus. Il y existe un mouillage excellent, accessible aux navires d'un fort tirant d'eau, bien que cette côte soit en général très plate. Par malheur, les habitudes des Turcomans ne permettaient pas à cette époque de lancer des caravanes sur la route de Krasnovodsk à Bokhara. Ce nouvel établissement ne laissa pas d'inquiéter la Perse, qui voulut alors, à l'instigation sans doute de la Grande-Bretagne, convenir d'une limite entre son territoire et les possessions russes. D'un commun accord, les deux puissances adoptèrent pour frontière le cours de l'Attrek, et aussitôt, pour ne rien perdre de ce que ce traité lui accordait, la Russie créa un autre fort à Chigichlar, sur la rive droite de cette rivière. Cela fait, il n'y avait plus un saillant du littoral, de Gourief à Achourada, où l'on ne vît flotter le drapeau impérial.

Les Russes n'en étaient pas beaucoup plus avancés, car les nombreuses colonnes que les commandans de Krasnovodsk et de Chigichlar envoyaient aux alentours pour explorer la steppe ne trouvaient qu'un pays désert, dépourvu d'eau et de fourrage, et si ces détachemens rencontraient parfois les Turcomans, ce n'était que pour échanger avec eux des coups de fusil. La complicité du khan de Khiva avec les tribus indigènes était évidente. Le général von Kauffmann lui écrivit donc pour lui demander de relâcher les prisonniers russes qui se trouvaient dans ses états, de protéger les caravanes et de ne plus encourager les déprédations que ses sujets nomades venaient commettre jusqu'en pays russe. Le khan ne répondit pas à cette lettre. L'année d'après, même demande lui fut adressée; cette fois il répliqua d'un ton hautain que le tsar était libre d'agir comme il le voudrait. Cela se passait en 1871. Von Kauffmann aurait voulu marcher sur-le-champ contre Khiva; il en fut empêché par son gouvernement, que l'attitude des Bokhariotes inquiétait encore; il était à craindre en effet que les fanatiques du Zerefchan ne profitassent de la circonstance pour chercher à prendre leur revanche. Cependant Mohammed-Rachim-Khan s'apercevait déjà que le désert n'était pas impraticable pour ses ennemis; il apprenait de temps en temps que les colonnes mobiles de Krasnovodsk s'étaient avancées jusqu'aux confins de son territoire. Avec l'astuce qu'avaient eue certains de ses prédécesseurs en pareille occasion, il tenta d'obtenir la paix sans autre sacrifice que de vaines promesses. Il expédia donc une mission au grand-duc Michel, gouverneur-gé-

néral du Caucase, et une seconde à Saint-Pétersbourg : elles furent renvoyées l'une et l'autre, avec le simple avis qu'il eût à s'adresser au gouverneur-général du Turkestan, par l'intermédiaire de qui les négociations devaient avoir lieu. On lui déclarait en outre qu'aucuns pourparlers ne pouvaient commencer avant qu'il eût livré les prisonniers, ce qui n'était pas une grosse affaire pour lui : il n'y en avait, paraît-il, que 39 dans le Kharizm à cette époque. Mohammed-Rachim eut alors l'idée de réclamer l'assistance de l'émir afghan et du vice-roi des Indes. Tous deux l'engagèrent en retour à consentir aux conditions qui lui étaient faites. Par malheur pour lui, l'une des colonnes mobiles que les généraux russes envoyaient dans le désert subit alors un petit échec. Le commandant, qui, trop confiant dans sa force, ne se gardait pas avec assez de précautions, se laissa surprendre par une bande de Khiviens; il y perdit presque tout son convoi, ce qui l'obligea de se replier en toute hâte vers la mer Caspienne. Enhardis par ce léger succès, les nomades du Kharizm firent irruption dans la province d'Orenbourg, assiégèrent les postes isolés et s'emparèrent d'une grande quantité de bétail appartenant aux Kirghiz fidèles.

Cette fois l'expédition contre Khiva fut résolue. Le gouvernement russe ne se dissimulait pas les difficultés de l'entreprise. Entouré de trois côtés par des déserts de sable qui n'offrent aucune ressource à une armée en marche, gardé au nord par la mer d'Aral, dont le littoral est tellement ensablé qu'on ne peut l'aborder qu'avec des bateaux plats, le territoire du khan devait offrir encore d'autres obstacles dès que les troupes seraient arrivées dans la zone cultivée. L'oasis qui constitue la partie habitée du khanat n'est autre chose qu'un vaste marécage sillonné par d'innombrables canaux d'irrigation. Le corps expéditionnaire devait être arrêté par chacun de ces cours d'eau, à moins d'emmener un équipage de pontons. Quant à la résistance que le khan était en état de faire, on ne la redoutait pas beaucoup. Son armée régulière existait à peine; il n'avait pas d'infanterie; les troupes étaient mal armées. A supposer que les Ousbegs et les Turcomans réunis pussent former une troupe de 30,000 cavaliers, quelques milliers d'Européens devaient suffire à les mettre en déroute. Il était connu d'ailleurs que Khiva est entouré de plusieurs murailles en terre et que même chaque village, chaque lieu habité, est protégé par un mur d'enceinte; mais que devaient valoir ces fortifications devant l'artillerie moderne? En réalité, la vraie défense du Kharizm consistait dans les déserts qui l'entourent, déserts que non-seulement il fallait traverser, mais à travers lesquels aussi il était nécessaire de maintenir de poste en poste des lignes de communication. Enfin, quoique l'émir de Bokhara

n'eût pas remué depuis cinq ans, les Russes devaient se tenir en garde contre un mouvement offensif de ce souverain et des fanatiques qui l'entourent.

La conduite des opérations était confiée au général von Kauffmann. Cependant, comme le gouvernement-général du Turkestan n'eût pu fournir les 14,000 hommes qu'il s'agissait de mettre en campagne, comme il valait mieux du reste disséminer les troupes sur plusieurs routes, l'état-major-général de Saint-Pétersbourg décida que le corps expéditionnaire se partagerait en quatre colonnes. La première partait de Djizak et de Kazalinsk, à l'embouchure du Syr-Daria, avec 20 compagnies d'infanterie, 30 bouches à feu, 7 *sotnias* de cosaques et 9,500 chameaux, le Turkestan en fournissait tous les élémens; le général von Kauffmann en avait le commandement immédiat. Une seconde, organisée par le grand-duc Michel, gouverneur-général du Caucase, se réunissait à Krasnovodsk et Chigichlar sous les ordres du colonel Markosof; elle se composait de 8 compagnies d'infanterie, avec de la cavalerie et de l'artillerie à proportion, et 3,000 chameaux. La troisième colonne, à peu près de même force que la précédente, avait la ligne la plus courte à parcourir. Partant de Kinderli, au sud de la péninsule de Mangichlak, sous les ordres du colonel Lamakine, avec des troupes du Caucase, elle devait organiser en route des gîtes d'étapes afin de maintenir pendant tout le cours de la campagne une communication prompte et facile entre Khiva et la Caspienne. Enfin le lieutenant-général Verofkine quittait Orenbourg avec 900 fantassins, 12 canons, 400 cosaques et 5,000 chameaux. C'était à lui qu'incombait la responsabilité du plus long parcours dans le désert. Il était entendu que toutes ces troupes se mettraient en route de façon à se trouver au même moment sous les murs de Khiva, et que von Kauffmann en prendrait alors le commandement suprême. Ce général faisait en outre explorer les embouchures de l'Amou-Daria par la flottille de l'Aral, c'est-à-dire par des canonnières remorquant des barques à voiles avec une douzaine de canons et 260 soldats de marine. Cette escadrille, trop faible pour opérer un débarquement, pouvait du moins effrayer l'ennemi et diviser ses forces.

Vers le 15 mai, après trois mois de marche, la colonne d'Orenbourg arrivait à Koungrad, sur le bras occidental du delta de l'Oxus, et elle y était rejointe par la colonne Lamakine, qui avait quitté Kinderli le 15 avril. Quoiqu'il n'eût aucune nouvelle des autres détachemens, le général Verofkine n'hésita pas à s'avancer davantage. En avant de Khodchaïli, les Khiviens firent mine de résister : quelques coups de canon les dispersèrent promptement, et la ville fut occupée sans autre accident que deux hommes blessés. Quelques

jours plus tard, l'ennemi livra de nouveau bataille à Manghit; sa nombreuse cavalerie semblait envelopper les Russes, qui cependant restèrent maîtres du terrain avec une perte de 9 hommes tués et une vingtaine de blessés. Les habitans ayant pris part à la lutte, la ville fut brûlée à titre de représailles. A la suite de ces deux affaires, les Khiviens n'osèrent plus résister en rase campagne; ils escarmouchaient autour du corps expéditionnaire, attaquaient le convoi, coupant les ponts, s'enfuyant à perte de vue dès qu'ils étaient poursuivis. Verofkine reçut un courrier de von Kauffmann, qui lui donnait rendez-vous sous les murs de Khiva pour le 23 ou le 24 mai. Quant à la colonne Markosof, dont on n'entendait toujours pas parler, disons tout de suite qu'elle avait rebroussé chemin après avoir franchi la moitié du désert. Bien que cet officier eût une grande expérience des voyages à travers la steppe, il ne put découvrir sur la route qu'il parcourait assez de puits pour alimenter ses hommes, et, par crainte de les faire périr de soif, il ne put faire autrement que de les ramener en arrière. Son mouvement eut du moins pour résultat de tenir en respect les tribus des Tekkès, qui probablement se seraient sans cela portés au secours du khan de Khiva.

Le 22 mai, Verofkine recevait une ambassade de Mohammed-Rachim; le danger imminent lui inspirait sans doute le désir de recommencer le stratagème auquel Bekovitch avait succombé. Il priait le général de lui faire l'amitié d'accepter l'hospitalité dans sa capitale; il serait heureux de le recevoir; tout au plus lui fallait-il deux ou trois jours de répit pour achever ses préparatifs et réprimer les Turcomans pillards qui avaient eu l'audace de s'opposer à la marche des Russes. La ruse eût été moins grossière que Verofkine ne s'y serait pas encore laissé prendre; il avait reçu l'ordre formel de se refuser à toute négociation. Il continua donc d'avancer, si bien que le 27 mai au soir il était devant Khiva. Ses instructions portaient qu'il attendrait le commandant en chef; mais n'était-il pas périlleux de retarder l'attaque? Il se laissa volontiers convaincre. Le 28, l'artillerie russe bombardait la ville en même temps que l'infanterie s'aventurait un peu trop hardiment jusqu'au pied des murs; aussi les pertes furent-elles plus sensibles que dans les combats antérieurs. En somme, le résultat de la journée fut satisfaisant, car on vit arriver le soir un envoyé du khan qui s'annonçait disposé à conclure un traité. Le lendemain matin, par un heureux hasard, le général von Kauffmann arrivait par l'est devant Khiva. L'armée, enfin réunie, entra dans la ville et en occupa la citadelle et les principaux points stratégiques. Le khan s'était enfui; mais la population se montrait paisible; le bazar se rouvrit, les habitans firent un accueil amical aux Russes. En définitive, si les troupes avaient eu beaucoup à souffrir

pendant la traversée des steppes par le manque d'eau et d'approvisionnemens, le feu de l'ennemi leur avait fait peu de mal. Le khan de Khiva était forcé de reconnaître, comme ceux de Khokand et de Bokhara, l'immense supériorité des armes européennes.

Le khan s'était enfui avant la prise de sa capitale; c'était peu prudent de sa part, puisqu'il devait connaître les prétentions de certains sultans kirghiz à la couronne de Khiva. Aussi revint-il au bout de quelques jours, disposé à souscrire à toutes les conditions que le vainqueur jugerait bon de lui imposer. Ce que le général von Kauffmann lui fit signer était, à vrai dire, moins un traité de paix qu'une déclaration de vasselage. Le khan se proclame l'obéissant serviteur de l'empereur de toutes les Russies; il renonce au droit d'entretenir des relations directes avec les souverains voisins; il abandonne tout le territoire situé sur la rive droite de l'Amou-Daria avec les habitans sédentaires ou nomades que renferme ce territoire. Bien entendu, tout le khanat est ouvert aux négocians russes avec dispense pour les marchandises des droits de douane ou de transit. Enfin l'esclavage est aboli, et la contribution de guerre est fixée au chiffre énorme de 2,200,000 roubles à payer par annuités. Ce traité porte la date du 25 août.

On prétend, avec raison peut-être, que, dans les expéditions dirigées par les Russes vers l'Asie centrale, les généraux, ambitieux de se distinguer par des conquêtes, ont toujours outre-passé leurs instructions. Von Kauffmann devait en avoir la tentation plus que tout autre, puisque les troupes de Tachkend qu'il conduisait étaient arrivées avec lui juste à temps pour assister à la fin de la dernière bataille; il avait d'ailleurs une excuse. Les tribus turcomanes qui nomadisent au sud de Khiva reconnaissaient depuis longtemps la souveraineté nominale du khan; elles l'avaient assisté dans cette dernière guerre; en réalité, elles n'obéissaient à aucun maître. Non contentes de ne payer aucun impôt dans les temps ordinaires, lorsqu'elles prenaient les armes, elles se conduisaient dans les campagnes du Kharizm comme en pays conquis. Il n'y a pas à s'étonner alors que ces nomades ne se crussent pas liés par le traité du 25 août. Les esclaves persans mis en liberté par les Russes avaient à traverser les steppes pour regagner leur patrie; les Turcomans en massacrèrent un grand nombre : ils voulaient sans doute se venger de ne les plus pouvoir vendre, la prise de Khiva supprimant leur dernier marché. Le gouverneur-général devait réprimer cet acte de sauvagerie. Il lui eût été difficile de punir toutes les tribus; il s'en prit à celles, coupables ou non, qu'il était le plus aisé d'atteindre. Une petite expédition dirigée contre les Yomoudes eut un entier succès; outre un grand nombre de morts et de blessés, ils

perdirent la plupart de leurs troupeaux et payèrent une contribution écrasante. Ils n'en sont qu'affaiblis assurément et reparaîtront quelque jour aussi menaçans que par le passé. Sans doute aussi les Russes se souviendront alors de leur ancienne maxime, qu'une nation européenne ne peut accepter pour voisins des nomades turbulens, et qu'elle doit pousser ses frontières jusqu'à ce qu'elle rencontre des populations stables et paisibles. Cela admis, il leur faudrait placer leurs avant-postes à Meched et Hérat.

Il faut d'ailleurs reconnaître que les conditions imposées au khan de Khiva se justifient d'elles-mêmes. L'attitude des souverains du Kharizm depuis un siècle et demi prouve autant qu'il est nécessaire que les Russes ne doivent pas se fier à ces potentats indigènes; l'histoire des trois expéditions dirigées contre eux démontre aussi combien il est malaisé de les atteindre. Il est donc indispensable que le tsar ait un pied sur le territoire de Khiva. En quel endroit du khanat convient-il d'arborer le drapeau russe? Le général von Kauffmann dut se poser cette question. Maintenir une garnison permanente dans la capitale, c'était anéantir l'autorité du khan, assumer en conséquence la responsabilité de tout ce que les indigènes feraient à l'avenir de bon ou de mauvais. A défaut d'autre raison, le gouvernement de Saint-Pétersbourg avait d'ailleurs promis à l'Angleterre de ne pas annexer le Kharizm. Construire un fort à l'embouchure de l'Oxus eût été le meilleur parti, si ce fleuve était navigable en toute saison; mais le delta est marécageux, insalubre; il n'est pas plus facile d'y arriver par eau que par terre. Tout considéré, le gouverneur-général du Turkestan choisit l'emplacement de Chourakhan, sur le bord de l'Oxus, à deux étapes en amont de Khiva. De là les Russes surveilleront toutes les populations d'alentour; leurs colonnes légères s'élanceront à la poursuite des nomades; leurs canonnières remonteront le fleuve jusqu'à Khodja-Salé, où commence le royaume afghan. Auprès du fort que les troupes occupent déjà s'élèvera une ville nouvelle déjà baptisée du nom de Petro-Alexandrofsk, et qui deviendra peut-être plus tard la capitale d'une nouvelle province. De petits postes fortifiés la relieront, s'il le faut, aux établissemens de la vallée du Yaxartes. Enfin les caravanes qui se rendent de Krasnovodsk à Khiva ou à Bokhara sauront que sur leur route elles peuvent y trouver aide et protection. Ainsi se complète la ligne d'investissement que de Chigichlar au Thian-Shan, par Samarcande et Khodjend, les Russes ont tracée autour des états de l'Asie centrale. En un quart de siècle, ils ont avancé de 1,200 kilomètres au sud, de 1,500 kilomètres au sud-est. En résumé, il ne reste plus entre eux et l'Inde anglaise d'autres états indépendans que la Perse et l'Afghanistan.

Il y a dans le traité du 25 août une clause qui mérite d'être louée sans réserve, c'est l'abolition de l'esclavage. Le plus grand avantage en est pour la Perse, dont la population frontière, décimée par les Turcomans pillards, va retrouver quelque tranquillité, et ce sera sans contredit un lien de plus entre cet état et l'empire russe. Seulement il est bon d'observer que cette institution séculaire ne se supprime pas d'un trait de plume dans un pays où les mœurs ne s'y prêtent point. L'émir de Bokhara s'était engagé, lui aussi, à ne plus permettre le honteux commerce des hommes; il assurait même qu'il n'existait plus d'esclaves dans sa capitale, lorsqu'un diplomate américain revint à Saint-Pétersbourg, amenant à sa suite un Persan qu'il avait acheté publiquement dans le bazar de Bokhara. A son retour de Khiva, le général von Kauffmann était en position de dicter de nouvelles conditions à Mozaffer-Eddin, qu'il voulait du reste récompenser d'être resté neutre pendant la lutte. Un nouveau traité fut donc signé entre lui et l'émir. Celui-ci recevait en toute souveraineté une partie du territoire enlevé au souverain du Kharizm; par compensation, il s'engageait, comme Mohammed-Rachim, à recevoir les caravanes et les négocians russes dans toutes les villes de ses états, à interdire le commerce des esclaves, à ne lever aucun impôt de douane sur les marchandises qui transiteraient par son territoire. En un mot, comme l'avaient déjà fait les souverains de Khiva et du Khokand, il signait sa propre déchéance.

Les événemens dont la Transoxiane fut le théâtre depuis une dizaine d'années présentent tant d'importance que les envahissemens de la Russie sur les frontières de la Chine n'ont plus guère attiré l'attention. Un traité entre ces deux puissances, traité antérieur aux insurrections tounganes, avait déterminé la limite commune entre la province chinoise d'Ili et la Sibérie occidentale; les sujets du tsar avaient obtenu de plus la permission de trafiquer avec Kachgar, d'y avoir un consul et des comptoirs. Survint tout à coup, en 1864, la révolte des musulmans contre le gouvernement mandchou de Pékin. Les insurgés, partis, on s'en souvient, du Kansou, se divisèrent en deux bandes, l'une qui produisit un soulèvement général dans la Kachgarie pour aboutir à la création du royaume de Mohammed-Yacoub, l'autre qui se dirigea sur le versant nord des montagnes dans la vallée de l'Ili. Ces derniers ne surent pas se donner un chef, ce qui devait nuire à leurs succès, puis ils eurent le malheur de s'allier aux Calmouks, ennemis des Kirghiz et par conséquent des Russes. Entre autres incidens de la lutte, il advint que des tribus sibériennes furent pillées par les rebelles ou par leurs alliés. Soit par respect des conventions conclues avec les Chinois, soit pour se ménager toute liberté d'action envers des insurgés dont

le succès ne semblait pas durable, les généraux du tsar prirent une attitude hostile aux Tounganes. Ils y trouvèrent leur profit, — car, après de petits conflits sans doute, ils viennent de s'attribuer la ville de Kouldja, ancienne capitale de la province, située dans la fertile vallée de l'Ili, où passera le chemin de fer transasiatique, si jamais on en établit un.

Quant au nouvel émir de Kachgar, le gouverneur-général du Turkestan russe ne pouvait le traiter longtemps en ennemi, puisque le pays était pacifié, et qu'il y a des relations de commerce nécessaires entre les pays situés sur les deux versans des monts Thian-Shan. Cependant il semble que Mohammed-Yacoub se défie des Russes; est-ce par souvenir des luttes que, étant jeune, il a soutenues contre eux dans la vallée du Syr-Daria? Il a bien fini par concéder aux marchands de Vernoë et de Tachkend le droit de séjourner dans ses états, il a réduit à 2 1/2 pour 100, taux ordinaire en ces contrées, les droits de douane que paieront les marchandises russes; mais il entend sans doute ne pas devenir un vassal du tsar, comme les khans de la Transoxiane, et cela suffit à justifier ses défiances.

Plus à l'Orient, entre l'extrémité des monts Thian-Shan et le Pacifique, les Russes, sans avoir fait autant de progrès, ne sont pas du moins restés stationnaires. Au centre du désert de Gobi, ils ont un consul à Ourga; leurs explorateurs tracent de nouvelles routes, dressent la carte du pays, s'assurent l'amitié des indigènes. En Mandchourie, ils se sont fait donner par l'empereur de la Chine un immense territoire sur la rive droite de l'Amour. Le point saillant de leur politique d'une incontestable habileté est de se maintenir toujours en bons termes avec les mandarins de Pékin. Que l'empire chinois se démembre, ils sont en situation d'en prendre un morceau à leur convenance; qu'il se consolide, ils seront ses plus fidèles alliés entre toutes les nations européennes.

En résumé, de la Caspienne au Pacifique, entre les 35e et 50e degrés de latitude, s'étale un quart de la circonférence du globe où le gouvernement russe travaille avec succès à établir sa prépondérance. Quoique cette zone, dont le climat convient fort bien au tempérament enropéen, soit en général peu fertile et que la population y ait maintenant une faible densité, c'est de là que sont sorties les grandes migrations de peuples par lesquelles l'Inde, l'Asie occidentale et l'Europe ont été bouleversées. N'est-ce pas une raison suffisante pour qu'elle joue encore une fois un rôle considérable dans l'histoire du monde? Une fois la paix rétablie, ce qui manquera le plus, ce seront les voies de communication. En l'état présent, les voyages n'ont lieu que par caravanes. De Kachgar, qui est un point central, à Pékin, à Orenbourg, à la Caspienne, les marchands restent

des mois en route; sur de longs parcours, il faut qu'ils emportent des vivres pour eux, des fourrages pour les bêtes de somme. Les Russes ont tout intérêt à transformer ce mode primitif de locomotion. Rendront-ils le Yaxartes et l'Oxus navigables? Détourneront-ils ces fleuves légendaires vers la Caspienne? Traceront-ils un chemin de fer d'Orenbourg à Tachkend, de Tachkend à Kouldja, de Kouldja à la muraille de la Chine? Déjà bien des gens se sont engoués de ce dernier projet sans en pressentir toutes les difficultés. Ce qui précède aura montré, nous l'espérons, que l'idée est au moins prématurée; mais, si ce projet se réalisait, il est certain qu'une grande révolution s'opérerait dans le commerce asiatique, et que la situation de la Russie dans l'extrême Orient s'en trouverait prodigieusement agrandie. Autant dire que cette puissance est en voie de devenir maîtresse d'une moitié de cet immense continent. Que la Grande-Bretagne s'en alarme, elle qui a épuisé sa force d'expansion dans l'Hindoustan, il n'y a rien qui nous étonne, puisqu'elle se sent menacée. Quant à nous, nous ne voyons jusqu'à ce jour dans les progrès de la Russie qu'un gain pour la civilisation. Qu'elle détrône les monarques indigènes ou qu'elle les réduise à l'état de vassaux, qu'elle s'annexe leurs territoires, nous n'y pouvons qu'applaudir. Quelle pitié mériteraient de nous inspirer ces fanatiques potentats que l'on ne connaît que par des actes de cruauté? Qui prétendrait que ces nations abâtardies seraient plus heureuses indépendantes que sous les lois d'un maître européen? Mais il ne suffit pas que la conquête soit légitime; pour être durable, il faut encore que le vainqueur ne mésuse pas des avantages qu'il doit à sa position géographique. Attendons à l'œuvre les sujets du tsar, et voyons ce que deviendront entre leurs mains les territoires qu'une guerre légitime leur a livrés. Au début de cette étude, on a dit ce que les populations hindoues doivent de prospérité à la domination britannique. Chemins de fer et canaux d'irrigation, mesures préventives contre les famines, nouvelles cultures industrielles, liberté du commerce, sécurité, le tout avec des impôts modérés, voilà le programme de ce que les Anglais ont fait dans la péninsule. C'est l'affaire des Russes de nous montrer qu'ils sont capables d'en faire autant, par quoi ils consolideront leur puissance et se rendront dignes des succès que leurs armées ont obtenus.

H. Blerzy.

LES

LIGUES DE LA PAIX

ET

LES LOIS DE LA GUERRE

Ce n'est point un objet de médiocre importance que celui qui réunit les délégués de la plupart des états dans un pays voisin du nôtre. Que l'on ait des congrès en général telle opinion qu'on voudra, qu'on soit ou non porté à les confondre avec les commissions où trop souvent viennent expirer les meilleurs projets, là n'est pas la question pour le moment. Ce qu'on doit envisager, c'est que la codification internationale est vivement demandée depuis longtemps, et qu'en abordant pour la première fois ce problème la diplomatie répond aux plus légitimes préoccupations. Il y a une année à peine à la chambre des communes M. Henry Richard faisait appel à son intervention, et M. Mancini donnait le même exemple à la tribune italienne. Cet appel, paraît-il, a été entendu. Les délibérations ont réclamé le huis-clos, et on l'a assez strictement observé pour que les prolégomènes de la négociation soient, quant à présent, dénués d'intérêt; mais c'est l'occasion peut-être d'examiner par quelques côtés ce vaste sujet, d'en signaler les difficultés, sans négliger de jeter un regard en arrière et de marquer par quelques traits les principales périodes du mouvement qui s'est opéré dans le sens de la paix, et a préparé de longue main la conférence ouverte à Bruxelles. S'il est facile à première vue de conclure de la codification à l'arbitrage et au désarmement général, la marche des choses en cette immense entreprise avertirait au besoin que sous chaque pas est un écueil, si bien que le passé doit ici de toute nécessité éclairer le présent. Les publi-

cations abondent et offrent un précieux contingent à cette étude. C'est un élément qui doit compter dans l'élaboration qui se poursuit, et lorsque la magistrature elle-même a tenu à formuler son avis sur les prétendus droits de la guerre dans des débats récens on doit être convaincu que le moment est venu de prendre un parti sur ces grands problèmes ou tout au moins d'arrêter certaines bases sur lesquelles il soit permis un jour d'élever cette codification internationale que la sagesse commande, mais que la passion de la guerre, si difficile à contenir, s'est toujours plu à entraver.

I.

En un pareil sujet, on serait déconcerté dès le premier pas, s'il était acquis sans réserves que la guerre est dans nos instincts, dans notre sang, pour ainsi dire, et qu'elle constitue comme une des lois de notre destinée. Elle a semé tant de calamités, elle a si souvent et si profondément déchiré le cœur des populations en bouleversant la raison, qu'on s'est demandé en effet si par nous-mêmes nous ne serions pas impuissans à la conjurer. Ce duel entre les nations, où des deux côtés le fait brutal et le droit absolu ont la singulière prétention de se confondre, aurait-il vraiment d'autres caractères que le duel entre les citoyens eux-mêmes? Il soulève les mêmes objections et provoque à peu près les mêmes réponses, — et la question du duel est loin d'être résolue. Vainement est-il proscrit et frappé de peines : l'orgueil, la dignité, le point d'honneur, bravent les défenses. En préparant nos codes au commencement du siècle, Cambacérès disait : « Comme il y aura toujours des procès, comme ils sont aussi inévitables que la guerre, il s'agit de les réglementer par une bonne procédure. » C'était facile à faire après la suppression des combats singuliers et des épreuves judiciaires, où la force avait encore une si large place; malheureusement la guerre n'est point abolie. Tend-elle du moins à disparaître? En l'affirmant, la civilisation serait heureuse d'être moins souvent démentie. Si, de la cabane où elle surgit pour un vil intérêt, la lutte passa aux peuplades, où elle s'engagea pour une liberté, pour une religion, sous la forme de querelles intestines, si les mœurs et le christianisme mirent fin à ces grands pugilats livrés sur les frontières de la tribu, et si de nos jours il n'a fallu rien moins que la question de l'esclavage pour allumer la guerre de la sécession entre les différens états de l'Amérique, la guerre internationale est toujours là et subsiste, plus expéditive dans ses procédés peut-être, mais non moins destructive dans ses effets. Après d'heureuses intermittences sous les gouvernemens de la restauration et de 1830, elle a sévi de nouveau dans ces vingt dernières années, et demeure pour les différens peuples de l'Eu-

rope cette « chose horrible » dont parle Bossuet, et que chaque état envisage avec assez d'appréhension pour que de fabuleux armemens se poursuivent partout sans relâche. C'est dans cette situation, alors que la fonte coule à flots dans les ateliers, que le génie moderne s'évertue à forger l'engin le plus meurtrier et que les budgets de tous les états s'épuisent, qu'un député de Merthyr, dans le comté de Galles, M. Henry Richard, portait la question de l'arbitrage devant la chambre des communes, et était assez heureux pour provoquer le vote qui a mis le gouvernement de la Grande-Bretagne en demeure de le proposer aux autres états comme le dernier et le meilleur moyen de terminer les différends de peuple à peuple. Bientôt le parlement italien suivait cet exemple et se déclarait fier de pouvoir contribuer à rendre le même service à l'humanité. On se tromperait toutefois en n'apercevant là qu'une explosion soudaine, qu'une généreuse motion inspirée par l'affligeant spectacle du développement progressif des armemens, par le récent exemple de guerres désastreuses et la crainte légitime qu'elles font naître en Europe. L'idée de l'arbitrage est une vieille idée qui a son passé et ses enseignemens; elle a survécu à bien des régimes, mais tous les régimes ne lui ont pas fait, on le comprend, le même accueil; elle n'est, à tout prendre, que la protestation des peuples contre l'institution de la guerre, qu'une entreprise résolue et sans trêve contre cette prétendue raison d'état qui ruine les états; à ce titre, elle est élevée et civilisatrice.

L'idée de l'arbitrage est de plus une idée française. A l'occasion de ce mouvement, on a eu raison de rappeler, par de récentes publications, le nom de l'abbé de Saint-Pierre (1). Au milieu de ses utopies, c'était justice de relever et de mettre en relief le projet qu'il avait longuement développé d'une médiation de souverains se réglant entre eux sur les choses de la guerre, et se soumettant, en cas de désaccord, au jugement des plénipotentiaires des autres alliés assemblés à cet effet. Restait le point capital du problème, le mode d'exécution, qui consistait en ceci : « si quelqu'un d'entre les grands alliés refuse d'exécuter les jugemens et règlemens de la grande alliance, négocie des traités contraires, fait des préparatifs de guerre, la grande alliance armera et agira contre lui offensivement jusqu'à ce qu'il ait exécuté les dits jugemens et règlemens, ou donné sûreté de réparer les torts causés par ses hostilités et de rembourser les frais de la guerre suivant l'estimation qui en sera faite par les commissaires de la grande alliance. » Le dernier mot de ce projet était donc la guerre encore, mais non plus la guerre d'envahissement

(1) *L'Abbé de Saint-Pierre*, par M. Molinari.

et de conquête; c'était la guerre pour assurer la paix, c'était l'armée internationale protégeant l'ordre public des états.

Que cette idée de l'arbitrage vînt réellement du roi Henri IV, comme le prétendait l'abbé de Saint-Pierre, cela importe peu sans doute. On s'est demandé cependant si, en lui donnant le premier cette origine dans ses *Œconomies royales*, Sully n'avait pas essayé de couvrir ses écrits de la grande personnalité du roi; mais le ministre dit plus dans ses mémoires; ainsi que le fait observer M. Molinari, il affirme que des négociations avaient été engagées avec plusieurs souverains, notamment avec la reine Élisabeth, pour établir une fédération européenne. Si en effet des négociations ont eu lieu, la question serait tranchée, et l'idée de l'arbitrage, qu'on ne rencontrerait dans aucun autre état à cette époque, serait véritablement celle du souverain à qui elle était attribuée dans ces écrits. Rousseau donnait bientôt au *projet de paix perpétuelle* la forme brillante de son style, et Kant s'en inspirait pour un essai semblable. Ce qu'il importe uniquement de signaler, c'est qu'avant toute fédération, selon Kant, chaque état devait se mettre en possession d'un gouvernement représentatif. La raison qu'il en donnait avait son côté plus piquant que pratique : comme ce sont en définitive les citoyens qui supportent le poids de la guerre, eux seuls devaient être appelés à en décider, ce qui ne leur était donné que sous les gouvernemens à forme représentative. Dans un état despotique au contraire, la guerre n'était si facilement résolue que parce qu'elle ne coûtait au souverain, « propriétaire et non membre de l'état, aucun sacrifice ni sur ses biens, ni sur ses plaisirs de table, de chasse, de campagne et de cour. » — C'était là soulever une grave question de droit public qui a fait son chemin depuis, et n'a point été oubliée lorsqu'il s'est agi de rédiger nos constitutions.

C'était au fond la question de savoir à qui appartient le droit de paix et de guerre, question beaucoup moins épineuse en théorie que dans l'application. Il va de soi que ce droit, comme tous les autres, ne peut être exercé que par délégation; seulement, dès qu'il s'agit de le combiner avec la division des pouvoirs, les embarras commencent. Dans une des plus brillantes discussions dont on ait gardé le souvenir, Barnave et Mirabeau se chargèrent de présenter la question sous tous ses aspects, et l'assemblée constituante déclarait que le droit de paix et de guerre « appartient à la nation, » mais que la guerre ne pouvait être décidée que par un décret du corps législatif, rendu sur la proposition formelle du roi. On eut beau dire que la solution manquait de netteté, qu'elle se heurtait à la division des pouvoirs, qu'en voulant être agréable tout à la fois à la nation, à l'assemblée et au roi, elle ne donnait satisfaction à personne, en

définitive le droit du pays était reconnu, proclamé, celui du chef de l'état limité. C'était un frein dont le passé n'avait point offert d'exemple. La convention ne pouvait s'en contenter. Allant plus loin, elle voulut que les déclarations de guerre fussent proposées au peuple et votées dans les assemblées primaires. N'était-ce pas là une folle exagération du droit? Comment l'affirmer, quand on a eu l'exemple d'assemblées votant la guerre ou la laissant faire au mépris des vœux manifestes du pays!

On ne saurait oublier que le *Bellérophon* cinglait déjà sur Sainte-Hélène lorsque le sénat s'aperçut que Napoléon n'avait pas cessé de violer l'article 50 de la constitution, qui exigeait une loi pour les déclarations de guerre. Le grand capitaine n'avait pris l'avis de personne et ne s'était enquis ni du tribunat, ni du corps législatif, ni du sénat; il avait donc forfait aux lois fondamentales et méritait bien la déchéance. Malheureusement la révélation arrivait un peu tard; le sénat, paraît-il, n'avait pas compris non plus que les riches dotations dont il avait été gratifié venaient en ligne directe du domaine extraordinaire, c'est-à-dire du butin de la guerre. Bien que les gouvernemens représentatifs de la restauration et de 1830 n'eussent pas levé un soldat sans la volonté des chambres, la constitution de 1848 exigea, pour les traités de paix passés par le président de la république, l'approbation de l'assemblée nationale, et son consentement pour les déclarations de guerre. Le nouvel empire entendait user du droit de paix et de guerre, et il s'en ressaisit, mais, il faut en convenir, tout se passa dans les formes. Les subsides furent votés conformément à la constitution, et les déclarations de guerre offrirent le cachet de la régularité la plus parfaite. Ce fut là une phase nouvelle dans l'art de faire la guerre sans se soucier du pays, mais aussi sans blesser la constitution. Le jour où le pays se mit à protester, Napoléon III marchait vers Chislehurst, mais il put répondre que lui ne voulait pas la guerre, et qu'il avait eu la main forcée. Les votes du corps législatif lui permettaient de parler ainsi. Alors que nous jetons les bases de notre nouvelle organisation politique, et qu'il s'agit de se prononcer de nouveau sur le droit de paix et de guerre, n'oublions pas de tels exemples, et retenons bien ce que M. Thiers a voulu consigner dans l'enquête ouverte sur les événemens du 4 septembre. « Lorsque, pour s'excuser, a-t-il dit, l'empereur Napoléon III prétend que c'est la France qui l'a entraîné à la guerre, il n'est pas dans la vérité. Si en effet il n'a pas voulu la guerre et qu'à son corps défendant il ait cédé, c'est à son parti qu'il a cédé et non à la France. Quelques hommes de cour et quelques spéculateurs de bourse, très peu nombreux du reste, sentant que les fautes de 1866 pesaient sur les affaires et croyant qu'une campagne de six semaines suffirait pour rendre l'élan aux spécula-

tions dont ils vivaient, disaient que c'était un mauvais moment à passer, quelque cinquante mille hommes à sacrifier, après quoi l'horizon serait éclairci, et qu'alors reprendraient les affaires; mais c'étaient de rares exceptions, et, je le répète, la France ne voulait pas la guerre. C'est un parti aveuglé par son ambition et par son ignorance qui seul l'a voulue, nous l'a donnée, et nous a perdus. » Cependant il fallait le vote de la chambre pour les subsides, et la chambre pouvait tout arrêter; elle pouvait, elle devait surtout contrôler, car il s'agissait d'abord de savoir si véritablement notre ambassadeur avait été l'objet d'une insulte, d'une insulte voulant la guerre. « Convaincu, ajoute M. Thiers, qu'on nous trompait, je demandai la production des pièces sur lesquelles on se fondait pour se dire outragé. J'étais sûr que, si nous gagnions vingt-quatre heures, tout serait expliqué et la paix sauvée. On ne voulut rien entendre, rien accorder. Je fus insulté de toutes parts, et les députés des centres, si pacifiques les jours précédens, intimidés, entraînés dans le moment, s'excusant de leur faiblesse de la veille par leur violence d'aujourd'hui, votèrent cette guerre, qui est la plus malheureuse certainement que la France ait entreprise dans sa longue et orageuse carrière. » Kant avait donc raison lorsqu'il demandait avant toute chose, pour chaque état, des institutions véritablement représentatives, il disait même républicaines, sans attacher à ce mot le sens qu'il a pour nous en matière politique, — ceci pour dire que les guerres en définitive se font souvent sans motif suffisant et au mépris des intérêts des peuples. Quand elle supprimait la délégation pour les déclarations de guerre, que redoutait à son tour la convention, si ce n'est des assemblées muettes et dociles comme le sénat du premier empire, si ce n'est des votes comme celui qui a décidé de la dernière guerre? Ne rejetons point de tels avertissemens; nous n'avons pas le droit en pareil cas de traiter trop légèrement les conceptions de la violente assemblée.

Nous devions dès l'abord signaler les publications qui ont répandu en Europe les premières notions de l'arbitrage, et inspiré à des degrés divers toutes celles qui ont suivi. Arrivons aux sociétés, aux ligues et aux congrès qui, par leur active propagande et l'influence d'un infatigable patronage l'ont introduit dans le règlement des difficultés et des contestations internationales.

II.

Ce fut au lendemain des sanglans combats du premier empire que, par un mouvement spontané, se forma contre la guerre la ligue des hommes de bien, qui dure encore. Dès 1815, la secte des quakers fondait à New-York une *Société des amis de la paix*. L'an-

née suivante, pareille société s'organisait à Londres. Dans toutes les directions s'établirent des succursales que la propagande des brochures étendit rapidement. En 1843, pour toucher plus vite à notre époque, un congrès formé des délégués de la Société de la paix se tenait à Londres, sous la présidence de M. Charles Hindley. Il fut décidé qu'une adresse serait envoyée à tous les gouvernemens civilisés pour les inviter à introduire dans leurs traités de paix ou d'alliance une clause par laquelle ils s'engageraient, en cas de dissentiment, à accepter la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies. Cette adresse fut présentée au roi Louis-Philippe, qui répondit aux délégués : « La paix est le besoin de tous les peuples, et, grâce à Dieu, la guerre coûte beaucoup trop aujourd'hui pour qu'on s'y engage souvent, et je suis persuadé que le jour viendra où, dans le monde civilisé, on ne la fera plus. » Au mois de janvier 1848, M. Beckwith, secrétaire de la Société centrale de la paix d'Amérique, présentait la même adresse au président des États-Unis. Celui-ci fit observer que les gouvernemens populaires étaient portés à la paix par leur tendance naturelle. « Que le peuple soit instruit, dit-il, qu'il jouisse de ses droits, et il demandera la paix comme indispensable à sa prospérité. » De 1848 à 1851, quatre congrès furent successivement tenus à Bruxelles, à Paris, à Francfort et à Londres. Le plus important fut celui qui s'ouvrit à Londres en 1851, pendant l'exposition universelle. On y voyait figurer des membres du parlement britannique, plusieurs membres de l'assemblée législative et du conseil d'état de France, six corporations religieuses, deux corporations municipales, trente et un délégués des sociétés de paix d'Amérique. A peine la vaste salle d'Exeter-Hall pouvait-elle contenir tous les auditeurs. Des résolutions importantes y furent adoptées; elles proclamaient qu'il est du devoir de tous les ministres des cultes, des instituteurs de la jeunesse, des écrivains et des publicistes, d'employer toute leur influence à propager les principes de paix, et à déraciner du cœur des hommes les haines héréditaires, les jalousies politiques et commerciales, qui ont été la source de tant de guerres désastreuses. En cas de différends, les gouvernemens devaient se soumettre à l'arbitrage de juges compétens et impartiaux; mais le congrès s'élevait surtout contre les armemens : « les armées permanentes, disait-il, qui, au milieu des démonstrations de paix et d'amitié, placent les différens peuples en un état continuel d'inquiétude et d'irritation, ont été la cause de guerres injustes, de souffrances des populations, d'embarras dans les finances des états; le congrès insiste sur la nécessité d'entrer dans la voie du désarmement. »

La propagande ne ralentit point sa marche. Elle étendit sans

cesse son influence civilisatrice, et de larges satisfactions lui furent bientôt données. En 1851, le comité des affaires étrangères du sénat des États-Unis, présidé par M. Foot, émettait un vœu en faveur de l'arbitrage international, et au mois de février 1853 le sénat, sur le rapport de M. Underwood, engageait le président, chaque fois que cela serait pratiquable, à insérer dans tous les traités à conclure à l'avenir un article ayant pour but de faire soumettre tout différend qui pourrait s'élever entre les parties contractantes à la décision d'arbitres à choisir d'un commun accord. Dès 1856, l'occasion se présentait de profiter du conseil. Les grandes puissances avaient à régler le différend de la Turquie. Une députation de la Société de la paix de Londres, composée de MM. Hindley, Joseph Sturge et Henry Richard, fut envoyée à Paris pour recommander à lord Clarendon et aux plénipotentiaires réunis dans cette ville une clause relative à l'arbitrage international. Lord Clarendon en effet proposa au congrès d'adopter l'idée qui était défendue par les sociétés de la paix d'Europe et d'Amérique. Les autres diplomates l'accueillirent, et le traité qui a pris le nom de *traité de Paris* stipula que, si un désaccord venait à s'élever entre la Sublime-Porte et une ou plusieurs des parties contractantes, elles devraient, avant de recourir aux armes, fournir aux puissances signataires du traité le moyen de prévenir une semblable extrémité par leur médiation. Dégageant du traité une règle d'application beaucoup plus générale, le vingt-troisième protocole posait cette première assise de l'arbitrage : « Les plénipotentiaires n'hésitent pas à exprimer le vœu, au nom de leur gouvernement, que les états entre lesquels un sérieux dissentiment viendrait à s'élever eussent recours avant d'en appeler aux armes, en tant que les circonstances l'admettraient, aux bons offices d'une puissance amie. Les plénipotentiaires espèrent que les gouvernemens non représentés au congrès s'uniront au sentiment qui a inspiré le vœu contenu dans le présent protocole. » En effet, quarante états adhérèrent à cette clause. En présence de ce protocole et de la solennité qui en avait amené l'acceptation par toutes les puissances, M. de Laveleye (1) se demande comment l'empire a pu engager la guerre de 1870. Ce protocole était-il déjà oublié? Non sans doute, et il ne fallait qu'un instant pour que, rappelé par une des puissances, sinon par le pays, l'on vît aussitôt surgir une demande de médiation. N'est-ce pas là ce que craignait Napoléon III quand on brusquait si violemment le vote de la chambre, quand on refusait aux instances de M. Thiers les vingt-quatre heures de réflexion qu'il sollicitait si énergiquement pour sauver la paix!

(1) *Des Causes actuelles de guerre en Europe*, Bruxelles 1873.

Il revenait de droit à M. Henry Richard, au délégué de la Société de la paix de Londres en 1856, de porter pour la seconde fois devant le parlement anglais la question de l'arbitrage international. En 1849, pareille motion, présentée par Richard Cobden, avait été repoussée sur les observations de lord Palmerston, qui affecta de la tourner en ridicule; mais les derniers événemens étaient là pour apprendre une fois de plus, et par de saisissantes réalités, à quel point les folles entreprises d'une seule puissance peuvent troubler l'Europe entière. Et puis l'Angleterre n'a cessé de marcher vers la paix. Elle n'avait que médiocrement apprécié l'attitude beaucoup trop expectante de son gouvernement lors de la dernière guerre; elle aurait voulu qu'il se jetât avec des paroles d'apaisement entre les combattans. Aussi saisissait-elle l'occasion de nous témoigner ses vives sympathies au milieu de nos désastres. N'oublions pas qu'à l'armistice des convois de vivres, traversant le détroit, nous arrivaient à Paris comme la manne, et que, de la même provenance, les terres dévastées de nos laboureurs recevaient bientôt les premières semences. Des *meetings* se prononçaient contre la guerre en général et particulièrement contre celle qui, après Sedan, s'était montrée si inexorable. Le 8 juillet 1873, M. Henry Richard n'était donc que l'éloquent organe des manifestations de l'opinion dans son pays alors qu'il obtenait, par un vote du parlement, qu'une adresse fût envoyée à la reine « pour qu'il lui plaise de charger le secrétaire d'état aux affaires étrangères de se mettre en rapport avec les puissances, en vue de perfectionner les lois internationales et d'établir un système permanent d'arbitrage. » Par cette résolution, le gouvernement anglais était mis en demeure de se concerter avec les autres états sur une réforme considérable comprenant deux choses fondamentales, la rédaction d'une sorte de code international et la constitution du tribunal d'arbitrage réclamé depuis si longtemps par les amis de la paix et les publicistes. Le 24 novembre suivant, la chambre des députés italienne, sur la proposition de M. Mancini, proclamait à l'unanimité la même résolution, et formulait le même vœu dans une séance à laquelle avaient été conviés M. Henry Richard et MM. Dudley Field et Miles, jurisconsultes américains non moins dévoués à la cause de la paix. Est-ce à ces manifestations solennelles que l'on doit la conférence de Bruxelles? Nous ne saurions l'affirmer; mais ce que l'on peut dire, c'est que cette conférence se trouve en face de difficultés de plus d'un genre. Tout est à créer en cette matière; non-seulement la guerre est sans règles d'aucune sorte, mais, ce qui peut surprendre, les relations de peuple à peuple sont abandonnées au hasard des interprétations et à l'arbitraire du plus fort. Qu'est-ce donc que le droit des gens, et où en est-il à notre époque?

Il y a plus de trente ans que Rossi gourmandait à cette occasion l'insouciance de la diplomatie. « Tout paraît indécis, disait-il, arbitraire, mobile comme les événemens, comme les intérêts, comme les opinions et les vues de ceux qui président aux transactions politiques des grands états. En un mot, le droit des gens en est encore aux misères de l'empirisme. » Or rien n'est changé. Aujourd'hui comme alors, comme toujours, un conflit vient-il à éclater, l'embarras consiste à trouver une règle qui s'y puisse appliquer, et, comme elle n'existe point, comme elle ne peut être déduite que des faits et gestes de la diplomatie dominante, il ne s'agit de rien moins que de créer cette règle pour la circonstance. Alors on croirait assister à ces discussions juridiques des siècles passés, où Tacite et les pères de l'église, Horace et la Genèse, servaient à résoudre les questions de paternité, de succession ou de mitoyenneté. Ainsi se tranchent encore beaucoup de difficultés internationales à propos desquelles Grotius et Vattel sont renforcés de Cicéron. Veut-on expliquer comment telle ou telle immunité appartient à un ambassadeur ou aux gens de sa suite, on cite un fait qui s'est passé en Angleterre, en Hollande ou en France il y a deux cents ans peut-être, et ce fait, rapporté par Pufendorf, Wicquefort ou Barbeyrac, sert de loi pour peu qu'il concorde avec l'espèce. S'agit-il par exemple d'établir la franchise dont jouissent les hôtels des ambassadeurs, nous ouvrons Merlin, qui, sur la foi de Wicquefort, invoque le fait suivant : « le 21 mai 1649, un officier de l'élection de Paris, accompagné de gardes et de commis de la ferme, voulut pénétrer dans la loge du suisse de l'ambassadeur de Hollande, soupçonné de vendre du tabac râpé, et fut repoussé avec éclat. Plaintes de l'ambassadeur. L'élu fut interdit et emprisonné par ordre du gouvernement. Les commis furent cassés et les fermiers-généraux obligés de faire des excuses. » Tel est aujourd'hui le code des nations; chaque pays est resté dans l'isolement parce qu'aucun autre n'en est sorti. En posant des principes que l'étranger pourrait admettre ou rejeter au gré de ses intérêts, on a craint de stipuler contre soi-même. C'est ce qui nous est arrivé quand à deux reprises nous avons essayé d'asseoir quelques règles relativement aux ambassadeurs et aux agens diplomatiques. C'était, il est vrai, sous le gouvernement qui a le moins contribué au rapprochement des peuples. Premier consul ou empereur, Napoléon détestait la diplomatie et les diplomates, dans lesquels il ne voyait que des conspirateurs et des espions. La rédaction du code civil lui donna l'occasion de s'expliquer à ce sujet. Le projet du code contenait une disposition qui affranchissait de poursuites devant nos tribunaux tous les agens diplomatiques étrangers ainsi que les personnes composant leur famille et leur suite. « J'aimerais mieux, dit le premier consul, que les ambassadeurs

français n'eussent point de priviléges à l'étranger, et qu'on les arrêtât, s'ils ne payaient pas leurs dettes ou s'ils conspiraient, que de donner aux ambassadeurs étrangers des priviléges en France, où ils peuvent plus facilement conspirer parce que c'est une république. Le peuple de Paris est assez badaud; il ne faut pas encore grandir à ses yeux un ambassadeur, qu'il regarde comme valant dix fois plus qu'un autre homme. Les autres puissances n'ont point à cet égard établi des principes aussi formels que ceux qu'on nous propose d'adopter. Il serait préférable de n'en pas parler. » Et la disposition fut écartée.

Au surplus, il faut bien le reconnaître, le point était scabreux. Était-il même susceptible d'être utilement abordé dans les conseils législatifs d'une seule puissance? L'intéressant débat qui eut lieu en 1810 au conseil d'état, débat peu connu et qui rentre à plus d'un titre dans cette étude, permet d'en douter. Toujours à propos de la condition des agens diplomatiques, des regards plus clairvoyans furent portés alors sur ces vastes solitudes du droit des gens que Rossi prenait en pitié. Cette condition avait préoccupé Montesquieu, qui y voyait une source perpétuelle de conflits; elle préoccupait non moins Napoléon : dans l'espèce d'isolement où il se trouvait à l'égard des autres états, elle s'offrait sans cesse à son esprit comme un des plus agaçans problèmes. Il résolut d'en finir et de la soumettre à un examen décisif. Appelé à se prononcer, le conseil d'état dès les premiers pas déclarait qu'en l'absence de lois positives, de conventions expresses entre les souverains, on ne pouvait rechercher de motifs de décision en cette matière que « dans les conventions présumées, dans l'usage le plus ordinaire, dans l'opinion des publicistes, et surtout dans cette raison universelle, principe de toutes les bonnes lois. » C'était beaucoup, et c'était peu. En poussant plus loin son étude, le conseil d'état ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il se perdait dans le vide. Il s'empressa de recourir à l'expérience de l'un de ses membres, M. le comte d'Hauterive, très versé dans la diplomatie, où il avait passé une grande partie de sa vie, et l'invita à lui communiquer ses vues. De son côté, Napoléon chargeait le procureur-général Merlin de présenter le tableau de la législation et de la jurisprudence de l'Europe sur ce grand sujet. Les diplomates se complaisent dans l'ombre favorable que projette l'incertitude des règles et des décisions. M. d'Hauterive ne pouvait échapper à cette pente de son esprit. Au contraire, la doctrine et la jurisprudence ne conçoivent que les points de droit nettement tranchés, et Merlin était jurisconsulte. Le grand capitaine aimait à tout dominer : chacun resta dans son rôle. Le conseil d'état avait timidement proposé de consacrer le principe de l'inviolabilité des ambassadeurs fondée sur le droit des gens; mais, reve-

nant aussitôt sur ses pas, il décidait que l'inviolabilité cesserait dès que les ambassadeurs auraient eux-mêmes violé ce droit. Napoléon repoussa énergiquement le principe de l'inviolabilité; tout ce qu'il pouvait admettre, c'était que les agens diplomatiques ne devinssent justiciables qu'après la décision d'une commission de hauts dignitaires composée par lui. « M'objecterez-vous, disait-il, que les souverains, se trouvant compromis dans la personne de leurs représentans, ne m'enverront plus d'ambassadeurs? Je retirerais les miens, et l'état gagnerait d'immenses salaires fort onéreux et souvent au moins très inutiles. Pourquoi voudrait-on soustraire les ambassadeurs à toute juridiction? Ils ne doivent être envoyés que pour être agréables, pour entretenir un échange de bienveillance et d'amitié entre les souverains respectifs. S'ils sortent de ces limites, je voudrais qu'ils rentrassent dans la classe de tous, dans le droit commun. Je ne saurais admettre tacitement qu'ils pussent être auprès de moi à titre d'espions à gages, ou bien alors je suis un sot, et je mérite tout le mal qu'il peut m'en arriver. Seulement il s'agit de s'entendre et de le proclamer d'avance, afin de ne pas tomber dans l'inconvénient de violer ce qu'on est convenu d'appeler jusqu'ici le droit des gens et les habitudes reçues. » Le conseil d'état, modifiant son projet, revint au droit commun; seulement il subordonnait les poursuites à l'autorisation préalable du ministre des affaires étrangères.

Cependant la nouvelle proposition ne manquait-elle pas tout à la fois de logique et d'utilité pratique? Il importait fort peu de poser une règle rigoureuse et de soumettre les agens diplomatiques au droit commun, si l'on faisait intervenir l'examen préjudiciel d'un ministre. M. d'Hauterive eut beau jeu contre cette proposition, qu'il repoussait à son tour; mais il se donna le plaisir de faire en règle le siége des théories en cette matière. Les unes soutiennent l'indépendance absolue des agens diplomatiques, les autres subordonnent cette indépendance aux lois d'ordre public. Les opinions sur ce point ont varié selon l'esprit des temps ou la position des écrivains; elles ont été mises en avant pour la plupart « par des hommes de cabinet, » par « des faiseurs de livres, » étrangers aux affaires et peu pénétrés du véritable caractère des fonctions diplomatiques. M. d'Hauterive qualifiait ainsi les auteurs que l'on est habitué à consulter, et auxquels Merlin avait emprunté tous les élémens de son mémoire, et, pour donner plus de force à son observation, il faisait remarquer que Grotius, dans le cours d'une longue vie, n'avait été ambassadeur que pendant dix mois, que Pufendorf, Vattel, Barbeyrac, étaient des gens de lettres, que Bynkershœck était un magistrat, que Mornac, Hofman, étaient des jurisconsultes, Albéric Gentil un prédicant, et Besold un simple professeur de droit.

Il fallait donc se tenir en garde contre tous leurs systèmes. Finalement il n'y avait en tout ceci à considérer qu'une question de « dignité » pour les souverains, et partant de là il fallait laisser les poursuites dans le domaine de la diplomatie. Il n'y avait donc rien à faire, l'exemple du passé devant être regardé comme la meilleure règle du présent et de l'avenir. Le procureur-général Merlin voyait autrement les choses et les voyait mieux. Il convenait, selon lui, de sortir des incertitudes sur des questions de cette importance, mais le terrain fuyait sous les pas; pour lui donner quelque consistance, il était indispensable « de faire adopter par tous les gouvernemens des règles fixes et uniformes. »

Ainsi dès cette époque l'étude seule de la condition des agens diplomatiques conduisait fatalement à la solution que proposent aujourd'hui les parlemens d'Italie et de la Grande-Bretagne; mais l'heure était mal choisie pour jeter les bases d'un code international d'accord avec les autres puissances; le projet rentra, pour n'en jamais sortir, dans les cartons du conseil d'état. En attendant mieux, Merlin voulut du moins utiliser ses recherches. Il fit donc entrer dans son recueil les élémens de son remarquable mémoire, un peu trop persiflé par M. d'Hauterive, et c'est sur ce fond, rajeuni par les travaux de Martens, que vivent encore nos tribunaux, et l'on peut ajouter les tribunaux de l'Europe, quand il s'agit de trancher une question de droit des gens (1). Il a bien été conclu quelques traités avec certaines puissances, on a bien dit dans ces traités que les agens diplomatiques jouiraient respectivement, dans les deux pays, « des avantages de toute sorte, accordés ou qui pourraient être accordés à ceux de la nation la plus favorisée; » mais ces avantages n'ont été définis, que nous sachions, dans aucun traité antérieur auquel les jurisconsultes et les tribunaux puissent recourir. Parfois même on a pris l'engagement, comme dans le traité intervenu entre la France et la Toscane en 1853, de régler les attributions, priviléges et immunités des agens respectifs « et d'en faire l'objet d'une convention spéciale dans le plus bref délai possible; » mais il ne semble pas qu'aucune convention de ce genre ait encore été arrêtée. Chacun pour soi, chacun chez soi, telle est en définitive la maxime qui jusqu'à ce jour a gouverné les peuples.

III.

La codification des lois internationales et la constitution de l'arbitrage ouvrent un si vaste champ aux négociations attendues des bons offices de la diplomatie, que le programme sera réduit, on doit

(1) Voyez, dans le *Répertoire* de Merlin, le mot *ministre public*.

le supposer, en vue du succès même de l'entreprise. Tel qu'il a été compris par certains publicistes, le code international serait une œuvre gigantesque. Dans son mémoire couronné en 1849 par le congrès des sociétés anglo-américaines réunies à Paris, M. Louis Bara proposait, ni plus ni moins, de modeler le code des nations sur nos propres codes (1). Il ne doutait pas qu'il n'existât entre les peuples les mêmes rapports qu'entre les hommes. En conséquence, lois civiles, commerciales, pénales, politiques et administratives, sans oublier la procédure, il faisait tout entrer dans le corps de droit international, *corpus juris gentium*, comme il se plaisait à le désigner. Ramenée à la théorie pure, cette grande division des droits des peuples peut être rigoureusement exacte, mais l'offrir à ceux qui voudraient tenter les premiers rapprochemens entre les différens états, ce serait trop embrasser et courir le risque de mal étreindre; pour aspirer à une codification proprement dite, on compromettrait le sort de négociations déjà assez périlleuses. Il s'agirait avant toute chose de prévenir les principales causes de guerre. Ce sont ces causes qui sont à observer dans leurs grands aspects. Elles ont varié avec les temps et les mœurs. En les énumérant, Grotius signalait notamment le refus de donner des femmes à ceux qui en demandent, l'envie de s'établir dans un meilleur pays que celui qu'on possède, le désir de s'emparer du gouvernement d'un état sous le prétexte que c'est pour son bien, la prétention à la souveraineté universelle. De nos jours, l'enlèvement des Sabines n'est guère à redouter; les états ne sont plus nomades : resterait à savoir si la domination de la Rome antique ne tenterait pas encore des imitateurs modernes; mais d'autres causes de guerre subsistent. M. Paul Leroy-Beaulieu les ramène à trois : l'oppression d'une nationalité par une autre, — les défiances et les jalousies surannées, entretenues par une diplomatie tracassière et par l'enseignement public, — enfin l'ambition des princes, et le besoin de faire oublier par l'éclat des entreprises extérieures la pauvreté des institutions du dedans (2). — La dernière de ces causes n'est pas la moins irrécusable pour nous qui lui devons les désastres accumulés des deux empires. Après avoir étudié les faits contemporains, M. de Laveleye a découvert un plus grand nombre de causes de guerres, toutes actuelles, sans compter, dit-il, « le chapitre très étendu des querelles dont l'origine est si insignifiante qu'on ne peut ni les prévoir ni les décrire, et qu'il faut les grouper sous le titre de conflits sans nom. » Ces causes, selon lui, seraient la soif des conquêtes, la religion, le maintien de l'équilibre européen, les interventions à l'étran-

(1) *La science de la Paix*, par Louis Bara, 1872.
(2) *Recherches économiques sur les guerres contemporaines*, Paris 1873.

ger, les rivalités historiques, les colonies, les disputes d'influence, les obligations des neutres, les hostilités des races, l'imperfection des institutions politiques et la théorie des limites naturelles. On pourra trouver l'énumération bien longue, et cependant elle n'a rien d'excessif; ce sont bien là, il faut le reconnaître, des causes incessantes de guerre dans les temps modernes. La première cependant, l'esprit de conquête, aurait perdu du terrain; les légistes le répudient, et il n'oserait plus lui-même, disent les optimistes, s'affirmer désormais. Ce serait l'occasion certes de le condamner une fois pour toutes dans un code international; mais cette condamnation serait-elle bien définitive, et ne pourrait-il plus s'en relever? Et les secrètes machinations, et les hypocrites entreprises, et les vaines chicanes, qui donc pourrait les déjouer et obliger les souverains à compter avec la justice dans la manière de traiter les autres états? Le tribunal arbitral serait là, dit-on, pour ces cas comme pour les autres. Soit; mais ne se fait-on pas illusion sur ce point?

On répond que dès à présent on est à même de citer de remarquables exemples de conflits réglés par le seul fait de l'arbitrage, et que dans plusieurs traités il est formellement stipulé. Ainsi, en 1853, une convention relative aux pêcheries du Canada intervenait entre les États-Unis et l'Angleterre. Lord Clarendon, à la sollicitation de plusieurs membres du parlement, au nombre desquels était Richard Cobden, fit insérer dans le traité une clause imposant l'arbitrage aux parties contractantes. En cas de différend, chaque partie nommerait un arbitre, et les deux arbitres en désigneraient un troisième, s'ils ne pouvaient tomber d'accord. Les parties contractantes s'engageaient à considérer la décision arbitrale comme définitive et sans appel. La même année, des réclamations restées indécises entre ces deux puissances étaient soumises à une commission mixte qui choisissait un troisième arbitre, M. Joshua Bates, de Londres. C'est une commission arbitrale qui réglait encore certains conflits survenus, en 1860, entre les États-Unis et la Nouvelle-Grenade, en 1861 entre les États-Unis et Costa-Rica. En 1863, la décision arbitrale du roi des Belges terminait un premier différend entre les États-Unis et le Pérou, un second entre le Brésil et l'Angleterre. En 1865, l'affaire du détroit de Puget entre l'Amérique et l'Angleterre était soumise à une commission arbitrale, et en 1870 l'arbitrage de l'Angleterre mettait fin à un différend entre l'Égypte et l'Espagne. Nous arrivons ainsi au traité de Washington, que l'on a considéré non sans raison comme un des actes diplomatiques les plus importans du siècle.

Cinq commissaires désignés par la Grande-Bretagne et cinq choisis par les États-Unis se réunirent à Washington, et formèrent une haute commission ayant pour mandat d'examiner les différends qui

s'étaient élevés entre les deux pays à l'occasion de la guerre de la sécession. Après avoir fixé pour l'avenir un certain nombre de règles de droit qui régiront désormais ces deux puissances et forment les premiers linéamens d'un code international à leur usage, la haute commission décida que toutes les réclamations se rapportant à la question de l'*Alabama* et des autres corsaires (*Alabama Claims*) seraient soumises au jugement arbitral de cinq membres qui se réuniraient à Genève et seraient désignés, un par les États-Unis, un par l'Angleterre, un par le président de la confédération suisse, un par le roi d'Italie et un par l'empereur du Brésil. Dans l'ordre où elles viennent d'être indiquées, les cinq puissances furent représentées par MM. Charles Francis Adams, sir Alexandre Cockburn, Jacob Stæmpfli, le comte Frédéric Sclopis et le baron d'Itajuba. Durant la guerre de la sécession, l'Angleterre s'était-elle conformée aux obligations qui sont imposées aux états neutres? Telle était la question à résoudre et que développèrent M. Bancroft-Davis pour les États-Unis, et lord Tenterden pour la Grande-Bretagne. Les procès-verbaux de ce grand débat ont été publiés à Washington; ils contiennent un véritable traité de droit international et sont curieux à plus d'un titre; mais une fois de plus ils révèlent au plus haut degré le déplorable état du droit des gens à notre époque. La première difficulté fut de définir les obligations qui découlent de la neutralité. Or c'est par des prodiges de recherche et d'argumentation qu'on parvint à ériger les règles qui devaient servir de base à l'appréciation de la conduite de l'Angleterre. Tout fut compulsé, les traités, les actes de la diplomatie, les écrits des publicistes, Vinnius et Bartole, Erskine et Domat, MM. Hautefeuille et Théodore Ortolan, et, qui le croirait? Virgile lui-même. Il s'agissait de définir la faute, de caractériser la négligence qui résulte « de l'absence de diligence, » et la *culpa lata*, la *culpa levis*, la *culpa levissima*, occupèrent plusieurs séances. « Ce que le droit dit *de latiore culpa*, affirmait l'avocat des États-Unis, s'applique parfois à la *lata culpa*, de la même manière qu'un comparatif est employé dans certains cas pour un positif, comme dans Virgile : *tristior et lacrymis oculos suffusa nitentes*. » Ne croirait-on pas assister à une audience du parlement au XVIe siècle? Somme toute, le conflit était grave et de nature à engendrer une guerre désastreuse. Il fut vidé par un jugement qui a plus fait pour l'arbitrage international qu'aucune autre mesure. Le 12 septembre 1872, le tribunal de Genève condamnait l'Angleterre à payer en bloc à l'Amérique 75 millions de francs, attendu qu'en plusieurs points elle avait manqué « aux dues diligences » que lui imposaient les devoirs de la neutralité (1).

(1) En 1872, la question de la baie de San-Juan était encore réglée entre les États-Unis et l'Angleterre par une décision arbitrale.

Le terrain de l'arbitrage semblerait donc assez bien préparé, et de tels exemples s'imposent en quelque sorte à ceux qui sont appelés à organiser définitivement la justice internationale et à en arrêter les bases essentielles. Cependant nos tribunaux eux-mêmes rendraient de vaines sentences, si le pouvoir coercitif n'était là pour en assurer l'exécution. La saisie des biens et l'incarcération jouent un grand rôle dans les moyens employés par la justice. Quel sera donc le pouvoir coercitif entre les puissances? Si la sentence est répudiée par l'une des parties, en quoi consistera la contrainte? Nous avons vu que dans sa diète l'abbé de Saint-Pierre imposait aux souverains médiateurs le devoir de faire respecter leurs décisions. En effet, si l'arbitrage ne peut triompher des résistances, à quoi bon y recourir? C'est l'objection qui se produit habituellement en cette matière. C'est aussi celle sur laquelle s'appuyait M. de Moltke le 16 février 1874, lorsqu'il entreprenait de démontrer au *Reichstag* qu'il importait d'entretenir une armée de 400,000 hommes sur le pied de paix pour douze années. « Un tribunal de droit international, s'il en existait un, disait-il, manquerait toujours de la force nécessaire pour assurer l'exécution de ses arrêts : ses décisions demeureraient, en fin de compte, subordonnées à la décision souveraine du champ de bataille. »

D'abord, à supposer que les résistances ne pussent être brisées que par la force des armes, faudrait-il en principe repousser des décisions qui presque toujours seront acceptées et loyalement exécutées? Dès à présent, on peut citer de nombreux exemples d'arbitrage; quelle est donc la partie condamnée qui a refusé d'obéir? L'état qui répondrait aux juges par un défi aurait indubitablement à compter avec le sentiment public, et c'est là aussi une puissance. Enfin le jour où des états se ligueraient pour dompter la mauvaise foi d'un autre, la guerre aurait-elle donc le même caractère? Cette guerre, entreprise pour assurer la paix, d'après les traités, par mesure de police, qui donc n'y souscrirait dans de telles conditions? Et il est permis de croire qu'il serait très rarement nécessaire d'en arriver là. Qu'adviendrait-il, d'un autre côté, si la diète générale, ainsi que le proposait Bentham, mettait tout simplement l'état réfractaire, après un certain délai, au ban de l'Europe? A notre époque, avec le grand mouvement du commerce, cette espèce d'excommunication, accompagnée de sévères mesures d'interdit pour les libres communications et les échanges, ne paraîtrait-elle pas la plus cruelle, la plus flétrissante et la plus efficace des punitions? Même dans l'ordre de la morale internationale telle que semblent la comprendre ceux qui comptent secrètement sur le droit du plus fort, serait-ce là si peu de chose qu'on le prétend? C'est encore là peut-être ce

que l'on pourrait envisager de mieux dans une matière où, somme toute, on aura fait beaucoup, si l'on parvient quelquefois seulement à empêcher le mal. Après Fontenoy, le marquis d'Argenson, écrivant à Voltaire, lui disait que le triomphe paraissait magnifique, mais que le cœur lui manquait en songeant que « le plancher de tout cela était du sang humain. » C'est l'image qu'on ne devrait cesser d'avoir sous les yeux en traitant un pareil sujet. Une guerre de moins, que de sang épargné!

Nous avons dit que la magistrature était descendue dans la lice, et demandait à son tour l'abolition des restes de barbarie dont témoignent nos relations internationales. Qu'elle y apporte plus particulièrement l'idée du droit dans ses acceptions élevées, on ne saurait en être surpris, puisque là est l'objet de ses incessantes préoccupations. Elle n'admettra jamais qu'il y ait deux morales, la petite, comme on l'a dit, celle des citoyens entre eux, et la grande, celle des nations, — que le droit seul règne ici, et la force là. Un mot sauvage était parti du camp prussien dans la dernière guerre. Avait-il été réellement prononcé par le grand-chancelier? Il méritait dans tous les cas d'être flétri. Alors que l'ennemi foulait encore notre sol, l'un de nos premiers magistrats et de nos plus éminens juristes proclamait, pour l'honneur de la civilisation, que le droit prime la force (1). C'est le titre qu'un autre magistrat de la cour de cassation, M. Achille Morin, aurait pu donner à l'ouvrage étendu dans lequel il a traité, au point de vue juridique, la plupart des questions que fait naître la guerre (2). Joseph de Maistre se plaît à rappeler que, dans le grand siècle de la France, les procédés chevaleresques présidant aux combats, « la bombe dans les airs évitait le palais des rois. » Hélas! c'est pendant que les obus cinglaient à Paris le dôme du Palais de Justice que le magistrat écrivait son livre.

M. Morin se place en face de la guerre déclarée et se demande si elle n'a pas certains principes d'humanité et de justice à respecter. Montesquieu fait dériver le droit de la guerre « de la nécessité et du juste rigide. » Le combat aurait-il d'autres lois? Qui oserait soutenir que le soldat vaincu peut être torturé, que la propriété peut être inutilement dévastée, que le pillage est licite? Qui ne serait indigné à la pensée que l'un des belligérans a fait usage d'engins cruels, de balles explosibles ou empoisonnées? Sur tous ces points, l'œuvre paisible et infatigable des juristes a fait son chemin; elle a pénétré dans tous les pays, répandu la lumière dans

(1) Discours de M. le procureur-général Renouard, prononcé à la rentrée de la cour de cassation en 1872.

(2) *Les Lois relatives à la guerre selon le droit des gens moderne*, Paris 1872.

toutes les consciences, si bien qu'en matière de guerre il est permis de nos jours de faire appel au droit public. De leur côté, nos tribunaux ont proclamé certaines règles avec une grande fermeté et les ont posées comme les premiers pilotis du nouvel édifice à élever sur les terrains fuyans du droit international. C'est bien le moins que nous ayons une jurisprudence de la guerre! L'ennemi, par l'occupation militaire du territoire, acquiert-il sur les domaines de l'état envahi un droit tel qu'il puisse en disposer? Le gouvernement prussien, en possession des forêts domaniales des départemens de la Meuse et de la Meurthe, y avait coupé 15,000 pieds de chênes plus que séculaires qu'il vendit à un banquier juif de Berlin. L'enlèvement était difficile et coûteux; le banquier céda son marché à un habitant de Nancy, qui, mis en demeure d'exécuter la convention, en fit ressortir la nullité. La cour de Nancy et après elle la cour de cassation décident que l'occupation ne confère à l'ennemi que la jouissance provisoire des biens qu'il détient à la place du propriétaire; s'il peut en conserver le produit, il ne peut en disposer en maître. Or, vendre une forêt, c'est disposer de la propriété elle-même. La vente fut annulée. « A cet égard, dit la cour de Nancy dans un remarquable arrêt du 3 août 1872, le droit international, bien plus que le droit civil, pose des règles inspirées par la conscience publique, et dont il appartient à la magistrature, en les appliquant sans faiblesse, d'assurer la diffusion et le succès; il s'agit, non de méconnaître le droit du vainqueur, mais de le maintenir dans les limites que lui assignent les précédens, l'usage, la raison et la justice. » La Prusse aurait été fort en peine de récuser l'autorité de cette décision, que la cour de Nancy avait soin de baser sur l'opinion d'un auteur français, M. le conseiller Morin lui-même, et de deux professeurs distingués de l'école allemande, Bluntschli et Heffter. A propos de bestiaux volés par les soldats prussiens dans une ferme du département de Seine-et-Marne, le tribunal civil de la Seine saisissait à son tour l'occasion de mettre en relief cette autre règle, « que le belligérant, sur le territoire ennemi, n'a pas le droit de s'emparer des biens des particuliers, — que ce principe, contraire au droit ancien, et qui doit avoir pour effet de rendre les guerres moins désastreuses, recevait dans l'espèce son application (1). » Par ce dernier trait, le tribunal de la Seine a marqué avec une grande justesse la révolution profonde qui s'est accomplie dans les idées en cette matière. Le droit absolu du vainqueur tel que l'entendaient les peuples anciens, tel que voudraient l'entendre certains conquérans modernes, a disparu avec tant d'au-

(1) Jugement du 11 décembre 1872, présidence de M. Glandaz.

tres droits qui n'étaient eux-mêmes que l'abus de la force et le privilége de la barbarie. La guerre n'est plus qu'un duel entre les peuples, et la loi du combat proscrit comme des choses déshonnêtes les actes de pillage au même titre qu'elle défend le meurtre, l'incendie « sans nécessité. » Et la justice qui intervient après la lutte pour rappeler à tous le respect de ces règles peut trouver dans la philosophie moderne un code tout fait, qu'elle invoque sans avoir à redouter les protestations d'aucun état en Europe.

Il nous plaît de voir ainsi la magistrature mêler sa voix à celle de la philosophie, et dans la mesure de ses pouvoirs livrer la guerre à la guerre. En cette matière, il convenait de faire énergiquement la part de la morale et du droit. La force a trop longtemps régné, ne laissant après elle que cette trace de sang à laquelle on la suit à travers les gouvernemens et les âges. Qu'on invoque la raison d'état, soit. Dans les cas extrêmes, il ne saurait être interdit de pourvoir à sa propre sécurité par la puissance du bras ou des armes. A ce point de vue, M. de Moltke avait raison de rappeler que le premier besoin des états est d'exister et d'assurer leur existence du côté de l'extérieur; mais gardons-nous de croire avec lui que, « si à l'intérieur la loi protége le droit et la liberté des citoyens, c'est la puissance seule qui peut à l'extérieur protéger l'état vis-à-vis de l'état. » Tout autre est la doctrine qui aujourd'hui, environnée d'un nouvel éclat, triomphera, nous voulons l'espérer, bien qu'elle ait été lente à s'imposer à la vieille politique internationale et à l'aveuglement des peuples. Disons-le donc, il ne saurait exister deux morales pour les états, celle du dedans et celle du dehors; il n'y a point non plus deux justices pour les nations, celle qu'on demande au droit et celle qui viendrait de la force. Si, pour lès particuliers comme pour les états, il est permis d'invoquer la loi suprême de la nécessité, c'est la dernière à laquelle on doive toujours recourir. Aussi acceptons-nous comme un heureux présage ce qui se prépare en ce moment dans un pays voisin. De ce congrès, verrons-nous sortir ce qu'on pourrait appeler avec orgueil le code des nations? Ne demandons pas tant du premier coup aux louables efforts de la diplomatie, et soyons-lui profondément reconnaissans, si elle parvient à nous donner quelques feuillets de ce beau livre, car par là seulement elle aura encore beaucoup fait pour la grande cause de l'humanité.

JULES LE BERQUIER.

LES

SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

I.

« Le bien ne fait pas de bruit; le bruit ne fait pas de bien. » Cette parole célèbre, vraie pour la politique et la morale, l'est surtout pour la science, dont l'œuvre patiente et réfléchie réclame cette liberté d'esprit, cette possession de soi-même, si nécessaires au travailleur. L'empressement des gens impatiens de se produire ne vaut rien pour cette lente besogne : ils en compromettent le succès, et, s'ils obtiennent facilement la notoriété dont ils paraissent avides, ils ne sauraient prétendre à la solide renommée réservée au labeur consciencieux. On a tant répété depuis les douloureux événemens de 1870 que personne en France ne savait la géographie, on a tant dit que nos officiers, que nos généraux surtout étaient à peine renseignés sur leur propre pays et sur les frontières mêmes où nos premiers revers avaient transporté le théâtre de la guerre, que beaucoup de ces gens pressés, de ces ouvriers de la première heure, jugèrent opportun, fructueux peut-être, de s'improviser géographes. La liste de la Société de géographie de Paris, qui ne comptait que 580 membres au 31 décembre 1869, en montre avec orgueil plus de 1,000 aujourd'hui. La guerre n'était pas encore terminée qu'on s'était déjà mis en devoir de rédiger au pas de course des programmes d'enseignement, sans même avoir pris le soin de discuter et de fixer les principes essentiels d'une bonne méthode. On se piqua surtout de célérité en livrant à un public moins facile à contenter

qu'on ne le supposait une foule de manuels mal conçus, mal digérés, et de petits atlas en miniature sans aucune utilité pratique; ce même public alors se persuada que les Allemands seuls possédaient de bons livres, de bonnes cartes, et qu'ils avaient raison de nous taxer d'ignorance.

Il est juste d'ajouter fort heureusement que ce ne furent pas seulement des géographes de rencontre ou des spéculateurs qui se mirent à l'œuvre. Des hommes éminens, jouissant d'une légitime autorité dans les autres sciences exactes, offrirent spontanément le secours de leurs lumières et d'une compétence que personne ne se serait avisé de contester dans le domaine spécial où elle s'était exercée jusqu'alors. La géographie a d'ailleurs le rare privilége de comprendre tant de choses dans son cadre incessamment agrandi, qu'à l'exemple de l'ancienne philosophie, qui embrassait, peu s'en faut, toutes les connaissances humaines, elle prétend, elle aussi, donner asile à toutes les sciences descriptives. Le cosmographe, s'appliquant à calculer les révolutions du ciel et à mesurer les surfaces de notre planète, n'est-il pas l'auxiliaire naturel du géographe? le géologue démontrera sans peine qu'une bonne description du globe ne saurait éviter l'étude de la formation, de la nature et de l'histoire des couches inférieures; le zoologue avec sa faune, le botaniste avec sa flore, l'anthropologiste avec ses crânes, réclament aussi leur droit de cité. Tout bon naturaliste d'ailleurs est voyageur, et tout voyageur intelligent est quelque peu géographe; il n'y a pas jusqu'aux représentans de cette science née d'hier, dont le but est de faire revivre l'homme avant les âges historiques, qui ne prétendent aussi à une place auprès du philologue armé de ses cartes glottographiques : il faut donc les admettre dans cette enceinte cosmopolite, où l'ethnologue les a précédés, où il faut dès lors introduire encore, et l'archéologue avec ses monumens recueillis sur tous les points du monde civilisé, et l'épigraphiste, dont les mains sont pleines de révélations sur les divisions administratives et les institutions des empires disparus, et le numismate, qui met sous nos yeux ses médailles frappées aux noms des peuples, des royaumes et des cités. Quant à l'historien, personne ne lui dispute la possession d'un domaine qu'il a de tout temps partagé avec le géographe de profession; mais voici l'économiste, plus exigeant que tous les autres, car il a entrepris de nous persuader que la description de la terre se réduirait à une stérile nomenclature sans son concours, et que la science géographique se trouve logiquement enchaînée à l'étude des intérêts et des besoins de la grande famille humaine. Les premiers occupans, pour dire la vérité, n'ont pas vu sans une certaine inquiétude cette invasion de toutes les sciences dans le champ pai-

sible et restreint de la géographie telle que la comprenaient nos pères; mais ils ont fini par en prendre leur parti d'assez bonne grâce, on s'est même aperçu que tous y gagnaient; tant de connaissances diverses promptement échangées ont reculé les horizons, et, sans perdre de vue sa spécialité, chacun est devenu quelque peu encyclopédiste.

Grâce au calme qui succède à la confusion première, on apprécie aussi plus sainement les événemens militaires de la dernière guerre et les causes de faiblesse qui ont contribué à les rendre si funestes pour nous; on sait maintenant que ces événemens ont moins trahi l'ignorance géographique de nos officiers que l'insuffisance d'un bagage spécial, la pénurie où ils étaient de documens topographiques, et surtout l'imprévoyance des chefs qui, parmi leurs plus graves oublis, s'étaient bien gardés de songer à l'éventualité d'un revers. L'agresseur a toujours cet immense avantage, qu'ayant un objectif déterminé il aborde un théâtre longtemps étudié. Les cartes de la Lorraine et des départemens voisins qu'il avait en si grand nombre entre les mains prouvent surtout que ces documens faisaient partie de son équipement de campagne, et non pas, comme on l'a dit, que les notions scientifiques que nos ennemis semblaient posséder témoignassent d'une instruction préalable très solide et très étendue. Hélas! nos officiers, et surtout dans le corps du génie, connaissaient parfaitement la topographie de Coblentz et même celle de Dantzig; les cartons du dépôt des fortifications étaient bourrés de documens sur les places prussiennes, et le mot du *Times* n'était que trop vrai : « les Français sont partis pour la victoire, non pour la guerre. » Il est bien évident qu'on n'avait ni prévu, ni par conséquent étudié la campagne de France et encore bien moins le siége que nous avons subi en 1870; aussi n'a-t-on rien trouvé sur les environs de Paris, rien sur les abords même de l'enceinte et des forts. C'est l'honneur de M. Levasseur et des colonels Laussedat et Secrétain d'avoir entrepris alors, — avec le concours de quelques professeurs de l'Université, de trois capitaines du génie et du petit nombre des élèves de l'École normale supérieure que leur santé avait empêchés d'être soldats, — d'inscrire à la hâte sur la carte planimétrique de la banlieue les courbes horizontales empruntées aux minutes des plans de nivellemens des compagnies de chemins de fer, et de pouvoir mettre ainsi, en l'espace de vingt jours, à la disposition du général Trochu plusieurs exemplaires d'une carte donnant tous les mouvemens de terrain à une très grande échelle; est-il besoin d'ajouter que ce précieux document ne servit à rien? Il en fut à peu près de même partout. Aussi pendant que l'ennemi, qui comptait dans ses rangs bon nombre de ces espions de la veille,

soldats du lendemain, faisait son entrée sur une scène parfaitement connue de lui, et marchait dans un pays étudié d'avance, vers un but arrêté, beaucoup de nos chefs voyaient les Vosges pour la première fois, mais ils avaient peut-être dans la mémoire sur les bassins de l'Elbe et du Danube des notions aussi justes, sinon aussi détaillées, que les envahisseurs en possédaient dans leurs sacs sur les régions de la Moselle et de la Seine.

Cependant, que la masse de l'armée française fût ignorante en géographie, nous ne songeons pas à le nier, nous avouerons même sans difficulté que notre nation avait montré jusqu'alors un certain dédain pour une science considérée trop généralement chez nous comme une sèche nomenclature propre à exercer la mémoire des enfans. Peut-être ne serait-il pas impossible de découvrir encore aujourd'hui des hommes de bonne compagnie qui se refusent à regarder les connaissances géographiques comme faisant partie, au même titre que l'orthographe et l'histoire, de l'éducation de toute personne bien élevée. Combien ignorent que, depuis Karl Ritter, la géographie est une science philosophique touchant à tous les grands problèmes de la vie matérielle et même de la vie morale de l'homme aussi bien qu'à toutes les lois du monde physique! Cette ignorance superbe et ce dédain suranné font place aujourd'hui au désir général de s'instruire : on en cherche les moyens et l'on commence à demander des livres. Malheureusement on n'a le plus souvent sous la main que ces petits manuels composés sans méthode, sans clarté, mal écrits, dépourvus à la fois d'intérêt et d'agrément, des atlas confus, mal gravés, illisibles ou arriérés de quarante ans comme celui de Brué, dont on essaie vainement de rajeunir les cuivres en les surchargeant, et l'on s'écrie qu'il n'y a en France ni géographes, ni livres, ni cartes. C'est là une grave erreur. Nous avons des géographes, les uns savans, les autres vulgarisateurs, et souvent l'un et l'autre à la fois; nous avons des livres, nous aurons bientôt des cartes, et d'abord, pour ne citer que peu de noms, depuis huit années déjà nous sommes en possession d'une *Géographie générale* qu'on étudie avec fruit à l'École normale supérieure comme à Saint-Cyr. L'auteur, M. Dussieux, possède, il est vrai, le rare mérite de fuir le bruit, il n'est d'aucune société et n'a sollicité les suffrages d'aucune académie. Sans parler ici des travaux purement scientifiques de M. d'Avezac et de M. Vivien de Saint-Martin, qui ont ouvert des tranchées dans plus d'un domaine de la géographie historique, et pour nous en tenir aux livres d'un usage plus général, comment ne pas citer en première ligne *la Terre* de M. Élisée Reclus? Quel autre en Europe, depuis Humboldt et Karl Ritter, a abordé avec plus de

compétence, étudié avec plus d'amour la géographie physique du globe? Doué d'un singulier enthousiasme, amant passionné de la nature et de la science, il a d'abord voyagé, il a voulu jouir du spectacle varié du monde extérieur et en connaître les phénomènes avant de les décrire. Quoi qu'il en soit de ses idées égalitaires et socialistes, M. Élisée Reclus a un autre mérite comme géographe que celui d'avoir produit un bon livre : il a déjà fait école, et, ce qui est fort rare, il a fait école dans sa famille, il a su communiquer à M. Onésime Reclus une partie de l'enthousiasme dont il était lui-même animé. Le meilleur manuel qui ait paru en France, avec la *Géographie générale* de M. Dussieux, est l'attrayant résumé descriptif que ce jeune adepte a publié l'an dernier; ce n'est guère, il est vrai, qu'une description vive, juste et pittoresque, mais elle se lit avec plaisir, se retient aisément, et, n'était quelques écarts de goût et de style, on ne saurait mieux faire que de le recommander dans toutes les écoles.

Quant aux atlas, sans parler de notre carte de l'état-major, qui n'est pas irréprochable assurément, mais qui constitue encore le meilleur ensemble que l'on possède en Europe sur la topographie d'un grand pays, sans parler même de la réduction exécutée au $\frac{320}{1000}^e$ de ce travail gigantesque, la nouvelle carte du génie au $\frac{500}{1000}^e$ répondra mieux que ces travaux à grands points au besoin général du public. Deux feuilles, sur les quinze qui doivent la composer, sont achevées et publiées; les autres suivront bientôt. Nous n'avons encore cependant aucun atlas complet et d'un usage commode qui puisse se substituer aux travaux allemands de Kiepert et de Stieler; mais on en aura bientôt, et nous possédons depuis peu une carte murale de France : c'est celle que vient de publier M. Erhard, qui dépasse de beaucoup tout ce qu'on a vu en ce genre, soit chez nous, soit même à l'étranger. L'aspect en est surtout satisfaisant, le relief du sol y est rendu avec une grande vérité par l'heureux emploi de la chromogravure. Cependant nous ne saurions assez déplorer que sur ce splendide panorama, véritable photographie des terres et des eaux, on ait inscrit d'une main aussi lourde les noms des départemens, ceux des villes, et qu'on y ait tracé aussi grossièrement les divisions et les lignes de chemins de fer; il semble qu'on ait pris plaisir à déshonorer ce chef-d'œuvre. Fort heureusement on peut tirer la carte sans les noms, et c'est celle-ci que les connaisseurs choisiront sans hésitation, laissant la carte écrite aux écoles primaires.

Nous ne sommes donc pas, comme on voit, aussi déshérités qu'on le dit communément. Des livres bien faits existent, il faut savoir les découvrir, et c'est là que les conseils désintéressés et sincères doi-

vent paraître précieux. Nous ne craignons pas d'affirmer qu'on a déjà beaucoup fait depuis quatre ans; mais on a surtout préparé bon nombre de travaux sérieux qui ne tarderont pas à se produire au grand jour, la vraie méthode d'enseignement a été consciencieusement cherchée, de jeunes professeurs ont appris la géographie en l'enseignant, ce qui n'est pas peut-être une garantie de savoir acquis, cela prouve toutefois l'intérêt qu'ils prennent à leurs leçons, et qu'ils ne peuvent manquer de communiquer à leurs auditeurs. Aussi les examens d'admission à l'école militaire de Saint-Cyr témoignent-ils déjà d'un niveau beaucoup plus élevé; il en est de même du concours général entre les lycées et les colléges de Paris et des départemens, qui révèle un progrès très sensible dans ces deux dernières années, surtout en 1874. Qui pourrait se persuader à l'étranger qu'au moment où tout le monde en France commence à comprendre l'obligation patriotique d'encourager ces études, au moment où la Société de géographie fonde des prix pour les lauréats de ce même concours général, où elle organise le congrès géographique de 1875 avec l'appui du gouvernement, un des derniers ministres de l'instruction publique s'est avisé de supprimer pour deux classes de nos lycées, dans les compositions du concours général, ce précieux élément d'émulation qui avait déjà donné de si heureux résultats?

L'intérêt toujours croissant qui se manifeste chez nous pour ces études a inspiré à la Société de géographie de Paris l'idée de réunir un congrès des sciences géographiques en y conviant le monde savant. Il est permis de dire qu'on n'a ni trop présumé de nos forces, ni exagéré les progrès accomplis depuis quatre ans, en décidant que Paris serait au printemps de l'année prochaine le lieu de réunion de ce congrès européen. En passant en revue les divers groupes scientifiques qui se sont formés dans le sein de la Société de géographie pour préparer un programme de questions à soumettre aux discussions du congrès futur, sans nous exagérer d'ailleurs l'importance des résultats qu'on peut attendre en général de ces sortes de réunions, nous aurons du moins un cadre tout tracé pour exposer l'état de la science géographique en France et à l'étranger dans chacune de ces branches d'études.

II.

On se rappelle sans doute qu'un premier congrès international pour le progrès des sciences géographiques avait eu lieu à Anvers le 22 août 1871. C'était un essai tenté dans des circonstances singulièrement défavorables, pour la France du moins, et même

pour l'Allemagne; aussi ces deux pays n'y furent-ils représentés que par un très petit nombre de délégués. Tout fait au contraire augurer favorablement du congrès de Paris. L'amiral de La Roncière Le Noury, président annuel de la Société de géographie, a une grande part à revendiquer dans cette heureuse inspiration; il a consenti en outre à partager avec M. le baron Reille la plus lourde charge, celle de la mise en œuvre et de l'organisation matérielle de la réunion. Les adhésions recueillies jusqu'à ce jour à l'étranger sont des plus honorables. La Russie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, se sont empressées d'inscrire en tête de leurs listes particulières des noms tels que ceux de lord Derby, du général Kauffmann, du baron de Richtofen, du général Dufour, de MM. Kiepert, Petermann, Peschel, Khanikof, Semenof, Hunfalvy et bien d'autres encore, illustrés par des découvertes, des voyages ou d'utiles publications. Le comité d'organisation se divise en cinq sections, dont la première, dite section scientifique, s'est occupée jusqu'à présent de préparer les questions à soumettre aux délibérations du congrès ou ayant pour but de provoquer soit des travaux, soit des discussions principalement sur les problèmes non résolus, et qui semblent être à l'ordre du jour de la science. Cette section a dû en conséquence se subdiviser en autant de groupes que la géographie forme de branches diverses. Elle est à peu près parvenue à embrasser l'universalité de ces études en les répartissant sous sept titres différens : géographie mathématique, hydrographique, physique, historique, économique, didactique et voyages. Ces groupes se sont réunis chacun séparément et se sont mis en devoir de rédiger un programme de questions; mais les questions de ces divers groupes nous ont paru, quant à présent, fort inégales en nombre et en intérêt.

Nous ne dirons rien ici de celles qui ont été proposées par le groupe mathématique, et dont l'énoncé même ne pourrait être bien compris que par des hommes spéciaux; il n'en est pas de même des questions formulées par le groupe d'hydrographie. On n'ignore pas la tendance à la fois très scientifique et très pratique qu'ont prise en ces dernières années les études relatives à cette branche de la géographie. Depuis les beaux et utiles travaux accomplis en Angleterre et aux États-Unis, nous pouvons citer chez nous ceux de M. Delesse, qui a donné sur le fond des mers et sur le relief, sur la constitution et les variations du sol sous-marin, un livre et un ensemble de cartes très remarqués, les études de M. Charles Martins qui ont paru ici même. Un de nos jeunes ingénieurs hydrographes, M. Germain, a publié cette année sur l'estuaire du Rhône un excellent rapport, auquel on peut reprocher de n'avoir tenu aucun compte

des travaux antérieurs; le procédé de la *table rase* est bon sans doute en philosophie, mais il n'est pas de mise dans les sciences d'observation, surtout quand on arrive à des résultats en beaucoup de points identiques à ceux des devanciers.

Le groupe de la géographie physique promettait de fournir un si grand nombre de questions nouvelles qu'il a fallu le dédoubler. MM. Cosson, Daubrée, de Quatrefages, Delesse, Hamy, Jules Garnier, se sont donc partagés en deux sections, et ont rédigé deux programmes distincts. En faisant maintenir dans le second de ces programmes la question de la lithologie du fond des mers, M. Delesse a vraiment fait preuve de modestie. Le groupe de la géographie physique n'a pas posé moins de quarante questions, parmi lesquelles prennent une large place celles qui touchent aux climats, à la distribution de la pluie, aux gîtes de combustibles, question d'un intérêt capital pour l'avenir du monde, et qui a été traitée avec talent par M. Dupaigne, auteur d'un livre sur *les Montagnes du globe*. On attire d'abord notre attention sur les rapports des animaux et des plantes des époques tertiaire et quaternaire avec ceux de l'époque actuelle. On demande en second lieu quelle influence le climat peut avoir sur la végétation, et quelle part ont les agens de dispersion des semences dans la distribution géographique des espèces végétales. — Les animaux viennent ensuite réclamer leur place dans cet inventaire du monde physique; bien des problèmes restent à résoudre : par exemple les espèces de l'Amérique du Nord et celles de l'Asie septentrionale appartiennent-elles au même foyer de production? Nous touchons ici aux questions qui ont si fort préoccupé Humboldt il y a trois quarts de siècle. Enfin l'homme apparaît à son tour dans le monde, et les animaux suivent ses pas, les plantes elles-mêmes l'accompagnent dans ses migrations. D'autres, attachées au sol où leur premier germe s'est développé, demeurent comme signes caractéristiques des grandes régions naturelles; mais, si la présence de l'homme modifie et renouvelle la face de la nature, quels changemens fait subir son action souvent imprévoyante à la flore d'une région par le déboisement, le défrichement ou la culture?

La distribution des races humaines préhistoriques, leurs rapports avec les races actuelles et la répartition de ces dernières à la surface du globe fournissent une autre série de questions. Une des plus intéressantes est celle qui concerne l'expansion des races humaines depuis les grandes découvertes modernes, leurs migrations, leurs transplantations, leur acclimatement et la substitution des races les unes aux autres. On nous dira peut-être pour quelles causes le fellah languit et meurt loin du ciel sans nuage et des eaux nourris-

santes de la vallée du Nil; pourquoi l'Européen s'étiole, se trouve impropre à toute reproduction, même par le croisement, dès qu'il se transporte sur ces mêmes rives, où le riant et fertile tableau de la nature cache pour lui seul, sous cette trompeuse apparence, la sombre perspective de la stérilité, des extinctions rapides et de la mort. En considérant cet ensemble de questions, nous nous demandons si sur les deux points les plus importans, les races primitives et les migrations, le dernier mot des discussions qui s'apprêtent ne nous ramènera pas à la sage réserve de Humboldt, et au système, plus respectueux envers la Providence qu'entaché de fatalisme, de Karl Ritter. On saura découvrir, disait le premier de ces maîtres, les sources des civilisations diverses, l'origine des institutions, la transmission des systèmes politiques et religieux dans les différens milieux et d'un hémisphère dans l'autre; mais le premier berceau de l'homme, unique ou multiple, le secret de la diversité des races, ce sont des problèmes qu'on ne parviendra jamais à résoudre par les voies et les procédés ordinaires de la science. Ritter de son côté, — prenant pour objet de ses recherches l'homme dans la nature, donnée sur laquelle il a élevé le colossal édifice de sa *Géographie de l'Asie*, — avant même d'avoir étudié sur ce vaste théâtre les lentes évolutions de l'humanité et les ressources que les diverses régions de cette contrée offraient à son industrieuse activité, avait formulé d'avance sa conclusion dans son volume sur l'Afrique, sorte d'introduction et d'exposé de sa méthode : il croyait découvrir un magnifique et providentiel accord entre les besoins particuliers de chacune des races de la grande famille humaine et les richesses naturelles du sol, bien plus, entre la constitution physique de ces races et les conditions de climat de chaque pays. Que restera-t-il de ces théories? L'avenir appartient-il aux doctrines contraires dont paraissent s'être si fort épris les crédules et enthousiastes partisans de l'universelle fusion et de la chimérique fraternité finale? Peut-être la vérité se rencontrera-t-elle entre les deux systèmes, peut-être les lois de la transformation future des races et par suite des sociétés n'ont-elles et ne sauraient-elles avoir rien de général ni d'absolu, comme il arrive le plus souvent dans tout ce qui touche à l'incessante mobilité humaine et à la merveilleuse diversité de la nature. Une autre question que recommande un intérêt plus immédiat et plus étroit est ainsi conçue : « géographie médicale, phthisie pulmonaire, fièvre jaune, choléra. » Pour ce qui regarde ce dernier fléau, le travail est fait, et nous doutons fort qu'on puisse rien ajouter au remarquable rapport, si méthodiquement composé, si rempli de faits et si fermement écrit, qui a été récemment présenté par M. le docteur Barth à l'Académie de médecine de Paris.

Sans prétendre signaler même les principaux ouvrages que ces dernières années ont vus naître pour ce qui regarde la géographie physique, tant en France qu'à l'étranger, nous ne pouvons passer sous silence, quoique déjà anciennes, les publications allemandes qui ont fait faire un pas considérable à cette branche de la science. La Russie, l'Allemagne et surtout l'Autriche avaient déjà exposé l'an dernier à Vienne leurs belles cartes géologiques. L'orographie a été particulièrement étudiée par la Société alpine de Vienne. En France, nous devons mentionner certaines œuvres d'un rare mérite. En première ligne, nous citerons les lumineux rapports de M. Krantz sur les *voies navigables de la France*, publiés comme annexes aux travaux de l'assemblée nationale, et qui sont entrés déjà dans le domaine de l'enseignement public, car ils ont été proposés à la fois comme matière et comme modèles dans les exercices de l'École normale supérieure. C'est par la diffusion de tels ouvrages qu'on répandra le goût de la science sérieuse, et que l'on fera des géographes. On peut en dire autant des travaux de M. Paul Belgrand sur les conditions géologiques et sur le régime des eaux du bassin de la Seine; enfin l'on doit rappeler à cette occasion les belles cartes géologiques des environs de Paris par M. Delesse.

Le quatrième groupe, chargé de préparer les questions de géographie historique, d'histoire de la géographie, d'ethnographie et de philologie, a rédigé jusqu'à ce jour vingt-quatre questions. Les trois premières portent sur les âges préhistoriques sans faire double emploi cependant avec les questions du groupe précédent, qui avait eu surtout en vue l'anthropologie. Le groupe historique a dû, lui, se préoccuper des premiers tâtonnemens, pour ne pas dire de la première éducation de l'homme, et de ce qui a précédé la civilisation la plus primitive; c'est en ce sens qu'il faut entendre la question suivante, suggérée évidemment par les dernières communications de M. Alexandre Bertrand à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : « constater sur le territoire de l'Europe aux temps préhistoriques, d'après les monumens, les ustensiles, les œuvres d'art, d'après les matières premières, la mise en œuvre de ces matières, les procédés de travail et l'ornementation, l'existence de communications entre les populations établies aux extrémités opposées de l'Europe et entre ces dernières populations et celles de l'Asie centrale. » On demande en outre, dans la question suivante, s'il est possible d'établir un lien, de retrouver le trait d'union entre les peuples des âges préhistoriques et ceux des plus anciens documens de l'histoire positive. Il ne manque pas de savans capables de répondre à cet appel : à Copenhague, MM. Vorsaae et Engelhart semblent avoir apporté dans ces études nouvelles une rigueur de

raisonnement et une sûreté d'observation jointes à une méthode analytique et synthétique peu commune.

Entrant résolûment dans la période des âges historiques, le quatrième groupe croit que le temps est venu de tracer un tableau géographique de l'Égypte pharaonique au temps de Toutmès III ou de Ramsès le Grand (Sésostris), en comprenant dans cette étude les pays soumis à leur empire tant en Asie qu'en Afrique. On recommande de discuter la valeur des identifications des noms égyptiens avec ceux des textes bibliques et classiques. On peut dire que jamais une question n'est venue mieux à son heure, car tout récemment M. Mariette a découvert le plus précieux texte géographique qu'on ait encore rencontré, tant à cause de sa haute antiquité (18,000 ans avant Jésus-Christ) que par l'abondance des renseignemens qu'il nous fournit. C'est une liste comprenant 628 noms de peuples ou de villes de la terre de Chanaan, de l'Assyrie et peut-être d'autres contrées de l'Asie plus éloignées, puis de l'Abyssinie, de la région des parfums (entre le détroit de Bab-el-Mandeb et le cap Guardafui), enfin peut-être aussi de la région des grands lacs dans le bassin supérieur du Nil (Victoria-Nyanza, Albert-Nyanza), récemment explorés par Speke, Grant et Baker. Pendant que M. Mariette dégage les pylônes géographiques de Karnak, M. Brugsch poursuit ses études sur le pays des pharaons, et il vient de publier tout dernièrement une très-curieuse brochure sur l'exode et la marche des Israélites, accordant ou s'efforçant d'accorder le texte de la Bible avec les documens égyptiens. Cette activité de production dans la science égyptologique donne à penser que la géographie de cette histoire peut être tentée dès aujourd'hui. Sans parler de M. Mariette, qui a entre les mains les plus riches matériaux, il faut se souvenir des belles recherches de M. Brugsch sur les nomes égyptiens, qu'il a entrepris d'identifier avec les noms grecs ptolémaïques, seuls connus de nous jusqu'alors, — que M. Jacques de Rougé vient de donner un bon travail sur les mêmes nomes en prenant pour départ les monnaies et les textes d'Edfou, — que M. Maspero enfin a présenté à la Sorbonne des thèses géographiques remarquables sur l'Égypte et l'Assyrie.

La question suivante porte sur la géographie comparée de l'Asie occidentale avec ses divisions aux deux époques des Sargonides (vers 720 avant Jésus-Christ) et de Darius Ier; elle appelle également un rapprochement entre les textes de Khorsabad, de Babylone, de Persépolis d'une part, la Bible et Hérodote de l'autre. L'Angleterre et la France paraissent surtout à même d'apporter des réponses à cette question.

Se transportant ensuite dans la péninsule italique et dans la vallée

du Danube, le groupe historique demande si les monumens connus sous le nom d'antiquités étrusques n'appartiendraient pas à des peuples d'origines diverses tels que les Pélages, les Ombriens, les Samnites; puis, rappelant que les textes épigraphiques, relevés surtout dans la région du moyen Danube, non moins qu'un grand nombre de noms géographiques anciens, accusent dans la vaste étendue de pays comprise entre la Forêt-Noire et le Pont-Euxin la prédominance de ces mêmes noms gaulois, depuis la vieille *Noviodunum* (Isaatcha) près de l'embouchure du Danube, et *Durostorum* (Silistrie), au sud-est de la Dobrudja, jusqu'à *Singidunum* (Belgrade) et *Vindobona* (Vienne), on demande aujourd'hui si les peuples de notre race qui sont venus en Italie avant Brennus et ont donné leur nom à la Gaule cisalpine ne seraient pas venus directement de la vallée danubienne au lieu de sortir des régions du Rhône, de la Loire et de la Seine, comme on le croit communément. On devra donc rechercher si nos pères ne représentent pas le rameau occidental seulement d'une grande race qui aurait dominé dans tout le centre de l'Europe, au milieu des riches plaines du Danube, avant l'arrivée des Germains, et aurait rayonné à la fois vers l'est et vers le midi, c'est-à-dire en Gaule et en Italie. Cette intéressante question en a amené une autre touchant la même région : elle est relative aux Daces, ce peuple dont l'origine est restée mystérieuse et sur la descendance duquel nous ne sommes pas parfaitement fixés. Cependant les Daces nous sont connus par les textes classiques, et la colonne Trajane nous a même rendu leurs traits familiers; il n'est pas moins assuré que leur langue, dont il ne reste plus que quelques noms géographiques conservés par Ptolémée et par les itinéraires anciens, a été remplacée par le latin, que les légionnaires romains ont répandu dans cette contrée, et qui, insensiblement transformé par les emprunts faits surtout aux langues slaves, est parlé aujourd'hui par les huit millions de Roumains qui peuplent la Moldavie, la Valachie, une partie de la Transylvanie, du Banat et certains districts de la Bulgarie et de la Macédoine, sans qu'il soit cependant permis d'affirmer que les Roumains nous représentent les Daces, et que les Daces soient des Scythes.

Cinq questions relatives à la géographie romaine s'adressent à ceux qui joindront à la pratique des textes grecs et latins des connaissances archéologiques et épigraphiques assez étendues. Il s'agit en effet, dans une de ces questions, d'expliquer ce qu'étaient les onze régions de l'Italie à l'époque d'Auguste, et d'étudier la période de transition qui sépare l'établissement de ces divisions de la création des provinces dans la même péninsule au temps de Dioclétien, — dans une autre, de découvrir l'origine du dédoublement des pro-

vinces impériales et sénatoriales dans l'empire entre les mêmes époques, — dans une troisième, s'il est possible de tracer la ligne des douanes de la Gaule. Pour ce dernier travail, il faudrait d'abord, à ce qu'il semble, expliquer que la douane romaine, percevant sur toutes les marchandises introduites dans ce pays un droit unique s'élevant au quarantième de leur valeur, était désignée sous le nom de *quadragesima Galliarum*, appellation qui servira peut-être à faire retrouver quelques-uns des points où passait cette frontière fiscale. S'inspirant des nécessités nouvelles que la science épigraphique, créée par Borghesi et si largement développée par MM. Léon Renier, Mommsen, Henzen et de Rossi, impose aujourd'hui à tous ceux qui s'adonnent à ces études, le quatrième groupe a dû par de telles questions appeler l'attention de l'Europe savante sur la révolution, disons mieux, sur l'éclosion de la vraie géographie historique. On ne peut plus se contenter désormais des discussions sur l'emplacement d'*Alesia* ou du *Portus Itius;* le temps est passé où la topographie et les identifications des noms et des lieux anciens avec les noms et les localités modernes défrayaient les ouvrages des Valois, des d'Anville, des Mannert, des Ukert, et naguère encore des Walckenaer et des Forbiger. Il faut rendre la géographie plus vivante et plus instructive; nous voulons voir la famille gauloise et romaine organisée en société, nous voulons connaître l'ordre politique, civil et religieux qui la régissait, quels magistrats la gouvernaient, comment se répartissaient les différens services administratifs, militaires, religieux et financiers; nous ne sommes pas moins curieux d'apprendre à quel régime étaient soumises les cités : si Marseille, Lyon, Nîmes et Rennes par exemple avaient reçu la même constitution municipale ou ne possédaient pas au contraire des institutions essentiellement diverses, donnant à chacune d'elles une vie propre et un caractère singulièrement original qu'elles ont perdus dans le système uniforme des temps modernes. Celui qui nous dirait même quelle était la condition des petites gens dans le système municipal de la Gaule romaine, s'ils n'avaient pas leurs corporations, leurs conseils de prud'hommes, leurs colléges ou confréries religieuses, serait, nous le croyons, fort écouté. C'est là qu'est aujourd'hui la science : tout ce qu'on a fait jusqu'à présent n'était que la préparation ou, si l'on veut, l'introduction à la science; on exige en un mot que la géographie romaine nous éclaire sur le pays qu'on doit étudier, aussi complétement que la géographie contemporaine nous renseigne sur les contrées qu'elle décrit. Si nous ouvrons un manuel pour connaître l'Angleterre ou la Russie, nous y cherchons non pas seulement les noms des villes, mais bien tous les renseignemens possibles sur l'administration, le culte, les divisions, les services publics, les res-

sources économiques, le commerce, l'industrie, l'organisation sociale, les armées, la levée des troupes, la marine, l'effectif des flottes, etc. C'est précisément tout cela que nous demandons à une géographie historique de l'Italie ou de la Gaule. Personne n'a encore tenté de faire un livre de ce genre. On répondra que les textes classiques ne sauraient nous en fournir les élémens, que Tacite ou Dion Cassius n'ont pas plus entrepris de nous faire comprendre ce qu'étaient un légat propréteur, un procurateur du *vingtième des successions*, ou du *quarantième des Gaules*, un flamine d'Auguste, des sévirs augustaux, etc., que M. Thiers dans ses *Histoires de la Révolution* ou *du Consulat et de l'Empire* ne nous a expliqué ce qu'était un évêque, un président de tribunal, un sous-préfet, un maire et un conseil municipal, et que les historiens du XVIIIe siècle enfin ne nous ont éclairés sur les pays d'états, les bailliages, les élections, etc., et la raison en est simple : leurs contemporains le savaient trop bien. Dans une géographie de la France actuelle, toute explication sur l'ordre de choses établi paraîtrait oiseuse et même naïve; il en était absolument de même au temps de Tacite et au siècle de Saint-Simon. Malheureusement cet ensemble administratif, que tous les témoins ne connaissent souvent que trop bien, a disparu, cent ans après la révolution qui l'a renversé, personne ne s'en souvient plus; une des questions les plus redoutées de nos jeunes professeurs d'histoire à l'agrégation est le tableau de l'organisation des services publics en 1788, c'est-à-dire d'un système administratif sous lequel nos pères ou tout au moins nos grands-pères ont vécu.

Il nous reste heureusement pour toutes les institutions disparues des témoins officiels et irrécusables qu'il faut savoir interroger; pour l'époque moderne, nous avons les archives et les papiers publics; pour l'époque romaine, nous avons les inscriptions. Il en existe environ six mille pour la Gaule. Quand on les aura étudiées et comparées avec les auteurs classiques et les textes des lois théodosiennes, on pourra aborder la géographie administrative de la Gaule sous la domination romaine. En attendant, il faut que l'archéologue rassemble les bornes milliaires encore subsistantes sur le sol ou dans les collections publiques et privées, et compare les résultats authentiques qu'elles nous fournissent tant pour la chronologie que pour les distances avec les itinéraires connus sous les noms de *Table antonine*, de *Table de Peutinger*, etc., que l'épigraphiste fasse connaître pour toutes les provinces de l'empire les principaux centres religieux du culte officiel de Rome et d'Auguste, l'étendue de ces juridictions sacerdotales, qui étaient de deux degrés, et qu'il recherche s'il n'existe pas quelque rapport entre ces circonscriptions païennes et celles que le christianisme a assignées

aux archevêchés métropolitains et aux diocèses épiscopaux. Par cet énoncé même, on semble donner à entendre que la province romaine avec ses *sacerdotes* ou flamines de degré supérieur, et la cité avec son flamine municipal, sont précisément, comme l'a démontré déjà M. Léon Renier dans son cours du Collége de France, les moules tout préparés dont s'est emparé le christianisme le jour où Constantin a proclamé la paix de l'église; si bien que les provinces métropolitaines ecclésiastiques et les diocèses, ces divisions, — de beaucoup les plus importantes qui aient jamais existé, puisqu'elles ont traversé presque sans altération une période historique de quinze cents ans, de Constantin à la révolution française, — ne seraient autre chose que les provinces et les cités romaines.

La section historique a été ensuite amenée, par un enchaînement tout naturel, à s'occuper des divisions du sol sous les deux premières races de nos rois, et elle s'enquiert de ce qu'étaient la *centaine* et la *vicairie*, subdivisions du *comté*. Elle aurait pu ajouter à cela, — et peut-être le fera-t-elle, — une question de numismatique : ce que la connaissance des monnaies mérovingiennes par exemple peut ajouter aujourd'hui aux renseignemens géographiques et topographiques dont Grégoire de Tours, Frédégaire et les plus anciennes chartes sont si avares. M. Anatole de Parthélemy a publié une liste de 776 noms de localités qui se lisent sur les pièces de cette série; mais sa liste est fort défectueuse, car on en connaît plus de 1,200, dont une notable partie est encore à identifier. M. Ponton d'Amécourt, l'heureux possesseur de la plus riche collection qui existe de ces monnaies, pourrait mieux que personne nous en instruire, et donner suite aux études qu'il a déjà publiées sur la géographie de la première et de la troisième Lyonnaise, refaites pour la Bourgogne et la Touraine à l'aide de ses cartons, disons mieux, de ses écrins numismatiques.

Les dernières questions posées par le groupe historique portent sur les documens relatifs aux navigations européennes, autres que celles des Portugais, le long des côtes d'Afrique au commencement des temps modernes, puis sur la connaissance exacte des terres de la région polaire, et pour l'ethnographie, sur la race blanche dont la présence a été constatée dans l'extrême Orient, sur la population nègre que l'on rattache aux *negritos* océaniens, sur les deux types, noir et blond, qui se trouvent en opposition avec l'unité linguistique chez les peuples de l'Europe et de l'Asie pendant toute la durée des siècles historiques; la dernière question ethnographique porte sur les caractères et l'extension des Gallas en Afrique. On a cru devoir écarter les questions européennes comme touchant de trop près à la politique; nous avouons ne pas bien comprendre en quoi les données d'une science aussi exacte que doit et peut l'être l'ethnogra-

phie, qui repose sur une statistique aujourd'hui parfaitement établie pour les pays d'Europe, peuvent éveiller les susceptibilités les plus ombrageuses. Si les faits admis par tel savant ne sont pas rigoureusement exacts, le congrès offre une belle occasion de les rectifier. S'il est pénible pour les Hongrois par exemple d'entendre proclamer qu'il n'y a que 5 millions de Magyars environ contre 16 millions 1/2 de Slaves en Autriche, s'il est importun pour les 40 millions d'Allemands de voir constater qu'il existe 60 millions de Slaves, alors il faut cacher les belles cartes ethnographiques que la Russie, l'Autriche et la Prusse elle-même ont coloriées chacune en étendant un peu trop peut-être la teinte plate qui désigne la race qu'on avait intérêt à voir prédominer.

Il est à regretter que l'on n'ait pas ajouté au même programme quelques questions sur l'histoire de la géographie; on reconnaît à cette lacune que M. d'Avezac n'a pas assisté aux séances de la commission. L'auteur du mémoire sur *Aethicus* et de tant de travaux sur les découvertes des navigateurs des xve et xvie siècles, et sur les rares témoignages qui nous en restent, aurait pu mieux que personne enrichir le programme du quatrième groupe : l'on eût été assuré que tous les problèmes de ce genre dont il n'a pu donner lui-même la solution eussent été bien réellement les *desiderata* de la science. Habitué à creuser les questions qu'il traite, à y revenir sans cesse, exigeant pour lui-même au-delà de ce qu'on peut dire, M. d'Avezac a toujours été fort éloigné d'aborder les périlleuses tâches des grandes publications et des travaux de longue haleine. Il n'a jamais songé par exemple à assumer sur lui la lourde entreprise d'écrire une histoire générale de la géographie. L'homme que des qualités différentes, mais non moins louables, désignaient pour cette œuvre utile de vulgarisation, M. Vivien de Saint-Martin, était le seul peut-être que l'étendue de ses connaissances mît à même de nous exposer en un seul volume l'histoire des découvertes, des systèmes et des progrès de la science géographique depuis Homère jusqu'à nos jours. En effet, M. Müllenhoff, de Berlin, — qui par ses notices sur l'empire d'Auguste, puis par ses études sur les peuples barbares de la Germanie, et surtout par son premier volume des *Antiquités allemandes*, a su conquérir le titre de successeur des Mannert, des Ukert et des Forbiger, disons mieux, M. Müllenhoff, qui est à cette heure le vrai représentant de la géographie historique en Allemagne, — s'est borné jusqu'à ce jour à l'antiquité classique. Quoique le titre de ce premier volume semble nous introduire dans le moyen âge, il ne faut pas s'y tromper, il ne traite guère que de Festus Avienus et de Pythéas de Marseille, qui vivait au ive siècle avant notre ère, et, à moins que, par une exagération comique du système bien connu des revendications al-

lemandes, il ne veuille faire de Pythéas un Teuton, on ne voit pas bien nettement ce qu'il peut avoir à faire avec les antiquités germaniques. M. Peschel, d'Augsbourg, se borne par contre à l'histoire des découvertes géographiques de la période moderne : ni l'un ni l'autre de ces savans n'était donc appelé à entreprendre le travail d'ensemble que M. Vivien de Saint-Martin vient de publier. On le lira avec plaisir et avec fruit. L'auteur paraît suffisamment maître de toutes les parties de son vaste sujet, mais c'est surtout pour la partie moderne qu'il mérite une approbation presque sans réserve; enfin, dans un sujet où le côté technique ne pouvait être évité, il a su le rendre intéressant et parfois agréable. L'homme qui a consacré plus de cinquante années de sa vie à l'étude de la géographie n'a guère plus rien à apprendre de personne sur la science qu'il professe : aussi les lacunes qu'on remarque dans son livre ne sont-elles pas imputables sans doute à des omissions involontaires. Il n'ignore pas probablement les textes géographiques découverts en 1860 sur les murs de Karnak et les longues listes des contrées de l'Asie déchiffrées dans les salles de Khorsabad, en face de Ninive. Pour notre part, nous n'eussions pas hésité à donner le premier rang à ces découvertes, car nous les jugeons de beaucoup plus intéressantes, même pour le plus grand nombre des lecteurs auxquels s'adresse l'auteur, que ses digressions sur la chimérique géographie d'Homère. La Bible, dont M. Vivien de Saint-Martin parle si bien, est elle-même devancée par ces documens authentiques quarante fois séculaires, et il faut se rappeler que l'Égypte touchait à sa décadence quand la Grèce se nourrissait encore de glands. N'eût-il pas été plus nouveau et plus instructif d'ouvrir par ces respectables monumens des plus anciens âges son vaste inventaire géographique? Ou ne serait-ce pas que son livre, écrit depuis longtemps déjà, ne se trouve plus au courant de la science sur ce point? En revanche, l'Inde occupe la place qui lui est due, et l'importance des conquêtes scientifiques des Grecs, d'Alexandre et des Ptolémées nous a paru bien comprise et bien résumée. On ne peut en dire autant de l'époque romaine, qui est visiblement sacrifiée. Une ou deux pages sur les itinéraires, sur les tables antonine et peutingérienne, ces documens précieux qui nous donnent, pour ainsi parler, la charpente vraie de l'*orbis romanus*, seront jugées d'un avis unanime absolument insuffisantes. La partie de ce livre qui est relative au moyen âge et aux temps modernes ne mérite, nous le répétons, que des éloges à peu près sans restriction; quelques omissions cependant doivent être signalées : ainsi qui croirait que parmi tant de noms de voyageurs contemporains, surtout de voyageurs anglais et allemands, celui de notre regretté collaborateur Guillaume Lejean ne figure pas une seule fois quand personne

à l'étranger, même à Berlin et surtout à Gotha, n'hésite à le mentionner parmi les héroïques chercheurs qui ont ajouté leur pierre à l'édifice de la science, leur champ nouveau aux terres conquises, et le souvenir de leur courage et de leur mâle fermeté à l'histoire des découvertes? Le *Voyage aux deux Nils*, l'exploration du Bahr-el-Ghazal, l'Abyssinie parcourue en entier, l'expédition de Perse et les quatre séjours prolongés dans les Balkans, peuvent paraître des titres plus que suffisans à un mot d'éloge, à une mention tout au moins. Espérons encore que l'omission du nom de Lejean n'est qu'un oubli involontaire.

Nous ne saurions, en terminant l'examen des travaux particuliers à la branche historique, trop recommander aux philologues de ne pas dédaigner le secours précieux de la géographie. Un exemple récent fera mieux comprendre l'opportunité de ce conseil. Un jeune philologue, M. Vinson, qui a pris pour spécialité les études ibériennes, vient de démontrer, après bien des recherches méthodiques, qu'il était parvenu à un résultat absolument nul, que dans l'état actuel de la science il était impossible de dire si les Basques étaient les descendans des Ibères ou de tout autre peuple; il estime qu'on doit également s'abstenir de parler de ces mêmes Ibères, de dire ce qu'ils étaient, d'où ils venaient, à quel système se rattachait leur langue. On ne peut, selon lui, se permettre aucune conjecture, encore moins énoncer la plus timide hypothèse à leur égard, sous peine de rompre en visière avec toutes les règles nouvelles de la saine recherche scientifique. Il va même si loin dans cette voie, et nous donne si peu d'espoir de découvrir l'ombre d'une solution à ce problème qu'on est tenté de se demander si le résultat absolument négatif auquel il est parvenu mérite le quart de la peine qu'il a prise. Cependant, s'il eût étudié avec plus de soin qu'il ne l'a fait la carte d'Espagne, celle du midi de la Gaule et de la rivière de Gênes, il eût été contraint de reconnaître dans tous ces pays la présence de certains noms géographiques qui se rencontrent là précisément où les traditions classiques placent le séjour des Ibères, et il eût constaté que ces mêmes noms ne se trouvent nulle part ailleurs en Europe, qu'ils sont surtout reconnaissables aux formes initiales en *iti*, *ili*, *iri*, comme *Ilipa*, *Ilercao*, *Illergertes*, *Iria*, et aux formes finales en *beris*, comme *Illiberis*; il eût considéré sans doute comme fort remarquable que ces noms géographiques abondassent là où la présence des Ibères est bien prouvée, comme dans l'Andalousie, le centre de l'Espagne, l'Aragon (ancienne Celtibérie), la Haute-Gascogne (Auch s'appelait encore *Elimberis* au temps d'Auguste) et le Roussillon (Elne a porté le nom d'*Illiberis* jusqu'au IVe siècle, où elle reçut celui qu'elle porte encore d'*Helena*, mère de Constantin), tandis qu'ils ne se rencontrent pas dans les contrées mêmes de l'Es-

pagne où les Celtes ont dominé presque exclusivement, comme dans les régions du nord-ouest, en Galice par exemple, et qu'ils sont fort rares sur la côte maritime, où les Phéniciens ont laissé dans d'autres noms géographiques évidemment sémitiques un témoignage non moins parlant de leur domination prolongée. Sans rien préjuger de l'origine des Basques, ne peut-on raisonnablement considérer ces noms géographiques comme les vestiges manifestes des Ibères, *Iberi*, que les Carthaginois et les Romains ont reconnus comme ayant été leurs prédécesseurs en Espagne, et que les Gaulois ont certainement rencontrés dans le sud de notre pays? Il faudrait être bien attaché aux règles, qu'on a d'ailleurs un peu faites soi-même, pour ne pas attribuer un très haut degré de vraisemblance à une présomption aussi satisfaisante *a priori*, bien qu'elle n'ait pas la rigueur d'une démonstration mathématique (1).

III.

Les trois derniers groupes (économique, didactique et des voyages) ne nous paraissent pas avoir fourni jusqu'à ce jour un programme en rapport avec l'état de la science, et il y a tout lieu de croire que les savans qui les composent ne nous ont pas donné leur dernier mot. Les questions du premier de ces groupes portent principalement sur les causes des émigrations et des colonies, et sur la recherche des meilleurs systèmes de colonisation, sur l'association possible des intérêts commerciaux et des intérêts scientifiques; puis viennent des questions d'ingénieurs plutôt que de géographes, sur les percemens des isthmes, les ponts tubulaires et, bien entendu, l'éternel problème du canal interocéanien, — sur les voies projetées entre l'Europe, l'Inde et la Chine, sur les avantages qu'on pourrait retirer de la création d'une mer intérieure au sud de l'Algérie, sur la recherche des régions du globe les plus riches en combustibles miné-

(1) Un jeune professeur de l'Université, M. Luchaire, a parcouru les pays où l'on parle encore cette langue, et il est arrivé à des résultats tout différens. Il y a recueilli des noms de localités modernes tels que *Hiriberri* dans le Labourd, la Soule, la Basse-Navarre, *Uribarri* dans le Guipuscoa et la Biscaye. Il nous écrivait naguère : « Le critique le plus prévenu contre les étymologies ne pourra se refuser à identifier ces noms modernes avec ceux d'autres localités anciennes, telles que *Eliberre* (Table de Peutinger), ou *Elimberris* (Pomponius Mela), nom ancien d'*Augusta Auscorum* (Auch), et d'*Illiberre* ou *Illiberris* (Elne). Les noms géographiques du pays basque fournissent beaucoup d'exemples de ces radicaux, *iri* signifiant ville et localité (formes dialectales *hiri* et *uri*), et terminés en *berri*, signifiant nouveau (forme dialectale *barri*). Dans la nomenclature actuelle de ce pays, on trouve *uli* pour *uri*, *ili* pour *iri*. L'*s* final d'*Elimberris* ou *Illiberis* est une consonne euphonique ajoutée par les latins. »

raux avec la statistique de ces derniers, enfin sur les points de la mer qui offrent le plus de ressources pour la pêche, — toutes questions sur lesquelles les sociétés savantes ne peuvent avoir, il faut bien se l'avouer, qu'une action assez peu décisive. Lorsque de grands intérêts politiques et commerciaux sont en jeu, et surtout lorsque les capitaux se mettent de la partie, les compagnies se forment comme par enchantement, les ingénieurs abondent, tous les hommes compétens sont aussitôt requis par tous les hommes intéressés, et l'on sait bien trouver la meilleure route, percer les tunnels, creuser les canaux, découvrir les gîtes de houilles, sans que les géographes s'en mettent en peine; on ose même, sans leurs conseils, armer des navires pour la pêche, les pêcheurs de Dundee, de Hull, de Dieppe et de Bayonne en savent plus long là-dessus que le cinquième groupe du congrès de géographie de Paris. Combien de mémoires oiseux n'avons-nous pas lus et entendus dans les sociétés savantes sur le percement de l'isthme américain! Les États-Unis, l'Angleterre, la France même, ne se sont pas refusé cet innocent passe-temps; à quoi tous ces discours ont-ils servi? Le jour où il se rencontre un homme résolu, ayant l'obstination héroïque et cette invincible puissance de l'idée fixe, qui a fait la force de M. de Lesseps, le jour où cette volonté de fer aura trouvé l'argent, on saura très promptement si c'est dans le Nicaragua ou à Panama qu'il convient d'attaquer l'obstacle, on saura dans le même temps le moyen le plus pratique et le plus économique de le surmonter, et quels résultats rémunérateurs il est permis d'attendre de l'entreprise, et l'on peut se tenir pour assuré que ce qui aura été dit sur tout cela dans le congrès ne pèsera pas d'un grand poids dans l'affaire. Ces sortes de questions n'ont donc pas un bien sérieux intérêt; on ferait mieux de n'en retenir que la statistique, d'une part, qui doit toujours précéder et éclairer les grandes opérations commerciales, et d'autre part cette espèce de calcul des probabilités sur les résultats qu'on en peut attendre, encore ce dernier point est-il presque toujours bien problématique. Les économistes théoriciens se trompent le plus souvent dans leurs pronostics; témoin ce qui s'est passé pour le canal de Suez, qui a déjoué tant de prévisions en Angleterre surtout, et qui sert presque exclusivement aujourd'hui ceux-là mêmes qui avaient mis tout en œuvre pour en empêcher l'exécution.

Nous nous demandons encore si c'est bien une question de géographie que celle qui est ainsi formulée dans le programme du cinquième groupe : « quels sont les procédés industriels de la Chine, de l'Indo-Chine, du Japon et de l'archipel de la Sonde qui pourraient être utilisés par les fabricans européens? » Le procédé! c'est précisément la chose dont on ne peut trafiquer, qui peut se perdre

assurément, mais qui ne s'échange pas : c'est la teinture rose des satins de Lyon, ce sont les tapis des Gobelins, le reflet métallique des faïences de Pesaro, la pâte, la couleur et le vernis des porcelaines de la Chine et du Japon. On peut dire en un certain sens que le procédé n'est pas même personnel à l'artisan : souvent le terroir est de compte à demi dans le secret; c'est le trésor du sol, c'est le bienfait providentiel qui fixe et retient la fortune dans les lieux où le génie d'un peuple a marqué son empreinte. En tout cas, si nous avions la fantaisie innocente d'être initiés aux mystères des procédés industriels de la Chine et du Japon, ce n'est pas aux savans du congrès de Paris que nous irions en demander la confidence.

La dernière question présentée par ce groupe est ainsi conçue : « quelles sont les lois naturelles, économiques et historiques qui président à la naissance, à la distribution sur le sol, à l'accroissement et au déclin des villes? » Comme cette question a de quoi tenter plus d'un économiste et plus d'un géographe, elle a déjà reçu une solution dans ses parties essentielles, du moins par l'ouvrage allemand que M. J.-G. Kohl vient de publier à Leipzig sur la *Position géographique des capitales de l'Europe*, livre d'ailleurs remarquable autant par la force que par la nouveauté des raisons dont l'auteur appuie ses préférences. Rendons-lui la justice qu'il ne nous a pas rendue, que ce soit là du moins un de nos modestes avantages sur les savans de ce pays.

Les sujets de questions qui incombaient au sixième groupe (didactique) étaient peut-être les plus importans de tous, car ils devaient surtout porter sur l'enseignement de la géographie. Le programme de ce groupe, qui n'est encore qu'à peine ébauché, ne porte guère jusqu'à présent que sur les instrumens matériels, sur l'outillage de l'enseignement, et nullement sur le grand point qui domine tout le reste aujourd'hui, celui de la meilleure méthode d'initiation et de diffusion. Une de ces questions est ainsi conçue : « ne serait-il pas très utile de mettre à la disposition des établissemens d'instruction certains instrumens géographiques? » Il n'y a qu'une réponse à faire à cela, et elle est fort courte : « oui, sans doute! » On peut ajouter que ce serait fort utile pour les élèves, mais ne serait pas mauvais non plus pour ceux qui ont à céder un certain stock de plans en reliefs, de globes, de sphères célestes, etc. En dehors de la question mercantile, nous ne voyons pas qu'il y ait là matière à une discussion, encore moins à un mémoire. Une autre question porte : « ne serait-il pas utile que les sociétés géographiques reçussent communication des catalogues, des cartes, etc., qui appartiennent aux bibliothèques de province? » Il ne peut y avoir de doute à cet égard, mais ce n'est pas à l'Europe savante réunie

qu'il faut adresser cette question : c'est à proprement parler une demande d'autorisation qu'il convient d'envoyer au ministre compétent et aux archivistes ou bibliothécaires obligeans. De semblables questions ne sauraient constituer un programme didactique. Ce qui doit évidemment préoccuper surtout le sixième groupe, c'est, nous le répétons, la question capitale de la méthode. Il faut, au moment où nous sommes, chercher les moyens de rendre l'enseignement de la géographie aussi sérieux que possible, tout en lui donnant l'attrait sans lequel il n'y a ni professeur écouté ni élèves attentifs; il faut intéresser et gagner les enfans comme les hommes, — plus que les hommes. Il est temps de renoncer à exercer exclusivement la mémoire en fatiguant l'esprit par de vaines nomenclatures. Il faut en second lieu rédiger un programme d'études géographiques où les matières s'enchaînent étroitement, où les divisions qu'on croit devoir adopter soient justifiées et les classifications raisonnées. Voilà ce qu'il faut proposer aux méditations des savans du congrès de Paris. Aussi bien quelques-uns ont-ils déjà leurs systèmes tout préparés, éprouvés même et déjà mûris par l'expérience. Comparer entre eux ces divers systèmes, préconiser ceux qui ont donné les meilleurs résultats, c'est là ce qui serait vraiment à l'ordre du jour, et c'est à cette heure la chose capitale à trouver, à formuler et à répandre. Grâce à l'extension extraordinaire qu'a prise la géographie par l'adjonction de tant de sciences autrefois étrangères à ses études, il importe surtout, — on le comprend sans peine, — d'éviter la confusion et le désordre, de ne pas se laisser détourner de son objet principal en contenant dans de justes limites les prétentions envahissantes de certaines branches et de maintenir entre elles un équilibre devenu plus que jamais nécessaire. Osons dire que ce qu'on attend d'une société de géographie française plus que d'aucune autre en Europe, c'est sinon une solution toute faite, au moins un appel intelligent et opportun à cet esprit de méthode qui a toujours dirigé les travaux de nos hommes d'étude, a produit les leçons fructueuses de nos professeurs et fait l'honneur de notre enseignement national.

Ces observations peuvent s'appliquer à aussi bon droit au programme du septième et dernier groupe, celui des voyages. Cependant une des questions qui y figurent, question si vaste qu'elle semble n'avoir d'autres bornes que celles du monde, sollicite toute espèce de relations de voyages en pays peu connus et de descriptions générales des contrées nouvellement explorées. Ceci demandait à être divisé et précisé. Quant au reste, nous ne comprenons guère des questions rédigées comme celle-ci : « quelle conduite doit tenir un voyageur dans un milieu fanatique, particulièrement lorsqu'il est en butte à des menaces? » C'est là le catéchisme du

voyageur, ce ne sont pas des questions scientifiques. On en doit chercher la réponse dans les *Guides*, non l'attendre des délibérations solennelles d'un congrès européen. On pourrait répondre à la première de ces deux interrogations : quand on se trouve dans un milieu fanatique, il faut avant tout du jugement et du tact, comme il en faut dans toutes les circonstances difficiles de la vie; malheureusement cela ne s'acquiert pas. Tout cela n'est pas sérieux; heureusement ces programmes n'ont rien de définitif.

Outre les discussions scientifiques et la lecture des mémoires qui auront lieu dans les salles respectives de chacun des sept groupes susnommés, ces assises européennes des sciences géographiques comporteront une exposition de livres et de cartes. On y pourra prendre une idée peut-être plus favorable qu'on ne le pense communément de nos progrès. L'on verra combien les préjugés accrédités et habilement entretenus dans le public par des rivaux intéressés devront disparaître surtout à la vue des derniers spécimens de la cartographie française. Si l'exposition de Vienne a déjà prouvé que Justus Perthès de Gotha et les maisons de Vienne, de Londres et de Saint-Pétersbourg ne pouvaient disputer le premier rang à notre librairie géographique nationale pour l'importance de la production, le congrès de Paris permettra à quelques-unes d'entre elles, notamment aux éditeurs du grand Atlas de M. Vivien de Saint-Martin et de la carte de France de M. Ehrard, de faire classer ces œuvres nouvelles fort au-dessus des plus beaux spécimens allemands, russes ou anglais. Aucun de ces derniers ne pourra assurément soutenir la comparaison avec la carte de Suisse de l'Atlas Vivien, dont la gravure représente avec une désespérante perfection, qui rappelle à une échelle beaucoup plus réduite le célèbre travail du général Dufour, le relief du sol et la physionomie du pays : l'œil tour à tour plonge dans la profondeur des vallées, plane sur la cime des monts blanchis par les glaciers, et se repose dans les plaines ondulées des cantons du nord, sans que la lettre fine, nette et toujours lisible nuise à l'aspect pittoresque et à l'exactitude des lignes de construction ou aux hachures figurant les projections d'ombres et de lumières. Tout compte fait, l'éternel reproche qu'on nous adresse d'ignorer la géographie cesse d'être vrai aujourd'hui malgré sa banalité, et, si nous n'y sommes pas encore bien habiles, nous sommes du moins en passe de le devenir. Nous commençons à l'apprendre, à la savoir même un peu, et peut-être serons-nous bientôt en état de l'enseigner aux autres.

ERNEST DESJARDINS.

LES

CONTEURS FRANÇAIS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

On a souvent comparé, au point de vue des productions de l'esprit, le siècle de Louis XIV et le siècle de Voltaire; mais on a toujours oublié dans le parallèle les romans et les contes, et par cette branche de notre littérature la supériorité appartient sans conteste au dernier venu. Malgré les désastres de la fin du grand règne, malgré les catastrophes financières de la régence, les malheurs de la guerre de sept ans, la bulle *Unigenitus* et les folies mystiques des convulsions, la fantaisie déborde au XVIIIe siècle. Tandis que d'un côté les philosophes, les physiocrates et les publicistes ouvrent une vaste enquête sur les droits des peuples et des gouvernemens, les sources de la misère et de la richesse, la religion et la science, une foule d'écrivains se donnent libre carrière dans le domaine de l'imagination. Placés sur la limite indécise de l'ancien régime et de la société nouvelle qui surgira de la révolution, ils rappellent par certains côtés rétrospectifs Segrais et Mlle de Scudéry, et par d'autres ils annoncent les déclamations des clubs contre la superstition, les doléances des états-généraux contre les abus, et dans tous les cas ils donnent une idée exacte de ce singulier mélange de corruption et d'idées généreuses, de tolérance religieuse et d'intolérance philosophique, de frivolité et d'ardente passion pour la recherche de la vérité, qui est comme le fond même de notre tempérament national. Sous les derniers Bourbons, pour la langue comme pour les idées, l'évolution est profonde, et le même fait se produit dans les relations de l'intelligence internationale. L'Italie et l'Espagne sous Louis XIII et sous Louis XIV avaient seules attiré l'attention des

écrivains français. Sous Louis XV, ils quittent le midi pour le nord, l'Espagne pour l'Angleterre, et peut-être aurions-nous eu des maîtres dans nos voisins, si Lesage, l'abbé Prévost, J.-J. Rousseau, Voltaire, Bernardin de Saint-Pierre, ne leur avaient opposé les chefs-d'œuvre d'observation, de passion, d'ironie, d'analyse profonde qu'on appelle *Gil Blas*, *Manon Lescaut*, *la Nouvelle Héloïse*, *Candide*, *Paul et Virginie*. Comme les comédies de Molière, les fables de La Fontaine, les tragédies de Corneille, ces livres éclatans sont entrés dans la postérité; ils resteront les contemporains de tous les âges; ils appartiennent à tous les peuples, comme *Don Quichotte*, et comme lui ils parlent toutes les langues. Ils n'est pas un lecteur français qui ne les connaisse, pas un critique qui ne leur ait consacré quelques pages; nous n'avons donc point à y revenir ici, car nous ne pourrions que répéter ce qui a été dit vingt fois, et nous nous bornerons à les saluer en passant, pour étudier à côté et au-dessous d'eux le mouvement général de la littérature d'imagination au XVIIIe siècle, comme nous l'avons fait ici même pour le moyen âge et l'époque de Louis XIV (1).

I.

Il faudrait tout un volume pour reproduire les titres des romans publiés durant la période qui s'étend de la régence à 1789. Le genre historique inauguré par Mlle de Scudéry est représenté dans la première moitié du siècle par des écrivains de troisième ordre, complétement oubliés aujourd'hui et bien dignes de l'être. Les personnages qu'ils mettent en scène sont aussi ridicules que Faramond et le grand Cyrus; il faut arriver à Mme de Tencin, à Marmontel et à Florian pour rencontrer des œuvres qui trouvent encore quelques rares lecteurs, ce qu'elles doivent bien moins à leur valeur propre qu'à la réputation dont elles ont joui dans leur temps, car les admirations littéraires se perpétuent comme les préjugés. Le *Bélisaire* de Marmontel, publié en 1767, eut un immense succès. Censuré par la Sorbonne, qui n'y découvrait pas moins de trente-sept impiétés, condamné, comme l'*Émile*, par l'archevêque de Paris, il fut défendu par Voltaire; c'était plus qu'il n'en fallait pour lui faire une grande réputation au moment où l'opinion publique réclamait énergiquement la liberté de la pensée; mais aujourd'hui qu'il n'est plus soutenu par l'anathème, c'est encore lui faire une belle place que de le classer au second rang des médiocrités estimables. Du reste, ce n'est pas dans les romans historiques qu'il faut chercher l'origi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1873 et du 1er mars 1874.

nalité du XVIIIe siècle, c'est dans les romans de mœurs et surtout les romans anti-religieux.

Marivaux, Crébillon fils, Rétif de La Bretonne, Laclos et Louvet de Couvray sont dans le roman de mœurs les maîtres du genre, et parmi ces maîtres Marivaux est le seul qui prête encore à quelques-uns de ses personnages des sentimens honnêtes. Les autres ne font que glorifier la corruption. Crébillon, dans *le Sopha*, dans *les Égaremens du cœur et de l'esprit*, arrache tous les voiles et ouvre tous les rideaux des boudoirs, ce qui n'a pas empêché d'Alembert de dire qu'il a tracé du pinceau le plus délicat les raffinemens, les manies et les grâces de nos vices. Ce sont encore les grâces de nos vices qui ont inspiré Rétif de La Bretonne, l'écrivain le plus fécond de son époque, car vingt ans avant sa mort il se vantait déjà d'avoir mis en circulation mille six cent trente-huit contes, nouvelles et romans. Imprimeur habile, il composait quelquefois typographiquement des pages entières sans se donner la peine de les écrire, et son œuvre complète forme une collection de plus de deux cents volumes. Sur ce nombre, le *Paysan perverti* a seul survécu, parce que la donnée en est juste et qu'on y trouve quelques pages empreintes d'une grande vérité d'observation. Rétif, en écrivant ce livre, avait eu son heure, et pour lui, comme pour bien d'autres, cette heure n'est plus revenue. Quant aux *Liaisons dangereuses* de Laclos, elles rivalisent, en fait d'analyse effrontée, avec le *Faublas* de Louvet de Couvray, et dépassent *le Sopha* de Crébillon, car il est à remarquer que, plus on avance dans le XVIIIe siècle, plus les romanciers en vogue s'attachent, comme on le fait trop souvent de nos jours, à choisir des types moralement dégradés. Par une singulière coïncidence, c'est à la veille même de la révolution que le roman licencieux donne ses plus tristes produits : *les Liaisons dangereuses* ont paru en 1782, *Faublas* en 1789, et l'œuvre insensée qui résume toutes les infamies des débauches païennes, *Justine*, en 1791.

Les femmes tenaient trop de place dans la société pour rester en dehors du mouvement littéraire; mais leurs œuvres forment le plus grand contraste avec celles que nous venons de rappeler. Autant les romans de Crébillon fils et de Rétif de La Bretonne sont brutalement cyniques, autant ceux de Mmes de Graffigny et Riccoboni sont délicats et voilés de grâce discrète jusque dans l'analyse des passions les plus orageuses; c'est qu'en effet la corruption du cœur et de l'esprit était chez les femmes à l'état d'exception. Les filles de théâtre, les courtisanes à la mode, et dans la noblesse et la haute bourgeoisie parisienne quelques beautés faciles défrayaient à elles seules les galanteries de la ville et de la cour, de la robe et de l'épée.

Celles-là pouvaient prendre la devise du régiment de Picardie (1), mais en dehors de ce groupe commun à tous, qui faisait de l'amour banal ou de l'amour payé un perpétuel impromptu, les femmes à Paris comme dans la province se montraient sévères dans leurs mœurs, et sans nul doute plus sévères qu'au moyen âge. Seulement on les a jugées d'après quelques types scandaleux, comme on a jugé le clergé d'après le cardinal Dubois, les abbés apocryphes que Mercier appelle de petits houzards sans rabat ni calotte, et quelques grands bénéficiers tels que le comte de Clermont, qui cumulait le titre de lieutenant-général des armées du roi avec celui d'abbé du Bec, de Saint-Claude, de Marmoutier, de Chaalis, et qui avait trouvé le moyen avec 300,000 livres de rentes de faire 20 millions de dettes qu'il ne paya jamais.

Sous la régence et dans les premières années du règne de Louis XV, *les Récréations des capucins*, *les Nonnes galantes*, *Vénus dans le cloître*, *les Jésuites en belle humeur*, rappellent la verve satirique des trouvères; mais, tout en se moquant des capucins et des jésuites qui s'attardent sur la route du paradis pour prendre gaîment leur part des joies de ce monde, les conteurs ne mettent en cause ni l'institution monastique en elle-même, ni la tradition chrétienne. Ils ramassent çà et là quelques anecdotes grivoises dans les recueils du XVIe et du XVIIe siècle, ils en rajeunissent la langue en leur faisant perdre ainsi la meilleure partie de leur charme, et c'est à peine si l'on rencontre de loin en loin quelques joyeux devis dont l'idée première leur appartienne, comme dans *le Sermon en trois points*. « Certain curé de village, un jour de fête solennelle, monta en chaire et fit le discours suivant à ses paroissiens : — Je vous prêcherais aujourd'hui aussi longtemps que les autres jours, mais la longueur de l'office ne me le permet pas; cependant je vais vous dire un bout de sermon que je diviserai en trois parties. La première, je l'entends, et vous ne l'entendez point. La seconde, vous l'entendez, et je ne l'entends point. La troisième, ni vous ni moi ne l'entendons. La première, que j'entends et que vous n'entendez point, c'est que vous fassiez rebâtir mon presbytère. — La seconde, que vous entendez et que je n'entends point, c'est que je chasse ma servante, et je ne le veux pas. — La troisième, que vous ni moi n'entendons, c'est l'évangile de ce jour. Amen! »

Jusqu'à 1740, c'est là chez les conteurs la note la plus aiguë de la littérature anti-cléricale, mais la croisade ne tarde pas à s'ouvrir. Le roman devient aux mains de Voltaire et de Diderot une arme de combat plus redoutable peut-être que le *Dictionnaire philosophique*

(1) On ne relève pas Picardie sur le champ de bataille.

ou l'*Encyclopédie*; l'irréligion fait plus de progrès en quarante ans qu'elle n'en avait fait en trois siècles, et ce progrès, dans la littérature d'imagination, s'affirme par *Candide, la Religieuse* et *Jacques le fataliste.*

Diderot ne s'attaque plus seulement, comme dans le moyen âge, aux moines sacristains qui veulent décevoir les femmes des bourgeois ruinés, aux prélats qui tiennent garnison dans les places démantelées du *pays de Braquerie,* comme sous Louis XIV. Il reprend contre l'institution monastique toutes les accusations des réformés : le célibat, le renoncement, l'ensevelissement dans les cloîtres, sont en contradiction avec les instincts les plus profonds de l'âme humaine; ils conduisent au désespoir, à la révolte désordonnée des sens; ils violent la loi naturelle, et, bien loin de faire des saints, ils ne font que des hypocrites et des victimes. Chaque fois qu'il aborde cette thèse, Diderot la développe avec une verve étincelante, et cette verve ne se montre nulle part plus impitoyable que dans l'épisode du *Père Hudson.* Prieur d'un couvent de prémontrés de Paris, le père Hudson y introduit la réforme la plus édifiante; il en chasse les jansénistes, il fait régner les bonnes mœurs, refleurir les études, et se réserve pour lui-même le privilége des désordres les plus effrénés. Non content de corrompre ses pénitentes, il établit un parc aux cerfs dans une petite maison du faubourg Saint-Médard, et se fait prendre par le guet « chez une de ces créatures qui sollicitent les passans. » Sa conduite est signalée au général de son ordre, des commissaires sont envoyés dans son couvent faire une enquête. « Ils constatent plus de forfaits qu'il n'en fallait pour mettre cinquante moines dans l'*in-pace;* » mais Hudson ne se déconcerte pas pour si peu. Afin d'échapper plus sûrement à l'orage qui le menace, il l'attire par une ruse infernale sur la tête des frères enquêteurs. Il avait séduit une jeune fille qu'il tenait cachée dans un petit logement du faubourg Saint-Médard. Il court chez elle. — Mon enfant, lui dit-il, tout est découvert, nous sommes perdus; avant huit jours vous serez renfermée, et j'ignore ce qui sera fait de moi. Point de désespoir, point de cris! remettez-vous de votre trouble. Écoutez-moi, faites ce que je vous dirai, faites-le bien; je me charge du reste. Demain je pars pour la campagne. Pendant mon absence, allez trouver deux religieux que je vais vous nommer (et il lui nomma les deux commissaires), demandez à leur parler en secret. Seule avec eux, jetez-vous à leurs genoux, pleurez, sanglotez, arrachez-vous les cheveux; racontez-leur toute notre histoire, et la racontez de la manière la plus propre à inspirer de la commisération pour vous, de l'horreur contre moi.

— Comment, monsieur, je leur dirai...

— Oui, vous leur direz qui vous êtes, — à qui vous appartenez, — que je vous ai séduite au tribunal de la confession, enlevée d'entre les bras de vos parens, et reléguée dans la maison où vous êtes. Dites qu'après vous avoir ravi l'honneur et précipitée dans le crime, je vous ai abandonnée à la misère; dites que vous ne savez plus que devenir.

— Mais, mon père...

— Exécutez ce que je vous prescris et ce qui me reste à vous prescrire, ou résolvez votre perte et la mienne.

La jeune fille obéit; elle se rend au couvent, fait demander les commissaires au parloir, se jette à leurs pieds et leur fait des aveux complets. Ils la pressent de signer la déclaration. Cette proposition parut d'abord la révolter; on insista, elle consentit. Il n'était plus question que du jour, de l'heure et de l'endroit où se dresserait cet acte, qui demandait du temps et de la commodité...

— Où nous sommes, cela ne se peut; si le prieur revenait, et qu'il m'aperçût... Chez moi, je n'oserais vous le proposer...

La fille et les commissaires se séparèrent, s'accordant réciproquement du temps pour lever ces difficultés.

Dès le jour même, Hudson fut informé de ce qui s'était passé. Le voilà au comble de la joie; il touche au moment de son triomphe; bientôt il apprendra à ces blancs-becs à quel homme ils ont affaire.

— Prenez la plume, dit-il à la jeune fille, et donnez-leur rendez-vous dans l'endroit que je vais vous indiquer.

Le lendemain, les frères enquêteurs arrivent dans la maison qui leur était désignée. A peine ont-ils commencé de rédiger la déclaration qu'une voix s'écrie du dehors : — Ouvrez! — On ouvre. C'était le commissaire avec des exempts : — Des prémontrés chez des filles! Suivez-moi, mes très chers frères! j'ai l'ordre de vous déposer chez votre supérieur. — Ils arrivent au couvent escortés par la populace, qui court après eux en criant : — Tiens! voilà les prémontrés qui vont sur les brisées des cordeliers et des carmes! — On avertit le prieur Hudson, qui se fait attendre une demi-heure pour donner plus d'éclat au scandale. Il paraît enfin. — Le commissaire lui parle à l'oreille en ayant l'air d'intercéder; Hudson de rejeter durement sa prière. Enfin celui-ci, prenant un visage sévère et un ton brusque, lui dit : — Je n'ai point de religieux dissolus dans ma maison; ces gens-là sont deux étrangers qui me sont inconnus, peut-être deux coquins déguisés dont vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaira...

A ces mots, la porte se referme. — Je n'aurais jamais cru le père Hudson si dur, dit le commissaire; mais aussi pourquoi aller chez des filles? — Les pauvres moines étaient plus morts que vifs et cher-

chaient vainement à se justifier. On les conduisit au Petit-Châtelet, et le soir même Hudson se rendait à Versailles auprès du ministre. — A quels dangers, monseigneur, ne s'expose-t-on pas quand on introduit la réforme dans une maison dissolue, et qu'on en chasse les jansénistes! Mes ennemis avaient juré ma perte; un moment plus tard j'étais déshonoré. Et on ne s'en tiendra point là, toutes les horreurs dont il est possible de noircir un homme, vous les entendrez; j'espère cependant... — Je sais, je sais, et je vous plains; les services que vous avez rendus à l'église ne seront pas oubliés, les élus du Seigneur ont été dans tous les temps exposés à des disgrâces; comptez sur les bienfaits et la protection du roi. — Hudson, pour achever d'édifier le ministre par un bel exemple de charité, demanda l'élargissement des deux frères enquêteurs, et peu de jours après il fut pourvu d'une riche abbaye.

On le voit, Tartufe n'est qu'un novice auprès du père Hudson; mais Diderot n'en reste point là. Ami et collaborateur de d'Holbach, il avait travaillé au *Système de la nature*, ce code de l'athéisme, dont Goethe, ainsi qu'il le disait lui-même, avait peur comme *d'un spectre cadavéreux*. Il alla, s'il se peut, plus loin encore dans *Jacques le fataliste*, et l'influence de *Jacques* fut plus grande que celle du *Système*, car d'Holbach, en se renfermant dans la discussion scientifique, ne s'adressait qu'au petit nombre, tandis que Diderot s'adressait à la foule. Il fit école : l'athéisme plus ou moins déguisé s'infiltra dans les publications populaires, et c'est de là que procèdent *le Compère Mathieu* et *le Citateur* de Pigault-Lebrun. Voltaire nepartageait pas les doctrines de d'Holbach et de Diderot; il proteste, en de nombreuses pages, de sa croyance en Dieu, il l'affirme dans des vers magnifiques. Dans ses romans, il semble pourtant démentir lui-même son *credo* déiste; ce « Dieu qu'il faudrait inventer s'il n'existait pas » s'efface devant le hasard; il abandonne les hommes aux caprices de leurs passions, à leurs faiblesses, à leurs misères, il se joue de leurs vertus, se rit de leurs souffrances, et si *Candide* n'en est pas la négation absolue, il ne reste pas moins le plus violent réquisitoire qui ait été dressé contre le gouvernement providentiel du monde.

Les romans anti-religieux de Diderot et de Voltaire ont exercé dans la seconde moitié du XVIIIe siècle une très grande influence sur les esprits. L'assemblée nationale, en décrétant le 27 février 1790 la suppression des ordres monastiques, s'est armée contre eux des argumens développés dans *la Religieuse* et *le Père Hudson*, comme Robespierre s'est armé de l'ironie de Voltaire et de *Candide* pour remplacer Jéhovah par l'Être suprême, ce Dieu qui n'avait pour temple que le cœur des sans-culottes.

II.

Les contes et les allégories satiriques forment au XVIIIe siècle l'une des branches les plus intéressantes de la littérature d'imagination. Les mémoires et les relations contemporaines ne pouvant paraître qu'avec un privilége du roi, il fallait, sous le coup de la censure, retrancher ou mutiler bien des pages, tandis que les conteurs, quand ils se hasardaient aux vives et franches attaques, se faisaient imprimer à l'étranger ou clandestinement; ils disaient tout, et, s'ils tombent souvent dans l'exagération et la calomnie, ils ne mettent pas moins sur la trace de bien des vérités. C'est ainsi que l'*Histoire du prince de Rélosan*, « où l'on voit sa naissance, son éducation, ses amours, avec son excellent œuvre pour transmuter la lune en le soleil, » donne sur le régent les plus curieux détails. Sous une forme légère et romanesque, l'auteur anonyme retrace les vicissitudes diverses de la vie de ce prince, les causes de la défiance que lui témoigna Louis XIV, le scandale de ses galanteries effrénées; mais il rend en même temps justice aux brillantes qualités de son esprit, à sa haute intelligence, qui en auraient fait l'un des princes les plus remarquables de notre histoire, s'il n'en avait pas été le plus corrompu. On sent en lisant ces pages, écho fidèle de l'opinion publique en 1727, à quel point était affaibli le prestige de la monarchie au début du siècle où devait éclater la révolution. Paris était inquiet de l'avenir; il croyait trouver partout de sinistres présages, et la mort même du régent fut regardée comme un avertissement du ciel.

Avec Antoine Hamilton et le *Voyage en Mauritanie*, nous passons du régent aux princes, et cette fois ce n'est plus à leurs vices, c'est à leur ignorance et à leur frivolité que s'attaque le brillant écrivain. Le troisième jour de mars de l'année dite *de la grande omelette*, leurs altesses sérénissimes Griffonio, Renardin le prudent, Victorin le chevelu, Marc-Antonin le triste, s'embarquent sur le *Visionnaire* pour accomplir un voyage scientifique et diplomatique. « Pendant la traversée, quelques dauphins et quelques merluches, que le prince de Griffonio prit pour des cerfs ou des biches, se mirent à badiner autour du navire. Cela fit naître une dissertation sur la nature des poissons, et, comme ces princes étaient fort savans, ils dirent de très belles choses sur le doute que l'un d'eux proposa, savoir : si la mer était faite pour les poissons ou les poissons pour la mer. Pendant qu'on agitait cette question avec chaleur, le navire s'arrêta tout à coup et surprit les disputans par la nouveauté du prodige. On crut d'abord que quelque remore, pour se divertir de l'étonnement des nautoniers, leur jouait ce tour; mais, comme on mettait un plon-

geur en mer pour s'en éclairer, le pilote se mit à deux genoux et confessa que le nain du prince Chevelu, ayant perdu les bottes de son maître, l'avait conjuré de jeter l'ancre, tandis qu'il les irait chercher. En attendant son retour, les quatre princes firent, au sujet de cet événement, de belles réflexions sur l'instabilité des grandeurs humaines. » Après quelques autres incidens où leurs altesses donnent de nouvelles preuves de l'étendue et de la variété de leurs connaissances, les voyageurs débarquent en Mauritanie, fort étonnés « qu'une si courte navigation n'avait pas été plus longue. » Tandis que les uns se rendent au palais du sultan, Griffonio va faire visite aux chiens. Le soir, on se met à table; un ambassadeur arrive, on lui demande des nouvelles d'un danseur de corde tué d'un coup de pistolet, et de savantes discussions s'engagent pour prouver que mort et trépas ne sont pas synonymes. Le lendemain, on monte à cheval; on prend un cerf dix cors. Griffonio en présente le pied droit : on lui soutient que c'est le pied gauche, et son altesse « se met dans une colère tellement altérée qu'elle boit quinze ou seize grands coups de suite pour se remettre. » Le troisième jour fut donné à la poésie, et l'on envoya par une frégate légère des madrigaux à la reine d'un état voisin; le quatrième jour, on reçut la réponse, et le prince Griffonio la critiqua vivement, sous prétexte qu'il n'en comprenait pas les expressions; le cinquième, on se rendit sur le port pour voir aborder trois gros bâtimens chargés de princes tributaires qui venaient rendre leurs hommages au sultan de Mauritanie; le sixième, les tributaires s'en retournèrent; le septième, grande chasse et long souper; le huitième, on fit quelques couplets, et le neuvième on s'embarqua pour l'Europe. Ainsi se termina le voyage des illustres passagers du *Visionnaire*, et l'on ne saurait mieux peindre la vie princière dans cette triste époque de la régence, où le plus sûr moyen de se déconsidérer dans le grand monde, c'était de travailler, d'étudier et d'apprendre.

L'Ile frivole et *l'Année merveilleuse*, de l'abbé Coyer, rentrent dans le même courant d'idées que le *Voyage en Mauritanie*. Économiste éminent en même temps qu'observateur plein de finesse, l'abbé Coyer est à peu près oublié aujourd'hui, car la renommée, comme la fortune, a d'étranges caprices; mais il ne mérite pas moins d'être placé au premier rang des hommes qui ont pressenti la révolution. Il sait ce qu'il en coûte aux peuples comme aux individus quand ils oublient que la vie a un but plus noble et plus élevé que la richesse, le bien-être matériel, la satisfaction des sens, les amusemens futiles, et, pour ramener ses contemporains aux préoccupations sérieuses, il trace de leur légèreté, de leur insouciante imprévoyance, la satire la plus aimable et la plus piquante. *L'Ile frivole*, c'est la France avilie et ruinée, fardée et musquée,

qui fait mousser le champagne dans les soupers délicats, chansonne ses désastres au lieu de les venger, et répète en riant le mot de son roi : « après nous, la fin du monde. » *L'Année merveilleuse* complète le tableau. D'après une prophétie écrite en caractères hiéroglyphiques dans un temple égyptien, les hommes, dit l'abbé Coyer, seront changés en femmes et les femmes en hommes, le jour où cinq planètes qui se cherchent depuis le commencement du monde entreront en conjonction. Or tout annonce que les planètes se rapprochent, et que le prodige ne tardera pas à s'accomplir, car la transformation qui doit s'opérer dans les corps s'est déjà opérée dans les esprits. Autrefois les dames s'occupaient seules de parure et de toilette; aujourd'hui les hommes professent dans les cercles sur les rubans, les pompons, les aigrettes et toutes les modes. Ils font assaut avec les duchesses d'odeurs et de frisure. Ils dérobent à l'autre sexe ses minauderies, ses caprices, et poussent jusqu'aux vapeurs. On les voit, en boucles d'oreilles, faire de la tapisserie, donner audience dans leur lit à midi, interrompre un discours sérieux pour converser avec un chien, parler à leur propre figure dans une glace, caresser leurs dentelles, entrer en rage pour un magot brisé, tomber en syncope pour un perroquet malade; en bien comme en mal, ils escaladent tous les superlatifs; ils sont enchantés, comblés, furieux, sur des choses qui n'auraient point causé la moindre émotion à leurs aïeux, ni même à leurs aïeules. Leur constitution s'affaiblit, leurs pieds n'ont plus de force, les riches ne marchent plus, et lors même qu'ils vont en carrosse, ils sont excédés. On n'a plus que des moitiés ou des quarts d'hommes. Qu'on les mesure ou qu'on les pèse, on y trouve toujours du déchet, et si quelque Gaulois ressuscité venait se promener à Paris, il ne manquerait pas de leur demander pourquoi ils portent encore de la barbe. Au fur et à mesure que le sexe fort s'affaiblit, ses attributs passent au sexe faible; les femmes disposent de tout, elles règlent tout; les jeunes gens ne sont plus que des pendules où elles marquent les heures : celles du jeu, du spectacle, de la promenade, des grands et des petits soupers; l'âge mûr ne se soustrait pas à cet empire, ni l'importance des emplois. Une fille de seize ans dit à un magistrat de quarante : — Au lieu d'examiner dans votre cabinet si ce malheureux conservera sa fortune ou la perdra, regardez-moi tous les jours pendant plusieurs heures, — il la regarde, — aimez-moi plus que votre femme, — il y consent, — ruinez-vous pour moi, — il se ruine. Les autels et le notaire avaient semblé assurer la domination aux maris; la nature franchit la barrière, et donne aux femmes le premier rôle. On va voir madame, faire la partie de madame, dîner avec madame, madame est servie, le mari peut s'absenter; c'est un personnage que l'on double d'autant plus facile-

ment que les cœurs sont élargis. — Pour peu que les planètes se rapprochent encore, on verra les femmes demander des chapeaux et les hommes des cornettes, une bourgeoise plaider au Châtelet et son mari monter une garniture, « la femme d'un président prononcer des arrêts et le président faire des nœuds, une comtesse donner un mandement et un prélat en couches. » Il est impossible de peindre en traits plus vifs l'abaissement moral et ce que l'auteur anonyme de la *Chronique arétine* appelle l'abâtardissement momentané de la nation.

La *Chronique arétine*, publiée sous Louis XVI, est une sorte de biographie romanesque des femmes galantes et des actrices. Elle ouvre la série des livres du même genre qui se sont produits en si grand nombre de notre temps sous les titres les plus divers : *les Oiseaux de nuit*, *les Filles d'Hérodiade*, *les Pécheresses*, etc. Seulement l'auteur envisage son sujet d'un point de vue plus haut et plus triste. Tout en prodiguant les anecdotes scandaleuses, il ne manque jamais de dresser l'inventaire des imbéciles et des vaniteux que les *impures*, c'est ainsi qu'il les nomme, ont ruinés, déshonorés, et souvent même conduits au crime. Il dévoile les honteuses spéculations auxquelles les hommes les plus haut placés dans l'état ne rougissaient point de les associer, comme Louis XV avait associé ses favorites et ses courtisans aux bénéfices des *croupes*, et il cite entre autres exemples Mlle d'Hervieux de l'Opéra. « L'homme par excellence auquel Mlle d'Hervieux a dû sa plus haute splendeur est sans contredit M. le M. R. Sous le règne de cet amour, Mlle d'Hervieux était la dispensatrice des grâces. La police lui était entièrement subordonnée : des calculs modérés font monter à 800,000 livres les sommes résultantes des intérêts sans mise de fonds que cet amant avait accordés à cette courtisane sur les banques de jeu autorisées par le magistrat. La sévérité déplacée du parlement fit évanouir cette excellente branche de revenu qui, continuée encore quelques années seulement, eût mis Mlle d'Hervieux en état d'élever un monument qui l'aurait disputé à celui de cette célèbre courtisane de Memphis qui édifia, dit-on, une pyramide de deux cents toises dont chaque pierre avait été fournie par un de ses amans. »

Les conteurs du XVIIIe siècle, comme ceux des âges précédens, se montrent sévères pour les femmes; mais les apologies marchent de front avec la satire, et l'on est loin du temps où les théologiens discutaient sur la question de savoir si elles avaient une âme. Florian, dans les *Nouvelles*, Marmontel dans les *Contes moraux*, protestent contre l'impertinence des grammairiens qui prétendent que le genre masculin est plus noble que le genre féminin. Ils représentent tous deux, dans son expression la plus exagérée, le faux sen-

timentalisme qui a trop souvent déteint sur les meilleurs écrivains de leur époque. Florian est l'inventeur des filles qui restent, comme *Claudine*, des modèles de vertu tout en se laissant séduire, et Marmontel, l'inventeur des femmes acariâtres qui deviennent aimables et douces rien que pour plaire à leurs maris, des femmes du monde qui renoncent aux plaisirs, aux bals, à la parure, pour ne s'occuper que de leur ménage et de leurs enfans. Acélie, l'héroïne de l'un des *Contes moraux*, offre dans ce dernier genre un type accompli d'invraisemblance. Elle commence par aider son mari, Mélidor, à manger la plus grosse part d'une grande fortune; mais, comme elle est douée d'une âme *sensible*, elle se ravise un beau matin, se corrige elle-même et ramène au bien son infidèle époux. Celui-ci, fasciné par une courtisane en vogue, lui avait souscrit pour cinquante mille écus de billets. Acélie va trouver l'impure, elle s'adresse à sa *sensibilité*, et la subjugue par le charme de la vertu. L'impure, attendrie jusqu'aux larmes, tombe à ses genoux, la remercie de sa visite et lui rend les billets. Du boudoir de la courtisane, Acélie se rend dans le cabinet du premier ministre; elle obtient ses bonnes grâces sans lui accorder les siennes, chose rare sous Louis XV, et, quand elle a mis ses affaires en ordre et réalisé les débris de sa fortune, elle s'occupe de donner à Mélidor les goûts simples de l'agriculture. L'heureux couple se retire dans une petite ferme qu'il avait laissée en friche au temps de ses folies mondaines. Mélidor se consacre tout entier à sa femme, à ses enfans, à ses bœufs et à ses moutons. La nature, qui n'est jamais ingrate, lui donne la *sensible joie* de voir les terres qui deux ans auparavant « languissaient abandonnées » se couvrir de moissons, de troupeaux, de bois et d'herbages. Quand Acélie eut l'honneur de revoir le premier ministre, il la salua par ce compliment flatteur : « vous êtes le modèle des femmes; puisse votre exemple faire sur les cœurs *sensibles* l'impression qu'il a faite sur le mien! »

La publication des *Contes moraux* donne lieu à une remarque assez curieuse au point de vue de l'histoire littéraire. Le privilége du *Mercure* avait été cédé à Boissy, auteur dramatique plus que médiocre qui était tombé dans une extrême misère. Les articles n'arrivaient pas, et le journal ne pouvait paraître. Marmontel composa les contes pour servir les abonnés, et c'est là l'origine du roman-feuilleton. Ce genre nouveau, en faisant son entrée dans le monde, s'était annoncé comme le défenseur de la morale et de la vertu. On sait comment il a depuis rempli son programme.

III.

A côté des écrivains dont nous venons de rappeler les noms et les œuvres, nous en trouvons, dans le genre du conte proprement dit, une foule d'autres qu'il est fort difficile de classer, car la plupart ont laissé courir leur plume au hasard, sans autre but que de se distraire ou d'amuser le public, et ceux-là ne le cèdent à personne en fait de verve et d'esprit.

Au premier rang de ces fantaisistes aimables et toujours sourians se place Antoine Hamilton, que nous connaissons déjà par le voyage de leurs altesses Renardin et Griffonio. Après s'être égayé aux dépens des princes dans cette piquante allégorie, il s'égaie, dans *Fleur d'épine*, *les Quatre Facardins*, *Zénéide* et *le Bélier*, aux dépens des imitateurs de Perrault et des *Mille et une Nuits*; il écrit des contes de fées pour s'en moquer, comme Cervantès avait écrit *Don Quichotte* pour se moquer des romans de chevalerie, et il donne en même temps une leçon de bon sens et de bon goût aux courtisans qui affectaient de mépriser *Télémaque* parce qu'il déplaisait à Louis XIV, et s'extasiaient devant *les Veillées de Thessalie*, *l'Oiseau bleu* et *le Rameau d'or*.

Tout ce que l'imagination la plus féconde peut inventer en fait de péripéties fantastiques et invraisemblables, de personnages impossibles et solennellement grotesques, se trouve réuni dans *le Bélier*. La scène se passe sous le roi Dagobert. Un druide, fils de Gaspard le Savant et grand magicien, habite à *Pontalie*, près Paris, un palais magnifique, entouré de jardins superbes où le Nil prend sa source. Ce druide a une fille nommée *Alie*, qu'il a dotée par ses enchantemens de toutes les grâces et de toutes les beautés.

Mille amans (ciel! quelle faiblesse!),
Sûrs de mourir, voulaient la voir.
La sage et prudente vieillesse
Y venait languir sans espoir,
Et la florissante jeunesse
N'en avait pas pour jusqu'au soir;
Rien n'échappait à la tigresse.
Tous les lieux d'alentour étaient tendus de noir,
Et l'on voyait périr sans cesse
Quelque amant sec, que la tendresse
Avait réduit au désespoir.

Les bergers qui l'apercevaient de loin dans la campagne étaient saisis d'un amour si violent qu'ils rentraient immédiatement chez eux pour se coucher, et le lendemain on les trouvait morts dans leur lit. Au nombre des adorateurs de cette incomparable *nymphe*, qui ressemblait à Cléopâtre, se trouvait un géant terrible, seigneur des

Moulineaux, près Meudon; sa voix ressemblait tantôt à celle d'un taureau en fureur, tantôt à celle d'un ours chagriné. Il avait en vain tenté de charmer la belle Alie. La fille du druide avait engagé son cœur au prince de Noisy, cousin du roi Dagobert et du vidame de Gonesse. Elle n'eut que du dédain pour le géant des Moulineaux et le repoussa durement en le traitant de nain et de perroquet. Cette insulte entraîna les plus graves conséquences. Le géant avait à son service pour intendant et pour conseiller intime un bélier vraiment extraordinaire. Ce bélier connaissait tous les mystères des sciences occultes, et pouvait, en fait d'enchantemens, le disputer à Merlin. Il mit sa science à la disposition de son maître, et dès ce moment une lutte sans trêve et sans repos s'engagea entre le druide, la belle Alie, le prince de Noisy d'une part, le géant et le bélier de l'autre. Celui-ci était sur le point de triompher, lorsque l'enchanteur Merlin arriva fort à propos de la Basse-Bretagne pour porter secours au druide, qui avait perdu son grimoire, et se voyait toujours battu par le bélier. D'après son conseil, le prince de Noisy provoque en duel le géant des Moulineaux. Il le tue, à la plus grande satisfaction des spectateurs du combat; la belle Alie le récompense de sa fidélité et de sa valeur en lui donnant sa main avec son cœur, qu'il possédait déjà, « et jamais mariés ne furent plus contens. »

Depuis la première ligne jusqu'à la dernière, la raillerie déborde dans les contes d'Antoine Hamilton, dans *le Bélier* aussi bien que dans *Zénéide* et *les Quatre Facardins*. Il en est de même de l'abbé de Voisenon, historiographe de France et grand-vicaire de Boulogne. Le spirituel abbé se rit de tout, excepté de l'église, des femmes lorsqu'elles sont vertueuses, des hommes lorsqu'ils sont honnêtes et sérieux. « Mondor, dit-il dans l'un de ses contes, celui qui porte pour titre : *Il eut tort*, était un jeune homme malheureusement né; il avait l'esprit juste, le cœur tendre et l'âme douce; voilà trois grands torts qui en produiront bien d'autres. En entrant dans le monde, il s'appliqua principalement à tâcher d'avoir toujours raison. On va voir comme cela lui réussit. Il fit connaissance avec un homme de la cour; la femme lui trouva l'esprit juste, parce qu'il avait une jolie figure; le mari lui trouva l'esprit faux, parce qu'il n'était jamais de son avis. La femme fit beaucoup d'avances à la justesse de son esprit; mais, comme il n'en était point amoureux, il ne s'en aperçut pas. Le mari le pria d'examiner un traité sur la guerre, qu'il avait composé, à ce qu'il prétendait. Mondor, après l'avoir lu, lui dit tout naturellement qu'en examinant son ouvrage il avait jugé qu'il ferait un fort bon négociateur pour un traité de paix. Dans cette circonstance, un régiment vint à vaquer. Un petit marquis avorté trouva l'auteur de cour un génie transcendant, et traita la femme comme si elle eût été jolie. Il eut le régi-

ment, le marquis fut colonel. Mondor ne fut qu'un homme vrai, il eut tort. Cette aventure le rebuta; il perdit toutes vues de fortune, vint à Paris vivre en particulier, et forma le projet de s'y faire des amis. Ah! bon Dieu, comme il eut tort! » Ses amis lui empruntèrent de l'argent, et il ne les revit plus. Il fréquenta des gens de lettres et des savans, et ils se fâchèrent contre lui, parce qu'il leur donnait de bons conseils lorsqu'ils le consultaient sur leurs œuvres; il épousa une femme laide pour n'avoir point de rivaux, et la traita avec tous les égards possibles. « Elle prit sa douceur pour faiblesse de caractère, et le maîtrisa rudement. Il voulut se brouiller, il eut tort, cela lui ménagea le tort de se raccommoder. Dans les raccommodemens, il eut deux enfans, c'est-à-dire deux torts : il devint veuf, il eut raison, mais il en fit un tort; il se retira dans ses terres, et de nouveaux malheurs, provoqués par son bon cœur et son bon sens, l'y poursuivirent encore. Il sentit le néant des choses d'ici-bas; il se fit moine, et ce fut là son dernier tort, car il mourut d'ennui. » La morale du conte peut se résumer ainsi : le plus sûr moyen de n'arriver à rien dans ce bas monde, c'est de s'y conduire sagement et honorablement. Cette idée revient souvent, et c'est encore une façon détournée de protester contre le gouvernement d'en haut.

Nous n'avons jusqu'ici vu figurer que des gens de qualité dans les contes du XVIIIe siècle; avec Vadé, nous y voyons figurer les petits bourgeois et les dernières couches sociales. Né à Ham en 1720, Vadé est resté célèbre comme créateur du *genre poissard;* mais ce mot avait sous l'ancien régime un sens qu'on ne saurait lui attribuer aujourd'hui; on n'admettait pas que la littérature s'occupât du peuple, on regardait comme grossières les œuvres où il était mis en scène, et le mot poissard répondait à cette idée, parce que l'on donnait le nom de poissardes aux marchandes des halles, qui épuisaient dans la conversation et les disputes les mots les plus malsonnans et les trivialités les plus cyniques. Vadé dans ses contes n'est point tombé si bas, il a tenté l'étude de ce qu'on appelle aujourd'hui les mœurs populaires, et personne après lui n'a rien écrit dans le même genre de plus naturel et de plus gai que *les Amans constans jusqu'au trépas*. Il se trouvait à la campagne lorsqu'après le dîner on le mit au défi de composer une historiette sur le thème suivant : un jeune homme et une jeune fille s'éprennent d'une vive passion, mais les événemens les plus tragiques viennent traverser leur amour; le jeune homme est brûlé, noyé, pendu; la jeune fille devient enragée, elle passe par les baguettes et se jette par une fenêtre, ce qui ne les empêche pas de se marier. Vadé broda sur cette donnée impossible l'histoire de M. Félix, garçon perruquier, et de Mlle Babet Casuel, nièce de M. Honoré, syndic de la corpora-

tion des boulangers du quartier Saint-Eustache. Il remplit le programme de point en point, et trouva des imitateurs parce qu'il avait réussi.

Un grand archéologue, le comte de Caylus, des académiciens et quelques hommes d'esprit s'associèrent pour exploiter la veine ouverte par Vadé; ils changèrent l'étiquette afin de se mettre en grâce auprès du beau monde, le *genre poissard* devint le *genre badin*, et les salons les plus élégans accueillirent avec une faveur extrême les *Écosseuses* et les *Mémoires des colporteurs*, piquant tableau de la vie parisienne dans le *bas peuple*, comme on disait alors, et la petite bourgeoisie; on peut feuilleter au hasard ces *Œuvres badines* de l'un de nos plus illustres érudits; on y trouvera toujours quelque piquant tableau, quelque trait de vive satire. Dans les *Mémoires du président Guillerin*, un jeune homme veut se marier uniquement pour faire une fin; il se présente chez Mme Chaudron et lui demande la main de sa fille aînée, Mlle Babiche; la demande est accordée. Le jour est pris pour signer le contrat, mais au moment de la signature Mlle Babiche entre en fureur pour une légère contrariété; le jeune homme réfléchit, Mme Chaudron l'engage à épouser la cadette, au lieu de l'aînée, parce qu'elle a, dit-elle, un meilleur caractère. — Si je n'ai point le bonheur d'être votre époux, dit le futur à Mlle Babiche, j'aurai du moins le plaisir d'être votre beau-frère. — Le notaire change les noms, et voilà le mariage conclu. Le lendemain, les nouveaux époux vont se promener à Catimini, bal public fort en vogue sous Louis XV. La mariée reconnaît dans Arlequin une vieille connaissance; elle laisse là son mari, se perd dans la foule et va rejoindre son amant enfariné.

L'histoire de Galichet est l'une des meilleures plaisanteries des *Mémoires des colporteurs*. Un bon bourgeois s'est mis en tête d'épouser la fille d'un sorcier dans l'espoir d'arriver à une grande situation, et pour détourner ses amis de faire la même sottise, il leur raconte ses infortunes. « M. Galichet, mon beau-père, était, dit-il, un des hommes les plus habiles et les plus savans de Paris. C'est lui qui fit teindre un cheval bai et le vendit pour un cheval noir. C'est lui qui fit passer pour l'âme d'un jacobin une grande fille habillée de blanc qui venait toutes les nuits voir le père procureur. C'est lui qui fit pleuvoir des chauves-souris sur le couvent des religieuses de Montereau le jour que les mousquetaires y arrivèrent. C'est lui qui fit paraître tous les soirs un lapin blanc dans la chambre de madame l'abbesse, sans que l'on parvînt à le prendre. Je ne finirais point, si le souvenir des tours qu'il m'a joués ne m'ôtait pas le souvenir de ceux qu'il a joués aux autres. Il est vrai que tout cela ne me serait pas encore arrivé, si je n'avais voulu avoir famille. C'est sans contredit une grande peine pour un honnête homme

que de se marier, tant il y a d'espèces différentes de femmes, sages, sensibles, prudes, coquettes, tristes, gaies, laides, jolies, le choix en est également embarrassant. Les sages n'ont que l'amour-propre : elles se remercient d'une vertu dont la nature fait souvent tous les frais; l'orgueil fait leur sévérité; l'obstination fait leur persévérance, l'aigreur forme leur caractère; elles ne veulent point d'amans, ne peuvent avoir d'amis. Toute la charge retombe sur le pauvre mari, qui est en vérité bien à plaindre lorsque sa femme est impérieuse et qu'elle n'a qu'un serviteur. Je me suis étendu sur ce portrait des femmes vertueuses, parce que c'est le défaut le plus essentiel à corriger dans la société; à l'égard des autres, je n'en dirai qu'un mot. Les femmes sensibles sont à charge, les prudes sont trompeuses, les coquettes sont inquiétantes, les tristes sont ennuyeuses, les enjouées vous raillent, les jolies vous laissent, et les laides vous restent.

« J'avais toujours fait ces réflexions pour demeurer garçon, mais il suffit de faire des réflexions pour être tenté de faire des sottises; j'en suis la preuve, j'ai commencé par les unes et fini par les autres. Je fus possédé du démon du mariage; cela m'en fit acquérir un autre, qui fut ma femme malheureusement : le premier passe, et le second demeure. C'était la fille de M. Galichet, elle s'appelait Claudine Galichet. Elle formait un composé de toutes les dames dont je viens d'avoir l'honneur de parler : elle avait la taille courte, les hanches grosses, les jambes rondes, les cuisses menues et l'humeur revêche. » Cela n'empêcha point un marguillier d'en tomber éperdument amoureux, et, comme M. Galichet n'aimait pas son gendre, il eut recours à son art diabolique pour attirer sur lui d'irréparables malheurs conjugaux; il changea sa fille Claudine en lutrin, le marguillier en livre de plain-chant. Le pauvre mari eut la douleur de voir le lutrin et le livre s'enfuir ensemble du domicile conjugal, et ce ne fut encore là que le commencement de ses malheurs, car il eut lui-même à subir la plus étrange métamorphose. Fort heureusement M. Galichet ne gardait point rancune aux gens. Il rendit bientôt à son gendre sa première forme, et lorsque celui-ci fut désensorcelé, il fit imprimer son aventure et la vendit sur le Pont-Neuf par milliers d'exemplaires. Ce dernier mot nous donne la clé de cette bizarre histoire. Le comte de Caylus, en racontant les mauvais tours de M. Galichet, avait voulu tout simplement se moquer des Parisiens et de leur engouement pour les sciences occultes, car au XVIIIe siècle les esprits faibles étaient bien plus nombreux que les esprits forts, et, par une contradiction singulière, tandis que d'un côté l'irréligion grandissait dans l'ombre, de l'autre on voyait renaître une confiance aveugle dans l'impossible et le merveilleux. Le frère Augustin se faisait passer pour l'agneau sans tache, et trou-

vait une foule de gens qui le croyaient sur parole. De grands seigneurs se ruinaient à payer des charlatans qui promettaient de leur faire voir le diable. Les jansénistes sacrifiaient des oies et se barbouillaient avec leur sang pour attirer les rayons vivifians de la grâce efficace : on croyait aux chiens sorciers, aux vampires, aux miracles du diacre Pâris, à la pierre philosophale, au baquet de Mesmer, et, quand on suit dans leur enchaînement toutes les folies qui se succèdent d'année en année depuis la régence jusqu'à Louis XVI, on comprend que les charlatans de la politique aient poussé sans peine aux folies sanglantes de la terreur un peuple habitué depuis un siècle à se laisser duper par les charlatans de la science et de la théurgie.

Quand nous lisons aujourd'hui les fantaisies ébouriffantes du comte de Caylus, *les Apologues orientaux* de l'abbé Blanchet, *Aline, reine de Golconde,* du chevalier de Boufflers, nous ne pouvons nous empêcher de faire un retour sur nous-mêmes, et de dire, en tournant le dernier feuillet : Décidément, en fait d'esprit, ces gens-là étaient nos maîtres. Ils l'étaient également dans la poésie légère, les contes en vers en sont la preuve.

IV.

Du moment où l'on tenait une plume, on se croyait obligé, pour parler le langage du temps, de tenir en même temps une lyre. Tout écrivain devait au public une épigramme, un madrigal, un conte ou une chanson, et les œuvres de ce genre surabondent. Dorat, Grécourt, Piron, le pseudo-abbé de Colibri, Florian, Gresset, le chevalier de Nigris, Imbert, Du Cerceau, des Fontaines, Grouvelle, Saint-Marc, Pons de Verdun, marchent, en boitant souvent, sur les traces de La Fontaine, et il y a là toute une littérature, fort peu connue, qui donne la mesure de la poésie des salons, dans son expression la plus agréablement futile. Renfermés dans un cadre étroit et toujours écrits avec une grande facilité, les contes en vers participent tout à la fois de la satire et de l'épigramme. Les femmes y jouent les principaux rôles, comme dans les fabliaux, mais elles n'ont plus l'effronterie et la vulgarité des anciens types. Ce sont des coquettes fardées et musquées qui pratiquent avec élégance *l'art d'aimer,* de Gentil Bernard, des bergères en bas de soie, en souliers à boucles d'argent, qui écoutent les timides aveux de Lubin ou de Sylvain. L'amour n'est plus le dieu terrible qui met le poignard aux mains de Clytemnestre et la torche aux mains de Didon, c'est un espiègle aimable et spirituel qui taquine les mousquetaires, les abbés et les nonnes : c'est le *maître des cœurs.* Seulement ses flèches ne les traversent plus, elles ne font que les effleurer, et leur pointe s'é-

mousse contre les habits de soie, tout brillans de paillettes. La langue est toujours élégante et polie; les détails scabreux sont habilement voilés par des périphrases discrètes, et Piron rappelle seul avec Grécourt les trivialités cyniques des trouvères.

Grécourt, homme de talent doublé d'un poète obscène, est, dit l'un de ses éditeurs, une espèce de satyre qui ne se plaît qu'à effaroucher les muses. On ne peut le reproduire qu'après avoir déchiré les trois quarts de ses volumes, mais quand on a jeté dans la corbeille aux rognures les pièces trop nombreuses qui ont sali son nom, il reste quelques morceaux bien frappés qu'on lirait encore avec plaisir, s'ils ne se trouvaient pas en si mauvaise compagnie. Telle est entre autres *la Linotte de Jules XXII*. Il était difficile de rajeunir avec plus de malice la fable de Pandore. — Des nonnes demandent au souverain pontife l'autorisation de se confesser entre elles. — Je comprends, dit le pape Jules, qu'il y ait des péchés dont vous rougissez de vous accuser à un homme. Eh bien! avant de vous accorder l'indult que vous sollicitez, je veux mettre votre discrétion à l'épreuve. Voilà un coffret, mais gardez-vous bien de l'ouvrir. — L'abbesse ne put fermer l'œil, et le lendemain, avant matines, elle assembla les sœurs. — Quel grand secret le pape a-t-il donc à nous cacher? dit-elle; pourquoi ce mystère? ouvrir un coffret n'est pas un cas réservé; ouvrons-le! — Ce qui fut dit fut fait, et l'abbesse avait à peine soulevé le couvercle qu'une linotte s'échappait en sifflant, faisait trois tours dans la salle et filait à tire d'aile par la fenêtre. Le pape entre au même moment. — Eh quoi! dit-il, mon bref s'est envolé?

Mais vous seriez des maîtresses commères
Pour confesser! Adieu, discrètes mères,
Onc ne sera confesseur féminin.
— Tant mieux, reprit tout bas une nonnain,
Je n'étais pas pour la métamorphose;
Un confesseur est toujours quelque chose.

Un autre conte de Grécourt, *le Solitaire et la Fortune*, a inspiré à Béranger l'une de ses plus jolies chansons, ou plutôt Béranger ne fait que reproduire Grécourt dans un rhythme différent. Un solitaire, ennemi de la gêne, vit content avec ses livres, un verre et son Aminte :

Dame fortune elle-même en personne
Frappe à sa porte en lui criant : — C'est moi.
— C'est vous? qui vous? — Ouvrez, je vous l'ordonne.
— Il n'en fit rien. — Comment? dit-elle, quoi?
Vous n'ouvrez pas, vous refusez un gîte
A la fortune, et n'accourez pas vite
La recevoir? — Je ne vous connais pas.

La déesse insiste et supplie. — Je ne peux cependant pas coucher

à la belle étoile avec ma suite, qui est nombreuse et brillante. — Arrangez-vous comme vous pourrez, répond le solitaire : je n'ai qu'un lit, et je le garde au plaisir.

Piron, en fait de gaillardises inavouables, va plus loin que Grécourt, et souvent même il dépasse Rabelais ; mais, lorsqu'il a le bon goût de respecter son talent et ses lecteurs, il rencontre d'heureuses inspirations. Ses vers marchent, comme dans *Rosine*, avec une merveilleuse aisance, et Alfred de Musset est peut-être aujourd'hui le seul qui en rappelle, dans ses poésies légères, la vive et franche allure. C'était là du reste une qualité commune aux contemporains de Piron, et nous la trouvons dans Gresset lorsqu'il décrit les occupations des nonnes, occupées à mettre du rouge à quelques bienheureux, à bichonner une vierge ou à passer au fer le toupet d'un archange, et dans les contes des jésuites, car les révérends pères, que nous nous représentons sous les couleurs les plus sombres quand nous les jugeons d'après les pamphlets jansénistes ou les facturns parlementaires, avaient parfois le sourire aimable, et plus d'un s'est égaré dans la compagnie des joyeux rimeurs. Nous y rencontrons entre autres le père Du Cerceau, l'auteur de *la Nouvelle Ève*, qui ne se montre guère dans cette agréable plaisanterie plus respectueux que Voltaire pour le mythe du fruit défendu. Une femme se plaint à son mari de la fatale curiosité de notre mère commune. — Eh ! quoi, dit-elle, avoir précipité son époux et toute sa race dans un abîme de maux pour une pomme? Il fallait vraiment avoir bien mauvais goût. — Ne dites rien, madame, répond le mari, vous auriez fait comme elle. Je vous défends d'ici à deux mois d'aller laver vos pieds dans la mare de la grande place. Vous n'y avez jamais songé, je parie que dès aujourd'hui vous en serez à la rage. — Eh bien ! monsieur, vous perdrez votre pari ! — Le diable s'en mêla dès le jour même et fit si bien qu'avant la fin du mois la dame s'arrêtait devant la mare, en enviant le sort des canetons qui barbotaient dans son eau fétide et noire. Après bien des luttes intérieures, le diable la poussant toujours, elle s'assied sur le bord, retire sa mule, avance un pied, puis l'autre, et finit par les plonger tous deux dans le bourbier défendu. Le mari survient à l'improviste. — Eh bien ! dit-il, que parlez-vous de la pomme? Blâmerez-vous encore notre mère Ève? Je suis heureux vraiment de ne pas vous avoir mise à plus forte épreuve. — Les malicieux détails qui agrémentent le conte du père Du Cerceau prouvent que les jésuites, en confessant les femmes, avaient appris à les connaître tout aussi bien que Crébillon fils.

Les contes en vers forment l'une des branches les plus brillantes de la littérature du XVIIIe siècle, et, tout en résumant l'esprit de l'époque, ils rappellent le moyen âge et la renaissance. L'abbé Le

Monnier se rattache par *l'Enfant bien corrigé* aux *Enfans de maintenant*, l'une des moralités les plus remarquables du XVIe siècle : Florian, dans *le Tourtereau*, fait revivre Racan et Mme Deshoulières; le chevalier de Boufflers, dans *l'Oculiste*, nous ramène aux fabliaux du meilleur temps, au *Boucher d'Abbeville*, au *Vilain Mire*. Le chevalier de Nigris s'inspire d'Anacréon, et le poète de Théos, une première fois rajeuni au XVIe siècle par l'école de Ronsard, reparaît sous Louis XV en toilette pompadour. Les bergères, escortées des colombes de sa mère, le trouvent sous des roses, et se piquent en le dénichant aux épines de son berceau. L'*Almanach des muses*, qui paraît pour la première fois en 1762 comme le journal officiel du Parnasse mythologique, offre un débouché nouveau aux gens d'esprit qui bornent leur ambition littéraire à rimer quelques vers agréables, et les savans eux-mêmes se font un honneur de figurer parmi ses rédacteurs ordinaires. Lorsqu'il n'est pas en voyage pour mesurer le globe, La Condamine quitte le compas pour la lyre, et ne croit pas déroger à la dignité de membre de l'Académie des Sciences en publiant, dans le recueil dédié aux neuf sœurs, *le Souper du prédicateur*, *la Queue du diable* et *l'Ivrogne philosophe*. Grouvelle (1), Saint-Marc, de Chennevières, et d'autres encore, dont les noms sont oubliés comme les œuvres, ont donné quelques jolies pièces à ce recueil, que l'on pourrait appeler le tombeau des *poetæ minores*; Voltaire lui-même n'a point dédaigné de l'illustrer de son nom, et quand on le compare à ses contemporains, aux plus célèbres eux-mêmes, on est frappé de voir à quelle hauteur il s'élève au-dessus d'eux. Cette supériorité se révèle surtout dans les contes en vers, et, quand on lit *Gertrude*, *l'Anti-Giton*, *la Bégueule*, *Ce qui plaît aux dames*, on se demande si La Fontaine n'a pas un rival.

On a dit que, si l'histoire d'un peuple venait à se perdre, on la retrouverait dans son théâtre; il serait plus vrai de dire qu'on la retrouverait dans ses contes, de quelque nom qu'ils s'appellent, romans d'aventures, poèmes chevaleresques ou joyeux devis. C'est là que s'est reflétée à toutes les époques, comme dans un miroir fidèle, *humanæ histrioniæ speculum*, l'image de cette vieille so-

(1) Grouvelle, éditeur des *Lettres de Mme de Sévigné* et des *Mémoires de Louis XIV*, est l'auteur d'un fort joli conte intitulé *Chacun son heure*. Malheureusement Grouvelle tombait parfois dans une afféterie qui eût fait pâmer d'aise Armande et Bélise. *L'Oreiller de Glycère* est un chef-d'œuvre du genre; il débute par cette stance, qui ne le cède en rien au *Sonnet de la princesse Uranie* :

Révèle tes secrets au jour,
Oreiller foulé par Glycère,
Duvet, plumage de l'amour
Et des colombes de sa mère!

ciété française où se heurtaient tous les contrastes, de cette société toujours extrême dans ses enthousiasmes, crédule jusqu'à la folie, sceptique jusqu'au nihilisme, anti-cléricale et catholique, royaliste et révolutionnaire, qui a connu tous les désastres et toutes les gloires. Ce qui frappe avant tout quand on suit à travers les âges la longue série de nos romanciers et de nos conteurs, c'est de voir l'idéal se retirer lentement devant la science, l'infini se voiler aux regards des hommes et la civilisation traîner après elle les désanchantemens du réalisme. Au xe siècle, nous voyons Roland mourir en embrassant les reliques qui sanctifient la garde de son épée et les anges descendre du ciel pour emporter son âme, au XIIIe les mouches du paradis viennent pétrir leur miel dans la main d'Asseneth; mais déjà la voix criarde des trouvères se mêle à l'éternel hosanna, et par une lente transformation nous arrivons des miracles de Gautier de Coinsy à Marivaux, du drame splendide de la chevalerie à *Jacques le fataliste*.

Aujourd'hui le roman est encore, comme au XVIIIe siècle, la branche la plus féconde et la plus populaire de notre littérature. Monopolisé sous l'empire et la restauration par un petit nombre d'écrivains, il a pris vers 1830 un développement extraordinaire, et ce n'est point forcer les chiffres que de porter en moyenne à deux cents le nombre des livres nouveaux qu'il produit chaque année. Malheureusement l'art a été trop souvent remplacé par le métier, et si quelques écrivains se sont maintenus dans les hautes sphères, s'ils ont donné des rivaux à Le Sage, à l'abbé Prévost, à Rousseau, à Bernardin de Saint-Pierre, d'autres, en trop grand nombre, au lieu de s'en tenir à l'étude du cœur humain, aux divertissantes fantaisies de l'imagination, ont exploité les plus tristes scandales, ou se sont adressés aux plus mauvaises passions. Si le curé de village qui dans les *Joyeux devis* confesse les maçons et les bergers venait leur dire en parlant d'une gravité grande : « Or çà, mes amis, je sais bien que vous avez de belles franchises, et qu'il faut être avec vous débonnaire et bénin, mais les bonnes gens vous accusent de plusieurs grands méfaits. Avez-vous point été superbes et ambitieux au-delà de ce qui sied aux gens de votre état? avez-vous pas fréquenté les truands, les houlliers, les femmes folles de leur corps? avez-vous point cherché à tenir vos frères en haine au lieu de paix et concorde? avez-vous point travaillé par empirement de raison et mauvais conseils aux grandes destructions qui ont désolé ce pauvre pays de France? » combien en est-il qui pourraient, comme les bergers ou les maçons, répondre : *Nenni*?

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1874.

C'est la saison des voyages et des fantaisies; c'est le moment où Paris, quelque peu abandonné par les Parisiens, est visité par les provinciaux ou les étrangers, et pour sûr Paris vient de recevoir une visite imprévue, celle du roi Louis de Bavière en personne. Le jeune souverain bavarois aime les arts et le romanesque, il s'est échappé un beau jour furtivement de son royaume d'Allemagne sans avoir consulté les augures, et prenant un habit couleur de muraille, le masque d'un nom d'emprunt, il est venu en bonne fortune auprès des hamadryades du parc de Versailles, qui l'ont fort bien reçu, dit-on. Ce n'est point là certainement une conspiration dangereuse pour la sûreté de l'empire allemand, et il n'y a pas de quoi exciter les nerfs de M. de Bismarck, toujours occupé à surveiller les menées séparatistes ou ultramontaines. Le roi de Bavière est venu sans éclat, il est reparti sans bruit, hôte mystérieux et passager de ce Paris, qui en dépit de tout, pour le monde comme pour les personnages couronnés, est et sera toujours Paris, quelque chose de plus qu'une capitale de Béotie. Le prince allemand pouvait venir sans crainte, visiter à son aise nos parcs, nos palais et nos musées, il était bien sûr de ne pas trouver la politique sur son chemin. La politique, où donc est-elle dans ce temps de villégiature et de dispersion? Elle n'est, il est vrai, ni à Versailles, où tout ce qui reste de vie parlementaire se concentre dans une séance insignifiante de la commission de permanence, ni à Paris, où le gouvernement ne fait que passer. Elle n'est nulle part, si l'on veut, et elle est un peu partout, disséminée, flottante, se mêlant au mouvement intime des choses, nous revenant sous toutes les formes, parce qu'en définitive on a beau se mettre en vacances, aller au bord de la mer, en Suisse ou dans son village, on emporte le souvenir des efforts inutiles d'hier, le souci de demain, le sentiment de l'incertitude universelle.

La politique pour le moment, elle est en province, dans les manifestations des partis, dans des incidens qui ne laissent pas quelquefois

d'être significatifs, dans les communications des membres de l'assemblée avec le pays. Elle est dans ce discours où le président du centre gauche, M. Léon de Maleville, haranguant ses compatriotes de Caussade, a eu l'idée assez inattendue de leur présenter M. Gambetta comme un modèle de « sérénité, » de « calme plein de force. » Elle est aussi, à un autre point de vue, dans ce manifeste de M. le marquis de Franclieu signifiant à la France qu'elle a été tout simplement sauvée de l'abîme le mois dernier par le rejet de la proposition Casimir Perier, mais qu'il ne lui reste plus que trois mois pour choisir entre une mort certaine et le salut infaillible par le rappel du roi. Le septennat lui-même est mis avec quelque irrévérence au nombre des « causes morbides destinées à précipiter notre agonie... » L'honorable M. de Franclieu, depuis trois ans, ne cesse de prédire tout ce qui arrive, il a eu le malheur de voir toutes ses prophéties se réaliser, il l'assure. Maintenant il se croit tenu de donner un dernier avertissement; si on ne l'écoute pas, si on ne rappelle pas avant la fin de l'année M. le comte de Chambord, il n'aura plus qu'à s'envelopper la tête et à périr avec tout le monde. Il y aura eu du moins un juste pour annoncer l'épouvantable cataclysme auquel on ne peut échapper. Décidément la retraite et la réflexion conseillées à l'assemblée par M. le général Changarnier profitent aux légitimistes de l'extrême droite! La politique, elle est encore dans ces élections du Calvados qui viennent d'envoyer au parlement un bonapartiste de plus, comme dans l'élection prochaine du département de Maine-et-Loire, comme dans les huit ou dix élections qui vont se faire d'ici à deux mois et où se reproduira infailliblement la même lutte.

La politique du moment, elle est surtout enfin dans ce voyage que M. le président de la république vient d'accomplir à travers les provinces de l'ouest, et de tous ces faits, de ces manifestations, de ces incidens se dégage une impression unique et invariable, c'est qu'aujourd'hui comme hier, pendant ces vacances si impatiemment désirées comme pendant la session parlementaire, on ne sait ni où nous en sommes, ni où nous allons. Chacun, pour rester dans le programme de M. le général Changarnier, consulte le pays, à la condition, bien entendu, de faire parler le pays à sa manière. Les républicains demandent naturellement la république définitive, comme les monarchistes demandent sans plus de retard la restauration de M. le comte de Chambord. Les septennalistes purs veulent qu'on glorifie le septennat sans le définir. Les constitutionnels voudraient tout au moins qu'on en vînt à régulariser et à consolider le septennat en l'organisant. Les indifférens supplient qu'on leur donne la paix, la tranquillité, et, si l'on veut, un bout de chemin de fer pour faciliter leurs affaires. Là-dessus arrivent les représentans du clergé, et en tête M. l'évêque d'Angers, demandant à M. le président de la république d'associer dans une même œuvre de

salut et de triomphe la France et le pape. En d'autres termes, M. l'évêque d'Angers demande à M. le maréchal de Mac-Mahon de commencer la pacification, la régénération de la France par une croisade pour le pontificat temporel, c'est-à-dire par une déclaration d'hostilité contre l'Italie, — ce qui prouve que la petite remontrance adressée, il y a quelques semaines, par le *Journal officiel* à M. l'archevêque de Paris, n'est point parvenue jusqu'à Angers. Ainsi tout se mêle et se heurte. Au milieu de cette confusion cependant le dernier voyage de M. le président de la république et la dernière élection bonapartiste du Calvados ne laissent pas de trancher sur la monotonie d'une politique de vacances, et de préciser une fois de plus la situation. Peut-être même au fond entre ces deux faits y a-t-il un lien plus intime qu'on ne le croirait. Dans l'un et dans l'autre, c'est toujours la question du gouvernement de la France qui reparaît et se resserre invinciblement.

Quelle est la signification réelle de ce voyage présidentiel qui vient de s'accomplir? quelle en a été l'idée inspiratrice et quel effet a-t-il produit? Assurément M. le président de la république n'a point perdu de temps, il a montré l'activité d'un soldat qui sait employer les heures. En quelques jours, il a visité presque tout l'ouest, Le Mans, Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Brest, Lorient, Saint-Nazaire, Nantes, Angers; il a écouté des harangues, passé des revues, inspecté des ports et des arsenaux, exploré le bassin de la Loire, consacrant le jour aux fêtes officielles, montant le soir en chemin de fer au sortir d'un banquet et recommençant chaque matin les cérémonies de la veille. Personnellement M. le maréchal de Mac-Mahon était d'avance assuré de rencontrer partout sur son chemin les respectueuses sympathies qui ne lui ont pas manqué; politiquement on peut dire que ce voyage a gardé jusqu'au bout un certain caractère énigmatique ou diplomatique qui tient sans doute à la situation difficile créée au chef de l'état par les incidens qui ont marqué la fin de la session parlementaire. Au fond, à part les banalités invariables, quelle est la pensée explicite ou atténuée qui revient avec le plus de persistance dans un certain nombre de ces adresses et de ces discours qui se sont succédé au Mans, à Saint-Malo, à Brest ou à Nantes? Cette pensée, exprimée au nom du commerce ou de quelques conseils électifs, c'est que le travail national, languissant d'incertitude, a besoin de cette organisation des pouvoirs publics qu'on ne cesse de réclamer, d'institutions assurant aux affaires des garanties de fixité.

Les intérêts sont ici d'accord avec la politique, et on peut les croire, ils n'ont pas l'habitude de se payer de chimères. Évidemment ce n'est point un sentiment d'hostilité qui inspirait ces discours, puisqu'on ne faisait que reproduire les opinions, les pressantes instances des messages présidentiels. Non-seulement on respectait l'autorité du maréchal de Mac-Mahon dans son caractère, dans sa durée, mais encore ceux qui lui parlaient ainsi se servaient presque de son langage pour exposer leurs

vœux. C'était peut-être par cela même un peu embarrassant. Que pouvait objecter M. le maréchal de Mac-Mahon lorsqu'on semblait lui renvoyer l'écho de sa propre pensée? Il a cru devoir répondre au président du tribunal de commerce de Saint-Malo, qui venait de lui parler au nom des intérêts en souffrance : « Vous avez dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas de gouvernement, vous vous trompez, il y en a un : c'est le mien. » Sans doute ce gouvernement existe, il est reconnu et accepté; on réclame tout simplement l'organisation, la consolidation de ce pouvoir que le chef de l'état lui-même a plus d'une fois demandé inutilement à l'assemblée de régulariser et de compléter. Voilà précisément la question en face de laquelle M. le président de la république s'est trouvé, ne pouvant donner raison à ceux qui sont de son avis, qui lui offrent leur concours, de peur de blesser ceux qui prétendent être ses seuls amis, ses seuls appuis, en lui refusant les institutions les plus nécessaires à son gouvernement. C'est la contradiction intime qui pèse sur tout ce voyage.

La situation est assurément étrange. Ceux dont M. le président de la république reçoit l'adhésion, qui vont au-devant de lui, sont à peu près traités en ennemis, et ceux qu'il ménage sont les premiers à parler lestement de ce voyage en l'honneur du septennat. Les légitimistes ne se gênent guère pour répéter que l'accueil fait au maréchal a été froid, que jamais on n'avait vu si peu d'enthousiasme sur le passage d'un chef d'état. Ce septennat ne dit rien aux populations. « Quels services a-t-il rendus au pays? quels services est-il capable de rendre? Ce qu'il représente, c'est l'incertitude... » Mieux encore, un journal de l'ouest, qui passe pour avoir les rapports les plus intimes avec M. le ministre de l'instruction publique, n'y met pas plus de façons : il n'exagère nullement en vérité le succès du « brave maréchal » auprès des bonnes gens de Bretagne. Ah! « si M. le comte de Chambord fût venu faire ce même voyage, il eût été plus acclamé et plus fêté que le maréchal, car il eût représenté la gloire et l'avenir de la France... » Quant au septennat, il n'en faut pas parler, « c'est une abstraction; » on vient de montrer le « brave maréchal » en uniforme aux bons paysans bretons, il ne leur en faut pas davantage.

Voilà ce qui s'appelle prendre au sérieux le gouvernement de M. le président de la république! Voilà comment le représentent ceux qui prétendent l'avoir créé, qui affectent de se dire ses meilleurs amis, et qui semblent n'avoir d'autre préoccupation que de le suivre pas à pas en l'enveloppant de leurs subtilités, de leurs arrière-pensées et de leurs restrictions! C'est pour ménager ces étranges auxiliaires de son gouvernement que M. le maréchal de Mac-Mahon se croit obligé de se taire ou de répondre avec une certaine mauvaise humeur à ceux qui se bornent à répéter ses messages! En réalité, le résultat le plus clair de ce voyage de Bretagne, c'est de rendre plus sensible la situation difficile qui a été

créée à M. le président de la république, et de mettre une fois de plus en présence deux politiques qui résument tout aujourd'hui. L'une de ces politiques dit : « Que les questions réservées soient résolues. » Organisez ce pouvoir que vous avez fondé, le repos des esprits l'exige, les intérêts le demandent. Il faut « assurer au pays par des institutions régulières le calme, la sécurité, l'apaisement dont il a besoin... De nouveaux délais pèseraient sur les affaires... » L'autre politique semble dire à M. le président de la république : Tenez-vous tranquille, ne faites pas attention! Vous avez un uniforme, allez le montrer aux populations, cela suffit pour le moment, le reste nous regarde!

Soit; on ne voit pas seulement qu'on n'arrive ainsi qu'à épaissir et à prolonger une équivoque des plus dangereuses, qui ne profite ni aux partis monarchiques, ni au septennat, ni à M. le maréchal de Mac-Mahon, ni surtout au pays, — qui ne sert en fin de compte qu'à favoriser cette propagande bonapartiste dont les succès se mesurent justement aux progrès de la confusion et de l'incertitude. Voilà le point délicat; c'est là précisément qu'apparaît le lien intime entre les manifestations qui ont signalé le dernier voyage présidentiel et la dernière élection du Calvados. Évidemment cette élection d'un ancien préfet de l'empire, M. Le Provost de Launay, obtenant 41,000 voix tandis que le candidat républicain et le candidat légitimiste réunis restaient en arrière de 6,000 voix, cette élection est un succès bonapartiste, comme l'élection de M. Bourgoing dans la Nièvre, il y a quelques mois, était un succès bonapartiste. Ce qu'on a obtenu dans le centre de la France et en Normandie, on espère l'obtenir dans l'Anjou, où la lutte est déjà engagée, et dans quelques autres départemens à mesure que les scrutins s'ouvriront. Dans tous les cas, on est activement à l'œuvre; les candidatures bonapartistes refleurissent; l'empire, oubliant le mal qu'il a fait, rentre en scène avec la jactance d'un victorieux parce qu'il a réussi dans quelques élections.

Est-ce à dire que ces victoires partielles de scrutin aient une portée si sérieuse, qu'elles soient le signe d'une recrudescence impérialiste en France? Nullement, le pays n'est pas bonapartiste, il n'a aucun goût pour l'empire; mais il est fatigué d'incertitude et impatient. En définitive, que veut-on que pensent ces masses laborieuses à qui on demande un vote de temps à autre? Elles ne vivent pas d'abstractions, on a raison de le dire, elles sentent simplement et elles ne remarquent qu'une chose, elles voient qu'un gouvernement a été renversé il y a quatre ans et que ce gouvernement n'a pas été remplacé. Non-seulement on ne l'a pas remplacé d'une façon définitive, mais depuis quatre ans les partis ne sont occupés qu'à s'épuiser en luttes stériles, à rivaliser d'impuissance, à se neutraliser mutuellement. Les monarchistes passent leur temps à décrier la république; les républicains démontrent que la monarchie traditionnelle est impossible, et ils n'ont aucune peine à le démontrer,

puisque la légitimité elle-même a signé sa propre abdication, laissant pour le moment en déroute toutes les entreprises de restauration monarchique. Alors les masses, par un aveuglement qui n'a rien d'inexplicable, par une sorte d'habitude qui n'est point encore perdue, reviennent ou du moins semblent revenir au gouvernement qu'on n'a pas remplacé.

Ce n'est pas à lui-même que le bonapartisme doit cette force apparente qu'il s'attribue, dont il se vante; il la doit aux querelles stériles et à l'impuissance des partis, à cet interrègne qu'on prolonge et qui favorise toutes les espérances, à la lassitude du pays. C'est une force toute négative. Et les ruines dont l'empire a couvert la France, et le sang versé, et les provinces perdues, et l'avenir assombri, dira-t-on, le pays oublie-t-il tout cela? Non, le pays ne l'oublie pas, et, sans nul doute, au dernier moment, si la question lui était nettement posée, il reculerait devant un régime qui lui a légué ce funeste héritage sous lequel la France est réduite à se débattre; mais en attendant, puisqu'on ne lui offre rien de saisissable, puisqu'on l'accoutume à être sceptique sur tout, il cède à l'habitude, il vote pour des candidats bonapartistes, de sorte que tout ramène à cette nécessité d'organisation qu'on invoquait, qu'on avait raison de rappeler récemment pendant le voyage de M. le maréchal de Mac-Mahon, et qu'une élection comme celle du Calvados rend d'autant plus pressante.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont, sans se méprendre sur le danger et sans dépasser la réalité par des exagérations qui ne feraient qu'aggraver ce danger. Il faut surtout voir le remède. Croit-on que, s'il y avait un régime organisé, des institutions régulières, une transmission des pouvoirs assurée, une situation définie, et si les partis n'avaient plus le droit de se disputer chaque matin une succession qu'ils prétendent être toujours ouverte, croit-on que, s'il en était ainsi, les bonapartistes auraient les mêmes chances? D'un seul coup, ils perdraient leurs avantages, et ils le savent si bien qu'ils ne sont pas les derniers à combattre la plus simple tentative d'organisation. Ils ne pourraient plus s'adresser aux instincts trompés du pays, leur promettre la stabilité qu'on leur refuse. Ils resteraient avec les souvenirs qu'ils portent dans leur bagage, ils ne seraient que des agitateurs relevant le drapeau d'une cause condamnée devant la France régulièrement constituée. Et d'un autre côté les légitimistes ne voient-ils pas qu'en prolongeant l'incertitude, en s'obstinant à laisser tout en suspens dans l'espérance d'une occasion favorable, ils sont des politiques assez naïfs? Ils croient travailler pour eux ou pour leur principe, et ils travaillent pour d'autres, d'autant plus que le pays les rend, eux, particulièrement responsables de l'indéfinissable anxiété où on le fait vivre. Tranchons le mot, ils font un métier de dupes. Ils ont toute l'impopularité du provisoire sans pou-

voir en recueillir les avantages. Ils sont véritablement singuliers avec leur vigilance jalouse de sentinelles faisant la garde autour d'une situation qui leur échappe de toutes parts. Ne le voient-ils pas? Ils n'ont pu dépasser une minorité presque ridicule dans les dernières élections de la Nièvre, ils sont arrivés jusqu'à 8,000 voix sur 75,000 votans dans l'élection du Calvados. Et c'est pour réserver l'éventualité dont ces chiffres sont la trop significative expression qu'on se plaît à laisser toute une nation dans l'attente d'un régime plus défini!

La dernière illusion de ceux qui voient le danger sans pouvoir se résoudre à l'attaquer de front, c'est de se figurer qu'ils suppléeront à tout, qu'ils feront face à tout par l'organisation d'une sorte de régime tout personnel. Le septennat, c'est le maréchal, dit-on; qu'on arrange un gouvernement pour le maréchal, cela suffit. Depuis six mois, on tourne autour de cette idée, qu'on ne paraît pas avoir abandonnée. Arrivera-t-on à trouver la solution du problème? Dans tous les cas, une combinaison de ce genre ne serait qu'un expédient de plus, et un expédient aussi périlleux qu'inefficace; elle ne ferait que perpétuer justement cette situation dont les bonapartistes sont seuls à profiter. Ne s'aperçoit-on pas que ce serait donner raison à leurs idées et laisser la carrière ouverte à toutes leurs espérances? Ainsi voilà un demi-siècle que la France, victime de toutes les dictatures, est à la recherche de garanties publiques, d'institutions libérales. Pendant vingt ans, elle a subi les mortels effets d'un régime personnel dont la guerre de 1870 a été le dernier mot, et tout ce qu'on aurait à lui offrir comme remède, comme palliatif, comme idéal dans ses misères présentes, ce serait encore une fois le gouvernement personnel! Nous savons bien ce qu'on veut dire: ce serait un gouvernement personnel honnête, se soumettant de lui-même au contrôle, à l'autorité de l'assemblée. Eh bien! alors ce serait un pouvoir sans indépendance, perpétuellement placé entre des impatiences de dictature contenues et une subordination énervante à une souveraineté parlementaire sans responsabilité. On nous permettra d'aller plus loin : cette situation sans garantie, sans sûreté pour le pays, serait peu digne de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même. Elle lui créerait plus d'embarras et de dangers que de facilités de gouvernement. Un journal anglais rapportait récemment une conversation déjà ancienne, datant des années florissantes de l'empire, où M. le maréchal de Mac-Mahon aurait dit qu'il n'était « ni bonapartiste ni légitimiste, » qu'il était avant tout « soldat et Français. » Certes c'est là une patriotique inspiration, c'est en peu de mots presque un programme de circonstance; mais, pour réaliser ce programme, un homme, si honorable qu'il soit, ne suffit pas, surtout lorsqu'il est brusquement transporté des camps dans la politique. Il faut autour de lui un ensemble d'institutions, de lois générales, régularisant, coordonnant l'action de tous les pouvoirs, en un mot cette organisation dont M. le

président de la république n'a pas été le dernier à sentir la nécessité, et que certaines fractions monarchistes de l'assemblée ne lui ont refusée jusqu'ici qu'en méconnaissant les intérêts conservateurs les plus évidens, en tenant peu de compte de la dignité de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même.

Les philosophes, les rêveurs qui ont prétendu bannir l'esprit militaire et les armées permanentes des affaires du monde, ont bien pris leur temps, jamais les armées n'ont eu un plus grand rôle, et c'est par la puissance d'organisation, par une longue et méthodique préparation, qu'elles peuvent être efficaces. Quelles que soient les conditions dans lesquelles elles ont à se déployer, les forces militaires ne s'improvisent pas, et les luttes sont d'autant plus meurtrières, d'autant plus ruineuses, qu'on arrive moins préparé à l'heure où les conflits deviennent inévitables. C'est l'histoire de toutes les guerres, même de cette guerre américaine dont M. le comte de Paris a entrepris le véridique et intéressant récit.

Lorsque les États-Unis, il y a treize ans, se voyaient tout à coup précipités dans cette effroyable crise de la sécession, ils n'avaient qu'un noyau d'armée régulière, quelques institutions modèles, des cadres insuffisans, une élite d'officiers. Tout était à créer, à organiser. C'était, il est vrai, une guerre civile engagée dans des proportions exceptionnelles, démesurées, et les Américains ne tardaient pas à montrer ce que peut une race virile aiguillonnée par le sentiment d'un grand danger national; mais enfin, pour n'avoir pas pu étouffer la rébellion du sud à sa naissance, on était réduit à la suivre sur cent champs de bataille depuis la première déroute de Bull-Run jusqu'aux gigantesques actions de Richmond, où celui qui est encore aujourd'hui président des États-Unis, Grant, finissait par arracher la victoire à l'intrépide Lee. Pour arriver à dominer la terrible crise, il fallait cinq ans de luttes, d'épreuves, d'incessantes improvisations militaires, de prodiges toujours nouveaux, et ce qu'il y avait à dépenser pendant ces cinq ans eût suffi à l'entretien d'une armée permanente depuis un demi-siècle. Que Mac-Dowell, envoyé le premier au combat sur le Bull-Run, eût conduit 40,000 vrais soldats à l'assaut du plateau de Manassas, ni Beauregard, ni Jackson, qui gagnait ce jour-là son surnom de *Stonewall*, « mur de fer, » ni Johnston, n'auraient tenu devant lui, et l'armée sécessioniste était peut-être dispersée à la première affaire. Une victoire opportune pouvait détourner ce conflit de cinq ans; la défaite de Bull-Run déchaînait fatalement cette *guerre civile* que M. le comte de Paris raconte avec la sérieuse conviction d'un esprit éclairé et libéral, avec l'autorité d'un homme qui a vu se dérouler sous ses yeux ce grand drame militaire, avec le sentiment d'un bon Français qui a servi lui-même en volontaire dans cette armée américaine où il allait retrouver les souvenirs de Lafayette.

Certes elle est maintenant bien loin de nous, cette lutte américaine,

elle a été à demi effacée dans l'esprit des hommes par des événemens bien autrement graves, bien autrement saisissans pour l'Europe. Elle ne reste pas moins profondément instructive par les nouveautés militaires qu'elle a produites, comme par ce déploiement de vitalité nationale dont elle a été l'occasion victorieuse pour les États-Unis. Une fois en présence de l'inexorable fatalité, les Américains réparent assurément le temps perdu, et s'ils ont été d'abord pris au dépourvu, s'ils se sont trouvés un instant sans armée, sans un matériel suffisant, ils se mettent aussitôt à l'œuvre avec une inébranlable résolution. Ils portent toute la vigueur, toutes les ressources de leur génie pratique dans l'organisation de ces forces qu'ils sont réduits à improviser, et les premiers ils offrent le spectacle de la plus vaste application de l'industrie aux mouvemens, aux opérations des armées en campagne. L'industrie aide à réaliser les combinaisons conçues par de hardis capitaines. C'est par là que cette guerre de la sécession a toute son originalité, qu'elle a été féconde en innovations dont d'autres armées ont profité, et c'est par là aussi que cette histoire, retracée par M. le comte de Paris avec un zèle scrupuleux d'exactitude, garde un singulier intérêt. Il y a une chose qui n'est pas moins frappante que tous les enseignemens militaires qu'on peut dégager de cette guerre de la sécession, c'est le tempérament moral et politique de ce peuple américain au milieu et à l'issue d'une si terrible crise. Le libéral historien de *la Guerre civile en Amérique* a raison de le dire, on pouvait craindre que le déchaînement momentané des passions soldatesques n'eût pour effet d'altérer les institutions, les mœurs, les traditions de cette puissante démocratie, qu'il ne développât les tentations de dictature militaire, les velléités césariennes de quelque capitaine popularisé par le succès. Qu'en a-t-il été? La guerre civile a laissé intactes les institutions et les mœurs. De tous ces chefs qui se sont illustrés par leur habileté, par leur héroïsme, le plus heureux a été et est encore président des États-Unis. Bon nombre sont rentrés dans la vie privée, revenant à leurs anciennes habitudes. Après avoir concentré tous leurs efforts dans une lutte gigantesque, après avoir respiré pendant cinq ans toutes les ivresses de la guerre, après s'être épuisés de sang et d'argent, les Américains ont trouvé tout simplement qu'il n'y avait pour eux d'autres moyens de se relever que la liberté et le travail. Ils sont libres, et ils se sont remis à travailler. Ils ont réparé une grande partie de leurs désastres, et ils paient chaque jour leur dette, — une dette qui avait pris des proportions colossales. Ils ont donné en deux élections huit ans de pouvoir au général Grant sans faire la moindre révolution. Voilà la moralité virile dont le livre de M. le comte de Paris est la saisissante démonstration, et qui n'est pas seulement à l'usage des Américains. Ce qui est juste et salutaire en Amérique n'aurait-il donc ni application ni efficacité en Europe? M. le comte de Paris pose la question, c'est la France qui serait la première intéressée à la résoudre.

La politique, il est vrai, la politique et la guerre elle-même se ressentent inévitablement de la différence des institutions, du caractère national et des mœurs. Chaque peuple met son génie dans la direction de ses affaires, dans l'organisation de ses forces, et, on pourrait le dire, jusque dans sa stratégie. Il y a malheureusement un point où il n'y a plus aucune différence. Partout, en Amérique comme en Europe, la guerre est toujours la guerre; elle se manifeste par les mêmes désastres, elle offre les mêmes spectacles de misère et de deuil; elle laisse après elle les morts, les blessés, les maisons en flammes, les villes détruites, les terres ravagées. Pour les chefs d'armées, pour les politiques, ces malheurs privés disparaissent le plus souvent dans les résultats d'une bataille gagnée, d'une campagne victorieusement conduite. Ils ne forment pas moins, à côté de la grande histoire qui raconte les événemens publics, une autre histoire plus intime, dramatique, profondément émouvante. C'est ce drame intime, inconnu, des misères de la dernière guerre de France, qui se trouve retracé avec une sincérité absolue, avec une simplicité pathétique, dans un livre, — *Épreuves et luttes d'un volontaire neutre,* — écrit par M. John Furley, et récemment traduit par Mme E. de Villers. M. Furley est un de ces Anglais dévoués qui accouraient en France dès le mois d'août 1870, et qui, à partir de ce moment, n'avaient d'autre pensée que d'adoucir les maux de la guerre, de soulager toutes les infortunes. Il était membre de la « Société nationale britannique pour le secours des malades et des blessés de la guerre; » il a présidé la « Société de distribution de semences aux fermiers français; » il a été de toutes les associations secourables. S'il a été justement honoré après la guerre par le gouvernement français, on peut dire qu'il avait été à la peine. Pendant neuf mois, M. John Furley brave les fatigues, les souffrances, les dangers, sans se reposer un instant. Il est à Gravelotte, il accourt à Sedan, il va sur la Loire, à Orléans, à Tours, au Mans, il est à Versailles, autour de Paris, souvent dans Paris au moment de la commune; partout il arrive avec ses voitures, avec des vêtemens, des médicamens, des vivres. « Il n'y a que M. Furley qui puisse aller partout sans laisser-passer, » dit un général allemand, et en effet il ne se laisse arrêter ni déconcerter par rien, allant plus d'une fois bravement remplir sa mission jusque sous le feu du champ de bataille. Au milieu des horreurs de la guerre, ce vaillant homme représente l'humanité bienfaisante éclairant de sa lumière ces luttes sanglantes, et la chaleur du dévoûment n'exclut chez lui ni la sagacité de l'observation ni la bonne humeur.

Ce livre des *Épreuves d'un volontaire neutre* est le reflet de cette existence si utile, si accidentée, promenée pendant neuf mois partout où la guerre fait des victimes; c'est l'œuvre d'un des esprits les plus honnêtes, les plus sincères, qui raconte ce qu'il a vu, simplement, sans prétention, et qui, en restant dans son rôle de neutralité, ne craint pas

au besoin de rendre témoignage pour la vérité, pour l'humanité offensée. Certes il en dit assez pour laisser voir le sentiment que lui inspire l'incendie de Bazeilles et de tant d'autres villages brûlés parce que de malheureux paysans ont voulu défendre leurs foyers. S'ils ont agi par ignorance, dit-il avec une émotion généreuse, « c'est une ignorance bien excusable. Si jamais l'Angleterre se voyait soumise aux malheurs de l'invasion, j'espère qu'on me trouverait parmi ces ignorans! » Ainsi parle un Anglais assistant aux malheurs de la France, défendant son opinion contre des officiers allemands et ajoutant aujourd'hui une page de plus à cette tragique histoire de nos désastres.

Quand on a passé par ces épreuves, on comprend mieux les épreuves d'autrui, on ne se désintéresse pas des malheurs d'un peuple qui en est à se débattre au milieu des violences de la guerre, fût-ce d'une guerre civile. N'y eût-il pas cette raison d'humanité, ce serait encore par un sentiment politique des plus sérieux que la France serait conduite à rester fidèle à ses vieilles traditions de sympathie pour l'Espagne libérale. Comment l'Espagne sortira-t-elle de cette redoutable crise qui se déroule depuis quelques années déjà au-delà des Pyrénées, qui a pris toutes les formes pour finir par se concentrer dans une sorte de duel entre le gouvernement établi à Madrid et le prétendant don Carlos campé à la tête de ses bandes dans les provinces du nord? C'est assurément de toute façon une question des plus graves, qui a pris récemment une certaine importance extérieure par l'intervention de la diplomatie européenne, mais qui après tout garde d'abord un caractère essentiellement intérieur. La vérité est que cette malheureuse guerre civile espagnole, au lieu de diminuer et de paraître marcher vers un dénoûment, ne fait que se développer, s'envenimer et devenir plus acharnée. On peut certainement dire que la mort du général Concha a été une fatalité. Depuis ce moment, l'armée placée sous les ordres du général Zabala est restée sur l'Èbre, se reconstituant, manœuvrant, poussant quelques pointes contre les lignes carlistes en Navarre, mais sans engager en définitive des opérations sérieuses. Moriones a livré l'autre jour un combat sur le chemin d'Estella, puis il s'est retiré aussitôt sur l'Èbre, attendant de meilleures occasions. Pendant ce temps, les carlistes ne restent pas inactifs; ils deviennent au contraire très entreprenans : ils menacent toutes les lignes entre Madrid et le nord, si bien que d'un instant à l'autre les communications de l'Espagne avec la France peuvent être coupées. En Catalogne, ils ont pris la Seo d'Urgel, et ils assiégent Puycerda. A l'ouest, ils battent la campagne autour de Santander. Sur l'Èbre, ils ont pris la petite place de la Guardia, ils sont entrés à Calahorra. Ce n'est pas tout, le gouvernement de Madrid a pris une mesure des plus graves, il a rendu un décret en vertu duquel il emprisonne les suspects de carlisme et confisque leurs biens. Naturellement les carlistes ont riposté en confisquant les biens des libéraux dans les provinces qu'ils occu-

pent, et aux répressions dont leurs partisans sont l'objet ils répondent par des fusillades de prisonniers. Bref, c'est une guerre impitoyable et sanglante qui en se prolongeant finirait par ravager l'Espagne.

L'Europe peut-elle intervenir utilement, efficacement dans cette lutte? Elle ne le peut évidemment qu'en prêtant au gouvernement de Madrid la force morale d'une reconnaissance diplomatique qui lui a manqué jusqu'ici, qui ne paraît plus devoir lui manquer longtemps. Le gouvernement du général Serrano, bien que né d'un coup d'état qu'aucun vote n'a légalisé depuis, bien qu'ayant assez peu réussi dans ses campagnes contre le carlisme, ce gouvernement après tout, tel qu'il est, représente l'Espagne libérale, et ce n'est pas la France qui aurait pu lui refuser l'appui de relations amicales. La France, quoi qu'on en dise, est trop peu intéressée au succès du carlisme pour avoir été son complice. Malheureusement cette question, qui aurait pu être très simple, s'est compliquée de deux choses. Un certain nombre de journaux espagnols ont pris dans toute cette affaire le ton le plus insultant à l'égard de la France, et ce n'est pas seulement à l'égard de la France qu'on prend à Madrid ces libertés injurieuses. Au moment même où l'on brigue la reconnaissance de l'Angleterre, on viole sans façon des engagemens financiers avec les porteurs de bons anglais, de sorte qu'il faut en vérité que le gouvernement anglais et le gouvernement français y mettent la meilleure volonté pour n'écouter que les intérêts nationaux. Ils n'hésitent pas, et ils ont raison; ils soutiennent de leur appui moral l'Espagne libérale dans ses luttes, c'est la meilleure politique. D'où vient cette intempérance des journaux espagnols? Elle est probablement encouragée par l'initiative que M. de Bismarck a prise dans cette question. M. de Bismarck s'est constitué le protecteur du gouvernement de Madrid, et il s'est donné beaucoup de mouvement pour faire reconnaître son protégé. Le chancelier allemand a-t-il eu des raisons particulières de rendre ce service au général Serrano et à son cabinet? C'est une énigme que nous ne nous chargeons pas de déchiffrer. Toujours est-il que M. de Bismarck, pour un homme si habile, n'a pas fait une campagne diplomatique des plus brillantes, et que malgré son insistance, peut-être à cause de ses airs de prépotence, la Russie refuse la sanction diplomatique qu'on lui a demandée. Il en résulte que cette reconnaissance du gouvernement de Madrid ne laisse pas d'être une affaire assez laborieuse. Le général Serrano rendrait un plus grand service à son pays aussi bien qu'à lui-même en faisant un peu moins de diplomatie avec M. de Bismarck et en allant frapper la cause carliste au cœur dans les montagnes de la Navarre.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Le chevalier Daydie d'après sa correspondance (1).

Les amans doivent mourir jeunes; il n'est permis qu'aux gens d'esprit d'atteindre un certain âge. La vieillesse de Voltaire ou de Mme Du Deffand n'a rien de déplaisant, au contraire : l'un, à quatre-vingt-quatre ans bien sonnés, se dresse sur son lit d'agonie pour dicter un billet sublime; l'autre, non moins vieille, a quatre lecteurs qui se relaient nuit et jour, et sa dernière lettre à Walpole, un mois avant d'expirer, est encore un chef-d'œuvre. Le brillant chevalier Daydie, l'amant fameux de Mlle Aïssé, a le tort d'avoir survécu à son amour jusqu'à près de soixante-dix ans. Sans la *Correspondance inédite* que publie M. Honoré Bonhomme, avec sa critique ingénieuse et son érudition bien connue, on aurait pu croire que les destins jaloux avaient au moins épargné au tendre chevalier de Malte la décrépitude sénile et les vulgaires tortures de la goutte. A dire le vrai, on se doutait bien un peu de cette mauvaise fortune en se rappelant certaines lettres du chevalier à Mme Du Deffand (2); mais ne s'était-il point fait vieux et caduc à plaisir, par un habile artifice, en ces épîtres si bien tournées, si polies et de si bel air, qu'on se passait de mains en mains dans le salon de la marquise? Il fallait connaître le fin des choses pour être de tous points édifié.

La première lettre du recueil est de l'année même où Aïssé mourut et fut inhumée à Saint-Roch dans le caveau de la famille Ferriol (1733). Elle avait langui trois ans, en proie à une maladie de consomption; depuis longtemps, elle n'était plus qu'une amie pour le chevalier. La dévotion avait achevé ce qu'avaient déjà commencé les scrupules un peu raffinés de la pauvre Circassienne : elle était bien revenue des courts enivremens de sa jeunesse. On peut croire que, si elle avait eu d'autres ressources que la famille de M. de Ferriol, elle aurait uni sa destinée à celle de son amant. Ce n'est qu'une hypothèse : dès 1727 en effet, il lui échappe de dire, en parlant de l'amour du chevalier Daydie, le père de son enfant : « C'est la passion la plus singulière du monde; cet homme ne me voit qu'une fois tous les trois mois; je ne fais rien pour

(1) *Correspondance inédite du chevalier Daydie*, faisant suite aux lettres de Mlle Aïssé, publiées sur les manuscrits autographes originaux, avec introduction et notes, par Honoré Bonhomme, Paris 1874; Didot. — Nous écrivons *Daydie* pour complaire à l'éditeur, mais nous pensons, avec de bons juges tels que MM. Ravenel et Lot, que l'on peut continuer à écrire *d'Aydie*. Aydie est un village des Basses-Pyrénées d'où la famille du chevalier peut être originaire.

(2) Elles sont reproduites, avec trois lettres de Mme Du Deffand, dans l'excellente édition des *Lettres de Mlle Aïssé*, par M. Jules Ravenel. Cf. l'*Appendice aux lettres de Mlle Aïssé* dans l'édition de M. Eugène Asse, Paris 18 3.

lui plaire; j'ai trop de délicatesse pour me prévaloir de l'ascendant que j'ai sur son cœur, et, quelque bonheur que ce fût pour moi de l'épouser, je dois aimer le chevalier pour lui-même. » Ces sentimens sont admirables; on y démêle toutefois un peu de désillusion, de lassitude, de douce pitié.

Voilà bien ce qu'on éprouve pour ces sortes de grands enfans naïfs, sensibles et généreux. Aïssé en était arrivée là, comme tant d'autres, vers trente-cinq ans. Plus qu'aucune autre, elle avait acquis l'amère expérience de la vie. Enlevée tout enfant par les Turcs, achetée pour quelques louis par l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Ferriol, qui la fit élever à Paris par une belle-sœur « peu scrupuleuse et propre à toute sorte d'emplois, » digne sœur de Mme de Tencin, la pauvre fille grandit sans trop savoir peut-être à quoi « son aga » la destinait. Elle avait seize ans environ quand celui-ci revint à Paris; il habita avec elle l'hôtel de Mme de Ferriol, rue Neuve-Saint-Augustin. C'était un vieillard sexagénaire, nullement près de sa fin, irritable, violent, habitué de longue main à traiter les hommes en Turc et les femmes en pacha : Aïssé n'était qu'une des esclaves qu'il avait achetées, cédées ou revendues. Une première attaque de paralysie générale l'avait naguère fait enfermer comme fou; il était notoirement maniaque, de goûts bizarres, très dangereux. Qu'il en ait usé à l'orientale avec son esclave, voilà un point sur lequel on s'accordait assez au dernier siècle. Sans parler des mœurs bien connues de M. de Ferriol et des mortelles tristesses d'Aïssé, des ineffaçables stigmates de sa flétrissure (1), on a trouvé dans les papiers de M. d'Argental une lettre de l'ancien ambassadeur qui ne permet plus d'hésiter. Sainte-Beuve aimait fort les gageures en un sens ou dans l'autre : il s'était fait le chevalier d'Aïssé. C'était servir une noble cause, mais que le sagace éditeur des lettres du chevalier Daydie déclare aujourd'hui tout à fait perdue.

Qu'importe? Le chevalier rencontra Aïssé dans le monde, chez Mme Du Deffand, dit-on, il aima, il fut aimé. C'était en 1720 ou 1721; le vieil « aga, » tombé en démence, allait trépasser. Mme de Ferriol menait la belle Circassienne dans tous les salons, surtout dans ceux où fréquentait le régent; elle avait son idée. Le duc d'Orléans vit Aïssé chez Mme de Parabère, et, s'il n'en vint pas à ses fins, ce ne fut pas la faute de Mme de Ferriol. Le chevalier Daydie, grâce à son cousin, le comte de Riom, favori en titre de la duchesse de Berry, était de ce monde-là; on l'avait présenté au Palais-Royal et au Luxembourg, la fille du régent avait jeté les yeux sur lui; bref, c'était un cavalier élégant et accort, un homme à bonnes fortunes, un roué, en dépit de ses titres de clerc tonsuré du diocèse de Périgueux et de chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Toute sa vie, le chevalier Daydie ressembla

(1) Voyez lettres XVI, XXXIV et XXXVI.

fort, mais point en mal, au célèbre portrait que Gui Patin a tracé de ces soldats du Christ. « Les chevaliers de Malte, dit-il, sont gens fort simples, fort innocens et fort chrétiens, gens qui n'ont rien de bon que l'appétit, cadets de bonne maison qui ne veulent rien savoir, rien valoir, mais qui voudroient bien tout avoir; au reste, gens de bien et d'honneur, moines d'épée, qui ont fait trois vœux, de *pauvreté*, de *chasteté* et d'*obédience :* pauvreté au lit, ils couchent tout nus, et n'ont qu'une chemise à leur dos; chasteté à l'église... (mais, en citant du Gui Patin, il faut souvent passer quelques mots). Leur troisième vœu est obéissance à la table; quand on les prie d'y faire bonne chère, ils le souffrent; ils mangent... d'une cuisse de perdrix, puis du biscuit, en buvant par-dessus du vin d'Espagne, du rosolis et du populo, avec des confitures ou de la pâte de Gênes, et tout cela par obéissance; *o sanctas gentes!..* »

On ne sait pas les raisons qui portèrent Aïssé à distinguer le chevalier; on ne connaît pas une seule lettre d'elle à son amant. Comment parler d'inexpérience, de séduction, de goût romanesque? Elle avait alors près de trente ans. Cette liaison semble avoir été entourée de quelque mystère; Mme de Ferriol elle-même l'ignorait. Quand Aïssé fut sur le point de devenir mère, deux ans après la mort de « son aga, » elle se fit emmener par une amie, lady Bolingbroke, pour un prétendu voyage en Angleterre. Lord Bolingbroke, qui savait de reste qu'Aïssé s'était retirée dans un faubourg de Paris, poussa la complaisance jusqu'à mander à Mme de Ferriol qu'elle avait eu le mal de mer et « rendu son dîner aux poissons! » La fille d'Aïssé et du chevalier Daydie, Célinie Leblond, fut placée au couvent de Notre-Dame, à Sens, sous le nom de miss Black, à titre de nièce de lord Bolingbroke. Aïssé s'échappait quelquefois de l'hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin pour aller à Sens. Une des deux lettres connues du chevalier à son amie concerne un de ces voyages : il y laisse paraître une sensibilité un peu commune, mais vraie et de bon aloi; il a des entrailles de père; il aime sa fille et déjà travaille à lui faire une dot. Il la mariera, sept ans après la mort d'Aïssé, à un bon gentilhomme de sa province, au vicomte de Nanthiac.

Le chevalier Daydie est l'homme des affections simples et naturelles, des affections de famille, des amitiés viriles et vertueuses. Après sa fille et ses frères, le bailli de Froullay, ambassadeur de l'ordre de Malte à Paris, est l'homme du monde qu'il a le plus véritablement aimé : c'est à ce personnage que sont adressées presque toutes les lettres du chevalier. Leur amitié était célèbre; on avait pris l'habitude de ne plus séparer « les deux chevaliers sans peur et sans reproche, » comme les appelait Voltaire non sans une pointe d'ironie; au fond, il n'avait guère plus de goût pour Aïssé, pour cette Circassienne « plus naïve qu'une Champenoise. » Tant de simplicité, de tendresse et de fidélité n'allait point à ce maître critique.

D'Aïssé, pas un mot dans la *Correspondance* du chevalier Daydie, pas même un vague souvenir. Jamais héros de roman ne fut plus mal choisi. Il n'y a pas un grain de fantaisie dans ce bon esprit lucide et sain. Il voit juste et écrit fort bien à ses heures, avec l'élégance aisée, l'exquise politesse des gens de qualité au dernier siècle, mais il est par humeur le plus superficiel des hommes. Il effleure toutes choses, il fuit l'étude, redoute la peine. Nulle ambition. Outre son titre de chevalier, il avait pourtant un grade dans les gardes-du-corps et de puissans protecteurs à la cour; le dauphin l'avait remarqué; la reine Marie Leczinska lui donna des preuves particulières de sa bonté : aussi, sans le savoir, n'a-t-elle pas eu de plus dévoué sujet que l'obscur chevalier de Malte. Néanmoins, avant cinquante ans, il prend sa retraite, il s'en va vivre dans les grasses et fertiles campagnes du Périgord, tantôt à Vaugoubert, chez son frère, tantôt chez sa sœur, à Mayac, et il n'existe plus que pour l'amitié, la chasse et les dindes truffées.

Et en effet, comme l'écrivait Montesquieu au chevalier Daydie, que peut-on faire en plein Périgord? On ne peut aller là que pour manger des truffes. Le chevalier ne dit pas non; il reconnaît qu'il « s'empâte » dans l'oisiveté, qu'il croupit dans la paresse et ne pense guère plus qu'une souche. Son imagination ne s'étend pas plus loin que ses sens. « Mon premier objet, disait-il, c'est de me bien porter : c'est là le but de toute ma philosophie. » Aussi se gouverne-t-il comme un prélat. Mère, sœur, fille, gendre, frères, neveux et nièces lui témoignent, lui inspirent les sentimens les plus tendres; il ne voit et n'entend que des choses douces; il se laisse vivre délicieusement et savoure, les yeux demi-clos, les plantureuses voluptés d'une existence abondante, innocente et tranquille. Plus de lectures : il doit toujours lire les ouvrages qu'on lui envoie de Paris; jamais il n'en trouve le temps. Ses citations latines ou françaises sont presque toutes inexactes, quand elles ne sont pas fausses. Un faucon qui meurt ou se casse une aile en fondant sur une perdrix, un lièvre qu'on n'a pu forcer, un cuisinier qui gâte un ragoût, voilà « les grands désastres » du chevalier Daydie. Un bon cuisinier (il se plaint de n'avoir que des empoisonneurs) lui semble « un article très important. » Tous les matins il monte à cheval; l'après-dînée, il joue à quadrille avec ses frères, au volant avec ses nièces, et porte sur ses épaules, à la chèvre morte, son petit neveu. Puis il fait aller les soufflets de forge et tourne la roue pour son frère le chevalier de Ribérac : « C'est surtout dans ce dernier article que j'excelle, c'est là mon vrai talent. Chacun a les siens que Dieu départit comme il lui plaît, et souvent sans aucun souci de l'état auquel nous nous destinons. Quand on tua Néron, il disait que c'était dommage de faire périr un si bon musicien, un si grand joueur de flûte! Moi, quoique je ne sois pas empereur, j'avertis, pour qu'on ait quelque regret de moi quand je mourrai, qu'on perdra un très bon et très diligent tourneur de roue. »

S'il faut tout dire, le chevalier Daydie se rappelait encore un autre talent où il n'excellait pas moins : l'ancien amant d'Aïssé faisait une cour des plus galantes à une veuve d'un certain âge, la comtesse de Tessé, dame du palais de Marie-Josèphe de Saxe. La première lettre à son adresse, dans notre recueil, est datée de Paris, où le chevalier venait quelquefois ainsi qu'à Versailles : c'est un adieu très tendre, un demi-aveu assez transparent où, tout en s'écriant : « Je vous aime, » le chevalier proteste qu'il n'oserait exprimer les sentimens dont son cœur est rempli de peur d'en laisser échapper qui ne paraîtraient point assez mesurés. Le ton des lettres adressées à Mme de Tessé change visiblement l'année suivante : il n'est plus qu'amical et empressé; il y a quelque dépit et une certaine amertume dans les paroles du chevalier. La comtesse, paraît-il, ne lui écrit jamais que « quatre mots bien jolis et bien polis. » Il lui mande de Plombières, où il passa les mois de juillet et d'août 1749 : « Je compte, madame, avoir l'honneur de vous voir à la fin du mois. Je voudrais bien vous paraître rajeuni; j'en doute. C'est néanmoins dans cette intention que je prends les eaux très scrupuleusement. » Veut-on une déclaration en forme? Le chevalier est de retour à Mayac, et c'est de son manoir qu'il écrit à la comtesse de Tessé : « Que n'osé-je porter mes vœux plus loin et imaginer, après m'être associé autant que je puis à vos goûts et à vos inclinations, que je pourrai à mon tour vous conduire à trouver bon que je vous avoue que je ne me contente pas de vous respecter autant que je le dois et que je vous adore aussi, madame, de tout mon cœur. » La phrase singulièrement contournée et embarrassée du pauvre soupirant se ressent de l'émotion où il était. Son épître fut mal reçue; la dame paraît lui avoir défendu de « l'adorer; » on exigea plus de retenue à l'avenir. « Comment accorder cette mesure scrupuleuse que vous exigez, s'écrie-t-il, avec les transports d'un cœur sensible et qui voudrait s'offrir tout entier à vous? » Le chevalier Daydie était incorrigible. L'âge et surtout le premier accès de goutte allaient mettre un terme à ces risibles retours de jeunesse. L'amant d'Aïssé va pour tout de bon « prendre ses grades dans le vénérable collége des vieux, » comme il dit lui-même. Perclus, reclus, « la mâchoire hypothéquée, » c'est presque toujours dans « sa chaise curule, » le pied gauche ou le pied droit tenu en l'air, qu'il recevra ou dictera des lettres.

En vieillissant, le bon chevalier était devenu processif comme pas un Périgourdin; mais, ayant pour principe que « ne rien faire est le premier de tous les biens, » il ne se mettait guère l'esprit à la torture et recommandait tous ses procès au bailli de Froullay. Les plus terribles adversaires du chevalier de Malte étaient les moines qui occupaient son prieuré. Ces maîtres chicaneurs ne lui laissaient point une heure de répit. Dès qu'il s'agissait des moines, — qu'il appelait des *diables*, — il ne savait plus à quel saint se vouer. Il en écrivait à Paris et au monde

entier. Je trouve de piquans détails sur ces luttes héroï-comiques dans deux lettres de Montesquieu qui n'auraient point déparé l'excellente introduction de la *Correspondance inédite* : « Le chevalier d'Aydie m'a marqué qu'il avait gagné son procès. Le père bénédictin dont je savais si bien le nom, et que j'ai oublié, n'avait donc évité des coups de pied dans le ventre que pour tomber dans l'infamie de perdre un procès avec lequel il tuait le temps et le chevalier. » Ainsi s'exprimait Montesquieu le 15 juillet 1751, dans une lettre à Mme Du Deffand. Le 8 novembre 1753, il écrivait de La Brède au chevalier : « Je bus hier, mon cher chevalier, trois verres de vin à la confusion du père de Palène : c'est une santé anglaise. Le pauvre homme aurait bien mieux aimé que vous lui eussiez donné une douzaine de coups de bâton que de signer une transaction qui met le couvent si fort à l'étroit; mais vous n'avez pas suivi son goût. Le père de Palène est le diable de l'abbé de Grécourt, à qui l'on donne une flanquée d'eau bénite. »

Ah! que nous sommes loin du bon temps où les plus grands esprits, un Montesquieu, un Voltaire, se gaussaient ainsi des moines, où les femmes les plus polies se vantaient d'être esprits forts, où le relâchement des mœurs dans les couvens défrayait l'innocente gaîté des honnêtes gens! Ce n'est pas seulement la légèreté d'esprit et de causerie de cette société qui n'est plus : les plus hautes intelligences ne connaissent plus l'audace, le dédain, l'ironie toute-puissante des philosophes du dernier siècle. Le tiers-état, qui a fait la révolution, ne raille plus les moines : il rebâtit les monastères, il lègue ses biens aux églises, il ne demande qu'à se faire ermite. Ainsi va le monde. Quel scandale si un homme pacifique, bien pensant et de la meilleure compagnie, écrivait aujourd'hui à une vraie grande dame : « Une victoire remportée contre les moines réjouit tous les gens de bien! » C'est le chevalier Daydie lui-même qui tenait ce langage à la marquise de Créquy. Il savait surtout gré à cette noble nièce du bailli de Froullay de mêler quelque gaîté et un peu d'indulgence philosophique à la pratique de toutes les vertus.

Le chevalier ne fut jamais dévot : ce n'est point le seul avantage qu'il retira de son commerce avec Montesquieu, Voltaire, d'Alembert et les encyclopédistes. Il est de ceux qui ont pressenti la grande révolution politique et sociale de la fin du XVIIIe siècle. Il comprit que sans ces « cordes d'imagination » dont parle Pascal, sans les préjugés séculaires, sans le respect inconscient et inné qui avait assuré l'empire de la noblesse et des rois sur notre pays, il était impossible que l'ancien ordre de choses subsistât. « J'ai toujours ouï dire, écrit-il en 1753, que l'autorité des rois se conserve surtout par le respect que les sujets ont pour elle et par la persuasion où ils sont qu'on ne peut former aucun doute sur le pouvoir qu'ils s'attribuent, et que, si on commence une fois à en critiquer l'exercice, on ne manquera jamais de raisons apparentes pour troubler tout gouvernement... Il faudra, disent-ils, avec une pareille ad-

ministration ou que l'état périsse ou qu'il se refonde. » Il faudra que l'état périsse! voilà ce qu'on disait tout haut à Versailles même, dans l'entresol de Quesnay, à quelques pas de Louis XV, qui avait lui-même une assez claire conscience que les choses ne dureraient guère après lui. Aussi bien il n'était pas besoin d'être un profond politique pour penser de la sorte; il suffisait de fréquenter certains salons, de causer avec les économistes, les philosophes et les hommes doués de quelque expérience politique, comme le marquis d'Argenson. Aïssé s'exprime à peu près comme le chevalier : « Tout ce qui arrive dans cette monarchie annonce bien sa destruction. » Et Mme de Tencin, en moins bons termes, dans une lettre au duc de Richelieu : « A moins que Dieu n'y mette visiblement la main, il est physiquement impossible que l'état ne culbute. » C'est encore à la même société que le chevalier doit d'avoir emporté au fond de sa province quelques notions fort justes de politique générale. Dès 1756, c'est-à-dire dès la première année de la guerre de sept ans, il trace avec une vigueur et une sûreté de main étonnantes un tableau véritable de l'état actuel de l'Europe. On doit lire cette belle page de langue française, aussi fortement pensée que bien écrite, si l'on veut se faire une idée de ce qu'était au XVIIIe siècle l'influence de la société même sur les esprits les plus ordinaires.

« A Mayac, ce 6 février 1756.

« Il est donc bien constant, mon cher bailli, que le roi de Prusse est aujourd'hui l'arbitre et le modérateur de l'Europe. Il faut que les autres potentats, dans leurs démarches et dans leurs projets, commencent par compter avec lui. Il leur prescrit à son gré le repos et le mouvement, marque l'élément et le pays où ils pourront faire la guerre, et donne les bornes qu'il lui plaît à leurs jalousies, à leur ambition et à leur ressentiment. Voilà un beau rôle pour un roi de Prusse. Vous croirez peut-être, en lisant ceci, que j'ai copié quelque prologue des opéras qu'on faisoit autrefois pour flatter Louis XIV. Non, je parle en conscience. Ce prince nous prouve que ce n'est point toujours dans l'étendue de leurs états, dans leur richesse, dans le nombre, l'affection et l'industrie de leurs sujets, que les souverains trouvent l'ascendant qu'ils désirent de prendre les uns sur les autres. »

On sait aujourd'hui que cette guerre de sept ans, avec l'alliance autrichienne, est proprement l'œuvre de Louis XV. Les intrigues de la Pompadour et l'adroite politique du prince de Kaunitz, conseiller de l'impératrice Marie-Thérèse, ne furent pas sans influence sur un monarque aussi naturellement irrésolu, mais, après le marquis d'Argenson et le duc de Choiseul, sans parler de Duclos, on peut affirmer que cette guerre fut proprement une guerre de religion, une croisade contre les hérétiques, et que le roi de France ne souhaita tant d'écraser le roi de Prusse que pour anéantir le protestantisme en Europe. C'est pour ce bel

exploit que la France s'abaissa à n'être plus qu'un « corps de réserve aux ordres de l'Autriche, » comme l'a dit le comte de Broglie, et qu'elle perdit, avec sa vieille réputation militaire, ses colonies de l'Inde et de l'Amérique, 200,000 hommes, plusieurs centaines de millions! L'entreprise était insensée. En France et hors de France, l'opinion publique éclairée, l'esprit du siècle, qui n'était plus un vain mot, condamnait la politique du roi très chrétien. Cette politique ultramontaine est la même qui inspira les coups d'autorité du roi contre les parlemens. L'édit rendu plus tard contre les jésuites ne tire pas à conséquence : Louis XV céda devant l'ouragan qu'il voyait venir; mais de cœur il était et il fut toujours avec les jésuites (1). C'est une fatalité historique de la maison de France d'être demeurée la servante des évêques de Rome, sans vouloir tenir compte des changemens survenus dans l'Occident depuis le XVIe siècle, et d'avoir sacrifié le meilleur sang des Français à cette cause perdue, vraiment digne d'un autre âge, de la domination de l'église catholique romaine dans le monde civilisé.

On le voit, la *Correspondance inédite* du chevalier Daydie n'est point dénuée de tout intérêt supérieur. On est d'abord tenté, et à bon droit, de trouver monotones les épîtres du chevalier au bailli de Froullay, à la marquise de Créquy et à la comtesse de Tessé : ce n'est pourtant pas en vain qu'on a vu de près et entretenu des hommes comme Montesquieu et Voltaire, des femmes comme la marquise Du Deffand et Mme de Tencin elle-même; on en emporte toujours quelque supériorité, certaines façons de penser et de dire qui chez les natures vulgaires elles-mêmes survivent à toutes les défaillances de l'esprit et du cœur. Le chevalier Daydie en est la meilleure preuve. Maintenant qu'on le connaît, on ne voudra certes pas nier qu'il n'eût un cœur sensible, une âme naïve, un jugement sain et le sentiment de l'honneur; mais c'en est fait de l'illusion d'amour, de l'éclair de poésie qui luisait au front de l'amant d'Aïssé. Entre tous les fils des hommes, il n'en est point né de moins propre à faire un héros de roman. JULES SOURY.

Un Conteur Norrain.

Norske Folke-eventyr, fortalte af P. Chr. Asbjœrnsen, 1871.

Il est un nom aimé entre tous en Norvége, c'est celui de Peter-Christen Asbiœrnsen. Vieux et jeunes, riches et pauvres, ignorans et lettrés, tous connaissent les *folke-eventyr* (contes populaires) et les *huldre-eventyr* (contes de fées), recueillis patiemment de la bouche même du peuple et publiés successivement par le fécond écrivain. Fils d'un pauvre vitrier, M. Asbiœrnsen est né à Christiania en 1812. Ses études furent entravées plus d'une fois par une santé fragile et par la nécessité d'ai-

(1) Theiner, *Histoire du pontificat de Clément XIV*, 1852, t. Ier, p. 32.

der son père dans la conduite de son atelier. Ce qui le soutenait, c'était sa passion pour le trésor de légendes conservé par la tradition populaire. Très jeune déjà, il avait commencé à les recueillir. Toujours à pied par monts et par vaux, il savait par ses manières simples et franches gagner la confiance des paysans et se faire répéter les contes gais ou fantastiques que leur avaient légués leurs ancêtres. De concert avec Jœrgen Moe, son ami et compagnon d'études, il présenta en 1840 à ses compatriotes les prémices de ses recherches. Plusieurs recueils ont suivi le premier à diverses époques ; le dernier a paru en 1871. Ce qui domine dans les contes de cette nouvelle collection, c'est l'*humour*, — une sorte de goguenarderie naïve où la gaîté entre pour une plus forte dose que l'esprit. Tout en respectant le fonds primitif et la couleur nationale, M. Asbiœrnsen a su façonner ces récits et y imprimer comme un cachet personnel qui leur donne une certaine unité. Ses « contes populaires » sont remarquables par le talent avec lequel il met ses personnages en relief et par ses poétiques descriptions de la nature, qui font sentir et comprendre le mystère de la forêt, le murmure du ruisseau et la solitude de la montagne. Il a exercé une heureuse influence sur la littérature norvégienne, d'abord en signalant les côtés caractéristiques de la vie du peuple et en inspirant aux écrivains le goût des sujets nationaux, ensuite par son style d'une simplicité qui trahit l'artiste. M. Asbiœrnsen ne s'est pas d'ailleurs borné au rôle de conteur ; il a fait paraître une série d'ouvrages sur les sciences naturelles, l'agriculture, l'industrie de la tourbe, la sylviculture, et même sur la cuisine et la conduite d'un ménage ; sa *Cuisine raisonnée* a fait presque autant de sensation dans les pays de langue scandinave que son roman maritime *Ydale*, qui est en partie une satire dirigée contre certaines coutumes surannées que conserve encore la marine de ces pays. Ajoutons que ses nombreux voyages lui ont fourni l'occasion de découvertes importantes relatives à la vie animale au sein des mers ; c'est ainsi qu'en 1853 il a trouvé au plus profond du fiord de Hardanger une magnifique astérie à laquelle il donna le nom de *brisinga*, et qui est comme une descendante directe du monde animal qui vivait à l'âge de la craie. En 1858, M. Asbiœrnsen a été nommé conservateur des forêts, position qu'il occupe encore. Conteur hors ligne et vulgarisateur consommé, il a autant fait pour instruire ses lecteurs que pour les charmer. C'est avec raison que son biographe A. Larsen dit de lui : « Son talent est une plante qui vit en plein air et dont la tige solide porte non-seulement des fleurs embaumées, mais aussi des fruits utiles, agréables, salutaires et fortifians. »

Le directeur-gérant, C. Buloz.